Thomas Coutrot

Démocratie contre Capitalisme

Stratégies économiques pour une autre mondialisation

Introduction

Capitalisme et démocratie en instance de divorce

Où va la démocratie ? A première vue, elle triomphe. Au cours des deux dernières décennies, les transitions démocratiques en Amérique Latine, en Afrique et en Asie, l'effondrement du bloc soviétique ont propulsé des centaines de millions d'êtres humains dans la modernité libérale : " élections libres, presse libre, marchés libres ", comme aiment à le répéter néo-conservateurs et néo-libéraux américains. Un programme simple, et qui semble en bonne voie : " dans les années 80 et 90 l'humanité a progressé à pas de géant vers l'ouverture des systèmes politiques et l'élargissement des libertés politiques. (…) Aujourd'hui 140 des presque 200 pays qui constituent la planète organisent des élections pluralistes, ce qui constitue un chiffre sans précédent "[1].

Mais si la démocratie s'étend, son contenu s'étiole. Lors d'un vaste sondage réalisé en 1999 dans 60 pays auprès de 50 000 citoyens, moins du tiers estimait que leur pays est " gouverné selon la volonté du peuple " et une sur dix que son gouvernement " respecte la volonté populaire ". Depuis la fin des années 80, dans la plupart des pays développés l'abstention électorale ne cesse de croître, le discrédit de la politique de s'approfondir. " Partout on dirait que la démocratie a été touchée par une bombe à neutrons. Ses structures – les parlements et leurs commissions, les élections et référendums – sont intacts mais toute vie les a quitté "[2].

[1] PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement), Rapport 2002 sur le développement humain, http://www.undp.org/hdr2002/francais/overview.pdf

[2] G. Monbiot, " Rattling the bars ", The Guardian, 18/11/2003.

La thèse essentielle que cet ouvrage va défendre est la suivante : on ne pourra sauver la démocratie qu'en élargissant ses formes et son champ d'action. Le développement de la démocratie participative, son irruption dans la sphère économique sont les deux conditions essentielles du renouveau du projet démocratique. Les mouvements sociaux contemporains portent déjà les germes d'un " autre monde possible " où le développement économique et social sera régi par des décisions politiques conscientes prises à chacun des niveaux d'action pertinents – du local au mondial – dans un mouvement auto-entretenu de démocratisation de l'Etat et de socialisation des marchés.

Néo-libéralisme, inégalités et démocratie

Curieusement le déclin généralisé du contenu démocratique des institutions politiques demeure peu expliqué. Nombre de politologues l'attribuent à la montée de l'individualisme " post-matérialiste ", au déclin des identifications partidaires ou à l'effacement des différences entre programmes politiques[3]. De là à s'y résigner, voire à s'en réjouir comme d'un signe de modernité, il n'y a qu'un pas. Les remèdes proposés apparaissent médiocres, telle l'idée de rendre le vote obligatoire.

Il est pourtant difficile de ne pas voir dans la mondialisation néo-libérale une cause majeure du déclin de la démocratie. Au sein de chaque pays, et entre pays, les inégalités s'accroissent presque systématiquement[4]. Invoquant les lois de l'économie, les gouvernements, pourtant élus de la majorité, privilégient sans relâche les intérêts d'une minorité : progressistes ou conservateurs, de gauche ou de droite, ils promeuvent inlassablement privatisations, précarisation, amputation des droits sociaux, réduction des impôts des riches… Comment s'étonner que les citoyens ne croient plus à l'utilité des élections ? " Sur le plan économique, politique et technologique, le monde n'a jamais paru aussi libre, ni aussi injuste "[5] : cette formule du PNUD n'est pas exagérée. Mais la liberté est-elle nécessairement injuste ? S'il n'y a pas de démocratie sans liberté, peut-il y avoir une démocratie sans justice ? Nous sommes renvoyés aux débats déjà anciens sur les liens entre capitalisme, économie et démocratie[6].

---

[3] R. Inglehart, *La transition culturelle*, Economica, 1993; M. Wallenberg, *Where have all the voters gone*, Harvard University Press, 2002.

[4] B. Milanovic, "True World Income Distribution, 1988 and 1993 : First Calculations Based on Household Surveys Alone ", The Economic Journal, Volume 112:476, Jan. 2002.

5 PNUD, 2002, ibid.

[6] Ces débats sont décrits au chapitre 5.

Le capitalisme est la seule manière d'organiser efficacement l'économie ; il faut arbitrer entre justice et efficacité : ces deux idées libérales passent aujourd'hui pour du bon sens, à droite comme dans la gauche de gouvernement. Même les critiques de " l'horreur économique ", les partisans de la " sortie de l'économie " ou de la " décroissance ", acceptent au fond ces deux lieux communs. André Gorz, Viviane Forrester, Jurgen Habermas…, innombrables sont les intellectuels critiques qui acceptent l'antinomie naturelle de l'économie (nécessairement capitaliste) et de la justice. Selon John Rawls, le grand penseur libéral de la justice, le mieux qu'on puisse attendre de la démocratie – dans cette conception – c'est qu'elle permette au peuple de choisir en connaissance de cause le degré d'inégalités qui permettra d'améliorer la situation des plus défavorisés[7]. Bref, l'injustice la moins injuste possible. Mais affirme-t-il lucidement, les " concentrations de pouvoir " et les " inégalités de fortune " peuvent " fausser la juste valeur de la liberté politique et la juste égalité des chances ", et faire du " gouvernement représentatif une apparence illusoire "[8]. Comment maintenir alors la fiction d'une démocratie capitaliste en ce début de XXIè siècle, quand les inégalités atteignent des niveaux historiquement sans précédents ?

Ce livre, écrit par un économiste, prétend au contraire réfuter l'identification abusive entre rationalité économique, capitalisme et libéralisme. Il voudrait surtout montrer que si le capitalisme est de plus en plus hostile à la démocratie, une économie démocratique, non capitaliste mais basée sur la liberté, n'est aucunement hors de la portée de l'espèce humaine. Nous verrons que cela suppose un élargissement radical de la notion d'efficacité économique, bien au delà de la seule maximisation de la valeur marchande.

La dynamique anti-démocratique du capitalisme

La mondialisation n'est pas en soi une grande nouveauté. Elle ne fait que prolonger les tendances profondes du capitalisme, identifiées par Marx il y a 150 ans: marchandisation des activités humaines, accumulation sans limites, concentration cumulative, extension planétaire des investissements et des marchés. Après la parenthèse du compromis keynésien (1940-1979), le capitalisme s'est libéré des entraves imposées par les résistances populaires et la menace communiste. Il a restructuré le travail, les entreprises et toute la société (chapitre 1). Il a relancé sa dynamique naturelle de creusement des inégalités et de

[7] J. Rawls, *Théorie de la justice*, Seuil, 1987. Rappelons que Rawls est aussi un " libéral " au sens américain du terme, c'est-à-dire soucieux de justice et d'égalité.
[8] Rawls, op. cit., p. 318.

concentration des pouvoirs économiques. Entre 1980 et 2000, à la faveur de centaines de fusions et acquisitions, les 100 plus grandes entreprises transnationales ont multiplié par six leur emprise sur l'économie de la planète[9]. Dans chaque secteur, quelques grands acteurs dominent les marchés mondiaux, déterminent souverainement l'affectation des investissements, la création d'emplois, la distribution des revenus, accumulent les pouvoirs et dictent les agendas politiques. L'interpénétration entre milieux d'affaires, hommes politiques et administrations publiques atteint un degré inédit, à Washington ou à l'OMC, mais aussi à Bruxelles, Rome, Paris, maintenant Pékin… La montée de la corruption est elle aussi universelle.

La qualité du débat public suit la même pente… en descendant. La démocratie " a besoin de médias libres, indépendants et objectifs, accessibles à tous, et non pas de médias contrôlés par l'Etat ou les grandes entreprises " [10] : c'est dire si elle est malade… Aux USA quatre groupes - Viacom, GE, Disney et News Corp., qui possèdent respectivement CBS, NBC, ABC et Fox – se partagent l'essentiel de l'audience TV et cherchent à accroître encore leur domination en éliminant les réglements anti-concentration. Le nombre de chaînes se multiplie… et le pluralisme se réduit : " 57 channels and nothing on " [11], chante Bruce Springsteen. " En Europe, Bertelsmann, premier éditeur mondial, a acquis RTL Group et contrôle désormais, en France, la radio RTL et la chaîne M6 ; M. Silvio Berlusconi possède les trois principales chaînes privées d'Italie et maîtrise, en tant que président du Conseil, l'ensemble des chaînes publiques ; en Espagne, la firme Prisa contrôle le quotidien *El País*, le réseau SER de radios, la chaîne cryptée Canal+ et un pôle de maisons d'édition "[12] . Sans parler de nos Lagardère, Dassault et Bouyghes … Voilà une force de frappe précieuse pour garantir la nécessaire dose " d'apathie et de non-engagement " et assurer cette " modération de la démocratie " que prônait il y a trente ans un célèbre rapport de la Commission Trilatérale sur la " crise de la démocratie "[13], causée par l'insubordination des ouvriers, des femmes, des jeunes, des peuples néo-colonisés…

Ce n'est qu'en rétablissant l'autorité du capital grâce au chômage de masse et à la précarisation du salariat que les élites ont pu surmonter cette " crise de la

[9] Le montant de leurs actifs cumulés est passé de 1000 à 6300 milliards US $ (en $ constants de 2000). Calculs à partir de N. Klein, 2001, p. 316, et du World Investment Report 2000 (CNUCED) ; le déflateur utilisé est l'indice des prix à la consommation aux USA.

[10] UNDP, Human Development Report 2002, pp. 53-54.

[11] " 57 chaînes et rien à la télé ".

[12] I. Ramonet, "Médias concentrés", Le Monde Diplomatique, Mars 2003.

[13] M. Crozier, S. Huntington, J. Watanuki, *The Crisis of Democracy, Report on the governability of democracies to the Trilateral Commission*, New York University Press, 1975, pp. 113-114.

démocratie " des années 68, en fait une crise de la gouvernabilité et du contrôle social. L'histoire dément donc la croyance libérale que beaucoup avaient triomphalement proclamé après la chute du mur de Berlin : le capitalisme n'est pas spontanément démocratique – du moins si l'on n'identifie pas la démocratie à la simple tenue d'élections[14].

Une légitimité restreinte

Toutefois la concentration du capital, la corruption et la partialité des médias ne suffisent pas à rendre compte de l'hégémonie du projet néo-libéral. Celui-ci repose sur une idéologie très puissante, celle du libéralisme, et dispose d'une base sociale très réelle qui cueille les fruits de ses politiques. La " République des satisfaits "[15] repose électoralement sur l'abstentionnisme croissant des couches populaires et sur le vote des classes aisées et moyennes, les " gagnants " de cette mondialisation : entrepreneurs, cadres dirigeants, experts, professions libérales, couches supérieures du salariat, qui bénéficient, à des degrés divers, d'emplois intéressants, de perspectives de carrière, de primes individualisées, de stock-options, de revenus du patrimoine, etc…

Dans l'optique développée par le marxiste italien Antonio Gramsci dans les années 1920, un bloc social historique est une alliance entre couches sociales qui se caractérise par une idéologie, un programme et des pratiques sociales communes. Un bloc conquiert l'hégémonie sociale en investissant l'Etat. Il fait alors accepter son programme comme celui de l'intérêt général, par un dosage entre coercition et consentement. Ce concept rend fort bien compte de la stratégie néo-libérale, à ceci près que Gramsci se situait dans un cadre national alors que le capitalisme néo-libéral a établi son hégémonie au plan global[16]. Dans le bloc néo-libéral, l'industrie de la finance joue le rôle dirigeant, en alliance avec les élites étatiques ; qu'on pense à nos énarques inspecteurs des Finances. On sait que le néo-libéralisme est une entreprise de dépolitisation de la politique économique : il s'agit de soustraire au débat public les principales orientations, présentées comme inéluctables compte tenu des " lois d'airain de l'économie " : Banques centrales indépendantes, autorités indépendantes de régulation, pactes de stabilité… Les élites pensent ainsi avoir mis les pouvoirs économiques à l'abri des revendications

[14] Une discussion plus approfondie des rapports entre capitalisme et démocratie est ébauchée au Chapitre 5. L'exemple chinois montre après bien d'autres le rapport fort lâche entre les deux dynamiques.
[15] J.K. Galbraith, *La République des satisfaits. La culture du contentement aux Etats-Unis*, Seuil, 1993.
[16] Pour une analyse passionnante de ces processus sur longue période, voir l'ouvrage clé de R. Cox, *Production, power and world order. Social forces in the making of history*, Columbia University Press, 1987.

des citoyens[17]. La lutte contre l'inflation – en fait la défense prioritaire de la rentabilité des investissements financiers- est ainsi gravée dans le marbre des institutions. Ces politiques reflétant étroitement des intérêts de classe, leur légitimité est nécessairement restreinte : car elles ne reposent pas sur des compromis négociés entre forces sociales mais sur l'exercice unilatéral d'un pouvoir.

D'où le développement, à partir du milieu des années 90, d'une contestation multiforme et pour la première fois réellement mondiale de la domination capitaliste. Nous reviendrons longuement sur les défis que le mouvement altermondialiste impose au capitalisme globalisé (chapitre 2). Défis d'autant plus sérieux que le risque d'une perte brutale de légitimité est devenue réel pour le capitalisme néo-libéral au cours de l'année 2000, qui a vu l'effondrement de la bulle spéculative. L'euphorie boursière, malgré les crises financières à répétition au Sud et à l'Est, avait permis d'entretenir une réelle croissance à l'Ouest. Son explosion, la multiplication des scandales (Enron, Vivendi…), la perte de confiance généralisée dans les systèmes de contrôle des dirigeants et de mesure des performances des entreprises, ont porté un grave coup au cœur du système.

Le tournant sécuritaire de la mondialisation

La conjonction de cette crise économique et morale avec la croissance d'un mouvement global de contestation du capitalisme a précipité un double tournant dans la mondialisation, tournant que le 11 septembre 2001 a accéléré de façon extraordinaire.

Le premier tournant vient de loin : c'est le *tournant sécuritaire.* Les élites au pouvoir recherchent désormais beaucoup moins leur légitimation dans l'espoir d'un nouvel avenir radieux néo-libéral, que dans la promesse d'une protection efficace contre l'insécurité et le terrorisme, mis en scène et montés en épingle à cet effet de façon systématique. L'Etat pénitence remplace l'Etat providence[18] : les nouvelles " classes dangereuses " créées par les politiques de chômage et de précarité sont gérées par un appareil répressif en pleine expansion, et désignées comme boucs émissaires du malaise social. Partout, le tournant sécuritaire fait peser une menace croissante sur les libertés civiles, qui – avec les élections libres – étaient le principal titre de gloire des libéraux : " les années 90 ont été celles de 'l'homme de Davos',

[17] J. Généreux, *Une raison d'espérer. L'horreur n'est pas économique, elle est politique*, coll Agora Pocket, 2000 ; J. Sapir, *Les économistes contre la démocratie*, Albin Michel, 2002.
[18] Loïc Wacquant, *Les Prisons de la misère*, Éditions Raisons d'Agir, 1999.

les années 2000 sont celles de 'l'homme de la Sécurité' (…) qui a une autorité incontestée pour réduire notre liberté au nom de la liberté "[19]. Une spirale infernale se met en place, où précarisation, violence et répression s'alimentent sans fin. Z. Bauman parle de la " peur officielle ", " artificiellement gonflée " pour " reléguer à la seconde position l'insécurité générée par l'économie "[20].

Le second tournant, plus soudain, est le *tournant unilatéraliste* états-unien[21] : au grand dam d'une fraction importante des élites néo-libérales nord-américaines et internationales, l'administration Bush a fait voler en éclats les équilibres négociés entre puissances. Mais si le sursaut unilatéraliste renvoie largement au facteur imprévisible (et réversible…) qu'incarne G.W. Bush, le tournant sécuritaire est quant à lui inscrit dans la montée des inégalités sociales, l'effondrement du discours sur la " nouvelle économie ", la perte de confiance du néo-libéralisme dans ses repères et la nécessité absolue de trouver une source alternative de légitimation. Autant l'unilatéralisme oppose les puissances entre elles, autant le discours sécuritaire leur est commun, de MM. Bush & Sharon à Poutine en passant par Chirac & Sarkozy.

Face aux forces colossales de la mondialisation du capital, des terrorismes d'Etat et de réseaux, le mouvement altermondialiste apparaît bien frêle. Il ressemble au premier abord à une mosaïque bigarrée de mouvements hétérogènes, qui ne partagent que la dénonciation inlassable du néo-libéralisme et de la guerre. Défenseurs des baleines et anarchistes anti-McDo n'ont-ils en commun que leur indignation ? Notre hypothèse est toute autre. Ce mouvement est en train de connaître un processus de croissance et d'homogénéisation qui pourrait, à terme, en faire un candidat crédible à la fondation d'un nouveau bloc social historique alternatif au bloc néo-libéral.

L'absence d'alternative : un obstacle à la mobilisation sociale

Hypothèse sans doute audacieuse, voire présomptueuse au vu des rapports de forces actuels entre le système et ses contestataires. Elle suppose que l'alliance

[19] T. Friedman, "The way we were", New-York Times, 23/11/03. Patriot Act aux USA, lois Perben en France, la sécurité justifie beaucoup d'entorses aux droits de l'homme.
[20] Z. Bauman, " Pouvoir et insécurité, une généalogie de la 'peur officielle' ", Esprit, n°299, Novembre 2003, pp.39-43
[21] Le tournant unilatéraliste des USA a d'ailleurs eu au moins pour avantage de démontrer la vacuité des thèses de Negri et Hardt (*Empire*, 2000): pour ces auteurs l'*Empire* est déterritorialisé, la domination du capital ne s'appuie plus sur la force militaire mais sur les réseaux monétaires et financiers.

altermondialiste puisse succéder au mouvement ouvrier comme fer de lance de la contestation du capitalisme, de la théorisation et de l'expérimentation de modèles alternatifs. L'idée que le socialisme et le communisme ont perdu " leur force propulsive " (comme Berlinguer, le dirigeant communiste italien, le disait en 1981 de la révolution d'Octobre), n'est plus très loin d'être une évidence[22] ; rien ne garantit pour autant que l'altermondialisme soit un successeur à la hauteur de l'enjeu. Sera-t-il capable de redonner l'espoir, d'entraîner nos sociétés dans la recherche d'alternatives ?

Il faudrait pour cela qu'existent des projets alternatifs et crédibles d'organisation économique et sociale, qui mettent la démocratie au centre de leur fonctionnement. Il faut constater que les idéaux du socialisme ou du communisme n'occupent plus cette place dans l'imaginaire social. Les Forums sociaux, haut-lieux de l'élaboration altermondialiste, sont encore de vastes tours de Babel qui arrivent difficilement à accoucher de propositions précises et articulées, encore moins d'un projet alternatif de société.

Ce projet mobilisateur, cette utopie réaliste, n'existent pas aujourd'hui. Jaurès signalait bien sa nécessité : si les travailleurs " n'entrevoyaient pas la possibilité d'une société nouvelle et plus juste ; s'ils croyaient, s'ils pouvaient croire à l'éternelle nécessité du système capitaliste, (…) ils renonceraient à redresser un système d'injustices "[23]. On ne saurait mieux dire : même si l'on se contenterait volontiers de " redresser " le système, la visée de son dépassement possède une force mobilisatrice sans équivalent. Autrement dit, si l'on veut de vraies réformes il faut préparer une révolution. Qui pense sérieusement que le keynésianisme aurait eu le même impact dans l'après-guerre sans la menace du communisme ? Jusqu'aux années 1970, la croyance au socialisme était bien vivante même si elle n'était pas hégémonique. Aujourd'hui on va répétant qu'" un autre monde est possible " mais qui peut dire à quoi il ressemblerait ?

En pratique, bien sûr, de nombreuses initiatives émergent de la " société civile " -associations, syndicats, réseaux militants… - qui proposent d'autres manières de faire de la politique et même de l'économie. La démocratie participative a déjà sa Mecque, la ville de Porto Alegre, où pendant vingt ans la municipalité du Parti des travailleurs a construit la participation populaire aux décisions budgétaires. De nombreuses collectivités territoriales de par le monde tentent elles aussi de

[22] B. Cassen, " Socialistes et communistes ont épuisé leur force propulsive ", Le Figaro, 8/10/2003.
[23] Discours de J. Jaurès, Lille, 1900. http://www.lours.org/default.asp?pid=332

surmonter l'inertie bureaucratique et de redonner une place à la démocratie directe. Dans la sphère économique, des mouvements de résistance citoyenne contre les transnationales ou la marchandisation dessinent en creux une économie responsable écologiquement et socialement. " L'économie solidaire ", quant à elle, présente déjà une palette très vaste d'activités productives tournées vers la démocratie, la solidarité, le lien social : coopératives, services publics communautaires, commerce équitable… L'observation des ces pratiques (chapitre 3) montre leur vitalité, leur inventivité, mais aussi leur dimension microscopique à l'échelle des problèmes posés.

Economie plurielle ou mode de production solidaire ?

Car peu d'acteurs de ces initiatives les pensent comme le laboratoire d'un mode de fonctionnement global, alternatif au capitalisme. La thématique du " tiers secteur " ou de " l'économie plurielle " domine largement, qui ne conçoit l'économie solidaire que comme un complément aux économies " marchande " et " étatique ". Pourtant elle mène à une impasse en laissant croire que la dynamique inégalitaire et anti-démocratique du capitalisme pourrait être corrigée par le développement, " à côté " du capitalisme, d'autres formes, solidaires celles-là, d'organisation économique. L'économie solidaire comme supplément d'âme à la société de marché ? Non, répondrons-nous avec Paul Singer, le théoricien de l'économie solidaire brésilienne : " nous avons besoin d'une théorie de la 'transition à l'économie solidaire' comme mode de production dominant "[24], bref, d'un projet d'ensemble alternatif à la domination des lois du capital. L'un des objectifs ici visés est précisément, non pas d'élaborer un tel projet – ce qui serait à l'étape actuelle fort prétentieux -, mais de proposer un état des lieux et de poser quelques jalons dans ce débat, en se limitant pour l'essentiel à la sphère économique.

Pour éviter le ridicule une telle tentative doit respecter plusieurs conditions. D'abord elle ne saurait " du passé faire table rase " : toute réflexion actuelle sur les alternatives au capitalisme doit prendre appui sur deux siècles de luttes et d'élaborations anti-capitalistes. Notre choix a été de privilégier, parmi les multiples courants du mouvement socialiste, celui qui a mis l'accent principal sur l'auto-organisation démocratique des producteurs, le courant autogestionnaire (chapitre 4). On a parlé à son propos d'un " météore qui a traversé le ciel de la politique dans les années 70 "[25]. De Bakounine à Rosanvallon (1976), en passant

[24] P. Singer , " Economia solidaria ", in Cattani A.D. (coord.), *A outra economia*, Veraz Editores, pp. 116-125, 2003.
[25] L'expression est de Pierre Rosanvallon.

par Rosa Luxemburg et Gramsci, ce courant a constamment attiré l'attention sur la double lutte que doit mener le mouvement émancipateur, contre le capitalisme et contre l'étatisme[26].

Ensuite, il faut bien entendu tirer les bilans de la théorie et de l'histoire concernant les tentatives de rupture avec le capitalisme. Cela suppose de revenir sur des débats théoriques essentiels : les rapports entre libéralisme et démocratie, l'articulation entre plan et marché, les droits de propriété, l'orientation du développement. Débats théoriques indissociables, évidemment, des bilans historiques des expériences soviétique, yougoslave, chinoise… Enfin (mais il y a sans doute d'autres conditions…), il faut repenser la question de la rupture elle-même, écarter l'illusion léniniste de la " prise du pouvoir ", sans tomber dans la naïveté, aujourd'hui fort prisée par une partie du mouvement altermondialiste, de vouloir " changer le monde sans prendre le pouvoir "[27].

Un autre monde est-il possible ?

Reconstruire un projet alternatif de société, notamment dans le domaine économique, est donc un enjeu aussi périlleux que vital. Comme le dit Robert Cox, l'un des plus importants théoriciens des relations internationales, il s'agit de " surmonter les différences entre les nombreux groupes sociaux victimes de la mondialisation afin d'élaborer une stratégie commune visant à subordonner l'économie mondiale à un régime de justice sociale ". Autrement dit, l'objectif doit être de " construire un bloc historique contre-hégémonique qui puisse affronter sur le long terme la formation hégémonique de la mondialisation dans une guerre de positions " [28].

L'ambition du présent ouvrage est de contribuer à ce débat. D'abord en montrant les continuités et les ruptures entre les utopies communautaires et socialistes du passé, et les aspirations à un " autre monde possible " en gestation dans les actuelles pratiques sociales. Ensuite en clarifiant, autant que possible, les concepts fondamentaux, embrouillés par des séries de fausses évidences empilées au cours des décennies par l'idéologie dominante, celle du libéralisme économique (chapitre 5).

[26] Ennemis auxquels s'ajoute bien entendu le patriarcat, depuis la poussée féministe des années 70. Rosanvallon (1976) renvoie à l'ouvrage phare de la littérature autogestionnaire française des années 70, *L'âge de l'autogestion*, Seuil, 1976.
[27] J. Holloway, *Change the world without taking power. The meaning of revolution today*, Pluto Press, 2002.
[28] R. Cox, "Civil society at the turn of the millennium", Economies et Sociétés, n°6, 2003, p. 1198

Il s’agit enfin de proposer quelques principes autour desquels articuler la réflexion pour, non pas faire bouillir les marmites de l’avenir, comme le refusait Marx, mais baliser les chemins escarpés de la transformation sociale (chapitre 6). Nul ne sait si les hommes parviendront un jour à organiser démocratiquement l’ensemble de leurs activités sociales, y compris économiques, ni quel visage aurait un mode de production solidaire: mais il est urgent de commencer à polir la boussole qui pourrait permettre de s’en approcher.

Chapitre 1

Insécurité sociale et domination de la finance

" Réformes " en Allemagne, " réformes " en France , " réformes " en Italie, en Autriche, aux Pays-Bas… Un nouveau " modèle social " européen est en voie d'émergence, par un remodelage complet des compromis sociaux cristallisés dans la période d'après-guerre. Ce modèle, promu par la Commission européenne, fait pour l'essentiel le consensus entre les " partis de gouvernement " européens, de centre-droit ou de centre-gauche. Il vise à promouvoir le libre déploiement des forces du marché, la réduction de tous les coûts du travail, " l'activation " des chômeurs[29] , tout en conservant un filet de protection sociale, même rétréci : c'est pourquoi on peut l'appeler social-libéral. D'une part les Etats laissent les mains libres aux entreprises pour attirer et rémunérer les capitaux volatiles au niveau exigé par les normes des marchés financiers. De l'autre ils cherchent à limiter la casse pour les laissés pour compte du libéralisme économique en redéployant leurs interventions, dans un contexte de pression sur les dépenses publiques. Ce nouveau modèle européen d'emploi et de protection sociale cherche à maintenir la cohésion minimale nécessaire à la légitimité des élites européennes. On va montrer dans ce chapitre comment ce modèle suppose de maintenir les salariés dans un état d'insécurité chronique. L'alternative est à rechercher dans l'instauration d'une nouvelle sécurité sociale de l'emploi, dont on tracera les grandes lignes.

L'ordre néo-libéral est une stratégie politique

Comme tout modèle social[30], le modèle social-libéral doit permettre de réguler de façon à peu près cohérente des sociétés composées de multiples domaines interdépendants: les marchés, la finance et la monnaie, la technologie, le salariat, les territoires, l'Etat, la famille… Pour qu'on puisse considérer cette

[29] " L'activation " des dépenses de protection sociale est le *leit-motiv* des politiques européennes en la matière: l'idée directrice est " d'inciter " les chômeurs et inactifs à travailler plutôt que de leur verser des prestations sans conditions.
[30] Ou dans la terminologie marxiste, " régime d'accumulation du capital ".

cohérence comme raisonnablement atteinte, il faut d'une part que le capital investi obtienne des rendements satisfaisants, d'autre part que la paix sociale soit maintenue. Bref, que l'accumulation du capital soit à la fois régulière et légitime. Au cours de son histoire, le capitalisme a su se réorganiser plusieurs fois, souvent à l'aide de crises majeures et/ou de guerres, pour rebondir et stabiliser un nouveau mode de fonctionnement.

On sait qu'au tournant des années 70-80 le néo-libéralisme a succède au keynésianisme pour orienter les politiques économiques des principaux pays capitalistes[31]. La libéralisation de la sphère financière est décidée par les gouvernements de Margaret Thatcher et de Ronald Reagan. Ils font sauter les entraves que les gouvernements avaient attaché aux pieds de la finance après la IIè guerre mondiale pour éviter le retour d'une grande crise comme celle des années 30. La plupart des gouvernants occidentaux suivent l'exemple ; en France, l'impulsion vient de P. Bérégovoy, ministre des Finances de F. Mitterrand, qui décide en 1984 de placer des Bons du Trésor sur les marchés financiers et en 1988 de supprimer tout contrôle des mouvements de capitaux[32]. Ces politiques volontaristes permettent la constitution de marchés financiers globalisés où s'échangent chaque jour des centaines de milliards de dollars. La totale liberté de circulation de ces capitaux flottants donne à la communauté financière un pouvoir sans précédent : l'entreprise ou le pays qui n'inspire plus cette fameuse " confiance " est rapidement délaissé par les investisseurs et voit s'effondrer sa cote ou sa capacité d'emprunter. La Corée du Sud en 1997 ou l'Argentine en 2002 en ont fait la cruelle expérience. Ce " pouvoir de la finance "[33] imprime sa marque à l'ensemble des rapports sociaux, de façon directe ou indirecte, dans l'entreprise et dans la société. La technologie n'a en aucune façon imposé ce basculement des systèmes de pouvoir : elle l'a seulement facilité en déployant l'extraordinaire réseau électronique des marchés financiers mondialisés où règne une liquidité quasi-parfaite.

Au nom de la compétitivité dans la " guerre économique " mondiale, les entreprises ont profondément restructuré leurs modes d'action au cours des vingt dernières années[34]. Deux stratégies, qui ne sont contradictoires qu'en apparence, ont considérablement renforcé le pouvoir du capital: la concentration financière et

---

[31] F. Chesnais, *La mondialisation du capital*, Syros, 2è éd., 1997

[32] Voir l'intéressante préface d'André Gauron à l'ouvrage *Pierre Bérégovoy, un réformateur*, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, http://www.beregovoy.org/Discours/prefacegauron.htm

[33] A. Orléan, *Le pouvoir de la finance*, Odile Jacob, 1999 ; F. Lordon, *Les quadratures de la politique économique*, Albin Michel, 1997.

[34] Voir T. Coutrot, *L'entreprise néo-libérale, nouvelle utopie capitaliste ?* La Découverte, 1998 ; G. Duval, *L'entreprise efficace à l'heure de Swatch et McDonald's*, Syros, 2000.

la déconcentration productive. D'un côté, la " financiarisation " des entreprises – c'est-à-dire leur recours beaucoup plus ample aux marchés financiers pour lever des fonds – a permis un développement considérable des marchés d'actions ; les vagues successives de fusions-acquisitions ont donné un coup d'accélérateur sans précédent à la tendance séculaire à la concentration du capital déjà analysée par Marx. Dans la plupart des secteurs désormais, un nombre restreint (inférieur à la dizaine) d'entreprises transnationales contrôle l'essentiel des investissements et des ventes. Le processus s'est follement emballé dans la phase de folie boursière spéculative des années 1998-2000, et se poursuit aujourd'hui même si son rythme est plus lent.

" L'entreprise apprenante " déploie ses réseaux

De l'autre côté, les directions d'entreprises n'ont cessé de tailler dans leurs organisations pour réduire la taille des unités de production. Les grandes concentrations d'ouvriers ou d'employés ont fondu au profit d'établissements plus petits et de sous-traitants : ainsi à côté des 5000 salariés des Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire, 250 sous-traitants emploient 13000 salariés... Alors que les transnationales concentrent une part croissante de la production mondiale, les effectifs qu'elles emploient directement n'ont presque pas augmenté (de 13,5 à 14,3 millions de salariés de 1980 à 2000 pour un chiffre d'affaire multiplié par 6). Les filialisations, délocalisations, externalisations et plans sociaux ont laminé les grandes concentrations de salariés qui étaient souvent des foyers de syndicalisation, voire des poudrières sociales. Le double processus évoqué, loin d'être paradoxal, est en réalité très fonctionnel : en renforçant son pouvoir au sommet (par la concentration financière) et en réduisant les contre-pouvoirs à la base (par la déconcentration productive), la finance mondialisée a considérablement renforcé son emprise sur la société.

Le modèle d'organisation des entreprises aujourd'hui dominant dans les écoles de management est celui, prôné par les analystes financiers, de " l'entreprise-réseau " - je préfère dire " néo-libérale ". Nike ou Coca-Cola en sont des exemples phares. A la tête du réseau, se trouve l'entreprise qui détient la marque et les capacités d'innovation technologique et commerciale. Comme dit Phil Knight, le PDG de Nike, " la fabrication d'objets n'a plus de valeur. La valeur est ajoutée par la recherche de pointe, l'innovation et le marketing ".[35] Les théoriciens parlent " d'entreprise apprenante " pour décrire cette organisation peu

[35] Cité par N. Klein, *No logo*, Actes Sud, 2001, p. 241.

hiérarchisée, réactive, mobilisée, qui sait gérer et renouveler en permanence sa " base de connaissances " par l'utilisation intensive des technologies de l'information et de " l'intelligence économique "[36]. Ces salariés créatifs sont très qualifiés, bien rémunérés, mobiles. Ils sont peu attachés à leur entreprise, qui doit leur offrir des bonus ou des stock-options pour les motiver et les fidéliser. Les salariés de base les regardent souvent comme des mercenaires. La fameuse " entreprise sans usine " du PDG d'Alcatel[37] étant fort appréciée des marchés financiers, ces salariés de base sont d'ailleurs de plus en plus souvent externalisés, c'est-à-dire relégués dans des filiales ou des sous-traitants, qui vont produire et commercialiser les inventions de la maison-mère. Les analystes financiers et conseillers en placements raffolent en effet de ces entreprises allégées, qui peuvent prélever les profits réalisés dans le reste du réseau et les canaliser vers les actionnaires, sans être encombrées de syndicats ou d'équipement lourds.

Les salariés sous pression permanente

Au deuxième niveau de l'entreprise-réseau, celui – dit " néo-fordiste " - de l'assemblage ou de la commercialisation du produit ou du service, la main-d'œuvre n'est plus aussi choyée. Ingénieurs, techniciens, commerciaux, ouvriers qualifiés, tous les salariés doivent en permanence faire leurs preuves, démontrer leur capacité d'initiative, leur autonomie, leur disponibilité, leur polyvalence, pour espérer une promotion ou éviter de figurer dans la prochaine charrette. En effet, bon an mal an, un plan social ou des licenciements sélectifs assurent le dégraissage régulier qui fournit les gains de productivité exigés par la tête de réseau sous la pression des investisseurs. Les syndicats et la négociation collective sont encore présents dans ces entreprises, mais ne parviennent à influencer les conditions de travail et de rémunération qu'à la marge[38]. Car le rapport des forces est inégal : les collectifs de travail sont affaiblis par la crainte de la perte d'emploi, les politiques d'individualisation des salaires et des carrières, la rotation fréquente des équipes dans le cadre des organisations par projet. Sans oublier le volant permanent de précaires et d'intérimaires (de 5 à 50% des salariés de production), qui rappellent à qui l'oublierait qu'un emploi stable est un privilège…

[36] " L'intelligence " (comme dans le I de CIA) économique est la surveillance permanente des réalisations et des innovations des concurrents ou d'autres acteurs (entreprises situées sur d'autres marchés, centres de recherche…), de façon à toujours être à la pointe de l'excellence (" *benchmarking* ").

[37] " Tchuruk met cinquante usines en vente ", L'Humanité, 2 juillet 2000.

[38] T. Coutrot, " Relations sociales et performances économiques, une première évaluation du cas français ", Travail et Emploi n°66, 1996

Car les salariés du troisième niveau – les sous-traitants et entreprises périphériques du " néo-taylorisme " – n'ont pas cette chance. Ils produisent les composants du produit (ou du service, par exemple dans le cas des centres d'appel) pour le compte des entreprises du second niveau. De plus en plus, non seulement les contrats sont précaires, mais les entreprises sont elles-mêmes éphémères : ainsi les constructeurs automobiles suscitent-ils la création d'une entreprise de sous-traitance dédiée à un nouveau modèle de voiture, qui sera fermée au bout de cinq à six ans (voire plus vite en cas d'échec) lorsque les ventes du modèle commenceront à décliner[39]. Le travail est répétitif, les tâches sont simplifiées et minutées à la seconde près, dans la tradition du taylorisme, avec en plus le contrôle permanent par les systèmes informatiques. Ces travailleurs subissent directement la concurrence des autres sous-traitants, situés en Europe ou ailleurs, à l'Est ou au Sud, qui peuvent prendre le marché et condamner l'entreprise du jour au lendemain.

L'entreprise néo-libérale articule donc ses trois niveaux selon une hiérarchie soigneusement élaborée. La spécialisation des établissements amène à un recul de la mixité sociale : " l'externalisation massive des activités non stratégiques, et le regroupement des activités stratégiques en centres de profits en concurrence financière interne, a conduit à des unités de taille plus petite et surtout plus homogènes en terme de qualifications et de compétences " [40].

Un carburant nommé insécurité

Cette homogénéisation aurait pu renforcer les collectifs de travail et leurs capacités de résistance. C'est bien ce qui s'était passé au début du XXè siècle avec le déclin des métiers et la montée de " l'ouvrier masse " du taylorisme. Mais le sentiment général d'insécurité garantit la paix sociale à tous les niveaux de l'entreprise réseau. Insécurité souvent choisie et assumée par les professionnels du premier niveau, qui ont assez de capital humain pour négocier individuellement avec l'entreprise. Même à ce niveau toutefois la chute peut être douloureuse, et l'accident de carrière fatal. Insécurité subie aux deuxième et troisième niveau, avec les menaces permanentes de mobilité forcée, de licenciement ou de fermeture. Il ne faut pas s'y tromper : c'est l'insécurité qui constitue le principal ressort de l'efficacité de ce modèle productif du point de vue des investisseurs. Les technologies de l'information sont certes porteuses de gains de productivité via

[39] Gorgeu, Mathieu, 2003

[40] P.N. Giraud, " Mondialisation et dynamique des inégalités ", contribution au Colloque annuel de l'Association française de sciences politiques, septembre 2002 ; http://www.cerna.ensmp.fr/Documents/PNG-AFSP-Lille.pdf

l'automatisation. En outre elles augmentant les marges en permettant de cibler finement les segments de clientèle, pour imposer des prix élevés aux consommateurs qui peuvent payer. Mais c'est l'insécurité sociale qui permet au capital de s'approprier l'essentiel de ces gains. Dans le modèle fordien des années 1950 à 70, les salariés acceptaient les innovations en échange d'une distribution négociée des " fruits de la croissance " : à l'ère néo-libérale leur coopération est le plus souvent forcée par la crainte du chômage et de la précarité.

Ce double paradoxe - l'autonomie contrôlée et la coopération forcée - traverse, à des degrés et avec des dosages divers, la plupart des systèmes de travail contemporains. Il s'appuie sur la révolution scolaire : 60% des jeunes de chaque génération deviennent des bacheliers, et le nombre d'étudiants a explosé en trente ans. Même si le mouvement a été stoppé à la fin des années 90, les nouvelles générations de salariés arrivent sur le marché du travail avec des niveaux d'éducation et d'aspirations jamais atteints auparavant. Les entreprises savent employer ces ressources en développant les innovations organisationnelles qui font appel à l'initiative des salariés, à leurs compétences acquises à l'école ou dans les loisirs (qu'on pense aux vendeurs de Décathlon ou Virgin, ou aux concepteurs de jeux vidéos…). En même temps elles implantent des systèmes de " management des connaissances " ou de contrôle électronique permanent de l'activité qui consacrent une dépossession des savoirs individuels et collectifs, une mise en visibilité " panoptique "[41] du travail réel, sous la pression constante de l'urgence. Il n'y a plus beaucoup d'espace ni de temps pour s'aménager des plages de liberté ou fignoler un travail comme aimaient le faire les ouvriers professionnels du passé. Il n'y a même plus de temps pour réfléchir, discuter, préparer son travail. La plus grande complainte des salariés français à la suite de la mise en place des 35 h, d'après les enquêtes du Ministère du travail[42], concerne la disparition des temps de discussion entre collègues.

Le travail insoutenable

Les chercheurs sont à ce propos unanimes : les nouveaux modes d'organisation du travail sont une source directe d'intensification du travail[43]. La charge mentale et psychique du travail ne cesse de d'accroître à mesure que les exigences se multiplient : pression du client, surveillance par l'ordinateur, délais raccourcis,

[41] En référence au dispositif du " panoptique " de Bentham, destiné à voir en permanence tous les ouvriers de l'usine.
[42] J. Bué, S. Hamon-Cholet, I. Puech, " Changements dans l'organisation du travail, le point de vue des salariés ", Premières Synthèses n° , 2003.
[43] P. Askenazy, *La croissance moderne. Organisations innovantes du travail*, Paris, Economica, 2001.

ordres contradictoires (comment préserver la qualité tout en respectant des délais et des normes de plus en plus stricts ?). Les risques traditionnels du travail – le bruit, les poussières, le froid, les vibrations, les charges lourdes, les postures pénibles…- sont loin de régresser bien au contraire ; mais s'y ajoutent maintenant de plus en plus de pénibilités mentales – le sentiment d'urgence permanente, la crainte de l'erreur, la frustration de ne pas pouvoir faire son travail comme on le souhaiterait… La perte du sens du travail, le sentiment d'être le jouet de forces incontrôlables, l'incertitude du lendemain : autant de facteurs aggravant le sentiment de désarroi dans les entreprises.

D'où la montée spectaculaire des pathologies psychiques, ce que la grande presse appelle la souffrance au travail, ce nouveau " marronnier " des hebdomadaires, avec le stress et l'épuisement professionnel (*burnout*). Contrairement d'ailleurs à ce que laisse croire cette presse pour cadres, la souffrance et le stress ne concernent pas principalement les cadres. Car eux disposent au moins de certaines marges de manœuvre dans leur travail. Robert Karasek, le grand spécialiste des nouvelles pathologies du travail, a montré que le danger pour la santé provient d'une combinaison pernicieuse entre une forte intensité du travail et de faibles marge de manoeuvre pour y faire face[44] : les travailleurs pris au piège de telles situations développent beaucoup plus souvent que les autres des maladies cardio-vasculaires, des dépressions, des lombalgies et autres troubles musculo-squelettiques. Les médecins du travail constatent une véritable épidémie de ces symptômes chez les salariés, qui augmentent de 20% par an depuis le début des années 1990. Même si la Sécurité sociale rechigne très souvent à les reconnaître comme maladies professionnelles[45].

A côté des pathologies directement liées au travail, le chômage impose lui aussi un lourd tribu à la santé et au bien-être social. Dépression, maladies cardio-vasculaires, suicides… font qu'un chômeur a trois fois plus de chances qu'un salarié de mourir dans les cinq ans suivant sa perte d'emploi[46]. Aux uns cette société nie le sens de leur travail ; aux autres, le droit au travail. Si le chômage de masse s'incruste en Europe, c'est pour des raisons micro et macroéconomiques liées à la pression de la finance: des entreprises de plus en plus sélectives dans

[44] R. Karasek, T. Theorell, *Healthy work, stress, productivity and the reconstruction on working life*, Basic Books, 1990, 384 p.
[45] A. Thébaud-Mony, *La reconnaissance des maladies professionnelles en France. Acteurs et logiques sociales*. La Documentation Française, 1991.
[46] A. Mesrine, " La surmortalité des chômeurs, un effet catalyseur du chômage ? ", Economie et Statistique n°334, octobre 2000

leurs embauches et leurs licenciements ; des politiques économiques obsédées par l'inflation.

A quoi joue l'Europe ?

Mais 20 ans de politiques de flexibilité et de réduction du coût du travail n'ont pu venir à bout du chômage de masse, reparti à la hausse dans l'Union européenne depuis 2001. Faute de vouloir tirer ce bilan, gouvernements de droite ou de centre-gauche rivalisent d'ardeur pour " réformer " services publics, marchés du travail et systèmes de protection sociale. Tandis que les pouvoirs publics réduisent les impôts et les cotisations pour – disent-ils - relancer la croissance, les autorités européennes, Banque centrale et Commission en tête, bataillent pour maintenir des politiques économiques largement restrictives ou inefficaces, " pacte de stabilité ", réduction des dépenses publiques, lutte acharnée contre une inflation imaginaire. Mais les baisses des impôts, loin de stimuler l'activité, avantagent des couches aisées qui n'en profitent pas pour consommer mais pour épargner davantage. La croissance s'enlise, le chômage s'enracine. Les déficits publics demeurent donc endémiques, et les " réformes " - évidemment " structurelles " - s'approfondissent.

Pourtant les partisans sociaux-démocrates de l'euro l'avaient promis : près de dix ans de lutte contre l'inflation et les déficits, au nom du traité de Maastricht et de l'unification européenne, allaient céder la place, l'unification monétaire enfin réalisée, à des politiques coopératives européennes pour l'emploi. Rien d'impossible en théorie : il suffirait par exemple de renforcer le budget de l'Union, et de l'autoriser à emprunter, pour lancer des projets européens d'intérêt général, une croissance économique sans productivisme, mais au contraire axée sur des aspirations sociales et écologiques : transports collectifs, ferroutage, énergies nouvelles, logement social, autoroutes de l'information… Les idées ne manquent pas pour donner un sens enfin progressiste à l'idée européenne.

Pourquoi les Européens s'enferment-ils alors dans le carcan de plus en plus étouffant des politiques néo-libérales, réduisant les impôts, comprimant les salaires, les dépenses de solidarité sociale, de recherche et développement… ? Quel étrange masochisme explique cette obstination des élites à faire de la construction européenne une machine à saper les services publics et les régimes de protection sociale, quitte à mettre en péril la légitimité populaire du projet

lui-même ? Pourquoi cet acharnement à mener des politiques qui approfondissent la crise sociale et sont régulièrement rejetées par les électeurs[47] ?

Quand les libéraux s'attaquent aux " rigidités " excessives dont souffrirait l'Europe, ils ne le font pas par masochisme, mais pour adapter les systèmes continentaux d'emploi et de protection sociale aux exigences du capitalisme financier. La peur du licenciement et la précarité jouent un rôle central dans le dispositif disciplinaire néo-libéral. Même pendant les plus fortes années de croissance de la " nouvelle économie ", plus de quatre millions d'Américains se sont inscrits au chômage suite à un licenciement en 2000 et 2001, soit un taux équivalent à celui des grandes restructurations des années 80. Très souvent le licenciement signifie, aux USA, la nécessité de reprendre un emploi moins rémunéré, sans assurance-maladie ni fonds de retraite, et en Europe, l'enfermement dans le chômage de longue durée. Alan Greenspan, le " sorcier " des marchés financiers et président de la Banque centrale des USA pendant plus d'une décennie, se félicitait en 1997 du fait que la croissance s'accompagnait d'une faible inflation " grâce au sentiment d'insécurité de l'emploi "[48].

Les salariés européens, soumis eux aussi à des restructurations incessantes, continuent néanmoins à bénéficier de protections juridiques et sociales bien supérieures, même si elles ont été fortement écornées par vingt ans de pression libérale. Pour rester attractifs aux yeux des investisseurs, les grands groupes européens cherchent à ajuster la masse salariale et les coûts de la protection sociale aussi vite que leurs concurrents d'Amérique du Nord ou d'ailleurs. Les Etats leur prêtent main forte.

Un patient travail de mise aux normes

D'où l'offensive de la " réforme ", patiente, systématique, cohérente, portée par les gouvernements nationaux et les autorités européennes. Il s'agit, dans tous les domaines, de conformer les institutions économiques et sociales au programme de la finance. Un exemple d'apparence technique, illustre bien ces enjeux de société : la bataille autour des normes comptables internationales. L'Union Européenne a adopté les normes internationales proposées par l'IASB (*International Accounting Standards Board*), un organisme privé dominé par les conceptions anglo-saxonnes : conçues pour privilégier l'information destinée aux actionnaires,

[47] Aucune majorité sortante n'a gagné des élections législatives en France depuis 1978.
[48] P. Adhémar, " Le sentiment d'insécurité de l'emploi grandit outre-Atlantique ", Le Monde, 15/04/1997

ces normes imposent l'évaluation des entreprises à leur valeur financière du moment (*fair value*). La valeur comptable des entreprises fluctuera au gré des bulles et des krachs financiers, rendant toute évaluation de long terme impossible. De l'avis général des experts, ceci renforcera la volatilité de l'économie réelle et l'emprise des marchés financiers ; donc l'insécurité sociale vécue par les salariés. Mais tel est bien le but recherché implicitement…

De même la Directive sur les OPA (offres publiques d'achat) accroît le pouvoir des actionnaires par rapport aux autres parties prenantes de l'entreprise (dirigeants, salariés…) : elle prévoit de faciliter les opérations de prise de contrôle " hostiles ", en obligeant les dirigeants d'entreprises menacées par des prédateurs financiers à obtenir l'accord de leurs actionnaires pour décider de mesures de protection de l'entreprise. Mais on sait que ces OPA hostiles font flamber les cours des actions : autant dire que rarement les actionnaires approuveront ces mesures défensives, qui peuvent pourtant parfois sauver bien des emplois. Là encore il s'agit de faire sauter les protections des salariés contre l'arbitraire de la finance.

En même temps la Commission incite les Etats membres à repousser l'âge de départ à la retraite, à privatiser leurs services publics – bien que les traités européens ne contiennent aucune référence à la propriété publique ou privée des entreprises -, à réduire les indemnités de chômages et allocations sociales, à flexibiliser leurs marchés du travail pour favoriser " l'esprit d'entreprise " et " l'adaptation des travailleurs "… Bien sûr, les spécificités nationales ne disparaissent pas du jour au lendemain. Il vaut encore (et pour longtemps) beaucoup mieux travailler au Danemark, où les emplois sont de qualité et les syndicats puissants, qu'en Grande-Bretagne, reine de la précarité et des inégalités. Il vaut infiniment mieux tomber au chômage au Danemark, où les indemnités sont substantielles et versées pendant quatre ans, qu'en Grande-Bretagne où elles ne permettent pas de survivre… Mais dans tous les pays la tendance est la même : flexibilisation des contrats et pression accrue sur les chômeurs. Bref, le développement de " l'insécurité sociale " n'est pas un effet pervers de mesures nécessaires, mais le but tacitement recherché par un ensemble cohérent de politiques : il s'agit bien de réduire le pouvoir de négociation des salariés et de rendre l'Europe plus attractive pour le capital financier. Les formules verbales sur " l'économie sociale de marché " et la " société de la connaissance " visant au " plein emploi " pèsent peu au regard de ces politiques patientes et systématiques de détricotage des solidarités collectives.

Le remodelage des dispositifs de protection

Deux mots justifient cette ambitieuse entreprise de remodelage des compromis sociaux de l'après-deuxième guerre mondiale : " risque " et " équité ".

Risque : la complexité des sociétés modernes, la fragilité des systèmes technologiques et écologiques, font du risque la valeur contemporaine par excellence, objet de toutes les craintes et de toutes les fascinations… Telle est du moins le nouveau leit-motiv, à la suite de l'ouvrage d'Ulrich Beck sur " La société du risque ". Or, nous expliquent François Ewald et Denis Kessler, les intellectuels organiques du Medef, il faut réhabiliter le risque face à l'excès de protection dont les citoyens sont gavés. L'usage excessif du principe de précaution illustre la paralysie qui saisit une société où les " frileux " l'emporteraient sur les " courageux " : " dans la couveuse de l'Etat-providence, maints citoyens ont perdu la lucidité et le courage de constater que, dans l'empire du hasard, une part d'irréductible échappe à la volonté des hommes "[49]. Un discours chatoyant qui cache mal le projet réel : transférer les risques, des assureurs vers les assurés, des employeurs vers les salariés, des quartiers et pays riches vers les banlieues et les taudis...

Equité : pour aider efficacement les pauvres, répète avec persévérance la Banque mondiale, il faut leur réserver les prestations sociales, et laisser la liberté aux autres d'organiser leur protection eux-mêmes. La montée des prestations sociales " sous conditions de ressources " en France et en Europe [50] est une facette de cette politique ; l'autre est le développement des assurances privées complémentaires. La " réforme " de l'assurance maladie en France, où la CMU[51] vient compenser pour les pauvres le recul de la couverture de base pour tous, reprend ce schéma. Les économistes prônent le plus souvent le " ciblage " comme une simple expression de la rationalité économique. Mais ils s'aveuglent sur l'inévitable conséquence politique à terme : l'érosion du large soutien dont bénéficiaient les politiques de protection sociale quand elles étaient universelles et que chacun pensait pouvoir en profiter.

---

[49] F. Ewald, D . Kessler, "Les noces du risque et de la politique", *Le Débat, n°109*, 2000.

[50] A. Math, " Cibler les prestations sociales et familiales en fonction des ressources : éléments de comparaison européenne ", Revue de l'IRES n°41, 2003-1.

[51] Couverture maladie universelle, instaurée par le gouvernement Jospin et qui assure la gratuité des soins pour les personnes les plus démunies.

Le redéploiement de la protection collective vers les plus nécessiteux est une tentative d'accompagner et de limiter les dégâts de la concurrence exacerbée sur le marché du travail tout en évitant une augmentation des dépenses. Il tend à transformer une protection sociale universelle en une politique d'assistance – on disait autrefois charité – dépendant de la générosité des contribuables. A marché du travail segmenté et inégalitaire, protection sociale segmentée et inégalitaire : la cohérence est indiscutablement du côté des " réformateurs " néo-libéraux. Le marché exclut ou maintient en sous-emploi plus de 30% de la population active (10% de chômeurs, 20% de salariés en CDD, en intérim ou " travailleurs pauvres "[52]) ; une " protection " sociale spécifique leur est également réservée : RMI, RMA, prime pour l'emploi, CMU...

Les multiples fractures sociales

La montée des ségrégations ne se limite pas à l'emploi et aux politiques sociales : les revenus, le logement, l'éducation, la famille, les loisirs, l'environnement sont le lieu de multiples fractures. Ainsi les revenus des PDG ont connu une véritable explosion en France comme aux USA au cours des vingt dernières années : " en 1980, outre-Atlantique, le salaire moyen d'un PDG était 42 fois celui d'un ouvrier moyen, en 1990 l'écart est passé à 85 fois, et 531 fois en 2000 "; en France en 2002, " les vingt premiers dirigeants les mieux payés ont tout de même bénéficié en moyenne d'une augmentation de 20,75 % l'an dernier, malgré l'effondrement des cours et de certains résultats "[53] . En France toujours, les revenus financiers ont triplé en quinze ans, alors que les salaires augmentaient au ralenti. La concentration des pauvres dans les quartiers pauvres et des riches dans les quartiers riches ne cesse de s'accroître sous l'effet de la spéculation immobilière, comme le montre clairement l'exemple parisien. De même l'écart s'accroît entre les équipements collectifs des quartiers riches et ceux des quartiers pauvres [54]. Seul l'Insee continue imperturbablement à prétendre que les inégalités sont stables en France.

L'essor des " forteresses privées " américaines, les *gated communities*, témoigne de la dynamique enclenchée : selon le recensement américain de 2001, 8 millions d'Américains vivent volontairement derrière des grilles, dans 20 000

[52] Chiffre qui correspond également à la proportion de salariés en " intégration disqualifiante " selon l'étude de S. Paugam (*Le salarié de la précarité, les nouvelles formes de l'intégration professionnelle*, PUF, 2000) : les salariés insatisfaits à la fois du travail qu'ils font et de l'emploi qu'ils ont.

[53] E. Leser et M. Orange, " Les salaires des patrons au cœur de la réforme des entreprises ", Le Monde, 07/10/03

[54] E. Preteceille, *Division sociale et services urbains. Equipements et services urbains en Ile de France*, CSU, Paris, 2002 ; Fitoussi J.P., Laurent E., Maurice J., *Ségrégation urbaine et intégration sociale*, Rapport du Conseil d'Analyse Economique, Novembre 2003.

zones fortifiées, dont l'accès est strictement contrôlé. En Californie, 40% des maisons récemment construites sont dans de telles zones[55]. L'Europe est encore en retard, mais certains font des efforts : " seul un ménage français sur cent est équipé de dispositifs de télésurveillance, alors que 15% des foyers sont multisécurisés au Royaume-Uni "[56].

A l'autre extrémité de la hiérarchie sociale, nombreux sont ceux qui logent aussi derrière des grilles mais sans l'avoir voulu : on compte 2 millions de détenus aux USA en 2003, soit 3,5% des hommes noirs et 0,5% des blancs. Le chiffre n'était que de 1,5 million en 1994… et 200000 en 1970. La France est bien sûr ici aussi en retard, mais bat quand même ses modestes records (60 000 prisonniers en 2003). Loïc Wacquant a bien montré comment l'Europe avait emboîté le pas aux USA dans ce basculement de " l'Etat Providence " vers " l'Etat Pénitence " [57] . La criminalisation des pauvres permet de les contrôler et de régner par la peur de l'insécurité.

La famille n'est pas à l'abri de la montée des inégalités et de la précarité. Ainsi " plus la situation par rapport à l'emploi est précaire, plus le risque de perturbation dans la vie conjugale est fort " [58] : les chômeurs de longue durée – le plus souvent des ouvriers, peu qualifiés ou en fin de carrière - ont deux fois plus de " chances " de connaître une rupture conjugale que les salariés stables. Quant aux menaces environnementales, liées principalement au réchauffement planétaire, elles ne frappent pas non plus tout le monde de la même façon : canicules, inondations et sécheresses affectent partout plus durement les pauvres et les paysans. " Glissements de terrain, éruptions de volcan, inondations, pollutions par des substances chimiques toxiques… les catégories sociales les plus pauvres sont souvent les plus vulnérables car elles n'ont guère de possibilité de s'installer ailleurs "[59]. Les couches aisées, elles, ont souvent les moyens de se mettre à l'abri des désastres écologiques[60].

Dans tous les domaines de la vie sociale les élites se délient du reste de la société. La montée des inégalités et des ségrégations, le recours à la " peur officielle " pour cimenter la société autour de l'Etat sécuritaire, manifestent la crise

[55] Haya El Nasser, "Gated communities more popular, and not just for the rich", USA Today,12/15/2002
[56] " Le développement des résidences sécurisées ", Futuribles n°291, Nov. 2003
[57] Loïc Wacquant, Les prisons de la misère, Raisons d'agir,1999
[58] S. Paugam, 2000, p. 294.
[59] United Nations Environment Program, *L'avenir de l'environnement mondial 3*, De Boeck,2002, p. 305
[60] Déjà au XIXè siècle les bourgeois s'installaient à l'Ouest des grandes villes comme Paris et Londres, pour éviter les effluves pestilentielles des villes…

profonde du mode de développement capitaliste. Le déclin général de la vigueur de la vie démocratique reflète cette désagrégation du contrat social.

De la " crise de la démocratie " à sa mort lente

Les élites occidentales ont vu leur domination fortement contestée par la vague de décolonisation des années 50-60 et surtout par l'essor de mouvements sociaux radicaux en Europe et aux Etats-Unis, autour de mai 68, des mouvements contre la guerre du Vietnam et pour les droits civils et sociaux des Noirs. La réaction néo-libérale a permis aux élites dirigeantes de sortir de cette phase de radicalisation des exigences démocratiques pour restaurer une passivité sociale plus aisée à gérer. Samuel Huntington, aujourd'hui célèbre par ses thèses sur le "choc des civilisations", avertissait dans un rapport pour la célèbre Commission Trilatérale : " le fonctionnement efficace d'un système politique démocratique nécessite un certain degré d'apathie et de non-implication de la part de certains individus et groupes "[61]. Pour soigner " l'excès de démocratie " qui avait affecté les pays occidentaux, et " restaurer un rapport plus équitable entre l'autorité gouvernementale et le contrôle populaire "[62], il importait de restaurer ce " certain degré d'apathie ". C'est ce que la montée du chômage, de la précarité et des inégalités ont permis de réaliser tout au long des années qui ont suivi.

Les manifestations de cette apathie sont multiples, depuis la chute des taux de syndicalisation et du nombre de grèves, jusqu'au retour en force des courants autoritaires, traditionalistes ou intégristes, en passant par la tolérance accrue envers la corruption, le mensonge et le cynisme des hommes publics. La chute de la participation électorale en est une manifestation particulièrement spectaculaire car elle est quasiment universelle : " en science politique comparative, il est rare de trouver une tendance aussi généralisée "[63]. Pourtant les tendances sociologiques lourdes - la montée des niveaux d'éducation, l'irruption des femmes sur le marché du travail, l'essor des technologies de la communication… - auraient dû contribuer au contraire à un accroissement de la participation des citoyens à la vie politique ! En fait dans 18 des 20 vieilles démocraties de l'OCDE, les taux de participation aux élections législatives ont chuté entre le début des années 50 et le milieu des années 90 : la France a perdu 19 points, les Etats-Unis 16 points, le Japon 15, le Royaume-Uni 11… les seuls pays connaissant une progression étant la Suède et la

[61] Michel Crozier, Samuel Huntington, Joji Watanuki, *The Crisis of Democracy*, New York University Press, 1975 (pp. 113–114).
[62] Expressions également tirées du rapport cité à la note précédente.
[63] Martin Wallenberg, " Turnout decline in the US and other advanced industrial democracies ", Research Paper, Centrer for the study of democracy, University of California, Irvine, 1998.

Danemark. Pire encore : partout où l'abstention s'accroît, elle le fait davantage dans les couches populaires que dans les classes moyennes ou supérieures. Le suffrage redevient censitaire *de facto*…

Insécurité sociale et délitement de la démocratie

C'est que la précarité éloigne des urnes : ainsi à l'élection présidentielle de 1995, 32% des précaires et 31% des chômeurs se sont abstenus de voter, contre 17% des salariés en emploi stable[64]. Il y a au moins trois raisons à cela. Tout d'abord ces couches sont les plus touchées par la précarité de vie et l'urgence permanente de la survie, donc de moins en moins disponibles pour l'engagement citoyen. Ensuite, le chômage et la précarité réduisent le nombre de syndiqués et affaiblissent les syndicats : or il y a une corrélation marquée entre la baisse du taux de syndicalisation et celle de la participation électorale[65]. Enfin l'uniformisation des programmes politiques - la fameuse " pensée unique " qui reflète le pouvoir de la finance - fait qu'il devient de plus en plus difficile au citoyen de discerner les différences entre les projets des candidats en présence, et donc de se motiver pour aller voter. Autrement dit les " individus et groupes " qui étaient sortis de l'apathie pendant les années 60 y ont été renvoyés par les politiques néo-libérales – y compris ceux qui manifestent leur dépolitisation par le vote pour des candidats populistes tels Jean-Marie Le Pen en France. Le sursaut espagnol de 2004 en est un bel exemple *a contrario* : dès que les électeurs perçoivent un enjeu ils se mobilisent…

Il n'est que trop évident que l'envolée du chômage, la précarisation de la condition salariale et la réorganisation du travail jouent un rôle central dans l'éclatement du tissu social et le délitement de la démocratie ; même si les tendances au déclin des croyances et communautés traditionnelles, le mouvement d'individualisation – le désenchantement du monde, disait Weber - s'inscrivent dans une tendance lourde de la modernité bien antérieure (et qui survivra) au néo-libéralisme. La sociologie a maintes fois souligné le rôle central de l'intégration professionnelle sur l'intégration sociale[66]. Car les rapports de production conditionnent largement la dynamique des autres rapports sociaux. Robert Castel a raison quand il insiste sur la nécessité de faire reculer " l'insécurité sociale " qui

[64] F. Héran, D. Rouault, " La présidentielle à contre-jour : abstentionnistes et non inscrits ", Insee Première n°397, juillet 1995.
[65] B. Radcliff, P. Davis, "Labor organization and electoral participation in industrial democracies", American Journal of Political Science, vol. 44, Issue 1 (jan. 2000), pp. 132-141.
[66] S. Paugam, 2000, p. 373.

" installe la peur au cœur de l'existence sociale "[67] : il faut " de nouveaux droits capables de sécuriser ces situations aléatoires et d'assurer les trajectoires marquées par la discontinuité "[68].

Le travail, au cœur du lien social…

Contrairement aux partisans de la thèse de la " fin du travail " - ou plus récemment du " capitalisme cognitif " - l'activité de travail dans les entreprises demeure au cœur à la fois de la production de la richesse sociale et de la sociabilité des personnes. Je ne m'étendrai pas ici sur le premier point [69]. Même si le spectacle des milliards qui tourbillonnent sur les marchés financiers (et qui parfois s'en vont en fumée) peut laisser penser à une génération spontanée du capital, ce " capital fictif " trouve évidemment son origine dans le travail des millions de salariés des réseaux productifs hiérarchisés.

Plus fondamentalement, le travail demeure un lieu fondamental du " vivre ensemble ". Philippe Zarifian distingue trois modes de socialisation à l'œuvre dans le travail [70]: la socialisation salariale (le salarié trouve sa place dans la division sociale du travail par son insertion dans une entreprise) ; la socialisation coopératrice (le salarié trouve sa place dans un collectif de travail où son individualité va être reconnue par les autres dans l'effort commun) ; la socialisation civile (le travailleur amène aussi dans l'entreprise ses droits et aspirations de citoyen, en tant que membre d'une société qui se veut démocratique).

Le management néo-libéral s'attaque de fait aux trois dimensions de la socialisation au travail : en niant le droit à l'emploi ou à un emploi stable, en développant la fluidité des collectifs et la concurrence entre salariés, en imposant la coopération par la menace de la précarité. Pourtant la plupart des gens continuent à rêver d'un emploi stable, d'une " bonne ambiance " de travail, d'une " bonne boîte " où l'on est écouté. Les femmes continuent à se porter toujours plus nombreuses candidates à l'emploi, malgré les discriminations dont elles continuent à être victimes. Les chômeurs continuent à chercher des emplois à temps complet, à durée indéterminée, et acceptent même d'importants déclassements (baisse de 20% du salaire en moyenne à la reprise d'emploi par rapport à l'emploi antérieur) pour retrouver un travail. Bref, comme le montrent brillamment C. Baudelot et M.

[67] R. Castel, *L'insécurité sociale. Qu'est-ce qu'être protégé ?*, La République des idées, Seuil, 2003, p. 88.
[68] Ibidem, p. 81.
[69] Voir M. Husson, " Sommes nous entrés dans le capitalisme cognitif ? ", Critique Communiste n°169-170, Eté-automne 2003.
[70] P. Zarifian, " Travail industriel, socialisations et liberté ", Futur Antérieur n°16, 1993/2

Gollac[71], le travail n'est certainement pas une " valeur en voie de disparition "[72], surtout pour ceux qui en sont privés…

Lien social et productivité

L'individualisation, par chance, échoue souvent à éliminer les solidarités collectives élémentaires qui permettent la coopération et donc l'efficacité productive. C'est en effet un résultat solidement établi par des décennies de sociologie du travail : pour surmonter les innombrables imprévus qu'ils rencontrent dans leur travail, les salariés ont absolument besoin de s'entraider. Coups de mains, trucs de métier, échanges informels… sont le lot quotidien des collègues. Pas de productivité possible sans lien social : la mobilisation de la force de travail suppose l'émulation des pairs, la fierté du travail bien fait, le plaisir de satisfaire le client…

Même chez Mc Donald's ! Damien Cartron décrit ainsi son expérience d'observation participante dans un restaurant de la chaîne américaine : " compter après chaque rush le nombre de panières de pains *macs* faites en deux heures, et constater qu'il a réussi à en faire trois ou quatre cents, apporte une véritable satisfaction à l'équipier ! L'ambiance de défi relevé entre jeunes apporte ces petites satisfactions que j'étais loin d'imaginer avant de commencer l'observation "[73]. Il retrouve ainsi les constatations faites par d'innombrables observateurs tels le sociologue M. Burawoy, qui écrivait à propos de son expérience en 1974 dans une grande entreprise métallurgique américaine : " le plaisir de participer à un jeu aux résultats incertains absorbait mon attention, et je me mis à coopérer spontanément avec la direction pour la production d'une plus grande plus-value (…) (pour) le prestige, la réalisation de soi-même et la fierté "[74]. Autrement dit le lien social dans le travail est un facteur important de la productivité…

Néanmoins, la rotation rapide d'un poste à l'autre, le changement fréquent de service ou d'unité, l'organisation du travail par projets éphémères, la précarisation du travail et de l'emploi affaiblissent indiscutablement ces repères collectifs, ces normes sociales implicites des collectifs de travail. La perte de sens du travail qui en

---

[71] C. Baudelot, M. Gollac, *Travailler pour être heureux ; le bonheur et le travail en France*, Fayard, 2003.
[72] D. Méda, *Le travail, une valeur en voie de disparition*, Alto-Aubier, 1995.
[73] D. Cartron, " Le sociologue pris en sandwich : retour sur une observation participante dans un fast-food ", Travail et Emploi n°94, 2002.
[74] M. Burawoy, *Manufacturing consent. Changes in the labor process under monopoly capitalism*, University of Chicago Press, 1979, p. 84.

découle est l'un des facteurs de la montée de la souffrance et des pathologies du travail[75].

Faire reculer le chômage

Aujourd'hui les entreprises n'ont pas à assumer les coûts sociaux considérables que ces politiques engendrent. Exclusion, pauvreté, insécurité, pollution, inégalités, pathologies, sont pour elles des " externalités " rejetées sur le reste de la société. Dirigeants et actionnaires ne les subissent pas ou peu. Jets ou hélicoptères privés, hôpitaux privés, écoles privées, villes privées, îles privées… plus la concentration des richesses s'aggrave, plus ils ont les moyens d'échapper aux " maux publics " qu'ils imposent au reste de la société[76]. En outre, les techniques contemporaines d'exploitation sont redoutablement efficaces : la pression sur les salariés dans l'entreprise est si forte que la qualité et la productivité sont en général bien présentes. La coopération forcée fonctionne bien – pour les actionnaires. Les possédants n'ont donc guère de raisons d'amender spontanément un système qui leur profite et qu'ils tiennent pour l'instant bien en main.

Du point de vue de la société dans son ensemble, en revanche, il serait bel et bien nécessaire – et économiquement justifié - de faire reculer l'insécurité sociale : ses coûts sociaux excèdent largement les bénéfices privés. Or c'est aussi possible, à deux conditions : changer les politiques macro-économiques et refonder le marché du travail. On ne développera pas ici le premier point, déjà largement évoqué ailleurs[77]. Rappelons simplement qu'il importerait de desserrer l'étau qui étouffe les dépenses publiques en rétablissant une fiscalité équitable, c'est-à-dire en accroissant la taxation du capital et des revenus financiers ; de relancer l'investissement public, de préférence à l'échelle européenne, dans des secteurs prioritaires et favorables à l'environnement comme les transports collectifs, la santé, le logement et la recherche ; de mener des politiques audacieuses de réduction du temps de travail sans diminution des salaires ni flexibilité supplémentaire imposée aux salariés. La réduction du temps de travail parallèlement à l'accroissement des gains de productivité : telle devrait être la règle d'or. La productivité cesserait d'être ainsi une source permanente d'insécurité et de chômage pour n'être qu'un outil du progrès social et écologique. Ces

[75] Pour Karasek le manque de " soutien social " est, avec l'intensité du travail et les faibles marges de manœuvre dans le travail, le troisième facteur déterminant le risque de pathologie (mentale, musculo-squelettique, cardio-vasculaire, etc).

[76] J. Roemer, ; *Equal shares: making market socialism work* (edited by E.O. Wright), Verso, 1996.

[77] T. Coutrot, M. Husson, *Avenue du Plein-emploi*, Mille et Une Nuit, collection Attac, 2000 ; Appel des économistes européens, " De meilleures institutions, des règles et des moyens au service du plein-emploi et du bien-être social en Europe ", 2003 ; voir http://www.france.attac.org/au284.

politiques viseraient une relance de la croissance à l'échelle européenne, mais pas n'importe laquelle : une croissance écologiquement et socialement soutenable, permettant une réduction des inégalités et un développement des capacités d'action des citoyens.

Mais si la réduction conjoncturelle du chômage est indispensable à court terme pour mener des politiques progressistes, elle ne sera viable à moyen-long terme que si elle s'accompagne d'une refondation du marché du travail s'attaquant aux racines de l'insécurité sociale.

Sécuriser le travail

Diverses propositions existent maintenant dans le débat public pour développer la sécurité en conservant les capacités d'adaptation (la " flex-sécurité ", dans le jargon européen). Avec les politiques macroéconomiques progressistes évoquées ci-dessus, la sécurisation des collectifs de travail est la condition d'un rééquilibrage des rapports de force sur les marchés du travail européens. Seul ce rééquilibrage permettrait de stopper l'involution actuelle de nos sociétés, dont nul ne sait jusqu'à quelles régressions sociales et démocratiques elle peut mener.

Il ne s'agit pas de retourner à un quelconque passé idéalisé : " l'emploi à vie " dans les usines fordistes n'avait rien d'une partie de plaisir. Il ne s'agit pas non plus de bloquer les évolutions du système productif ou les innovations technologiques par une interdiction des licenciements générale et absolue. Il faut au contraire promouvoir le droit à la mobilité, à une mobilité positive et choisie. Il n'a jamais été garanti par les actuelles institutions du droit du travail ou de la protection sociale, qui ne protègent plus guère non plus contre les mobilités subies, le licenciement arbitraire, le chômage de longue durée… Il faut donc réinventer des institutions à la hauteur des défis actuels : la seule défense de la " Sécu " et du Code du travail est dramatiquement insuffisante. Chaque jour le rapport salarial tend à sortir un peu plus des frontières étroites de l'entreprise, avec les stratégies managériales d'externalisation, mais aussi avec les luttes des salariés qui recherchent des appuis dans l'opinion publique et dans la société civile. Peut-on ébaucher un régime d'emploi et de protection sociale qui vise non pas à adapter les salariés à une flexibilité imposée, ou à les doter d'une " égalité des chances " face à l'impitoyable sélectivité du marché, mais bien à attaquer le mal à sa racine : les pratiques des entreprises en matière d'emploi et de gestion de leur personnel ?

Il s'agit de reformuler un système de garanties collectives adapté au nouveau contexte : une nouvelle sécurité sociale de l'emploi. Le principe en est simple : comme la sécurité sociale protège contre les aléas de la vie, la sécurité sociale de l'emploi doit protéger contre les aléas du marché du travail. Cela aurait du être la vocation de l'assurance-chômage ; mais l'Unedic a échoué. Elle s'est transformée sous la tutelle du patronat en une institution fondamentalement hostile aux chômeurs et qui en indemnise moins de la moitié[78]. Aujourd'hui, les entreprises ont toute liberté de prendre et de jeter leur main-d'œuvre, à condition de respecter les procédures légales. Le payement des cotisations d'assurance-chômage les exonère de toute responsabilité dans le sort des travailleurs qu'elles mobilisent et démobilisent à leur gré. De nouvelles institutions devront les responsabiliser bien davantage quant aux conséquences de leurs décisions d'emploi. Toute personne qui aura perdu son emploi ou qui décidera d'en rechercher, devrait avoir droit à un emploi (ou une formation) et un revenu correspondant à ses qualifications. Chacun, actuellement employé ou non, devrait bénéficier d'un statut et de droits non bornés par l'horizon de l'entreprise qui l'emploie (ou l'a employé). Quant aux licenciements ou suppressions d'emplois, ils devraient être soumis à un impératif de justification devant les parties prenantes à la vie de l'entreprise. Ainsi le " droit au travail " et le " droit au revenu " affirmés dans le préambule de la Constitution de 1947 pourraient trouver enfin leur concrétisation.

Trois principes clés : mobilité, continuité, mutualisation

L'idée d'une " sécurité sociale professionnelle " ou " de l'emploi ", ou d'une " sécurité économique et sociale ", est aujourd'hui portée à la fois par la CGT, le PS ou Attac. Mais derrière des termes parfois proches, on peut en fait distinguer deux écoles. D'un côté, certains projets ne cherchent pas à réduire les pratiques de précarisation des entreprises, mais à les accompagner. Ainsi les " droits de tirage sociaux " ou le " portefeuille individualisé de droits à formation " - que J. Chirac avait baptisé " assurance-emploi " dans sa campagne électorale de 2002 -, ne visent qu'à compenser à la marge les dégâts de l'ultra-flexibilité en aidant chaque salarié à surnager contre le courant. Il s'agit de rajouter une couche sur la panoplie déjà bien fournie des dispositifs d'aides et de formation pour les chômeurs, et de renforcer la formation continue des actifs, sans coût supplémentaire pour les entreprises[79]. Bref, d'accentuer les politiques " d'activation " des chômeurs et des

[78] T. Coutrot, C. Villiers, " Pour la refondation sociale ", in J.M. Bélorgey, *Refonder la protection sociale, libre débat entre les gauches*, La Découverte, 2001.

[79] L'accord interprofessionnel sur la formation continue signé en novembre 2003 par tous les syndicats et le Medef va dans cette direction : il crée certes un droit individuel à la formation transférable d'une entreprise à l'autre, mais

travailleurs. Autant qu'on puisse en juger, c'est l'interprétation qu'il faut donner de la " sécurité sociale professionnelles " prônée par D. Strauss-Kahn ou L. Fabius. Déjà la " prime pour l'emploi " de L. Jospin visait à améliorer le sort des travailleurs pauvres en évitant aux entreprises d'avoir à augmenter les salaires.

Au contraire, dans notre optique, il importe de s'attaquer de front aux pratiques de précarisation des entreprises. L'objectif n'est pas de compenser a posteriori les dégâts de la précarité, mais de les combattre à la racine. Comment fonctionnerait cette Unedic refondée, garantissant une " sécurité sociale de l'emploi " ? Trois grands principes pourraient être retenus pour ancrer ce projet dans une dynamique progressiste: continuité du salaire et des droits sociaux au-delà de la position productive du moment ; droit à la mobilité individuelle négociée au sein de filières et de réseaux, à adhésion obligatoire pour les entreprises ; financement mutualisé des coûts afférents à ces droits.

Mobilité : en fonction de son métier, de son bassin d'emploi ou de ses projets, chaque travailleur adhérerait à un réseau d'entreprises et d'organismes de formation et d'orientation, au sein duquel lui serait proposés des emplois, des mobilités et des formations qualifiantes. Les entreprises seraient elles-mêmes tenues d'adhérer à au moins l'un de ces réseaux, et seraient collectivement responsables de l'emploi de chaque travailleur mobilisé par le réseau. Les suppressions d'emploi dans une entreprise seraient conditionnées à l'accord d'instances de codécision démocratique, par exemple des comités d'entreprise élargis aux parties prenantes de l'entreprise : parties prenantes internes (salariés, employeur) et externes (sous-traitants, fournisseurs, usagers, pouvoirs publics). Ainsi les mobilités désirées seraient favorisées, les mobilités imposées seraient plus rares, et soumises à des contraintes de justification et de transparence : les directions devraient démontrer que des suppressions d'emploi sont nécessaires pour sauvegarder l'entreprise.

Continuité : chaque travailleur se verrait reconnaître un statut, qu'il conserverait d'une position à l'autre au sein des réseaux qui constituent le marché du travail, avec une qualification, un revenu de référence, des droits sociaux et des droits à la formation. Le revenu de référence serait garanti en combinant éventuellement le salaire direct, des allocations du réseau (en cas de formation non liée à une entreprise spécifique), et des prestations sociales dans certains cas. Les

---

l'application de ce droit sera négociée individuellement entre l'entreprise et le salarié, la formation pourra être réalisée hors du temps de travail, avec une rémunération amputée de moitié…

entreprises pourraient évidemment rajouter des primes au delà du revenu de base garanti, en fonction de leur politique salariale.

Mutualisation : les coûts afférents au maintien du revenu des travailleurs hors emploi seraient mutualisés entre les employeurs du réseau (en conjoncture normale), entre les différents réseaux (en cas de choc touchant spécifiquement un réseau), ou entre l'Etat et les entreprises (en cas de choc macroéconomique). Ainsi, en conjoncture normale, les entreprises du réseau devraient rémunérer l'ensemble des salariés appartenant au réseau, qu'elles les emploient ou non. Elles ne pourraient se décharger sur les autres réseaux ou sur l'Etat qu'à l'issue d'une négociation. Autrement dit, les décisions de licenciement, au niveau de l'entreprise ou au niveau du réseau, devraient être soumise à l'accord des autres parties prenantes (du réseau dans le premier cas, des autres réseaux ou de la collectivité nationale dans le second).

Démocratiser le marché du travail

Pour gérer au plus près des besoins et du contrôle citoyens, cette sécurité sociale de l'emploi devrait être composée d'institutions ancrées dans les réalités des entreprises, des professions et des branches, mais aussi des territoires, des bassins d'emploi, des réseaux de consommateurs et d'usagers. Un régime national définirait des règles générales qui seraient mises en oeuvre au niveau local et professionnel par des institutions multipartites, avec la participation de toutes les parties prenantes (syndicats, entreprises, associations, pouvoirs publics) et une gestion transparente et démocratique (des élections…). Ainsi serait garantie la mutualisation des coûts de la formation et de l'ajustement du volume d'emploi dans les entreprises. Les institutions locales ou sectorielles vérifieraient la légitimité des décisions patronales en matière de suppressions d'emploi, en confrontant les positions des Comités d'entreprise élargis et des employeurs. Ainsi le régime d'assurance emploi-formation pourrait sanctionner les pratiques des entreprises qui rejettent systématiquement leurs salariés au chômage, ou les poussent à démissionner par la mauvaise qualité des emplois offerts. Il pourrait décider de pénalités financières, voire même de poursuites judiciaires contre les fauteurs d'abus. Au niveau national la loi instaurerait une modulation des cotisations sociales en fonction des comportements d'emploi et de licenciements des entreprises, pour inciter celles-ci à " internaliser " les coûts des licenciements et de la précarité. Mais évidemment, sans éliminer le droit de regard des juges et des

comités d'entreprise comme le voudraient les économistes libéraux favorables à la taxation des licenciements[80]…

La question du financement est bien entendu décisive : une telle refondation du système d'assurance-chômage, débouchant sur une assurance emploi-formation, aurait un coût important. Mais certainement à la portée de pays aussi riches que ceux de l'Union européenne ! Son financement devra être assuré par les cotisations des entreprises, complétées par une contribution des pouvoirs publics à hauteur des missions d'intérêt général ainsi réalisées, ainsi que pour faire face aux récessions économiques et permettre le maintien des prestations en cas de difficultés financières. Le financement de ce système devra être assuré par un rééquilibrage du partage des richesses en faveur des salaires : il y a de la marge pour le faire au niveau national, et encore plus aisément si l'on procède de façon coordonnée au niveau européen.

Quels acteurs sociaux ?

Une innovation institutionnelle de ce type serait bien sûr presque une révolution : mettre les décisions d'emploi (et donc, *in fine*, les décisions d'investissement) des entreprises sous le contrôle démocratique de leurs parties prenantes, voilà qui n'est rien de moins qu'une réactualisation du vieux mot d'ordre du contrôle ouvrier. S'agit-il d'une perspective réaliste à l'heure de la concentration et de la mondialisation du capital ? Il est bien clair qu'on n'enrayera pas la machine à précariser et à exclure en conservant inchangées les actuelles structures du capitalisme néo-libéral. Ce serait un songe creux que d'imaginer le capital financier prêt à supporter de bonne grâce le coût nécessairement important d'un nouveau système de sécurisation collective des trajectoires individuelles. Un tel projet ne peut être envisagé qu'inséré dans une perspective beaucoup plus vaste, incluant une marginalisation des marchés financiers à l'échelle mondiale ou au moins européenne, et une réforme profonde des règles du commerce international. Chacun sait que l'institution dominante du capitalisme est aujourd'hui le marché mondialisé des capitaux : prôner une réforme progressiste du marché du travail sans s'attaquer aux marchés financiers, c'est vendre des illusions. C'est pourquoi les propositions visant à " désarmer les marchés " [81] tiennent une place centrale dans toute stratégie réaliste de transformation sociale

[80] O. Blanchard, J. Tirole, *Protection de l'emploi et procédures de licenciement*, Rapport du Conseil d'Analyse Economique, La Documentation Française, 2003.
[81] I. Ramonet, " Désarmer les marchés ", Le Monde Diplomatique, Décembre 1997. (Cet éditorial lança l'idée de la fondation d'Attac).

réelle. La taxation des investissements internationaux et des transactions financières contribuerait à dégonfler le secteur financier et à dégager des ressources pour les budgets publics. On ne développera pas ici ce point bien connu[82].

Ce bouleversement suppose-t-il une contrainte insupportable sur les entreprises ? Il ne faut pas se leurrer : on ne pourra se contenter d'inciter les entreprises à adopter des comportements vertueux. Bernard Gazier est en France le principal théoricien d'une réforme " néo-social-démocrate " du marché du travail, qui s'oppose selon lui aussi bien aux politiques social-libérales qu'à l'archaïque " interdiction des licenciements " [83] réclamée par l'extrême gauche. Il propose ainsi de favoriser systématiquement les " bonnes transitions " au sein de " marchés transitionnels " construits de façon partenariale par les entreprises et les syndicats, avec l'aide des pouvoirs publics. Ainsi en organisant les remplacements de salariés en formation, en congés sabbatiques, en congés de longue durée grâce à des comptes épargne-temps, etc… Ces " marchés transitionnels " ne sont pas très éloignés des réseaux de mobilité évoqués ici. Gazier parie que les entreprises les construiront de leur plein gré, sans réglementation générale contraignante, par l'effet de " trois leviers " : une réglementation très ponctuelle (" par exemple une limite à l'instabilité des horaires que les entreprises peuvent imposer à leurs salariés ", op. cit., p. 274) ; " l'intérêt bien compris " des entreprises qui auraient besoin d'attirer et de stabiliser leurs salariés ; et des négociations " dans des contextes que les responsables politiques et sociaux peuvent aménager " (ibid.).

Mais il en va des marchés transitionnels comme de la réduction du temps de travail : seule une obligation d'ordre public pourra les faire sortir d'une sympathique marginalité expérimentale. Les critiques de " l'autoritarisme " des 35 h (dont B. Gazier a fait partie) oublient simplement que sans la réduction de la durée légale par les lois Aubry, la RTT serait restée confinée à une petite minorité d'entreprises vertueuses. Certes, il est utile et même indispensable de montrer par des expériences pilotes que ces réseaux de mobilité sécurisée peuvent fonctionner, tout comme la loi Robien, d'application facultative, avait servi de test pour les 35 h. Mais il n'est pas très sérieux de laisser croire à leur généralisation spontanée.

Les " contraintes " pesant sur les entreprises seront évidemment renforcées : elles devront justifier leurs décisions. Est-ce pour autant le retour du goulag ? Si

[82] B. Jetin, *La taxe Tobin et la solidarité entre les nations*, Descartes & Cie, 224 p., 2002.
[83] B. Gazier, *Tous "Sublimes". Vers un nouveau plein-emploi*, Flammarion, Coll. "Essais", 2003, p. 102. Voir aussi J. Gautié, " Marché du travail et protection sociale, quelles voies pour l'après-fordisme ", Esprit, n°99, 2003.

des suppressions d'emploi ou des redéploiements sont économiquement justifiés, les parties prenantes seront les premières à le reconnaître. Il sera autrement difficile, bien sûr, de les convaincre du bien-fondé de licenciements " boursiers ", destinés à accroître les dividendes et les cours des actions.

Mais quelles sont donc les forces sociales susceptibles de porter un projet audacieux de ce type, qui se heurtera évidemment à la résistance acharnée du patronat ? Le déclin du syndicalisme ne rend-il pas illusoire la perspective d'une telle refonte progressiste du marché du travail ? Un examen attentif, sur la décennie écoulée, des mouvements de résistance économique à la mondialisation libérale, va nous montrer qu'une stratégie d'alliance entre syndicats et partenaires associatifs peut ouvrir des perspectives nouvelles de transformation sociale. A condition que le mouvement syndical soit prêt à des innovations considérables dans ses stratégies et ses modes d'action…

Chapitre 2

Résistances économiques

C'est dans les pratiques sociales émergentes que peuvent se trouver les prémisses d'une " alter-économie ", non dans l'exégèse du passé. Il n'y a d'autre méthode pour refonder des alternatives au capitalisme que de scruter avec attention ces pratiques sociales. Seul l'examen attentif et empiriquement fondé du " mouvement réel des choses " peut révéler le nouvel ordre social qui point peut-être dans l'activité des mouvements sociaux. A condition de refuser prophétisme, catastrophisme ou déterminisme, et de s'armer d'un utopisme raisonné, sans lequel le réel l'emporte trop vite sur le possible... Depuis 1998 (date de l'échec, sous la pression d'une campagne citoyenne internationale, de l'Accord Multilatéral sur l'Investissement négocié à l'OCDE), les mouvements de résistance aux pouvoirs économiques ont montré une capacité d'innovation qui commence à peser dans les rapports de force. Si le tunnel du capitalisme néo-libéral et sécuritaire a une issue, c'est dans cette direction…

Les transnationales en procès

Ainsi le procès de Prétoria, en mars 2001, a sidéré l'opinion publique mondiale. Le coût annuel d'un traitement contre le sida s'élève à 1500 dollars sur le marché international : cinq fois plus que les copies génériques, que seul le Brésil ose fabriquer et fournir gratuitement à ses malades. Chaque année 3 millions de personnes meurent du sida faute de traitement, surtout en Afrique. Comment trente neuf transnationales pharmaceutiques ont-elles osé traîner en justice l'Afrique du Sud en l'accusant de fabriquer ces médicaments à bas prix sans leur verser de royalties ?

Pour les laboratoires, il n'y a là aucun scandale. Il faut avant tout préserver la rémunération de l'innovation pour stimuler les chercheurs à trouver de nouveaux médicaments : " des droits de propriété adéquats sont un facteur clé du développement économique, qui à terme brise le cycle de la pauvreté, amène des progrès dans l'éducation, le niveau de vie et les soins de santé pour les

populations "[84]. L'argument est médiocre : la plupart des chercheurs, et les meilleurs, ne font pas de la recherche pour faire fortune. Plus curieux encore : il ne provient même pas d'une agence de communication au service de Glaxo ou Bayer, mais de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, une très officielle agence… de l'ONU. Mourez maintenant par millions pour mieux vous soigner demain : pas étonnant que l'opinion publique internationale ait quelques difficultés à accepter cette " logique ".

Alors la résistance s'organise. Le procès intenté par les transnationales se retourne contre elles. Le 5 mars 2001, à l'ouverture du procès de Prétoria, MSF lance une pétition sur Internet et recueille rapidement 300 000 signatures. Oxfam[85] et Act Up multiplient les initiatives médiatiques. L'Allemagne, le Danemark et les Pays Bas, le Parlement Européen font pression sur les laboratoires, qui devant l'ampleur du scandale, finissent par retirer leur plainte trois mois plus tard. Au sommet de l'OMC à Doha en novembre 2001, les pays du Nord, USA compris, acceptent un assouplissement des brevets pour les pays pauvres.

Succès citoyen contre les transnationales ? Pas encore. Au sommet du G8 à Evian, en juin 2003, les dirigeants de la planète refusent de prendre des mesures effectives pour garantir l'accès aux médicaments. Pour MSF, " le "Plan d'action sur la santé" présenté par les Etats membres continue de privilégier les seuls intérêts politiques et commerciaux des pays les plus riches du monde "[86]. Finalement deux transnationales pharmaceutiques ont signé le 9 décembre 2003 avec les ONG sud-africaines un accord autorisant la fabrication de médicaments génériques bon marché, ouvrant un espoir pour des millions de malades.

L'épisode du procès de Prétoria est emblématique d'un mouvement né au milieu des années 90 et qui a connu une croissance rapide jusqu'au 11 septembre 2001, la résistance aux transnationales (*anti-corporate movement*). Mouvement lui-même situé au cœur de l'altermondialisme, surtout dans les pays anglo-saxons, et qui s'attaque directement aux pouvoirs économiques en essayant de les frapper là où ils peuvent avoir mal : au chiffre d'affaires. Au delà d'aspects parfois anecdotiques, il importe de cerner la dynamique et les tensions

[84] http://www.wipo.org/about-ip/en/studies/publications/health_care.htm, document étonnant signalé par P. Pignarre (*Le grand secret de l'industrie pharmaceutique*, La Découverte, 2003).
[85] Une ONG de solidarité Nord-Sud qui regroupe 11 réseaux couvrant 120 pays.
[86] Communiqué Médecins sans Frontières, 09/06/2003

internes de ce mouvement pour juger de ses potentialités de transformation sociale.

Les deux piliers du mouvement altermondialiste

La campagne contre l'Accord Multilatéral sur l'Investissement concocté par l'OCDE a permis de tisser en 1998 des liens féconds entre ONG nord-américaines et européennes. Mais l'acte de naissance du mouvement " antimondialisation " remonte au sommet de l'OMC à Seattle en décembre 1999. La manifestation marque la convergence de mouvements sociaux jusqu'alors parallèles voire hostiles : les écologistes, les pacifistes, les défenseurs des droits de l'homme et des populations indigènes, les militants anti-transnationales, les syndicats ouvriers et paysans… A partir de Seattle, de contre-G8 en anti-Davos ou anti-FMI, les rendez-vous internationaux se succèdent, souvent massifs et spectaculaires, parfois inattendus, toujours dynamiques même après les inflexions apportées par le 11 septembre 2001. Surtout, le " mouvement des mouvements " trouve son rythme propre en instaurant le cycle des Forums sociaux, mondiaux, continentaux ou nationaux, où se retrouvent de plus en plus largement toutes les composantes de la contestation du néo-libéralisme.

Malgré les sarcasmes des éditorialistes sur la coalition hétéroclite des Indiens du Chiapas, des camionneurs américains et des défenseurs des tortues des Galapagos, la mayonnaise a pris. Les multiples révoltes dispersées se sont découvert un ennemi commun : la mondialisation néo-libérale. Il ne s'agit pas d'un slogan creux mais d'une analyse raisonnée qui ne cesse de s'approfondir et de se confirmer au fil des rencontres militantes et des échanges d'expériences: dans tous les domaines – la terre, la culture, l'environnement, la santé, le commerce, l'entreprise, la vie… - la même logique déshumanisante fait les mêmes ravages. Les humains, les idées, la nature ne sont plus considérés que comme des sources de profit, la concurrence et la rentabilité du capital imposent partout leur loi. C'est le premier pilier de ce mouvement : " le monde n'est pas une marchandise "[87]. Les citoyens refusent que la santé, l'école, le vivant, l'eau, l'air … soient livrés à la loi du profit. Le deuxième pilier du consensus altermondialiste est tout aussi subversif : la démocratie et l'intérêt général doivent primer sur les droits de propriété. Transnationales ou technocrates n'ont aucune légitimité pour prendre des décisions qui engagent l'avenir de milliers

[87] J. Bové, F. Dufour, G. Luneau, *Le monde n'est pas une marchandise, des paysans contre la malbouffe*, Pocket Poche, Essais, 2001.

d'êtres humains, voire de la planète entière. Ils doivent être responsables devant les populations concernées par leurs décisions.

Solidement ancré sur ces deux principes, le mouvement s'étend progressivement à l'ensemble de la planète. Loin d'être " antimondialisation ", comme la grande presse l'avait promptement désigné, il est un enfant rebelle de la mondialisation. Tout comme la 1ère Internationale de Marx et Bakounine est née de l'internationalisation du capital de la fin du XIXè siècle, le Forum social mondial naît de la réaction des peuples à la globalisation financière de la fin du XXè. Le mouvement est d'ailleurs beaucoup plus international que la groupusculaire Association Internationale des Travailleurs, puisqu'il touche tous les principaux pays de la planète, à l'exception de la Chine[88]. Il est le produit direct de la mondialisation de l'information, de la technologie, des valeurs aussi, avec la diffusion des aspirations à la démocratie et à l'égalité. Mais il s'oppose à la mondialisation du capital, justement parce qu'elle mutile les potentialités extraordinaires de la mondialisation civilisationnelle, parce qu'elle aggrave les tensions sociales et internationales, parce qu'elle prône la guerre de tous contre tous : la rhétorique de la " guerre économique ", largement mobilisée pour justifier les politiques libérales dans tous les pays, débouche assez logiquement sur la mondialisation sécuritaire de la " guerre au terrorisme ".

Contrôle citoyen de l'économie : les deux filières de la résistance

Le mouvement altermondialiste est fondé au départ sur l'aspiration au contrôle citoyen de l'économie. Ses adversaires revendiqués sont le capital industriel et financier et ses agents politiques, les institutions financières internationales, l'OMC[89], les Etats nationaux convertis au néo-libéralisme. Bref, le pouvoir économique et ses relais politiques. Même si la guerre contre l'Irak a complexifié les choses en plaçant la dimension anti-impérialiste sur le devant de la scène, le mouvement vise d'abord à remettre les pouvoirs économiques sous le contrôle d'une politique démocratique renouvelée : en bref, à se " réapproprier ensemble l'avenir de notre monde "[90].

Le mouvement pour un contrôle citoyen de l'économie se bat donc sur deux fronts : les institutions publiques et les transnationales. Il s'agit là de deux

[88] Dont le régime " capitalisto-communiste " empêche toute expression de contestation.
[89] Organisation mondiale du commerce, institution multilatérale créée en 1994 et contrôlée *de facto* par les pays riches ; son rôle est de développer le libre-échange et la concurrence à l'échelle mondiale.
[90] Titre de la plate-forme fondatrice d'Attac.

filières parallèles et complémentaires : certains acteurs sont plus engagés dans la contestation de l'OMC ou du FMI, d'autres plus spécialisés dans le harcèlement des grands groupes capitalistes[91].

L'action de masse contre les institutions politiques du bloc hégémonique néo-libéral (FMI, OMC, Union européenne…) s'organise dans le cadre des manifestations et contre-sommets rythmés par le calendrier des sommets officiels. On y retrouve des courants extrêmement divers, allant des chrétiens tiers-mondistes aux anarchistes du " Black block ". Ainsi c'est *Jubilee 2000*, une coalition d'églises et ONG chrétiennes pour l'annulation de la dette, qui a récolté 24 millions de signatures dans 89 pays, et encerclé le sommet du G8 de Birmingham en juin 1998 avec une chaîne humaine de 60 000 personnes, avant de se dissoudre fin 2000 (sans d'ailleurs avoir atteint son objectif)[92]. Les réseaux *50 years is enough* (205 organisations membres dans 67 pays), *Drop the debt* ou le Comité pour l'annulation de la dette du Tiers Monde (une ONG basée en Belgique) poursuivent aujourd'hui ce combat.

Après l'AMI (1998)[93] et Seattle (1999), l'échec du sommet de Cancun en septembre 2003 a constitué le troisième grand succès du mouvement pour un contrôle citoyen sur l'économie. La croissance d'Attac, en France et dans plusieurs autres pays d'Europe ou d'Amérique Latine, traduit la vitalité de ces aspirations à la démocratisation des décisions économiques, dont les outils seraient la taxe Tobin, bien sûr, pour entraver la spéculation financière internationale, mais aussi les taxes globales en général, le démantèlement des paradis fiscaux, le financement solidaire de la protection sociale, la régulation des marchés du capital comme du travail.

Le mouvement anti-transnationales (*anti-corporate*), lui, se tourne non pas contre les institutions publiques mais directement contre le capital lui-même. Plus puissant dans le monde anglo-saxon qu'en Europe continentale, il s'est construit dans des luttes sociales innovantes contre de célèbres colosses comme McDonald's, Shell ou Nike. Il s'agit à chaque fois de dénoncer médiatiquement les agissements scandaleux de ces firmes et de les obliger à changer de politique pour conserver leurs clients. Au delà de ces luttes ciblées, ce mouvement pose la

---

[91] L'une des meilleures analyses de ces acteurs vient d'un des plus actifs d'entre eux, Christophe Aguiton (*Le monde nous appartient*, 10-18, Plon, 2001).

[92] C. Losson, P. Quinio, *Génération Seattle, Les rebelles de la mondialisation*, Grasset, 2002, p. 93.

[93] L'Accord multilatéral sur l'investissement, préparé dans le cadre de l'OCDE, voulait octroyer aux " investisseurs " (les transnationales) des droits exorbitants pour restreindre les capacités d'intervention des Etats ; il a été abandonné suite aux mobilisations de citoyens qui se sont multipliées dans de nombreux pays en 1998.

question générale de la responsabilisation sociale et environnementale des entreprises, par la recherche systématique d'alliances entre ONG, syndicats et consommateurs. Mais commençons par la lutte contre les institutions publiques de la mondialisation néo-libérale.

L'OMC sous pression

" Personne ne respecte celui qui retire ses chaussures dans un aéroport " : c'est ainsi que Lula, le président brésilien, résumait l'orientation de sa politique étrangère, illustrée par le rôle décisif du Brésil dans l'échec de l'OMC à Cancun. La presse brésilienne avait épinglé en 2002 le ministre des Affaires étrangères de Fernando H. Cardoso, qui avait accepté de se déchausser pour un contrôle de sécurité dans un aéroport nord-américain. Imagine-t-on Colin Powell retirer ses chaussures à l'aéroport de Sao Paulo ? Avec l'Inde, la Chine, l'Afrique du Sud (au total vingt pays du Sud constituant un " G20 "), le Brésil a montré à Cancun que les " grands " du Sud n'acceptaient plus de jouer un jeu dont les règles ne s'appliquaient qu'à eux. Les USA et l'Europe voulaient faire avancer la libéralisation des services et la garantie des droits de propriété (notamment intellectuelle) des transnationales, sans renoncer pour autant aux protections qui barrent la route aux exportations agricoles du Sud : ces pays ont claqué la porte sans ménagement, déclenchant une crise durable de l'OMC, l'un des fers de lance de la mondialisation capitaliste.

Autant on a pu discuter du rôle décisif ou non des manifestations dans l'échec du sommet de Seattle, autant personne ne songerait à nier que la pression du mouvement social a lourdement pesé sur le sommet de Cancun. La victoire du PT[94] en 2002 aux élections présidentielles brésiliennes n'est pas sans lien avec le rôle moteur de ce pays dans le mouvement altermondialiste…

Bien sûr il y aurait beaucoup à redire sur la suppression des aides publiques et des protections accordées aux agriculteurs du Nord, revendiquée par le " G20 ". La libéralisation complète des échanges agricoles mondiaux serait sans doute une catastrophe pour la plupart des paysans de la planète, au Nord comme au Sud. Elle accroîtrait sans doute les profits des transnationales agro-alimentaires, et à coup sûr l'instabilité des prix ainsi que les inégalités entre paysans. Via Campesina (le réseau international qui réunit de nombreux

[94] Le Parti des travailleurs est le principal parti de la gauche brésilienne, fondé par Lula et un groupe de syndicalistes ouvriers à la fin des années 70, avec la participation de la gauche chrétienne et de divers courants trotskistes et guévaristes. Il comporte aujourd'hui encore plusieurs courants, de la gauche modérée (majoritaire) à la gauche radicale.

syndicats de paysans combatifs), ne réclame aucunement la suppression des soutiens aux agriculteurs du Nord, mais celle des subventions à leurs exportations agricoles. C'est très différent car les premières permettent à des millions de paysans du Nord de vivre, en garantissant l'autosuffisance alimentaire de leurs pays et l'entretien des paysages ruraux ; alors que les secondes déprime les prix sur les marchés mondiaux et ruinent les paysanneries du Sud.

On peut comprendre la tactique employée par le G20 : prendre au pied de la lettre le discours libéral et montrer que les pays riches refusent de se l'appliquer. Mais une telle orientation serait à terme suicidaire pour le mouvement altermondialiste. Elle revient en effet à s'aligner sur les intérêts mercantilistes des grands groupes agro-exportateurs de certains pays du Sud, au détriment des alliances entre paysans du Nord et du Sud que porte Via Campesina. L'immense majorité des paysans africains ou latino-américains n'aurait rien à gagner à une libéralisation des échanges agricoles, mais beaucoup à une protection de leurs productions et à un accroissement de la consommation de leurs produits dans leur pays – impulsé par un soutien technique et financier de leurs pouvoirs publics nationaux et régionaux.

Relocalisation… ou mondialisation maîtrisée ?

Le mouvement altermondialiste est d'ailleurs traversé par un vif débat. Certains tels Oxfam Angleterre, réclament - comme le G20 et même la Banque Mondiale - la suppression des subventions à l'exportation et des protections tarifaires ou non tarifaires injustifiées qu'emploient les pays riches pour imposer leur loi sur les marchés mondiaux et refuser la concurrence du Sud. Oxfam souhaite que l'OMC demeure le cadre privilégié des négociations commerciales internationales, tout en reconnaissant la possibilité d'un " traitement différentiel ", c'est-à-dire de protections, pour les agricultures des pays pauvres. Ceci supposerait pour le moins une réforme profonde de ses objectifs et statuts… Mais l'objectif central d'Oxfam est de favoriser l'accès des producteurs du Sud aux marchés du Nord pour accroître les exportations et donc les revenus au Sud.

Cette position est très critiquée au sein même du mouvement : une telle politique renforcerait sans doute le caractère extroverti et la dépendance de ces économies, en les enfermant dans une spécialisation agricole ou de matières premières. Un courant influent de l'altermondialisme, réuni autour du Forum

International sur la Globalisation (IFG) [95], se prononce au contraire en faveur de la " relocalisation " de l'économie. Dans son optique les échanges internationaux doivent être l'exception et non la règle : l'essentiel de la production doit être réalisée à proximité des lieux de consommation et de citoyenneté, de façon à rétablir la possibilité d'un contrôle démocratique sur les conditions de la production et des échanges, et à préserver l'autonomie des communautés locales. La relocalisation signifie que " chaque fois que la production, le travail ou les marchés peuvent être locaux, ils doivent l'être ". L'anonymat et l'opacité des marchés mondiaux empêchent tout contrôle social sur le fonctionnement de l'économie : seule une économie de proximité pourrait être régulée démocratiquement. Ce courant peut véritablement être qualifié d'" antimondialiste " puisque son objectif explicite est " d'inverser le processus de mondialisation en encourageant les idées et les activités qui revitalisent les économies et les communautés locales " [96]. Puisque " la mondialisation est le problème, logiquement un retour au local est inévitable – une restauration des conditions par lesquelles les communautés locales regagnent le pouvoir de déterminer et de contrôler les orientations économiques et politiques qu'elles souhaitent "[97].

Ces deux positionnements symétriques – libéralisme équitable ou relocalisation du commerce - sont probablement minoritaires dans le mouvement. Oxfam intériorise pour partie l'hégémonie du discours libre-échangiste qui présente le commerce international comme la voie royale pour le développement des pays du Sud ; l'IFG, lui, tend à diaboliser ce même commerce. Via Campesina tient sans doute le juste milieu, en réclamant des politiques de souveraineté alimentaire et de régulation politique des échanges agricoles, sans s'opposer par principe au commerce international. Dans la même veine, Naomi Klein, auteur du justement célèbre *No Logo* [98], juge que la " relocalisation " est un " courant de pensée nostalgique du passé, basé sur le mythe de la communauté rurale, la fétichisation de la vie-musée "[99]. Le retour à l'autarcie signifierait pour les pays du Sud l'enfermement dans une arriération

[95] *L'International Forum on Globalization*, créé à l'initiative d'Edward Goldsmith (le frère du millionnaire Jimmy), regroupe des personnalités comme Jerry Mander, Lorri Wallach, Martin Khor, Tony Clarke ou Walden Bello. On peut citer aussi Raoul Marc Jennar (Oxfam Belgique), et en France, Agnès Bertrand et Laurence Kalafatides qui animent un " Institut pour la relocalisation de l'économie ". Voir le livre manifeste *The case against global economy and for a turn towards localization*, coordonné par E. Goldsmith et J. Mander, Earthscan, 2001.

[96] "History of the IFG", http://www.ifg.org/about.htm

[97] International Forum on Globalization, *Alternatives to economic globalization. A better world is possible*, Berret-Koehler, San Francisco, 2002, p. 107.

[98] *No Logo* (Actes Sud, 2001) est une somme sur les luttes du mouvement *anticorporate* contre la dictature des marques (les " logos ") dans le monde anglo-saxon.

[99] N. Klein, 2001, p. 213.

technologique irréversible : " suggérez à une économiste éthiopienne que son pays devrait avoir une industrie informatique nationale, destinée à son seul marché intérieur, et elle vous rira au nez "[100]. Plutôt que de condamner les échanges commerciaux internationaux par principe, le problème est d'en maîtriser la dynamique politique et sociale : " il ne s'agit pas d'être pour le protectionnisme ou pour le libre-échange, mais de savoir qui et quoi doit être libre, qui et quoi doit être protégé "[101].

Quelles nouvelles règles pour le commerce mondial ?

Les axes d'une nouvelle régulation du commerce international pourraient alors être les suivants. En matière agricole, alors qu'une " politique d'exportation prioritaire favorise les grands fermiers et les sociétés transnationales ", une politique " d'alimentation prioritaire " devrait se concentrer " sur la sécurité alimentaire et celle des moyens d'existence en protégeant les pratiques agricoles durables et ne promouvant les exportations des petits fermiers à des prix justes "[102]. Ceci suppose des accords internationaux et des fonds de régulation et de stabilisation des prix à des niveaux suffisamment rémunérateurs pour les producteurs ; schéma qui pourrait également s'appliquer pour les principales matières premières.

Plus généralement les règles du commerce international devraient reconnaître le droit aux pays et aux unions régionales de déterminer leurs priorités de développement et de conditionner l'accès à leurs marchés en fonction de ces priorités. Comme le rappelle Global Exchange, la Charte des Nations unies sur les Droits et devoirs économiques des Etats (1974) " établit les bases légales et socio-économiques pour demander un traitement équitable (et non égal). Un traitement égal entre partenaires inégaux aboutit à plus d'inégalité "[103]. Ceci implique que l'ouverture au commerce et aux investissements internationaux doit être régulée politiquement, et qu'il faut laisser aux pays du Sud le droit d'imposer des conditions restrictives aux investissements internationaux, même productifs (par exemple en exigeant que les exportations des multinationales à partir du pays du Sud contiennent un pourcentage minimum de valeur ajoutée

[100] G. Monbiot, " Battle of the manifestos ", 26/04/2004, http://www.monbiot.com/

[101] Elaine Bernard, " The WTO in Seattle. What it was all about ", Washington Post National Weekly Edition, 13 Décembre 1999, cité par W. Tabb, *The amoral elephant: Globalization and the struggle for social justice in the 21st century,* Monthly Review Press, 2001. Elaine Bernard est la responsable du programme de formation pour syndicalistes à l'Université de Harvard.

[102] Fondation Heinrich Boll, *Le Mémo de Jo'burg. L'équité dans un monde fragile*, Avril 2002 ; voir wwww.joburgmemo.org.

[103] Voir http://www.globalexchange.org /economy/alternatives/americas/ AccessToMarkets html

provenant de producteurs locaux), ainsi qu'au commerce international (protection de secteurs naissants ou fragiles par des droits de douane, etc...). Si les pays décident d'ouvrir certains de leurs marchés, ils doivent pouvoir mener des politiques industrielles et de crédit volontaristes, permettant d'accompagner les producteurs nationaux durant la transition : " pour les pays en développement, la libéralisation commerciale sans politique industrielle est suicidaire " [104].

Au plan multilatéral, de nouvelles règles du commerce international pourraient faciliter des politiques nationales ou régionales de progrès social au lieu de les rendre impossible comme aujourd'hui. Ainsi on pourrait imaginer un système de clauses sociales généralisées, où des droits de douanes seraient mis en place dont le niveau dépendrait des performances sociales et environnementales des pays : à niveau de PIB équivalent, les pays les plus avancés socialement bénéficieraient de protections tarifaires plus élevées que les pays qui font du dumping social[105]. Le débat doit s'ouvrir sur ces questions, afin de dessiner une mondialisation mieux maîtrisée, où les règles du commerce et de l'investissement ne dépendent plus du seul critère de la libéralisation mais d'un ensemble de délibérations et d'accords politiques tenant compte des situations concrètes et des aspirations sociales.

A Cancun la question de la libéralisation imposée du commerce agricole a été au cœur des conflits, comme les paysans sont au cœur du mouvement. Des dizaines de milliers de manifestants, dont de très nombreux paysans, sont venus de tout le Mexique, d'Amérique Latine et de bien d'autres pays, et ont encerclé à distance les lieux de la conférence. Le monde a été choqué par le suicide d'un ancien paysan coréen, qui s'est immolé par le feu pour protester contre les politiques de l'OMC. Le mouvement social était d'ailleurs présent à l'intérieur même des salles de conférence : des responsables des ONG contestataires, comme Walden Bello ou Martin Khor[106], se trouvaient aux côtés des délégations de certains pays du Sud, friandes d'expertise pour résister aux arguties sophistiquées d'un Pascal Lamy. Au sein même de la délégation brésilienne on trouvait d'ailleurs des représentants des syndicats de paysans et de travailleurs ruraux, introduits par le Ministère des Affaires étrangères afin d'équilibrer la

[104] idem.
[105] G. de Martino, *Global economy, global justice: theoretical objections and policy alternatives to neoliberalism*, Routledge, 2000.
[106] Responsables respectivement de *Focus on the Global South* et de *Third World Network*, et membres de l'IFG évoqué ci-dessus.

présence des fonctionnaires du Ministère des finances et de l'Agriculture favorables à un compromis avec les pays riches[107]…

Les paysans à l'avant-garde

Via Campesina est une force majeure du mouvement altermondialiste. Ce réseau international de syndicats paysans créé en 1993 regroupe près de 60 millions de paysans sur tous les continents : la Confédération paysanne française, la *National family farm coalition* (USA), mais surtout KRRS en Inde (10 millions de membres !), le Réseau des organisations paysanne et des producteurs agricole d'Afrique de l'Ouest (Roppao, plusieurs millions de membres), le MST brésilien (Mouvement des travailleurs ruraux sans terre, plusieurs centaines de milliers de membres), le KMP philippin (800 000 adhérents)… Ses priorités : la souveraineté alimentaire avant le libre-échange, l'agriculture durable plutôt que le productivisme, la biodiversité plutôt que les OGM, la solidarité plutôt que la concurrence internationales.

La lutte contre les OGM est typique des orientations et des méthodes altermondialistes. Les partisans des OGM accusent leurs adversaires d'obscurantisme : aucune étude scientifique sérieuse n'a prouvé que les OGM étaient néfastes pour la santé. Cet argument est contestable, car on manque du recul nécessaire pour évaluer les effets à long terme de la consommation de produits génétiquement modifiés. Dans un avis rendu en février 2003 sur une lignée de maïs OGM, l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments (AFSSA) estime *"ne pas disposer de suffisamment d'éléments pour rendre un avis scientifiquement fondé"* concernant la sécurité sanitaire d'une consommation humaine. Mais là n'est pas l'essentiel. La lutte contre les OGM est d'abord une lutte contre les transnationales de l'agro-alimentaire – au premier rang desquelles figurent Monsanto et Novartis – qui voudraient imposer les semences génétiquement modifiées sur lesquelles elles détiennent des brevets, ainsi que les engrais ou pesticides adaptés à leurs semences. Il s'agit de transformer les paysans en clients captifs. La contamination des cultures par les plants OGM n'est alors pas une retombée accidentelle mais un moyen de plus d'accélérer la diffusion de ces semences. En passant, elle ruine la crédibilité de l'agriculture biologique, qui ne pourra plus certifier aux consommateurs l'absence de pollution de ses produits par des OGM…

[107] Conversation de l'auteur avec un responsable brésilien, 10/10/2003

Les modes d'action des anti-OGM européens – et notamment l'arrachage de plants dans des champs appartenant à des organismes de recherche publique – ont prêté à des polémiques et donné lieu à de lourdes condamnations pénales. Les chercheurs qui s'indignent de l'arrachage des plants d'OGM par José Bové et ses camarades ont du mal à reconnaître que leurs recherches sont instrumentalisées par les transnationales, et que la recherche " pure " n'existe plus dans un monde où les organismes de recherche publique sont de plus en plus contrôlés directement ou indirectement par la logique du profit. Une des difficultés des militants est que Monsanto ou Novartis ne vendent rien directement au public, et sont donc peu sensibles à des boycotts. D'où la nécessité d'actions directes spectaculaires, qui suscitent le débat public et attirent l'attention des consommateurs. Et cela marche : répondant à l'inquiétude de ceux-ci la plupart des distributeurs ont ainsi cessé de vendre en Europe des produits contenant des OGM. L'obligation d'étiquetage votée par le Parlement européen en 2003 pourrait ainsi se révéler aussi efficace que l'interdiction de diffusion des OGM, que l'Union européenne doit lever car elle est contraire aux règles de l'OMC, qui imposent la libre-concurrence.

Les grands groupes en ligne de mire

Le mouvement anti-transnationales exprime quant à lui le rejet par une fraction de la jeunesse du matraquage publicitaire et de la manipulation de masse, le refus des atteintes à la dignité et à la démocratie résultant de la concentration excessive du pouvoir économique. Il s'est surtout développé contre des entreprises disposant de marques très connues du grand public. L'exemple du succès du boycott contre l'Afrique du Sud dans les années 70 inspire d'autres campagnes comme celle qui vise la dictature birmane. En 1993, les étudiants de l'Université Carleton à Ottawa développent sur les campus nord-américains une campagne de boycott de Pepsi pour obtenir la cessation de l'activité de la transnationale en Birmanie, ce qu'ils finissent par obtenir en 1997 après avoir mobilisé des centaines d'universités nord-américaines et britanniques[108]. Les Etats du Massachussets et du Vermont adoptent en 1996, sous la pression des associations, une loi excluant de leurs marchés publics les entreprises ayant des activités en Birmanie[109]. De même Shell fait l'objet d'une virulente campagne pour ses liens avec les militaires nigérians qui ont fait exécuter en 1995 Ken Saro-Wiwa : l'écrivain et militant du peuple Ogoni osait

[108] N. Klein, op. cit., 2001, pp. 471-472.
[109] Loi annulée par la Cour Suprême des Etats-Unis en juin 2000 sur plainte d'un lobby patronal, sous le prétexte que les Etats empiétaient ainsi sur les prérogatives de l'Etat fédéral en matière de politique étrangère…).

réclamer une indemnisation pour les ravages causés à ce peuple par l'exploitation pétrolière.

Mais dans les années 90, ce n'est plus seulement pour leurs complicités avec des dictatures que les transnationales ont dû commencer à rendre des comptes. Gap, Nike, Disney, Reebok et de nombreux autres " logos " sont l'objet de scandales médiatiques et de campagnes de boycott pour les conditions d'exploitation de leurs sous-traitants en Asie du Sud ou en Amérique centrale. Ainsi un reportage photographique du magazine Life sur la fabrication de ballons Nike par des enfants pakistanais montre des images " si effrayantes qu'elles poussent des parents, des étudiants et des éducateurs à agir, et certains en font des affiches qu'ils brandissent dans des manifestations devant les magasins d'équipement sportif des Etats-Unis et du Canada "[110]. Le mouvement anti-Nike ne cesse de harceler la transnationale, à l'image de Michael Moore dans son film " The BigOne ".

L'un des fers de lance de cette contestation du pouvoir des transnationales est le mouvement étudiant américain – preuve s'il en était besoin que les altermondialistes ne sont pas anti-américains... Les Etudiants unis contre les ateliers-bagnes (USAS, *United students against sweatshops*) constituent un réseau de comités présents sur plus d'une centaine de campus nord-américains. Son objectif : obliger les directions des universités à imposer un strict respect des droits des travailleurs chez les fabricants de vêtements et casquettes au logo de l'Université. Aux USA, les universités retirent des ressources substantielles de la concession de licences de noms (2,5 milliards de dollars par an). Autant dire que les directions sont sensibles à des mouvements de boycott de ces vêtements, d'autant plus que l'image de l'université n'en sort pas grandie.

Pourquoi cette révolte, qui constitue ce que le New York Times a qualifié de " plus grande montée du militantisme sur les campus depuis presque deux décennies "[111] ? Naomi Klein avance une explication séduisante : c'est le succès-même des marques, qui en gagnant l'identification des consommateurs, ont en même temps perdu " le privilège de l'indifférence à leurs activités mondiales ". En globalisant leur image et leur production, elles ont semé les germes d'une solidarité entre consommateurs et producteurs partout dans le monde : " dès lors que les grandes sociétés ont tissé leur propre arc-en-ciel

[110] Naomi Klein, 2001, op. cit p. 388
[111] Steven Greenhouse, " Activism surges on campuses nationwide, and labor is at issue ", New York Times, 29/03/1999, cité par N. Klein, id., p. 478.

mondial de logos et d'étiquettes, l'infrastructure d'une véritable solidarité internationale est à la portée de tous "[112], ce qu'elle appelle " United Colors of Resistance ".

Plus fondamentalement sans doute, la radicalisation du mouvement étudiant nord-américain sur la question des droits sociaux des travailleurs renvoie d'une part à la précarisation du travail intellectuel dans les nouveaux modes d'organisation des entreprises, d'autre part au fossé croissant qui sépare le discours sur la globalisation et ses bienfaits pour les pauvres des réalités vécues par les travailleurs du Nord et du Sud. Les promesses non tenues de la " société de la connaissance " et de la " mondialisation heureuse "[113] alimentent une frustration endémique dans la jeunesse du monde entier, dont témoigne l'universalité du mouvement altermondialiste. On peut d'ailleurs voir dans les mouvements " anti-pub ", qui se sont récemment développés en France après avoir connu un essor important dans les pays anglo-saxons à la fin des années 90, comme une manifestation de ce rejet viscéral de la manipulation médiatique et du matraquage marchand[114].

Les transnationales ont pris conscience du danger. Dès la fin des années 90 elles organisent leur riposte derrière la bannière de la " Responsabilité Sociale des Entreprises " (RSE). Le mouvement social, pour rebondir, doit investir ce nouveau terrain de lutte et prendre les grands groupes au mot de la transparence qu'ils prétendent afficher.

L'opaque transparence du capital

La " Responsabilité sociale des entreprises " est à la mode dans toutes les écoles de management. Selon cette nouvelle doctrine, l'entreprise doit certes viser le profit maximum mais aussi prendre en compte dans son fonctionnement l'intérêt des " parties prenantes ", incluant bien sûr les actionnaires, mais aussi les salariés, les consommateurs, les ONG… voire même, pour certains, la société dans son ensemble et les générations futures. Les initiatives officielles prolifèrent : l'ONU (le " pacte global " proposé par Koffi Annan aux transnationales), l'OIT, l'OCDE (" *lignes directrices* " pour les transnationales), la Commission Européenne (" *Livre Vert* " sur la RSE), les gouvernements français (loi sur les *Nouvelles Régulations Economiques*) ou britannique (Ministère à la

[112] N. Klein, id., p. 420.
[113] A. Minc, *La mondialisation heureuse*, Plon, Paris, 1997
[114] Voir http://www.adbusters.org et http://antipub.net.

responsabilité sociale des entreprises), et bien sûr les transnationales elles-mêmes[115]. Se multiplient ainsi les chartes ou les rapports imbibés de " responsabilité sociale " ou de " croissance durable ", affichant l'harmonie spontanée entre les transnationales et les aspirations citoyennes. Nombre d'entreprises particulièrement exposées à des risques d'image tentent de construire une communication " éthique " pour désamorcer les risques de rejet par les consommateurs.

La " RSE " est une réponse des élites dirigeantes aux mouvements sociaux qui contestent les pouvoirs exorbitants des transnationales[116]. La thématique " socialement responsable " est pour le *big business* un remède à l'illégitimité du modèle néo-libéral, celui du " corporate governance " où l'entreprise n'a de comptes à rendre qu'à ses actionnaires. Il s'agit de restaurer une hégémonie morale de plus en plus contestée, en ralliant de grandes ONGs de droits de l'homme ou de l'environnement à la cause de " l'éthique des entreprises ". Pour éviter aux gouvernements la tentation de réglementer leur activité, les transnationales tentent d'allumer des contre-feux en démontrant leur capacité à s'auto-limiter, à s'imposer des règles de bonne conduite sur la base du seul volontariat et de partenariat choisis. Comme l'exprimait clairement le président du *Business Action for Sustainable Development* à la tribune du Sommet de Johannesburg en septembre 2002[117], " nous préconisons le développement de partenariats globaux avec d'autres (*sic*) pour définir des normes dans différents secteurs, (…) normes par rapport auxquelles le business international sera jugé. Les résultats (de ces partenariats) influenceront également les processus législatifs nationaux". Autrement dit, que les " partenariats " entre les transnationales et " d'autres ", partenaires soigneusement cooptés, se substituent à la régulation publique nationale…

Sous l'étiquette " RSE " on trouve en réalité des démarches extrêmement diverses : depuis le vague " code de conduite " purement rhétorique qui se contente d'orner les pages Web des sites de certaines transnationales, jusqu'aux réseaux d'ONG activistes et indépendantes qui inspectent à leurs risques et périls

---

[115] Citons par exemple *Corporate Social Responsability Europe*, une fondation qui regroupe notamment British Telecom, IBM, Suez, France Telecom, Danone , Shell, Nike, etc,[115]), ou le *World Business Council for Sustainable Development* (WBCSD), qui rassemble 150 transnationales de 30 pays (ATT, BP, Ford, GM, Monsanto, Shell, Unilever, etc…

[116] Voir le texte du Conseil scientifique d'Attac " Responsabilité sociale des entreprises ou contrôle démocratique des décisions économiques ? ", Revue L'Economie Politique, n ° 18, Avril-mai-juin 2003 ; http://www.france.attac.org/a1937?var_recherche=rse

[117] Discours de M. Moody-Stuart, Président du BASD, qui est lui-même une coalition entre la Chambre de Commerce Internationale et le WBCSD. Voir http://www.basd-action.net/docs/speeches/20020909_mms.shtml

des sites de sous-traitants en Asie. Les entreprises cotées en bourse en France sont tenues, depuis une loi de 2002, de publier chaque année un rapport social et environnemental sur l'impact de leurs activités. Mais la loi ne précise pas le contenu de ce rapport, laissé à la libre appréciation des transnationales… Une étude systématique, menée en 2002 par l'Ademe [118] sur le contenu environnemental des rapports annuels des principales entreprises cotées en France, montre leur vide sidéral: " sur l'ensemble des 150 rapports d'activité étudiés, 12% présentent au moins un objectif chiffré, et 35% au moins un résultat chiffré sur l'une ou l'autre des thématiques environnementales observées (consommation de ressources, impacts sur les milieux, sites et sols pollués, sécurité des sites et des personnels, etc) "[119]. Autrement dit deux rapports environnementaux sur trois ne comportent strictement aucun chiffre, et les auteurs ne précisent pas si les autres proposent un seul chiffre ou plus… La situation n'est aucunement meilleure[120].

Pour donner un peu de crédibilité à l'information émanant des entreprises, un nouveau *business* est en train d'émerger, consistant à élaborer des indicateurs sur les performances sociales et environnementales des entreprises, à destination des consommateurs, des pouvoirs publics ou encore des actionnaires.

De bien curieux placements " éthiques "…

Ainsi l'ONG nord-américaine *Social Accountability International* a défini une norme intitulée SA8000, qui est contrôlée par des cabinets d'audits indépendants ; le britannique *Institute of social and ethical accountability* propose une procédure (AA1000) permettant d'intégrer la démarche de responsabilité sociale dans les indicateurs de gestion de l'entreprise. La *Global Reporting Initiative* est une grande ONG américaine qui développe des indicateurs de performance " durable " dans les trois domaines économique, écologique et social, et bénéficie notamment de la participation de l'AFL CIO, la confédération syndicale américaine, ainsi que (entre autres) de General Motors, Nike, Ford et TotalFinaElf. L'AFNOR[121] s'est lancée dans la définition d'une norme (SD21000).

---

[118] L'Agence pour l'environnement et la maîtrise de l'énergie.

[119] T. Lavoux., P. Grégoire, " Les entreprises et l'environnement ; l'information environnementale des entreprises, un bilan critique ", Futuribles, n°288, juillet–août 2003, p. 33.

[120] Le " bilan social " est obligatoire pour les entreprises de plus de 200 salariés, mais n'est pas diffusé à l'extérieur de l'entreprise, et n'est pas suffisamment standardisé pour permettre des comparaisons précises d'une entreprise à l'autre.

[121] Agence française de normalisation, la branche française de l'ISO (International Standard Organization).

Les organismes de notation sociale et de conseil en investissement " socialement responsable " se multiplient. En France, Nicole Notat, ex-secrétaire générale de la CFDT, vient de prendre la tête d'une nouvelle agence de notation, Vigeo, qui propose d'évaluer les entreprises européennes. Les agences de " rating " social et environnemental attribuent aux entreprises des notes reflétant leurs performances écologiques et sociales. Leurs clients sont des fonds " éthiques " ou " socialement responsables " qui souhaitent cibler leurs investissement sur des entreprises " politiquement correctes " ; ou bien les entreprises elles-mêmes, désireuses de valoriser leur image[122].

Pour déterminer la notation d'une entreprise les agences de rating social procèdent par analyse de documents de l'entreprise (bilan financier, " bilan social " obligatoire en France pour les entreprises de plus de 300 salariés,…), par questionnaires envoyés à l'entreprise, par entretiens avec les " parties prenantes " (management, syndicats, ONG…). S'agissant d'une prestation de conseil, les résultats des évaluations ne sont en général pas publiés, puisqu'ils appartiennent au client qui a payé l'étude. " On a pu espérer que les choses s'amélioreraient lorsque les transnationales ont accepté de ne plus faire à leur guise le bilan de l'application des codes et de confier la tâche à des entreprises de certification sociale comme PricewaterhouseCoopers, Interek, SGS ou DNV. Mais la surveillance des codes devient un métier et une source de revenus, mettant en danger l'indépendance de ceux qui la pratiquent… "[123]. La transparence des méthodes et des résultats est donc particulièrement faible. Comme le dit une revue pourtant habituellement peu caustique, " la fiabilité des méthodes d'évaluation, qui combinent critères quantitatifs et qualitatifs et qui dans leur détail restent secrètes, soulève quelques doutes "[124]. Doutes que confirme l'examen du contenu des indices boursiers " socialement responsables " proposés par ces agences de notation : ainsi l'indice Aspi Eurozone n'exclut que 8 des 40 entreprises du CAC 40 et retient des chevaliers du social et de l'écologie comme Aventis (qui multiplie licenciements et fermetures de sites pour améliorer sa valeur boursière), Carrefour , Michelin, Danone, Renault, Bouyghes, TF1, etc…

[122] Ainsi l'une des activités principales de Vigeo est la " notation sollicitée ", une " prestation contractuelle destinée à l'entreprise qui souhaite procéder à l'évaluation de sa situation par un tiers indépendant et crédible et rendre compte à ses parties prenantes " (N. Notat, " La responsabilité sociale des entreprises ", Futuribles, n°288, juillet–août 2003, pp. 11–28.

[123] E. Sheperd, " Credibility gap between codes and conduct ", Asian Labour Update, n°37, 2001, cité in " Entreprises, quelle responsabilité sociale ", Courrier de la Planète n°64, 2001.

[124] Futuribles, 2003, p. 27.

Il se trouve même un indice " socialement responsable " sur les 4 européens pour retenir TotalFinaElf dans son panier de sociétés exemplaires[125] !

La privatisation du jugement fait émerger toute une industrie du conseil et de l'évaluation du " socialement responsable " où, comme dans le conseil et l'évaluation purement financiers, s'exercent toutes sortes d'influences croisées entre commanditaires d'audits, contrôleurs, conseillers en gestion de portefeuille, entreprises contrôlées… On a vu l'exemple de la faillite d'Enron : la société d'audit Arthur Andersen, qui était chargée d'authentifier les comptes (truqués) d'Enron, a accepté pendant des années de fermer les yeux sur des malversations majeures (création de milliers de filiales dans des paradis fiscaux pour dissimuler des dettes et augmenter les profits apparents !). Et la complicité d'Arthur Andersen était bien sûr grassement rétribuée par des contrats de conseil passés par Enron…

Les ONGs aux basques des transnationales

Plus indépendantes, donc plus crédibles, mais disposant de financements infiniment moins importants, les ONGs de surveillance des transnationales essaient de faire entendre leur musique plus critique dans ce concert bien-pensant. Le Centre Français d'Information sur les Entreprises (CFIE), une ONG indépendante, joue plus un rôle de lobbying en faveur de la " RSE ", bien qu'avec ses faibles moyens il tente également d'analyser les performances sociétales des entreprises[126]. Corporate Watch, basé à Oxford au Royaume-Uni, compte 8 permanents pour son site Internet dédié à la diffusion d'informations sur les pratiques des grandes entreprises[127]. Transnationale.org est un site d'origine française – fait rare dans le mouvement *anticorporate* – lancé par Régis Castellani, un militant marseillais solitaire, qui a construit petit à petit par ses propres moyens une base de données unique sur 10000 entreprises et 20000 marques : actionnaires, réductions d'effectif, atteintes aux droits de l'homme, à l'environnement, à la démocratie, sont répertoriés systématiquement sur ce site, qui n'est maintenant accessible que sur abonnement, professionnalisation oblige… *Corporate Europe Observatory* (CEO) se consacre à dénoncer le lobbying des transnationales sur les institutions européennes, avec une attention particulière pour Pascal Lamy et ses positions dans les négociations internationales… En France le collectif *De l'éthique sur l'étiquette*, qui regroupe

[125] Il s'agit de l'indice FTSE4 Good. Voir " L'indicateur Novethic ", 4è trimestre 2003.
[126] Cf. le dossier publié chaque année dans Alternatives Economiques sur les transnationales françaises.
[127] Losson, Quinio, 2001, op. cit. p. 255.

des ONG (CCFD, CRID, Frères des Hommes…) et des syndicats (CFDT), cherche à sensibiliser l'opinion publique et à faire pression sur la grande distribution pour améliorer les conditions sociales des ouvriers des industries du jouet, du textile-habillement et de la chaussure dans les pays du Sud qui produisent les marchandises vendues par les grandes enseignes. Le collectif réclame la création d'un " label social " qui garantirait aux consommateurs que les produits ont été fabriqués dans des entreprises où les syndicats sont présents et où les droits fondamentaux des salariés sont respectés. Sans grand succès pour l'instant, la France n'étant pas en pointe dans ces domaines.

Signe des temps, les grandes ONGs de défense des droits de l'homme ont embrassé la cause. Le sérieux de cet engagement n'est toutefois pas encore clairement établi. Depuis 2001 Amnesty International a décidé de défendre les " droits sociaux et économiques " et plus seulement les droits civils et politiques. Ainsi Amnesty France a par exemple créé un " club affaires " avec Axa, Nike, Promodès, Shell, TotalFinaElf… pour convaincre ces transnationales d'adopter des normes éthiques et à les faire respecter dans leurs stratégies de développement. Mais les engagements restent flous et il n'y a pas de vérification indépendante de leur réalisation. La FIDH s'est aussi engagée dans ce type d'activité, car pour son directeur, " il y a une relation directe entre la mondialisation et l'effritement des droits de l'homme "[128]. Elle a par exemple développé un partenariat avec Carrefour: " objectif : procéder à des audits sur les conditions de travail dans ses filiales textiles. Cette 'coopération' prévoit que la FIDH peut à l'improviste tester n'importe quelle usine du groupe " [129]. Curieusement cependant, ce partenariat est assorti d'une clause de confidentialité, ce qui ne laisse pas augurer d'une grande transparence.

Aux USA les choses semblent plus avancées. *Human Rights Watch*, la grande ONG nord-américaine des droits de l'homme, a créé depuis 1996 un bureau " Business et droits de l'homme ", et publie régulièrement des rapports sur les activités de certaines entreprises. C'est l'une de ces études qui a révélé que les femmes qui posent leur candidature à des emplois dans les maquiladoras mexicaines doivent régulièrement subir des tests de grossesse. " Le rapport, qui implique des sociétés ayant investi dans les zones, telles que Zenith, Panasonic, General Motors et Fruit of the Loom, a révélé que les femmes enceintes sont refusées à l'embauche. De plus il arrive que les employeurs des maquiladoras

[128] Antoine Bernard, Directeur exécutif de la FIDH, cité par Losson et Quinio, 2001, p. 51.
[129] Losson ,Quinio, 2001, p. 260.

maltraitent et congédient des employées enceintes (…). Depuis la publication du rapport critique, GM a changé sa politique "[130]. Le National Labor Committee (dirigé par Charles Kernaghan), ONG qui regroupe divers syndicats et associations, met lui aussi la pression sur les transnationales américaines, en exigeant d'elles " un salaire décent ", " la publication complète des noms et adresses des usines de sous-traitance ", " une surveillance réellement indépendante " de ces usines. Pour le NLC, " le peuple américain a le droit de savoir où, dans quel pays, dans quelle usine, avec quels droits humains, et à quels salaires, les produits que nous achetons sont fabriqués. Placer ces usines sous la lumière du jour rendra plus difficile pour les entreprises les violations des droits humains et le paiement de salaires de misère " [131]. Pour Charles Kernaghan, " dans l'économie mondialisée, on ne peut plus se contenter de s'organiser sur le lieu de travail, il faut s'organiser sur le marché " [132]. Ces mouvements de citoyens et de consommateurs sont donc des alliés naturels pour le mouvement syndical traditionnel, pour peu qu'il sache renouveler ses modalités d'action.

De nouvelles stratégies pour les syndicats ?

Car rien ne sera possible sans les syndicats : leur poids numérique (160 millions de membres dans le monde) et leur capacité d'organisation en font des acteurs incontournables de toute stratégie de changement social[133]. Christophe Aguiton insiste particulièrement sur le rôle décisif de l'alliance entre les syndicats et le mouvement altermondialiste : alliance indispensable si chacun des deux partenaires veut peser sur les réalités du monde, mais conflictuelle car " nombre de responsables syndicaux se méfient encore des ONGs et des associations, dont ils estiment que la représentativité n'est pas établie, et se considèrent comme seuls détenteurs d'une légitimité liée à la masse de leurs adhérents "[134].

En réalité, depuis le début des années 80, le déclin de la puissance syndicale est une tendance lourde et presque universelle (hormis des exceptions comme certains pays scandinaves ou la Corée). Le phénomène altermondialiste offre une chance inespérée au mouvement syndical de sortir de son isolement. Ainsi aux USA le concept de " living wage " (salaire qui permet de vivre) est au cœur de

[130] N. Klein, 2001., p. 269.
[131] http://www.nlcnet.org/nlc/faq.shtml
[132] "In the global economy, you can no longer just organize in the workplace. You need to organize in the market," http://indy.pabn.org/archives/106bangl.shtml
[133] C. Aguiton, 2001, op. cit., pp. 128-129.
[134] C. Aguiton, 2001, op. cit., p. 135.

nouvelles alliances sociales fort prometteuses. Il s'agit d'une exigence à la fois indiscutable – comment justifier qu'un emploi à plein-temps ne permette pas de gagner de quoi vivre décemment ? – et radicale, à une époque où la baisse du coût du travail est un dogme universel, et où les politiques sociales se donnent pour objectif innovant de permettre à des salariés qui travaillent… de survivre grâce à la charité publique[135].

La *Living wage campaign* est un mouvement national visant à obtenir des pouvoirs publics, locaux, régionaux et fédéraux, qu'ils imposent aux entreprises de verser des salaires décents à leurs travailleurs si elles veulent être sélectionnées dans des appels d'offres publics. C'est sous la pression d'alliances locales à géométrie variable, regroupant syndicats, ONGs et militants de tous types, que 116 municipalités, dont St Louis, Boston, Los Angeles, Detroit, Minneapolis…, ont publié de tels décrets ; plus de 70 campagnes de ce type sont encore en cours.

Plutôt que de subventionner les très bas salaires, " l'argent public doit être destiné au bien public – réservé donc aux employeurs qui démontrent leur engagement à offrir des emplois qui permettent aux familles de vivre décemment dans nos communautés locales " [136]. Le mouvement a connu son apogée en 2001 (26 campagnes victorieuses), les suites du 11 septembre ayant ralenti le rythme (12 campagnes victorieuses en 2003). Particulièrement spectaculaire a été l'occupation de la présidence de l'Université de Harvard par les étudiants, pendant trois semaines en avril et mai 2001, pour obtenir le respect de salaires décents par l'Université elle-même (gardiens, jardiniers, femmes de ménage…) et ses sous-traitants.

Les syndicats sont directement à l'origine d'un réseau du même type, *Jobs with Justice*: rassemblant 30 coalitions locales créées par des dirigeants syndicaux, avec " des comités de quartier, des groupes communautaires, des groupes d'étudiants, d'écologistes et de femmes qui se sont engagés à participer aux piquets de grève et aux manifestations des autres groupes, ces regroupements ont montré leur capacité de mobilisation dans plusieurs grandes villes dont Atlanta, Boston, Cleveland, New York et Seattle " [137]. C'est ainsi qu'à Los Angeles en 1990, la campagne *Justice for Janitors* a permis d'obtenir une

[135] Il s'agit des dispositifs du type impôt négatif, comme l'EITC (Earned Income Tax Credit) créé en 1975 aux USA ou la prime pour l'emploi créée en 2001 en France.
[136] Voir http://www.livingwagecampaign.org/.
[137] R. Fantasia, K. Voss, *Des syndicats domestiqués. Répression patronale et résistance syndicale aux Etats-Unis,* Raisons d'Agir, 2003.

augmentation importante des salaires des personnels du nettoyage des immeubles privés de la ville, et de syndiquer la grande majorité d'entre eux[138].

En France les convergences entre associations altermondialistes et mouvement syndical sont plus difficiles, sauf pour la partie la plus dynamique du syndicalisme tels les syndicats SUD ou la Confédération Paysanne. Elles s'opèrent néanmoins à l'occasion de conflits spécifiques. Ainsi les grèves de restaurants McDonald's ou Pizza Hut, ou celle des femmes de ménage des hôtels Accor en 2002 ont donné lieu à la création de comités de soutien larges, où les syndicalistes travaillaient avec des associations comme Attac pour populariser la grève et attaquer les transnationales sur leur image de marque[139]. La grève des usines de Calais et d'Evry, lors de l'annonce de la fermeture programmée de ces sites par la direction de Danone en avril 2001, a donné lieu à la première action de boycott concerté entre associations et syndicats de salariés, même si ces derniers étaient divisés au niveau du groupe Danone. Le boycott a eu un effet non négligeable sur les ventes de Danone (on a parlé d'une chute de 10% des ventes dans les mois qui ont suivi) mais aucun sur les décisions de fermeture – ce qui n'est sans doute pas sans rapport avec la division entre syndicats et entre sites (touchés ou non par la fermeture) à propos du boycott. D'autres pistes restent à l'état embryonnaire : ainsi la très intéressante initiative des syndicats d'Aventis Romainville. Face à la fermeture programmée du centre de recherche pharmaceutique, ils lancent un contre-projet, Néreïs, destiné à promouvoir la recherche et le développement de médicaments anti-infectieux, dont nombre de pays du Sud manquent cruellement[140]. L'idée est excellente : défendre l'emploi de 700 chercheurs tout en proposant une stratégie industrielle répondant à des besoins sociaux dont l'urgence est criante. Mais MSF, Médecins du Monde ou les associations de solidarité Nord-Sud ne sont pas directement associés au projet qui reste uniquement syndical, même si Attac a été invité à s'exprimer lors de la présentation du projet à la presse en juin 2003.

Attac se positionne pourtant clairement en faveur de l'élargissement des alliances : il ne s'agit pas " d'empiéter sur les plates-bandes syndicales ", mais de " trouver des complémentarités, indispensables à un second souffle des luttes du salariat " ; car celles-ci " nécessitent de plus en plus une popularisation auprès de l'opinion publique, que des associations comme Attac peuvent

[138] Episode retracé par Ken Loach dans *Bread and Roses* (2000), et décrit en détail par R. Fantasia et K. Voss (2003, pp. 123-140).
[139] Ces expériences et d'autres sont relatées dans Attac, *Travailleurs précaires unissez-vous*, Mille et Une Nuits, 2003.
[140] Voir http://www.nereis-sante.com/

appuyer. Leur savoir scientifique engagé est indispensable à la reconnaissance d'une autre logique possible face au libéralisme patronal "[141]. Concernant les droits des salariés Attac se prononce d'ailleurs pour des innovations institutionnelles qui ouvrent la voie à ces nouvelles alliances. Ainsi les Comités d'entreprise devraient se voir reconnaître un droit de regard suspensif sur toute décision majeure concernant l'emploi et l'investissement ; surtout, leur composition même devrait être élargie à une série d'acteurs de la société civile et aux collectivités territoriales (qui contribuent souvent au financement de ces mêmes entreprises, et subissent toujours les conséquences des décisions prises) [142]…

Qui tient le projecteur ?

Cette exigence de transparence est évidemment la clé du développement d'un large mouvement social de pression sur les transnationales. Ce mouvement ne pourra s'élargir vraiment et commencer à peser sur les entreprises et surtout les pouvoirs publics, que s'il parvient à susciter la production d'informations crédibles et détaillées sur les pratiques réelles des entreprises. Si les entreprises tiennent le projecteur qui va éclairer leurs pratiques, il y a peu de chance que les consommateurs prennent ces informations au sérieux. Mais en sens inverse, la crédibilité des informations dépend de la quantité et de la qualité des moyens d'investigation sur place, et de la possibilité même de faire ouvrir leurs portes par les entreprises et leurs sous-traitants : ce qui est impossible sans régulation publique. Il existe donc une complexe dialectique entre la transparence des pratiques, la régulation publique en la matière et la dynamique du mouvement social pour la responsabilisation des entreprises.

Les succès du mouvement anti-*sweatshop* dans les années 1998-1999 ont ainsi conduit le gouvernement fédéral américain à prendre " l'initiative Clinton " : il s'agissait de mettre en place un label *sweatshop free,* géré par les ONGs et les industriels sous le patronage de l'Etat. En 1999 a été créée la FLA (Fair Labor Association), qui réunit des associations, 175 universités et 12 transnationales [143] pour la définition des critères et des mécanismes de contrôle de ce label. Le mouvement s'est alors divisé. Certaines ONGs de droits de l'homme et associations de consommateurs se sont engagées dans la FLA ; mais les deux

[141] P. Cuperty, " Comités Attac et organisations de salariés ", in Attac, 2003, pp. 99-111.
[142] Voir le texte d'Attac publié à l'occasion du conflit Danone, " Face aux licenciements de convenance boursière, les analyses et propositions d'Attac ", Juin 2001.
[143] Adidas, Nike, Reebok, Ralph Lauren…

principaux syndicats ouvriers concernés (UNITE pour l'industrie textile et RWDSTU pour la grande distribution), ainsi que les étudiants, ont refusé de se joindre à une structure contrôlée *de facto* par les transnationales, qui refusent de discuter de normes minimales en matière de rémunération chez les filiales et sous-traitants. " La FLA promet beaucoup mais fait très peu ", dit Chuck Warpehoski, dirigeant des *Students Against Sweatshops* : " elle joue le rôle de bouclier de protection des industriels "[144]. Ils ont préféré créer le WRC [145], qui mène des missions d'inspection dans des usines de sous-traitance dans les pays du Sud pour enquêter sur les plaines déposées par les ONGs locales ou des travailleurs.

Malgré cet exemple méritoire, les mouvements sociaux n'ont à ce jour pas de moyens véritables pour soumettre les entreprises à des contrôles sérieux. Naomi Klein est très sceptique sur la portée des changements induits par le harcèlement des transnationales par de petites ONGs militantes : " les réformes ne semblent être appliquées que là où le rayon du projecteur a été vu pour la dernière fois " [146]. Les ONGs ne peuvent exercer qu'une pression intermittente : " Levi's s'est retirée de Birmanie parce que sa conscience morale ne lui permettait tout simplement pas de rester, mais ce ne fut que pour retourner en Chine, quelques années plus tard, pour la même raison. La compagnie rédigea ensuite un code de conduite révolutionnaire pour la Chine tout en congédiant des milliers de travailleurs européens et nord-américains " [147].

Medea Benjamin, responsable de l'ONG californienne *Global Exchange* et figure marquante du *global justice movement*[148], résume ainsi l'impact des codes de conduite: "j'ai visité beaucoup d'usines dans le monde qui appartenaient à des entreprises américaines ayant adopté des codes de conduite (…) Souvent le code n'est tout simplement pas affiché, ou bien il est affiché en anglais mais les ouvriers ne parlent pas anglais. La dernière fois que j'ai vu un code de conduite dans une usine au Mexique, il était affiché si haut qu'on ne pouvait pas le lire ". Surtout, ces codes de conduite abordent bien des sujets mais " ne parlent jamais d'un salaire décent (*living wage*) "[149].

---

[144] K. Mannion, "How was your Grinnell shirt made? Students work to make the college's merchandise sweatshop-free ", http://web.grinnell.edu/sandb/archives/volume117/092200/features/focus.html.
[145] Workers Rights Consortium.
[146] N. Klein, 2001, p. 506.
[147] Ibid., pp. 506-507.
[148] C'est ainsi que se désigne le mouvement altermondialiste dans la sphère anglo-saxonne.
[149] M. Benjamin, 6/02/2000, intervention au Carnegie Council on Ethics and International Affairs, http://www.cceia.org/viewMedia.php/prmTemplateID/8/prmID/892. Il est à noter que les " Normes sur la responsabilité des entreprises transnationales et autres entreprises commerciales vis à vis des droits humains", adoptées par les Nations-Unies en 2003, prévoient que les entreprises doivent " verser à leurs travailleurs des

C'est pourquoi l'intervention publique est indispensable, à la fois pour soutenir institutionnellement l'activité de contrôle des ONGs et pour définir un cadre juridique à propos des obligations des entreprises en matière de transparence et de thèmes couverts. L'autorégulation de l'activité des entreprises, la régulation par des organismes privés opaques et cooptés par les entreprises, la privatisation du droit et les " partenariats " des transnationales avec des partenaires choisis, l'absence de toute sanction des déviations, n'apportent aucune réponse crédible aux exigences sociales de responsabilisation des entreprises. Les ONGs réclament maintenant la création d'un cadre de responsabilité légale des entreprises, qui impose des normes et des sanctions en cas de violation[150].

Pour un service public mondial de l'information sur les transnationales

Les citoyens, consommateurs et ONGs ont besoin d'indicateurs précis permettant d'évaluer les pratiques environnementales et sociales des grands groupes : conditions de travail et d'emploi, droits sociaux, santé et sécurité des travailleurs et des riverains, recours à la précarité, à la sous-traitance…. Les pouvoirs publics pourraient créer ou financer des organismes dédiés à l'élaboration de ces indicateurs, et soutenir les ONGs indépendantes (sous condition de fonctionnement transparent et démocratique) chargées d'aider les parties prenantes et les pouvoirs publics à assurer la mise en œuvre rigoureuse de ces indicateurs. En France on pourrait commencer par actualiser et surtout homogénéiser les indicateurs du Bilan social annuel, obligatoire depuis 1978 pour toute entreprise de plus de 300 salariés, et rendre obligatoire la publication de ce bilan sur Internet (auquel s'ajoute maintenant le bilan sur l'égalité professionnelle, le document unique pour l'évaluation des risques du travail, le rapport social et environnemental pour les société cotées…). Tous ces documents devraient être standardisés et harmonisés pour permettre les comparaisons dans le temps et dans l'espace. Les sous-traitants devraient absolument être pris en compte dans l'établissement de ces indicateurs.

---

rémunérations qui permettent un niveau de vie adéquat pour eux et leurs familles " et " prennent en compte leurs besoins de conditions de vie adéquates avec la perspective de leur amélioration progressive ". Voir http://www1.umn.edu/humanrts/links/norms-Aug2003.html.

[150] Voir par exemple D. Petrasek (Amnesty International), "Public eye on Davos : Business and human rights, towards legal accountability ", 23/01/2003, http://web.amnesty.org/library/Index/ENGIOR500012003?open&of=ENG-200

Pour assurer la crédibilité des ONGs et intervenants dans ce domaine de l'information sociale et environnementale, et ainsi " labelliser les labels ", on pourrait fort bien créer des instances publiques nationales et internationales d'évaluation citoyenne. Au niveau national une telle instance pourrait, sous la tutelle des pouvoirs publics, réunir les représentants des principaux acteurs concernés (entreprises, syndicats, associations et ONGs, collectivités territoriales), et servir de centre de ressources et d'expertise pour ces acteurs, afin d'élever la qualité et la comparabilité des évaluations. Au niveau international, une instance similaire (associant OIT, PNUD, ONGs indépendantes…) pourrait travailler à l'établissement de normes internationales communes en matière d'évaluation des pratiques des entreprises. Les " normes sur la responsabilité des entreprises ", récemment adoptées par les Nations-Unies à la grande satisfaction des ONGs de droits de l'homme, prévoient ainsi " une vérification périodique par les Nations-Unies, et par d'autres mécanismes internationaux ou nationaux existants ou à créer " ; le contrôle doit être " transparent, indépendant, et prendre en compte des éléments fournis par les parties prenantes (y compris les ONGs) et par les plaintes concernant des violations de ces normes "[151]. Il ne reste donc plus qu'à mettre en place ces mécanismes …

Investissement et consommation responsables : la fausse symétrie

Mais toutes les pratiques sociales émergentes ne sont pas nécessairement porteuses de transformation sociale. Politiser les pratiques de consommation est une chose, canaliser les investissements financiers en est une autre fort différente. Au départ la préoccupation est légitime et identique dans les deux cas : comment la transparence pourrait-elle induire de réels changements des pratiques des transnationales ? Puisque l'action collective externe aux entreprises peut affecter deux flux économiques clés, leur financement ou leurs ventes, il semble logique de parier sur le développement de l'investissement et de la consommation socialement responsables. L'attribution de notations ou de labels ne peut en effet influer sur les comportements des entreprises que si les acheteurs de produits ou de titres financiers les prennent en compte ; c'est-à-dire si les consommateurs intègrent de façon systématique la qualité sociale et environnementale à côté de la qualité d'usage et du prix des produits,

[151] http://www1.umn.edu/humanrts/links/norms-Aug2003.html

et/ou si les investisseurs intègrent dans leurs stratégies d'investissement les critères sociaux et environnementaux à côté des critères financiers.

Ces deux mouvements se développent en effet aujourd'hui. L'investissement responsable est la tentative d'utiliser les mécanismes des marchés de capitaux pour infléchir les comportements des entreprises dans une direction socialement plus acceptable ; la consommation responsable[152] vise le même objectif par l'action collective sur les marchés des produits. " L'investissement socialement responsable " connaît une vraie flambée depuis quelques années. " Le nombre de fonds éthiques en Europe a connu une croissance rapide : de 4 en 1980 il passe à 282 en 2001. On en comptait 80 en France fin 2002, rassemblant 1,25 milliard d'euros (+34% par rapport à la fin de l'année 2001) "[153]. Le montant est passé à 2,9 milliards fin 2003 (pour 108 fonds), soit une véritable explosion : +120%.

Mais la symétrie entre investissement et consommation responsables est trompeuse : ces deux stratégies n'ont pas le même potentiel démocratique, loin s'en faut. Autant la deuxième voie semble prometteuse comme le prochain chapitre le montrera, autant la première risque de mener à des impasses.

Philanthropie actionnariale ?

L'idée semble séduisante : si les investisseurs ne valorisent plus seulement les performances financières mais aussi les performances sociales et environnementales des entreprises, alors celles-ci ont intérêt à améliorer leur indicateurs non financiers pour accroître leur valeur boursière. A la limite, réduire les émissions de CO2 deviendrait aussi rentable que de délocaliser la production chez des sous-traitants ; diminuer les accidents du travail pourrait faire augmenter le cours des actions.

En supposant même que les énormes problèmes de crédibilité de l'information soient un jours surmontés, cette stratégie de l'investissement socialement responsable est naïve et sans doute perverse. Naïve car il faudrait une conversion massive des riches épargnants à la philanthropie et à l'investissement " éthique ", pour que celui-ci atteigne la taille critique suffisante pour peser face aux fonds spéculatifs " normaux ". Au total 13% des actifs US sont catalogués " éthiques ", mais leur capacité à peser sur les orientations néo-libérales est plus

[152] Qu'on peut aussi qualifier d'" éthique "ou de " citoyenne ".
[153] Futuribles, " L'investissement socialement responsable : les chiffres ", n°288, juillet-août 2003, p. 20.

que douteuse : ces fonds procèdent en général par " tamisage " ou exclusion de certains secteurs (fabricants d'armes, de cigarettes ou de revues légères), ce qui ne risque guère de réorienter le développement de l'économie globale. Quant aux syndicats, qui contrôlent pourtant des fonds de pension dotés d'actifs non négligeables, leurs tentatives pour orienter les décisions des managers dans un sens plus social débouchent en général sur des échecs [154]. Leurs seuls succès consistent en l'adoption par certaines assemblées générales d'actionnaires (grâce à des alliances avec d'autres actionnaires minoritaires) de motions de *corporate governance*[155], limitant par exemple la protection des managers contre les OPA hostiles ; curieux succès quant on sait que les OPA sont rarement favorables aux salariés des entreprises rachetées, mais très favorables aux actionnaires. La logique financière l'emporte donc nettement sur la logique syndicale… renvoyant au rang des songes creux les espoirs de domestication de la sphère financière par la démocratie salariale[156].

Aux USA, la situation était pourtant relativement favorable : les fonds de pension qui gèrent les retraites et l'épargne des salariés sont plus développés qu'ailleurs et représentent 20% de la capitalisation boursière. Mais les 80% restants sont concentrés entre les mains de quelques milliers de gros investisseurs : le 1% le plus riche possède 53% des actions[157] ! Les partisans de l'investissement " socialement responsable " préfèrent en général ignorer ces statistiques… Peut-on s'en remettre aux principaux bénéficiaires du néo-libéralisme (l'industrie de la finance et les gros actionnaires) pour corriger les excès d'un système qu'ils ne cessent par ailleurs de vouloir approfondir ? C'est leur prêter généreusement un degré d'altruisme social qu'ils n'ont cessé de démentir depuis vingt ans en imposant la révolution permanente néo-libérale, à coup de baisses d'impôt et de démantèlement des protections et services publics. Le réalisme le plus élémentaire oblige à considérer cette voie comme une impasse.

La naïveté est en outre perverse : car elle alimente consciemment l'afflux de ressources vers les marchés financiers, renforce la logique financière dans les comportements individuels et collectifs, contribue au développement de la

[154] J.M. Pernot, C. Sauviat, " Fonds de pension et épargne salariale aux Etats-Unis, les limites du pouvoir syndical ", l'Année de la régulation n°4, La Découverte, 2000.
[155] Le " gouvernement d'entreprise " définit les relations de pouvoir entre les différentes parties prenantes à l'entreprise.
[156] Espoirs un temps caressés par M. Aglietta (cf. *Le capitalisme de demain*, Note de la Fondation Saint Simon, novembre 1998).
[157] Et les 10% les plus riches possèdent 91%. Voir les chiffres impressionnants sur la concentration des revenus et des patrimoines aux USA compilés par Doug Henwood, *After the New Economy*, The New Press, 2003, pp. 87-125.

schizophrénie salariale (j'approuve mon licenciement qui va faire monter mes actions…), et soumet l'épargne des salariés aux aléas des marchés d'actions. L'effondrement boursier de 2000-2001 a (provisoirement ?) discrédité l'orientation hasardeuse qui incitait les salariés à essayer de peser directement sur les marchés financiers par leur épargne collective. Le développement des fonds de pension en France sera lent et problématique malgré la loi Fillon sur les retraites. Au delà même de la conjoncture boursière, une stratégie de démocratisation économique ne peut sérieusement viser la moralisation ou la domestication des marchés financiers. Keynes et Stiglitz ont chacun[158] démontré à leur manière l'inanité de la prétention des économistes libéraux, selon lesquels des marchés financiers liquides seraient le meilleur instrument d'allocation de l'épargne, de financement des investissements productifs ou de couverture des risques. Ils ont conclu non seulement à leur inutilité mais à leur nocivité intrinsèque du fait de leur caractère chroniquement instable. Les crises financières et boursières à répétition de ces dix dernières années l'ont à nouveau démontré à ceux qui avaient voulu l'oublier. Les marchés financiers ne servent ni la croissance économique ni l'emploi ni la justice sociale, mais les seuls intérêts des détenteurs de titres. On doit donc s'efforcer de réduire le plus possible leur rôle en restreignant leur liquidité et leur rentabilité par le rétablissement de taxes et de contrôles, ou mieux encore en supprimant purement et simplement les marchés secondaires d'actions.

Comment financer les entreprises

Bien sûr il faut financer le développement des entreprises. Mais c'est (pour une fois…) une question assez simple à régler. En même temps qu'on cherchera la marginalisation des marchés d'actions, il faudra viser le développement du financement bancaire de long terme[159], qui permet de pousser beaucoup plus directement les entreprises à améliorer leurs performances sociales et environnementales. Il suffit d'une réglementation du crédit pour que les banques modulent le taux d'intérêt en fonction de ces performances, les pouvoirs publics finançant l'écart entre le taux de base et les taux bonifiés accordés aux entreprises " vertueuses ". La politique du crédit a été en France un instrument majeur pendant quarante ans (de 1945 à 1984) pour orienter le développement économique. Sa réactivation n'a rien d'utopique, surtout si elle s'opère au niveau européen, et à condition qu'elle appuie des priorités d'investissement adoptées

[158] Keynes dans la *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, Petite bibliothèque Payot, 1975 ; Stiglitz dans *Whither socialism ?,* MIT Press, Cambridge Mass., 1993.
[159] Qui était, rappelons-le, à la base des systèmes allemands et japonais avant la révolution néo-libérale.

de façon transparente et démocratique. Mais ce n'est évidemment pas à cela que pensent les thuriféraires de l'investissement " socialement responsable " : ils acceptent fort bien le rôle central des marchés financiers dans le fonctionnement de l'économie, et se contentent du songe creux de leur moralisation.

Une autre piste intéressante – bien qu'aujourd'hui encore marginale - est celle de la " finance solidaire "[160], par laquelle des investisseurs individuels ou collectifs (fonds d'épargne salariale ou de pensions) apportent des ressources stables à des entreprises d'utilité sociale, écologique ou territoriale, indépendamment des marchés financiers. Il faut clairement distinguer (et choisir entre..) la finance " éthique " ou " responsable " de la finance solidaire : autant la première risque de n'apporter que des déconvenues, autant la seconde fait partie intégrante de toute stratégie de démocratisation économique . La finance solidaire est en effet indispensable à la croissance de l'économie de production solidaire (cf. chapitre suivant), qui n'a que très difficilement accès au financement bancaire traditionnel du fait de ses caractéristiques (faible capitalisation, absence de garanties, etc). C'est d'ailleurs dans ce but que les coopératives de crédit sont nées au XIXè siècle, avant de donner naissance aux grandes mutuelles et banques coopératives qui se sont aujourd'hui transformés en oligopoles capitalistes comme les autres [161]. Aujourd'hui les " banques du peuple " au Brésil, les expériences de micro-crédit dans de nombreux pays du Sud, la finance solidaire en France et dans divers pays européens, prennent le relais en proposant aux entreprises solidaires des financements en capital ou des prêts à taux raisonnables.

Le tournant du 11 septembre

Boycotts ou harcèlement des transnationales, manifestations à répétition contre les institutions financières internationales, les initiatives de résistance économique ont marqué la décennie 1990. Si le mouvement altermondialiste s'enracine de plus en plus profondément dans de nombreuses sociétés en Europe ou en Asie, notamment par le processus des Forums sociaux, les choses sont plus complexes en Amérique du Nord, là justement où les mouvements de résistance économique étaient en pointe à l'échelle internationale.

[160] Décrite par H. Rouillé d'Orfeuil, *Economie, le réveil des citoyens ; les alternatives à la mondialisation libérale*, La Découverte, 2002.
[161] Avec toutefois le label contestable " d'entreprises d'économie sociale "…

Au début des années 2000, au cœur même du dispositif néo-libéral, une myriade de mouvements *anticorporate*, écologistes ou féministe, très présents au sein d'une fraction de la jeunesse, avaient commencé à converger avec les forces les plus dynamiques d'un mouvement syndical en voie de renouvellement pour contester radicalement le néo-libéralisme et la marchandisation. Comme le remarquait un responsable de *Jobs with Justice*, " à Seattle[162], les cortèges syndicaux manifestaient parallèlement aux autres mouvements. A Québec[163] les syndicats avaient mis un mouchoir sur leurs revendications strictement catégorielles , parfois protectionnistes. L'alliance avec le reste du mouvement, avec les ONG s'en est trouvée facilitée " [164].

La pression sur les transnationales commençait à préoccuper ces dernières. Ces réseaux d'ONGs connectés par le Net et qui s'abattent de façon imprévisible sur leurs victimes, OMC, Nike ou Monsanto, inquiétaient de plus en plus les experts en stratégie militaire et les élites politico-économiques: " ces groupes sont difficilement maîtrisables par les gouvernements. Un " essaim d'ONGs ", disent deux chercheurs de la RAND – un institut de recherche stratégique proche du Pentagone – " n'a pas de direction centrale ni de structure de commandement ; il a plusieurs têtes, et ne peut pas être décapité. Et il peut infliger des piqûres mortelles à ses victimes " [165].

Dans un ouvrage paru en novembre 2001 (donc écrit avant le 11 septembre), et dont le titre amalgame " terreur, crime et militantisme ", les mêmes chercheurs approfondissaient leur concept de *netwar* : " la guerre de réseau comprend des conflits provoqués d'une part, par des terroristes, des criminels, des gangs et des extrémistes ethniques ; d'autre part, par des militants de la société civile (comme les cyber-militants ou les anti-OMC). La guerre de réseau se caractérise par la structure en réseau de ses pratiquants – beaucoup de groupes n'ayant pas de dirigeants – et leur rapidité pour se réunir et lancer des attaques en essaim. Pour affronter ce nouveau type de conflits il est crucial pour les gouvernements, les militaires et les systèmes policiers de commencer à se mettre eux-mêmes en réseau "[166].

Peur officielle et criminalisation des mouvements sociaux

[162] Sommet de l'OMC, décembre 1999.
[163] Sommet des Amériques, avril 2001.
[164] Fred Azcarate, cité par Losson et Quinio, 2003, p. 103.
[165] C. Chase-Dunn, " The non-governmental order ", The Economist, 11-17 Décembre 1999 (article cité par J. Brecher, T. Costello, B. Smith, *Globalization from below. The power of solidarity*, Southern Press, Cambridge MA, 2002, pp. 81-83. La RAND est une fondation privée de recherche proche du Pentagone.
[166] J. Arguilla, D. Ronfeldt (2001), *Networks and netwar. The future of terror, crime and militancy*, Holborn, London

Les attentats du 11 septembre ont permis aux pouvoirs de passer aux actes, en lançant une offensive sans précédent contre ces nouveaux ennemis de l'Amérique et de la civilisation – et, au passage, contre les libertés civiles et les droits des citoyens. Le secrétaire d'Etat américain au commerce, R. Zoellick, expliquait dès le 24 septembre 2001 qu" il est inévitable que les gens se demandent s'il existe des connexions intellectuelles avec d'autres qui ont utilisé la violence contre la finance internationale, la mondialisation et les Etats-Unis " [167]. Depuis la rhétorique assimilant terrorisme et opposition à la mondialisation libérale a fleuri. " Kernaghan est un terroriste international ", déclare le responsable du patronat du Honduras, attaquant le président du National Labor Committee qui dénonçait les conditions d'exploitation des ouvrières des usines de vêtements du rappeur américain Puff Daddy [168]. La présidente des Philippines, Gloria Arroyo, déclarait quant à elle qu'il fallait étendre la guerre anti-terroriste à " ceux qui terrorisent les usines qui fournissent des emplois " : Naomi Klein rapporte que dans les zones franches des Philippines, " les responsables syndicaux font face à des menaces croissantes, et les grèves sont brisées "[169].

Au delà de ces outrances, le climat d'angoisse distillé autour des thèmes du terrorisme et de l'insécurité a dans un premier temps réussi à ressouder une grande partie de la population des pays occidentaux autour des dirigeants et à reléguer au second plan la critique des transnationales et du néo-libéralisme qui commençait à irriguer largement la société. Ainsi après le 11 septembre, l'AFL-CIO s'est pour un temps rangée au consensus anti-terroriste, ne s'est pas démarquée de la politique guerrière en Irak et a mis en veilleuse sa collaboration avec les ONGs les plus militantes.

Mais rapidement s'est développé un puissant mouvement anti-guerre, qui s'est placé – ce qui est nouveau dans le cas états-unien – largement en lien avec le mouvement altermondialiste. Selon Medea Benjamin, de *Global Exchange*, " alors qu'avec le mouvement anticorporate nous avions déjà tissé des liens précieux avec des mouvements sociaux à l'étranger, le mouvement anti-guerre nous a donné l'occasion de nous développer géographiquement dans des régions comme le Moyen Orient où nous avions peu de contacts ; de renforcer nos rangs avec une formidable variété de nouveaux secteurs, depuis des conseils municipaux jusqu'aux organisations de femmes et de droits civils comme NOW et

[167] http://www.ustr.gov/speech-test/zoellick/zoellick_9.PDF.
[168] Freddy Cuevas, dépêche Associated Press, 30/10/2003
[169] N. Klein, "A deadly franchise", The Guardian, 28/08/2003.

le NAACP ; et, ce qui est le plus important, de fusionner le mouvement pour la paix avec le mouvement contre la mondialisation dominée par les transnationales "[170]. Ainsi c'est au 3è Forum Social Mondial de Porto Alegre qu'a été décidée la manifestation mondiale du 15 février 2003 contre la guerre en Irak, qui s'est avérée être la plus grande manifestation de rue de l'histoire.

Bien sûr des tensions existent entre les pacifistes traditionnels et les nouvelles générations militantes, plus anticapitalistes: "une grande partie du mouvement anti-guerre est tombé dans le piège de dire 'ce n'est pas le moment de se préoccuper de sujets économiques qui divisent, il faut tous s'unir pour demander la paix' ""[171]. Bien sûr également l'extraordinaire pression chauvine exercée par les médias et l'establishment politique lors de la guerre contre l'Irak a isolé les mouvements sociaux de l'opinion publique populaire[172]. La croissance du mouvement contre les transnationales ou pour les salaires décents a été entravée, les militants ayant dû concentrer leur énergie sur la lutte contre la politique militariste de l'Administration Bush. Mais les initiatives innovantes n'ont pas disparu. Ainsi, en Novembre 2003, une " journée nationale d'action contre Ford " était organisée par les associations écologistes devant des dizaines de concessionnaires Ford dans tout le pays pour exiger la mise sur le marché de voitures plus propres…

Les essaims d'abeilles n'ont donc pas fini de tourmenter les maîtres du pouvoir économique. La pression continue à croître pour l'établissement de normes de conduite internationales, régulant de façon contraignante les activités des transnationales ; l'OCDE ne pourra peut-être pas éternellement justifier que ses " lignes directrices pour les multinationales ", pourtant réformées en 2004, ne contiennent aucune garanties pour les salariés et les sous-traitants, mais de nombreuses recommandations pour un traitement équitable… des actionnaires. Sauf nouvelle fuite en avant militaro-sécuritaire, les opinions publiques pourraient bien obliger les pouvoirs publics nationaux et les organisations internationales à avancer plus sérieusement vers la responsabilisation sociale et environnementale des entreprises. Mais plus profondément, les mouvements

---

[170] Medea Benjamin, "Towards a Global Movement", The Nation, 21/04/2003. NOW (National Organization or Women) est la plus grande association de lutte pour les droits des femmes aux USA; NAACP (National Association for the Advancement of Coloured People) est la grande association pour les droits des afro-américains.

[171] Naomi Klein, "Free trade Is war", The Nation, 13/09/2003.

[172] Ainsi les militants de Reclaim the Streets, une ONG spécialisée dans les happenings de rue festifs, ont organisé une manifestation à New York sous la forme d'un " bloc français ", où les manifestants, déguisés en français (moustaches, bérets, baguettes de pain et fromages de Brie) criaient " tous ensemble, oui ! "… (B. Shepard, "From Global Justice to Antiwar and Back Again. A Season in the Anti-War Movement ", Counterpunch, 10/06/2003; voir http://www.counterpunch.org/shepard06102003.html)

sociaux de résistance économique montrent la force des aspirations à une démocratisation profonde des décisions dans ce domaine. La montée en puissance de l'économie solidaire, on va maintenant le voir, est l'autre grand espoir de démocratisation économique du siècle qui vient.

Chapitre 3

L'économie solidaire : ambiguités et promesses

Né d'une convergence de refus, le mouvement que la presse avait baptisé " antimondialisation " a rapidement compris qu'il ne pouvait en rester à la seule négativité. A partir de 2001-2002 dans le monde latin, il s'est rebaptisé " altermondialiste ". Les pratiques économiques alternatives ont commencé à recevoir une attention nouvelle : commerce équitable, entreprises sociales, systèmes d'échanges locaux avec monnaies parallèles, qui faisaient l'objet de séminaires et d'ateliers confidentiels dans les grands rassemblements et forums sociaux, ont acquis une plus grande visibilité. Au 3è Forum social mondial de Porto Alegre, en janvier 2003, l'économie solidaire tenait une place importante dans le premier axe thématique du Forum, " développement démocratique et durable ". Le " contre-G8 " d'Evian a vu en mai 2003 l'édification d'un " village intergalactique autogéré " rassemblant des milliers de participants pendant cinq jours. Le Forum social européen de Paris – Saint-Denis a organisé en novembre 2003 un " village de l'économie solidaire " où des dizaines d'initiatives économiques solidaires tenaient des stands et où des milliers de personnes se pressaient dans des débats passionnés. A Mumbai, en janvier 2004, le 4è Forum social mondial a consacré à l'économie solidaire plusieurs séminaires et un important panel, " people's economy " en anglais local.

A la 4è Université d'été d'Attac en août 2003 à Arles, un public attentif écoutait plusieurs coopératives de production présenter leur expérience, tels les fondateurs d'Ardelaine, une société coopérative ouvrière de production (SCOP) créée en 1982 pour valoriser les laines locales sur le site d'une filature ardéchoise désaffectée,: " au-delà de la transformation de la laine, c'est aussi une entreprise de développement local, qui a créé deux musées sur le site de la filature et ouvert un atelier de tricotage dans un quartier défavorisé de Valence " [173]. L'un des responsables de la coopérative, qui emploie aujourd'hui une trentaine de

[173] B. Barras, " Ardelaine, un modèle d'entreprise durable ? ", http://www.ecole.org/Vies_collectives_2003_07.htm

personnes, résume ainsi son projet politique : " quand un groupe industriel vend un pull à 100F, c'est un style de vie qu'il propose au consommateur. Car ce pull est un produit éphémère, fabriqué avec de la laine australienne dans un atelier asiatique qui fait travailler des enfants. Nous, on fait travailler les gens du coin, et on les respecte, comme on respecte les consommateurs, en leur proposant des pulls solides, fabriqués avec une belle laine "[174]. Proposer des alternatives de meilleur rapport qualité-prix que Bennetton, en respectant l'environnement, en offrant des prix rémunérateurs aux producteurs de matières premières (les éleveurs de moutons) et en développant l'emploi, l'insertion et la démocratie sur le lieu de travail… Voilà un rêve post-68 devenu réalité dans le village de Saint-Pierreville, au fin fond de l'Ardèche.

Moins idyllique est la situation dans les banlieues défavorisées des grandes villes. Mais nombreuses sont depuis 20 ans les initiatives pour tenter de suppléer aux carences de l'Etat dans un contexte de chômage de masse persistant. Comme dans de nombreux pays, des centaines d'associations d'insertion, de régies de quartier ou de maisons de chômeurs ont essaimé en France. Ainsi " Partage Faourette ", association située dans le quartier du Mirail à Toulouse, reçoit 30 à 80 chômeurs ou salariés précaires chaque jour. Composée de 300 membres, ses 7 salariés sont tous d'anciens chômeurs qui aident désormais les autres à prendre des initiatives pour sortir de leur situation : " adulte relais chargé de l'accueil, animateur de collectifs d'habitants, responsable de l'informatique et du multimédia,(…) Le travail se fait dans la continuité, depuis la prise en charge (le plus souvent psychologique) du chômeur en situation de détresse, jusqu'au moment où il parvient à révéler un savoir-faire, à établir un projet professionnel réalisable, via une formation adéquate si nécessaire "[175].

Les pratiques économiques solidaires ne sont pourtant pas nées avec le mouvement anti ou altermondialiste. Leur histoire commence avec l'essor de la révolution industrielle au XIXè siècle, et les tentatives de travailleurs qualifiés pour échapper à la cage de fer du marché capitaliste du travail. Services de proximité, commerce équitable, insertion par l'économique, finances solidaires… Comme le milieu du XIXè siècle avec les coopératives ouvrières et les associations de secours mutuel, la fin du XXè connaît une nouvelle génération d'initiatives économiques ni capitalistes ni étatiques, issues de la société civile en réaction à la crise économique

[174] Gérard Barras, PDG de la SCOP Ardelaine, dans le magazine Objectifs Rhône-Alpes de janvier 2000 ; cité par http://www.scop.org/cgi/actualites.asp?ID=39

[175] http://mncp.mncp.free.fr/FAOURETTE.pdf. Partage Faourette fait partie de ces quelques dizaines de maisons de chômeurs qui constituent le Mouvement national des chômeurs et précaires, une des associations de lutte des chômeurs.

et au chômage. Entre temps s'était développé un vaste ensemble d'associations d'action sociale, de mutuelles d'assurance et de crédit, de coopératives agricoles et de consommation… " Tiers secteur ", " économie sociale et solidaire ", " secteur à but non lucratif " ? Comment qualifier toutes ces institutions et initiatives, si tant est qu'elles aient quelque chose en commun hormis leur statut ni capitaliste ni public ? De vifs débats théoriques et identitaires opposent les spécialistes et acteurs de ce milieu. En France, le clivage se fait surtout entre " l'économie sociale ", qui regroupe les grands acteurs associatifs et mutualistes, et " l'économie solidaire " constituée par cette nouvelle génération d'initiatives qui ont fleuri depuis les années 70. Derrière les querelles de chapelle, des questions théoriques et politiques importantes sont posées. Quelle unité du " tiers-secteur ", de " l'économie sociale et solidaire " ? La forme juridique (association mutuelle, coopérative) est-elle le critère le plus pertinent ? Sinon, quel autre critère ? Et surtout : en quoi ces initiatives contribuent-elles à subvertir ou au contraire à stabiliser les deux autres systèmes, capitaliste et étatique ?

Les réponses à ces questions ont des implications politiques importantes, on va le voir. Entre thuriféraires d'un " tiers-secteur " destiné à suppléer au moindre coût des services publics en déshérence, et militants d'une " économie solidaire " vue comme le ferment d'une logique économique anticapitaliste, conceptions et projets s'opposent assez profondément. La Banque mondiale ou l'OCDE défendent la première conception ; les acteurs de l'économie solidaire qui s'inscrivent dans le mouvement altermondialiste sont proches de la seconde ; de multiples conceptions intermédiaires contribuent au foisonnement des concepts et des analyses.

Tiers-secteur et " casse de l'Etat social "[176]

Un récent rapport de l'OCDE, d'une franchise savoureuse, permet de bien situer la place réservée au tiers-secteur dans le modèle néo-libéral. Il est défini comme " un secteur qui se situe entre l'Etat et le marché, axé sur des missions économiques et sociales d'intérêt général, et dont l'objectif ultime n'est pas la distribution de bénéfices "[177]. Pour l'OCDE, le seul critère du but non lucratif n'est pas suffisant pour caractériser le tiers–secteur : au moins aussi important est sa capacité à " créer une dynamique favorable à la consolidation du tissu social et du

[176] M. Husson, *Les casseurs de l'Etat social*, La Découverte, 2003.

[177] " Le secteur à but non lucratif au XXIè siècle : un partenaire pour l'économie et la société ", OCDE, 2003, p. 12. Remarquons la confusion, très fréquente dans la littérature sur l'économie solidaire, entre " marché " et " capitalisme " : beaucoup d'initiatives du " tiers secteur ", notamment les coopératives, sont des acteurs des marchés, et ne peuvent être situées " entre l'Etat et le marché ".

capital social[178] ". Le rapport fournit d'intéressantes statistiques : le secteur à but non lucratif représente 7,3% des emplois non agricoles, ce qui équivaut à près de la moitié des effectifs des secteurs publics dans les 35 pays examinés. Il a récemment connu une " croissance rapide : entre 1990 et 1995 le nombre de personnes employées dans le tiers-secteur a augmenté de 23%, contre 6% pour l'ensemble de l'économie " (p. 14). En Europe, son poids est plus important, il représente " 7,9% des emplois civils salariés " : " 71% se trouvent dans les associations, 27,5% dans les coopératives et 3,1% dans les mutuelles "[179].

La mission générale assignée au tiers-secteur est de " favoriser une croissance durable, une prospérité équitablement partagée et davantage de justice économique et sociale ", dans le cadre d'une " économie plurielle ". Mais l'OCDE ne s'en tient pas à ce discours convenu, et n'hésite pas à caractériser clairement la fonction assignée au tiers-secteur. Son essor est lié à la " crise de la protection sociale " (pp.15-17), et il doit aider à la résoudre.

D'abord en facilitant la privatisation de la protection sociale. Ainsi au niveau local le tiers-secteur joue " désormais un rôle non négligeable dans la fourniture directe de services sociaux ", tendance accentuée par " la décentralisation et la privatisation " de ces services (p. 19). Des entreprises commerciales jouent un rôle accru dans le tiers-secteur, créées par des organisations sans but lucratif avec le soutien des pouvoirs publics " dans le but clairement défini d'associer à leurs projets des personnes en difficulté ". Le rapport se félicite d'ailleurs des " liens toujours plus étroits entre les organisations sans but lucratif et les entreprises " (p. 20), les dernières pouvant notamment " améliorer leur image de marque " en s'associant à des initiatives d'insertion. Aux Etats-Unis, surtout dans le domaine de la santé, s'est récemment développée la " philanthropie-risque " *(sic !*), qui repose sur l'idée que " les investisseurs éclairés accepteront un retour financier moins élevé si l'organisation bénéficiaire prouve sa capacité à générer des bénéfices sociaux importants " (p. 22). En Europe, le développement du " nouveau tiers secteur " s'est produit " dans les secteurs où le gouvernement ou les autorités locales ont réduit délibérément les services qu'ils fournissaient " (p. 48) ou pour les nouveaux services " que les gouvernements n'acceptent ou ne sont en mesure de financer que partiellement ". Le tiers-secteur renforce " l'efficacité des politiques de privatisation " car celles-ci nécessitent " une offre concurrentielle en matière de services sociaux " (p. 54).

[178] OCDE, 2003, p. 13. Pour une critique du concept de " capital social " et de son usage par l'OCDE, voir
[179] Le total dépasse 100% mais l'erreur est dans le rapport…

Ensuite en réduisant le poids des dépenses sociales. Puisqu'il " n'est pas possible actuellement de créer des emplois dans le secteur des services sociaux et d'intérêt collectif en procédant simplement à une augmentation des dépenses publiques " - car il faut bien entendu " réduire le déficit public " et " alléger la pression fiscale et le coût de la main-d'œuvre indirecte " - (p. 55), les organisations à but non lucratif tombent à pic : " n'étant pas sans cesse en quête de bénéfices, elles peuvent aisément s'engager dans des activités de production peu rentables et, pour peu qu'elles s'appuient sur des bénévoles et des dons, réduire les coûts de production " ; ceci d'autant plus que les employés motivés par ce secteur sont " prêts à accepter une rémunération inférieure à celle qu'ils percevraient ailleurs dans une fonction comparable " (p. 56).

Outre ces résultats déjà appréciables, les organisations à but non lucratif pourraient même améliorer les services sociaux : " de plus, en associant les consommateurs et en s'enracinant dans la communauté locale, elles peuvent rapidement adapter l'offre et la demande et s'appuyer sur des relations de confiance pour surmonter les difficultés des consommateurs à contrôler la qualité des services " (p. 56). Cependant ce résultat ne semble pas vraiment aller de soi : le rapport constate lucidement que sous la pression de la réduction des budgets, " on a enregistré une augmentation des offres proposant un service unique dans le domaine social, peu intéressées par la qualité du service et des projets " (p. 51). Du coup " la qualité des services et des emplois s'est détériorée, du moins dans certains cas " (une note p. 53 donne l'exemple des services de santé à domicile au Royaume-Uni). Bref, le tiers-secteur doit s'engouffrer dans les espaces ouverts par les privatisations des services sociaux pour proposer des prestations à moindre coût assurées par des bénévoles ou des salariés sous-payés, en essayant d'éviter une détérioration des services proposés. Exaltante perspective.

Les trois sources de l'économie solidaire

Mais on ne saurait réduire l'essor de l'économie solidaire au cours des trois dernières décennies à un simple instrument de la casse de l'Etat social. Le lien entre la crise du capitalisme et le renouveau de l'économie solidaire est beaucoup plus ambigü et s'approvisionne à trois sources. Première source, celle des " services de proximité ", qui s'appuie sur les aspirations à l'auto-organisation des usagers de services publics. Jean-Louis Laville, le principal théoricien de l'économie solidaire

en France, souligne [180] qu'avant même la crise économique, les " logiques bureaucratiques et centralisatrices des institutions redistributives " étaient déjà l'objet de fortes critiques des usagers : " leur manque d'aptitude à l'innovation génère l'inertie, le contrôle social, le clientélisme, et leur inadéquation face à des conditions de vie différenciées explique la survivance de fortes inégalités sous une apparente normalisation égalisatrice "[181]. Usagers et associations créent alors dans de nombreux pays, dans l'immédiat après-68, des services communautaires[182] comme des crèches ou des maisons de quartier autogérées. Ainsi au Québec à cette époque, " les groupes populaires de services (…) se tournent du côté de l'autogestion des services et mettaient sur pied diverses organisations d'aides comme alternatives aux services étatiques "[183]. Cette tendance n'a fait que s'affirmer depuis en Amérique du Nord : aujourd'hui on compte plus de 4000 " groupes populaires et communautaires " au Québec, depuis les groupes d'éducation populaire jusqu'aux services sociaux communautaires en passant par les médias indépendants et les coopératives de logement. En Suède, dans les années 90, des milliers de travailleuses des services sociaux, lassées des structures bureaucratiques, quittent le secteur public pour fonder des coopératives de services sociaux, financées en général par les municipalités ; l'aspiration à contrôler leur travail semble être leur principale motivation[184].

La deuxième origine de l'économie solidaire est la source coopérative. Face aux restructurations imposées par la crise et les politiques néo-libérales, face aux licenciements et aux fermetures d'entreprises, certains collectifs de travail décident de reprendre l'outil de production abandonné par les propriétaires capitalistes et de le faire tourner pour leur compte. Deux vagues ont été observées à l'échelle internationale, entre 1975-1985 et dans la seconde moitié des années 90. Les exemples de Lip en France ou récemment de la mine de Tower Colliery au Pays de Galles [185] sont bien connus. En France, " jusqu'en 1978 le secteur coopératif était stable et homogène (…). Après 1978 il connut une expansion sans précédent, passant de 571 coopératives de travailleurs en 1978 à 1269 en 1983 "[186]. En Italie

---

[180] A la suite notamment de P. Rosanvallon, *La crise de l'Etat Providence*, Seuil, Paris, 1981.
[181] J.L. Laville (dir.), *L'économie solidaire, une perspective internationale*, Desclée de Brouwer, Paris, 2000, p. 57.
[182] Le terme de " service communautaire " me semble préférable à celui de " service de proximité " couramment employé dans la littérature sur l'économie solidaire : un bureau de poste, une école de quartier ou un service privé de voirie (Vivendi Environnement !) sont littéralement des services de proximité, mais ils échappent au contrôle des habitants de la localité ou du territoire (*community* en anglais).
[183] P.R. Bélanger, J. Boucher, B. Lévesque, " L'économie solidaire au Québec : la question du modèle de développement ", in Laville (2000), p. 163.
[184] M.B. Schartau, " New identity via cooperative movements ", 15th annual meeting on Socio-Economics, SASE, Aix-en-Provence, 2003.
[185] Voir le documentaire de J.M. Carré, *Charbons Ardents*, 1999.
[186] J.L. Laville, *Collectifs et coopératives de travail en Europe. Eléments pour un bilan 1970-1990*, Rapport CRIDA, 1994, mimeo, p. 21.

au moins 1000 entreprises ont été reprises et transformées en coopératives par certains de leurs salariés vers cette période, et 1300 en Espagne[187]. En Amérique Latine (surtout au Brésil et en Argentine), en Inde, la libéralisation économique des années 90 a provoqué des dizaines de milliers de faillites d'entreprises dont certaines ont été elles aussi transformées en associations ou en coopératives de production. Ces tentatives, souvent précaires et cahotiques, voire éphémères, s'appuient sur la nécessité de sauvegarder les emplois, mais aussi sur l'aspiration à l'autonomie et à la démocratie au travail, et au rejet des formes d'aliénation imposées par l'organisation capitaliste du travail.

Enfin – et c'est probablement cette source la plus abondante sur le plan quantitatif – de nombreuses initiatives solidaires visent à " l'insertion par l'économique " de personnes en situation d'exclusion (chômeurs de longue durée, ex-prisonniers, femmes immigrées, etc). Entreprises d'insertion, régies de quartiers, associations d'aide aux chômeurs ou exclus, … proviennent en général de la société civile, mais sont souvent soutenues et parfois instrumentalisées par les pouvoirs publics dans leur politique de " lutte contre l'exclusion "… et de réduction des budgets sociaux. Aux USA où l'Etat fédéral n'a pas de politique d'insertion, plus de 2000 *Community Development Corporations* " s'attaquent à la revitalisation des quartiers en soutenant simultanément des projets ayant trait au logement, à la formation professionnelle des résidents, à l'éducation des jeunes, à l'insertion sociale par l'économique… "[188].

Ambiguïtés fondatrices

Tout comme la critique du " travail en miettes " et l'aspiration à l'autonomie dans le travail ont été récupérées par le patronat dans l'après-68 pour développer de nouvelles formes d'organisation des entreprises [189], la critique du bureaucratisme de l'Etat-Providence a été reprise par le néo-libéralisme pour porter le fer de la privatisation et de l'amaigrissement des budgets sociaux. Dans beaucoup de pays l'Etat s'est défaussé sur les associations de ses responsabilités dans la gestion du chômage et de l'exclusion sociale. Ainsi en France une myriade d'organismes " d'insertion " plus ou moins financés et contrôlés par les pouvoirs publics nationaux ou territoriaux, tentent de maintenir la paix sociale dans les

[187] Ibid., pp. 19–20.
[188] L. Favreau, " L'économie solidaire à l'américaine : le développement économique communautaire ", in J.L. Laville (org.), *L'économie solidaire, une perspective internationale*, Desclée de Brouwer, 1994–2000.
[189] L.Boltanski, E. Chiapello (1999), *Le nouvel esprit du capitalisme*, NRF, Paris

" quartiers " ou de " gérer les publics en difficulté " (chômeurs de longue durée, RMIstes,…).

De même de nombreuses coopératives, initialement animées d'une dynamique démocratique et utopique, se sont transformées au fil du temps en PME classiques, dirigées par un ou quelques cadres. La participation des salariés s'est épuisée, la pression de l'environnement concurrentiel et la logique de la délégation de pouvoir ont fait le reste. La Confédération générale des SCOP, par exemple, se distingue aujourd'hui assez peu d'un syndicat patronal classique, avec une orientation en principe plus sociale. Sans même parler des grandes structures de " l'économie sociale ", comme le Crédit Mutuel, le Crédit Agricole, les coopératives agricoles ou de consommation, la plupart des mutuelles, qui n'ont plus grand chose de l'esprit démocratique ou communautaire qui les a autrefois animé, et cherchent plutôt à jouer dans la cour des grandes entreprises capitalistes avec les armes de ces dernières. Une institution de crédit par exemple, ne peut se proclamer " solidaire " parce qu'elle possède un statut juridique associatif ou coopératif, ou parce qu'elle utilise une agence de notation sociale ou environnementale pour sélectionner des projets de prêt ou des placements. La condition clé est qu'elle se consacre au financement d'initiatives économiques démocratiques et collectives. Comme le dit H. Rouillé d'Orfeuil, " c'est le caractère solidaire de l'entreprise financée qui détermine la solidarité de l'institution intermédiaire, puis celle des produits financiers et enfin le caractère solidaire de l'épargne et de l'épargnant "[190].

Cependant toutes les structures de l'économie sociale et solidaire, loin de là, ne se réduisent pas à des ersatz de services publics locaux ou d'entreprises capitalistes. Des pratiques au moins partiellement alternatives sont à l'oeuvre dans nombre d'expériences. Les " régies de quartier " sont par exemple un réseau émanant réellement d'initiatives autonomes. Ces associations regroupent des habitants, des logeurs (offices HLM) et des collectivités territoriales, afin de " recréer des liens sociaux sur un territoire d'exclusion et y reconstruire de nouveaux modes de démocratie dans la gestion du local à partir d'une logique communautaire et partenariale "[191]. Concrètement, la régie d'un quartier embauche des chômeurs de longue durée pour mener des chantiers d'entretien et d'amélioration de l'habitat (entretien des immeubles, second œuvre du bâtiment) et du cadre de vie (espaces verts) dans le quartier. Le " Comité national de liaison des régies de quartier " décerne un label qui atteste qu'une association de quartier

[190] Rouillé d'Orfeuil, 2002, p. 87. Notons d'ailleurs que le Comité intersyndical de l'épargne salariale créé par quatre centrales syndicales françaises semble entretenir la confusion ou l'ambiguité entre finance responsable et finance solidaire.
[191] Comité national de liaison des régies de quartier, " Notice générale des régies de quartier ", Août 2002, p. 5.

remplit bien les conditions, exigeantes, nécessaires pour avoir le droit de s'appeler " régie de quartier ". Plus de 140 régies existent aujourd'hui sur le territoire français : toutes ne sont évidemment pas exemptes de dérives (autoritarisme d'un leader charismatique ou d'un maire trop présent…), mais la plupart des observateurs reconnaissent que les règles que se sont données les régies de quartier sont globalement respectées – notamment qu'il doit s'agir de " lieux de vie principalement animés par les habitants ".

Comment faire le partage entre les authentiques structures alternatives et les autres ? Où tracer la frontière de l'économie solidaire ? Paul Singer, économiste organique du PT et théoricien de l'économie solidaire au Brésil[192], en donne une définition limpide : des " organisations de producteurs, de consommateurs, d'épargnants…, qui se distinguent par deux spécificités : a) ils stimulent la solidarité entre leurs membres par la pratique de l'autogestion , b) ils pratiquent la solidarité avec la population travailleuse en général, et particulièrement avec les plus défavorisés " [193].

L'autogestion ? C'est l'alliance de l'autonomie et de la démocratie : l'autonomie comme refus de la domination des actionnaires ou des bureaucrates ; la démocratie comme participation effective de chacun aux décisions, à égalité de droits[194]. L'économie solidaire doit à mon sens être comprise comme l'affirmation de l'auto-organisation démocratique, dans le champ économique, de groupes et réseaux de la société civile, autonomes vis-à-vis des logiques étatique (la puissance et le contrôle) et capitaliste (l'accumulation et le profit)[195]. Ce qui n'exclut pas, évidemment, des relations intenses aussi bien avec les marchés qu'avec l'Etat…

Par rapport à ces critères-clés de solidarité, d'autonomie et de démocratie, les trois sources vives - services communautaires, coopératives de production ou " insertion par l'économique " - ne se positionnent pas de la même façon. La première et la troisième reposent sur l'organisation communautaire au plan local, la seconde sur des solidarités au sein de collectifs professionnels et/ou de classe. L'auto-organisation démocratique est en principe constitutive des coopératives, elle est fréquente dans les services communautaires mais rarement présente dans la sphère de l'insertion, où règne plus souvent un paternalisme éclairé. Les

[192] P. Singer est le Secrétaire d'Etat à l'économie solidaire du premier gouvernement Lula.
[193] P. Singer, "Economia solidaria", in Cattani A.D. (coord.), *A outra economia*, Veraz Editores, Porto Alegre.
[193] De nombreuses études économiques montrent au contraire Alegre, 2003. P. Singer, économiste " historique " du PT, est le principal théoricien de l'économie solidaire au Brésil ; il est secrétaire d'Etat à l'économie solidaire du gouvernement Lula.
[194] Voir le chapitre 4.
[195] Pour une théorisation convaincante des logiques d'action hétérogènes du capital et de l'Etat, voir B. Théret, *Régimes économiques de l'ordre politique, esquisse d'une théorie régulationniste des limites de l'Etat*, PUF, Paris, 1992.

initiatives de l'insertion se fondent sur la solidarité avec les personnes en situation d'exclusion, en général absente des préoccupations des coopérateurs. Les services de proximité ont parfois du mal à préserver autonomie et démocratie, ballottés entre des exigences contradictoires : soit ils penchent vers l'insertion, sous l'influence de décideurs locaux soucieux de soulager des situations difficiles ; soit ils sont instrumentalisés par les pouvoirs publics qui y voient des " gisements d'emplois ", et poussent à leur professionnalisation et à leur banalisation. Dans une société dominée par les logiques capitaliste et bureaucratique, les dynamiques alternatives sont toujours fragiles et menacées…

L'autogestion au coeur

Mettre l'autogestion au cœur de l'économie solidaire, comme on le propose ici avec Paul Singer, est un choix théorique et politique qui ne fait pas l'unanimité. Ainsi pour Alain Lipietz, éminent économiste et théoricien avant d'être un dirigeant des Verts français, c'est plutôt " l'utilité sociale " qui définit l'économie solidaire : " ce qui distingue l'économie solidaire, c'est que l'initiative vient de citoyen(ne)s résolus à faire quelque chose, parce qu'eux ne sont pas complètement exclus ou désespérés, et parce qu'ils intègrent dans leur comportement individuel l'utilité pour tous, donc pour eux-mêmes, de retisser des liens sociaux, d'accumuler du capital social, d'améliorer leur environnement, de défendre leurs voisins "[196]. D'où cette définition de la spécificité du " tiers-secteur marchand " : " en même temps qu'il satisfait l'acquéreur il engendre d'autres effets socialement utiles (insertion de travailleurs, convivialité locale, etc…), (…) un effet externe positif que nous avons appelé 'halo sociétal' "[197].

Lipietz reconnaît pourtant que la plupart des services publics et des entreprises privées produisent aussi à la fois des effets directs utiles (des biens et services,) et des effets externes positifs, comme la socialisation sur le lieu de travail [198] ou la cohésion sociale: " beaucoup d'activités du secteur privé engendrent aussi des externalités positives (et pas seulement des négatives : pollution, encombrements…) ". Il n'y a pas là de véritable spécificité de l'économie solidaire[199]. Mais sa réponse à cette objection est surprenante : " la différence spécifique du tiers-secteur, c'est qu'en l'absence de ce double financement[200]

[196] A. Lipietz, *Pour le tiers-secteur. L'économie sociale et solidaire : pourquoi et comment*, La Découverte – La Documentation Française, 2000, p. 51.
[197] ibid. p. 59.
[198] Voir le chapitre 1 du présent ouvrage.
[199] La différence qu'établit Lipietz entre tiers-secteur et économie solidaire (op. cit., p. 56) n'est pas des plus claires ; mais ce n'est pas très important, car pour lui " le tiers-secteur appartient totalement à l'économie solidaire ".
[200] Par les recettes propres et par les subventions ou exonérations publiques.

aucune de ces 'utilités' (ni le service particulier ni le 'halo sociétal') ne serait produite sinon à perte "[201]. Autrement dit, la spécificité du tiers-secteur, c'est qu'il doit être subventionné. Ce critère semble plus technocratique que politique ; il oublie en outre que nombre d'initiatives solidaires s'autofinancent largement ou complètement (commerce équitable, crédit solidaire, coopératives…).

Jean-Louis Laville, quant à lui, met au cœur de son approche de l'économie solidaire les deux concepts " d'hybridation " et de " réciprocité "[202]. L'hybridation signifie que le financement des activités solidaires repose sur un mélange de salariat et de bénévolat, de ressources tirées du marché (ventes de biens et services) et de ressources provenant de l'Etat (subventions). Il s'agit donc, comme pour Lipietz, d'un critère renvoyant au financement hors marché. La même critique s'applique : l'hybridation n'est qu'une technique, éventuellement commode pour financer des initiatives solidaires, mais pas un principe d'organisation socio-économique alternatif.

Plus intéressant est le débat sur la réciprocité. " L'impulsion réciprocitaire "[203] qui est au cœur de l'économie solidaire selon Laville, renvoie à l'approche historique de Karl Polanyi[204] : la coordination économique aurait successivement reposé sur trois principes dominants, la réciprocité (la communauté), le marché (l'échange), la redistribution (l'Etat). Pour Laville, ces trois principes coexistent dans les sociétés contemporaines, sous la forme d'une " économie plurielle ". L'économie solidaire serait donc le lieu d'action du principe de réciprocité au sein de communautés dotées d'identités collectives fortes, alors que c'est la redistribution politique qui dominerait la logique d'action économique de l'Etat et les échanges marchands impersonnels celle du capital (d'ailleurs souvent appelé improprement " marché ").

Réciprocité ou solidarité ?

Mais la séduisante typologie de Polanyi manque de rigueur. Elle néglige la différence entre le marché – qui existe depuis bien plus longtemps – et le capitalisme – qui utilise le marché mais recherche le monopole[205]. Elle semble réduire l'Etat à la redistribution, alors que ce n'est pas sa fonction principale, loin de

[201] Iibid., pp. 59-60.
[202] Voir par exemple J.L. Laville, " Les enjeux de l'économie solidaire ", in J.L. Laville (ss. dir), op. cit., 2000, p. 301.
[203] J.L. Laville, op. cit., 2000, p. 298.
[204] K. Polanyi, *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Gallimard, 1983
[205] Cette confusion est d'ailleurs absolument récurrente chez les auteurs qui se réclament de Polanyi en France. L'œuvre de Fernand Braudel montre pourtant à satiété combien capitalisme et marché sont historiquement et théoriquement distincts.

là : l'ordre public, l'éducation, les services publics n'ont la redistribution ni pour objectif ni pour résultat ; ce n'est pas non plus le cas pour l'essentiel de la protection sociale. Le propre de l'action économique de l'Etat n'est pas de redistribuer : c'est de produire, ou d'influer sur la production, en fonction non pas de la rentabilité espérée mais de critères politiques définis *a priori*. Un hôpital public, par exemple, n'est pas l'outil d'une quelconque " redistribution " (même si les flux monétaires qui le financent ont cette apparence) mais un outil de production (de soins) dont le financement est socialisé[206].

On peut aussi contester l'usage de ce concept de réciprocité, sans doute moins approprié que celui de solidarité. En effet la réciprocité, dans son sens habituel, renvoie aux liens de " donnant-donnant "[207] : je te donne maintenant pour (parce) que tu me donnes dans le futur (passé). Elle s'appuie sur la connaissance directe entre les personnes ou les communautés. Le critère de la réciprocité amènerait à inclure dans le champ de l'économie solidaire toutes les formes d'auto-organisation économique communautaire - les bougnats auvergnats à Paris ou les tontines chinoises ou africaines, par exemple - , ces pratiques économiques dites " vernaculaires ". C'est contestable, car ces pratiques, pour fascinantes qu'elles soient parfois, s'appuient sur des communautés fermées, basées sur des critères ethniques ou religieux, qui tout en fournissant à leurs membres des ressources indéniablement utiles, reproduisent des formes d'enfermement de type communautariste. On peut comprendre l'attachement des personnes à ces solidarités héritées, sans toutefois en faire un modèle d'organisation pour nos sociétés modernes.

Laville tente d'écarter cette interprétation, en faisant de la " solidarité réciprocitaire " un synonyme de la fraternité républicaine. Il distingue ainsi " solidarité redistributive ", qui renvoie dans la lignée de Polanyi aux " prestations de l'Etat pour renforcer la cohésion sociale ", et " solidarité réciprocitaire ", qui désigne " le lien social volontaire entre citoyens libres et égaux "[208]. On pourrait aussi parler de " solidarité marchande " pour qualifier les pratiques de commerce équitable : des pratiques marchandes solidaires entre des acteurs n'appartenant pas à une même communauté. Tout ceci indique que la solidarité englobe donc la réciprocité, son influence pouvant s'exercer dans les sphères étatique,

[206] L'apport de Bernard Friot est à cet égard incontournable. Voir par exemple *Puissances du salariat*, La Dispute, 1995.
[207] Le " don contre don " de Marcel Mauss. Pour Lipietz " les valeurs de réciprocité portent évidemment les stigmates des liens communautaires traditionnels : népotisme, copinage, esprit de clocher " (Lipietz, 2001, p. 64).
[208] J.L. Laville, " Avec Mauss et Polanyi, vers une théorie de l'économie plurielle ", in *L'alter-économie. Quelle autre mondialisation ?*, Revue du Mauss n°21, premier semestre, La Découverte, Paris, 2003, p. 241.

communautaire ou marchande – mais aussi dans la société civile moderne[209], sous la forme de la solidarité démocratique. Le concept de réciprocité apparaît donc inutilement limitatif.

Ce débat peut sembler purement théorique, mais ses implications politiques sont potentiellement importantes. Refuser ou occulter le critère de l'autogestion, c'est permettre des interprétations soit technocratiques, soit communautaristes de l'économie solidaire[210]. L'adopter, c'est critiquer par là-même les institutions installées, " instituées " comme disait Castoriadis… C'est placer très haut l'ambition de l'économie solidaire : un ferment de subversion radicale de l'ordre économique et politique existant, un refus de la routine et de l'accommodement, une exigence permanente de participation et d'autonomie.

Sortir de l'économie ? Quelle économie ?

Un autre débat théorique soulève des enjeux encore plus importants : celui sur la rationalité économique. L'économie solidaire repose en effet sur une conception socio-politique de l'économie et des marchés comme institutions socialement construites et lestées de normes sociales. Elle s'oppose à la conception scientiste de la théorie économique dominante, qui prétend incarner une rationalité instrumentale dénuée de toute valeur normative. L'économie néo-classique ne se définit elle pas comme la " science de l'allocation optimale de ressources rares entre des usages alternatifs "[211] ?

Or, de façon curieuse, ce sont souvent les auteurs les plus sympathiques envers les valeurs de l'économie solidaire qui lui nient toute légitimité théorique. Ceux qui rejettent " l'horreur économique "[212] et prônent la " décroissance ", s'inclinent en fait devant la prétention au monopole de la théorie économique libérale. Ils cherchent le salut dans la " sortie " ou " la domestication " de l'économie, conditions de l'épanouissement des valeurs, des cultures ou de la démocratie. Serge Latouche, l'apôtre de l'anti-développement (aujourd'hui rebaptisé " décroissance "), explique ainsi qu'il n'y a qu'une forme d'économie, celle du capitalisme, identifiée à la rationalité occidentale colonisatrice, et " qu' un

[209] J'utilise le terme de " société civile " dans le sens (dérivé de Gramsci) proposé par R. Cox, pour désigner " les différentes manières par lesquelles les personnes expriment leurs aspirations collectives indépendamment des (et souvent en opposition aux) pouvoirs établis, économique et politique " (R. Cox, "Civil society at the turn of the millennium", Economies et Sociétés, n°6/2003, p. 1181).

[210] Le principal danger aujourd'hui en Europe étant d'ailleurs du côté des interprétations technocratiques, qui ouvrent la voie à l'instrumentalisation étatique…

[211] Définition de L. Robbins citée dans tous les manuels d'introduction à l'économie.

[212] V. Forrester, *L'horreur économique*,

autre monde n'est possible qu'en sortant de l'économie " [213]. Alain Caillé, le fondateur du MAUSS (" Mouvement anti-utilitariste dans les sciences sociales "), se range à l'avis de Latouche en expliquant que " seul le marché est susceptible de jouir d'une autocohérence économique ", et que " l'économie ne peut pas être en tant que telle solidaire " [214]. André Gorz affirme qu'il " n'existe pas, en matière de gestion des entreprises, d'autre rationalité que capitaliste " [215]. Et Jürgen Habermas, à la suite de Max Weber, identifie capitalisme et rationalisation. La conséquence logique est d'abandonner l'économie au capitalisme pour se réfugier dans le " politique ", le " social " ou le " culturel "…

Pourtant, si l'économie est non la " science " de l'optimisation rationnelle, mais la manière dont les hommes et les femmes s'organisent socialement pour produire les biens et services utiles à leur vie, elle n'est pas par nature indifférente aux valeurs sociales ou à l'éthique. C'est le capitalisme – ou plus exactement le libéralisme économique – qui a décrété l'indépendance radicale de la sphère économique. Mais les institutions économiques peuvent en principe aussi bien être, selon les valeurs et les rapports sociaux dominants, capitalistes que solidaires, catholiques qu'islamiques, démocratiques que totalitaires… Quand Polanyi parle de " réencastrer " l'économie dans la société, dit-il autre chose ?

Il ne s'agit donc pas de " sortir de l'économie ", objectif aussi absurde que celui de " sortir de la culture " ou de " sortir de la politique ", mais de faire de l'économie autrement, de façon solidaire et démocratique. Il s'agit de mettre en oeuvre dans le champ économique d'autres normes que celles de soumission et/ou d'individualisme compétitif qui dominent dans les univers bureaucratique/étatique et capitaliste/marchand, sans demeurer prisonnières de formules communautaires étroites. L'économie solidaire repose donc sur des formes économiques démocratiques, non capitalistes et non étatiques, animées par des logiques de solidarité interne et externe.

Une autre économie est possible

Précisons brièvement ces termes. " Capitaliste " doit être ici entendu au sens du rapport capitaliste de production, c'est-à-dire d'une forme d'organisation reposant sur la séparation entre les producteurs et les moyens de production, les

[213] S. Latouche, " Sortir de l'économie ", Politis, 9 janvier 2003 ; *La déraison de la raison économique. Du délire rationnel au principe de précaution*, Albin Michel, Paris, 2001.
[214] A. Caillé, " Sur les concepts d'économie en général et d'économie solidaire en particulier ", in *L'alter-économie. Quelle autre mondialisation ?*, Revue du Mauss n°21, premier semestre, La Découverte, Paris, 2003, p. 234.
[215] A. Gorz, 1991, p. 187.

propriétaires de ces derniers salariant les premiers et s'appropriant le surplus créé par leur travail. Dans l'économie solidaire, en principe, les producteurs ne travaillent pas sous la férule et au profit de tiers (privés ou publics), mais, en lien avec les parties prenantes à leur activité, organisent eux-mêmes démocratiquement leur travail et contribuent à décider de ses objectifs et de ses résultats. " Etatique " renvoie à l'affirmation d'une logique de puissance et de contrôle sur un territoire, qu'il soit local, national ou international, et donc à une séparation entre dominants (détenteurs du monopole de la violence légitime, comme disait Max Weber) et dominés. On s'écarte ici d'une vision simpliste de l'Etat comme simple expression de " l'intérêt général " pour y voir une force sociale spécifique – la haute bureaucratie, " l'énarchie " en France - dotée d'un pouvoir sur le reste de la société. Dans l'économie solidaire, les producteurs n'ignorent évidemment par les lois, les règlements et les politiques publiques, mais ils n'en sont pas non plus les simples instruments.

Les logiques de solidarité supposent que les acteurs n'obéissent pas à une règle de comportement unique, consistant à rechercher leur seul intérêt individuel, mais inscrivent leur action dans la recherche d'un certain bien commun ou d'une reconnaissance mutuelle, obéissant (pour reprendre la terminologie d'Habermas [216]) à une rationalité normative ou communicationnelle et non seulement instrumentale. Ces logiques doivent être " internes et externes ", c'est-à-dire se déployer au sein des collectifs de travail, bien sûr, car c'est là que tout commence, mais sans s'y enfermer : des collectifs de travail livrés à une concurrence sauvage les uns avec les autres ne sauraient déboucher sur une économie solidaire, comme l'expérience yougoslave l'a montré (cf. chapitre 4). Il doivent s'insérer dans des réseaux sociaux de " parties prenantes " extérieures – usagers, consommateurs, associations, pouvoirs publics… qui ont aussi une voix au chapitre, de façon à construire les compromis nécessaires entre logiques et points de vue divergents.

Bien entendu ces critères constituent des idéaux qui ne reçoivent que rarement une pleine et entière application. Mais il faut qu'ils soient présents même de façon partielle et contradictoire dans les dynamiques réelles des initiatives, pour donner une signification substantielle et non purement formelle à l'économie solidaire.

[216] J. Habermas, *Théorie de l'agir communicationnel*, 2 t., Fayard, Paris, 1987. Cf. aussi T. Coutrot, *L'entreprise néo-libérale, nouvelle utopie capitaliste ?*, La Découverte, Paris, 1998, chap. 5.

Pourquoi donc ces formes démocratiques seraient-elles par nature moins efficaces économiquement que les formes capitalistes ? Deux arguments sont couramment avancés. Au niveau local l'appât du gain serait la meilleure incitation à l'efficacité maximale. Au niveau social la logique de la maximisation du profit garantirait seule l'orientation des investissements vers les secteurs où ils sont le plus nécessaires. Mais cette conception couramment reçue de l'efficacité économique doit être soumise à une critique sévère. L'exemple du commerce équitable permet d'introduire cette critique.

Et pourtant ça marche !

Le café Max Havelaar ou les Boutiques du monde bénéficient d'une large notoriété et de chiffres d'affaires en pleine expansion ; leur croissance est plus rapide dans de nombreux pays étrangers qu'en France. Le commerce équitable montre bien comment la pratique de l'économie solidaire débouche sur la subversion du sens économique commun. Il vise dans son principe à montrer qu'on peut, à une échelle internationale, réguler par la solidarité démocratique les processus économiques de production et d'échange. Les consommateurs du Nord orientent leurs achats de façon à soutenir le développement dans les pays du Sud de productions, correctement rémunérées et organisées sur des modes communautaires et démocratiques ; les paysans du Sud garantissent des produits sains, de qualité, dans des conditions écologiquement soutenables. " Les acteurs du commerce équitable du Nord s'engagent à acheter aux producteurs du Sud leurs produits (produits artisanaux et matières premières) à un prix juste tenant compte des coûts réels de production, en limitant le plus possible les intermédiaires de la commercialisation, en assurant des relations de longue durée, en participant directement (préfinancement et *consulting*) à la mise en place de projets de production et de développement local. Les producteurs du Sud s'engagent à organiser le travail de production de manière démocratique, en respectant des conditions environnementales et sociales, et à participer activement au développement local " [217].

Le commerce équitable permet de dévoiler les présupposés normatifs et éthiques de tout commerce. Car contrairement à une opinion courante, le libéralisme économique a lui aussi une éthique. Celle-ci repose sur la croyance en la " main invisible " du marché : en recherchant son seul avantage égoïste, chacun œuvre en fait sans le vouloir pour le bien commun. Le libre jeu du marché amène les individus à réaliser l'optimum social sans

[217] E. Buccolo, " Le commerce équitable ", Conseil scientifique d'Attac, février 2003.

même le savoir, sans aucun altruisme[218] et sans aucune intervention publique: c'est " l'utopie libérale de l'extinction de la politique dans le cadre d'une harmonie naturelle des intérêts "[219], le fameux apologue des " vices privés, vertus publiques ".

Dans le commerce équitable, la valorisation du capital et la recherche de l'intérêt égoïste ne sont pas les seules règles possibles pour orienter la production de biens et services et les échanges marchands. Les producteurs organisent eux-mêmes leur travail de façon démocratique ; les marchés équitables sont soutenus par des règles négociées consciemment, dans le cadre de valeurs et de relations humaines solidaires. La négociation se déroule entre des parties dont aucune n'écrase l'autre, et qui partagent les mêmes valeurs. Cela permet ainsi de limiter les rapports d'exploitation, d'échange inégal, et de donner *a priori* un cadre de soutenabilité humaine et écologique au fonctionnement du marché.

Tout ceci est très sympathique, dira le sens commun libéral, mais d'une efficacité économique douteuse. Concernant la production, on reviendra plus loin (chapitre 6) sur l'inefficacité supposée de l'autogestion. Concernant les échanges, les libéraux accusent le commerce équitable d'entraver la libre concurrence au nom d'arguments extra-économiques. Il ne peut en résulter que gaspillage et stagnation. Par exemple, avec des prix garantis et rémunérateurs, les producteurs ne seront pas incités à améliorer leurs méthodes de production, à intensifier l'usage de leurs ressources, les consommateurs paieront plus cher, etc… Pourtant le commerce équitable connaît un développement extrêmement rapide et qui n'est sans doute pas prêt de se ralentir. Au point que de nombreux grands opérateurs du commerce capitaliste lui font une petite place dans leurs rayons et surtout tentent de développer des filières " éthiques " qu'ils contrôlent entièrement. Le commerce équitable n'est pas capitaliste mais il semble efficace.

Mais qu'est-ce au fond que l'efficacité économique ? La production et le commerce capitalistes sont peut-être plus efficaces à l'aune des critères d'efficacité qu'ils se donnent: le profit pour les producteurs et intermédiaires, le prix (à qualité d'usage égale) pour les consommateurs. (Encore cela n'est il pas acquis : il faudrait pour cela que soit réunies les conditions requises par la théorie néo-classique - un marché purement concurrentiel avec une information parfaite de tous les agents -, ce qui n'est évidemment jamais le cas… La croyance en " l'auto-régulation " ou " l'autocohérence " des marchés que partagent libéraux et adversaires radicaux de l'économie est un mythe sans fondements réalistes,

[218] La célèbre " bienveillance du boucher " d'Adam Smith…
[219] P. Rosanvallon, *Le capitalisme utopique. Histoire de l'idée de marché*, Seuil, 1979 (1999), p. 218.

comme ne cessent de le répéter les économistes hétérodoxes et même certains prix Nobel…[220]).

Main invisible et *homo oeconomicus*, les croyances siamoises

Mais écartons un instant l'idée que l'efficacité d'un système économique se mesure à l'aune de la production et du profit maximums, et retenons plutôt les critères suivants : pour les producteurs, un revenu décent et stable, un fonctionnement démocratique et transparent des unités de production et des circuits d'échange ; pour les consommateurs, un rapport acceptable entre prix et qualité des produits, incluant leur qualité d'usage mais aussi leur qualité sociale et environnementale ; pour tous, des conditions de production soutenables écologiquement. En quoi cette substitution est-elle illégitime ? Au pire elle est inutile : les libéraux prétendent en effet que la maximisation du profit des producteurs et de la satisfaction des consommateurs amène les résultats désirés. Mais si l'on n'accepte pas cette croyance manifestement infondée, alors notre nouvelle définition de l'efficacité économique est manifestement plus rationnelle, et le commerce équitable plus efficace que le commerce capitaliste.

Libéraux et adversaires de l'économie s'exclameront alors d'une même voix – les uns pour s'en indigner, les autres pour s'en féliciter - : il ne s'agit plus de critères économiques ! Introduire de la démocratie ou de la solidarité dans les marchés est inutile et dangereux pour les uns, nécessaire et urgent pour les autres ; mais tous y voient une intrusion de l'éthique dans une technique intrinsèquement dénuée de valeurs. Le tour de force de Smith et de ses successeurs libéraux a été non seulement d'imposer la fable extraordinairement séduisante de la main invisible, mais aussi la conclusion logique qui en découle : assigner aux agents économiques un autre objectif que la recherche égoïste de la richesse personnelle est irrationnel et… anti-économique. *L'homo oeconomicus* ne peut être qu'un *homo egocentricus*.

Mais ces deux croyances sont intimement liées, et la seconde meurt avec la première. Si l'on rejette l'utopie libérale des marchés autorégulés, si l'on admet que le marché capitaliste réel secrète des inégalités, une souffrance, un chaos social et écologique qui affectent gravement les possibilités de développement des individus et des communautés humaines ; alors il faut bien introduire d'autres critères d'efficacité que la croissance des valeurs marchandes ou l'accumulation du capital dans l'évaluation du fonctionnement de l'économie. C'est-à-dire, au plein sens du terme, d'autres critères de l'efficacité économique. Il faut admettre par exemple que la cohésion sociale, la

[220] J. Stiglitz, *Principes d'économie moderne*, De Boeck, 2003.

démocratie, la soutenabilité écologique ne résultent pas spontanément du libre jeu des intérêts égöistes, mais doivent directement instruire les décisions économiques – c'est-à-dire être reconnus pour des critères d'efficacité économique à part entière. Il faut se débarrasser de l'idée, enracinée par 200 ans de libéralisme économique, selon laquelle seule la richesse monétaire serait un objectif économique légitime [221].

De manière générale, dans cette conception alternative, l'efficacité économique consiste à orienter l'économie au moindre coût[222] vers les objectifs assignés par la société. Amartya Sen, l'économiste indien (Prix Nobel 1998), a ainsi montré que le développement des " capacités " humaines était un objectif économique bien préférable à celui de la croissance. Par capacités, il faut comprendre : ce que les gens sont capables de faire ou d'être. S'éduquer, être en bonne santé, participer à la vie sociale et politique, choisir son emploi librement, … la liste des capacités est sans fin, et c'est à chaque société de déterminer démocratiquement celles qu'elle veut développer en priorité. L'accroissement et l'égalité des capacités sont les objectifs économiques fondamentaux d'une " bonne société ". C'est le libéralisme utilitariste qui a décidé que le seul objectif rationnel est de produire le plus possible de marchandises. Dans son cadre étriqué, la justice sociale est contradictoire avec l'efficacité économique : réduire les inégalités pèse directement et indirectement sur les profits, donc sur la croissance. Si l'on considère au contraire que l'économie doit viser le développement des capacités de tous, telles qu'identifiées par le débat démocratique, la perspective change. Justice et efficacité deviennent sinon identiques - les capacités sont nombreuses et incommensurables selon Sen, ce qui rend l'égalité difficile à définir précisément -, du moins compatibles.

On rejoint bien sûr ici la question de la mesure de la richesse et des alternatives à la " dictature du PIB "[223]. Une importante littérature économique existe aujourd'hui sur les nouveaux indicateurs de richesse, qui permet déjà d'établir des comparaisons entre pays et dans le temps [224]. Le jour où le débat démocratique et les luttes sociales auront enfin permis d'adopter des objectifs économiques plus diversifiés et plus complexes que la richesse monétaire, et des politiques adaptées à ces objectifs, plus personne ne cherchera à " sortir de l'économie "…

[221] C'est d'ailleurs une voie de la recherche économique contemporaine que d'explorer les conséquences d'une complexification de la fonction d'utilité des agents économiques, en introduisant par exemple un goût pour l'égalité, ou une interdépendance des préférences··· ce qui signifie dépasser la rationalité instrumentale égoïste comme seul principe d'action des agents économiques.

[222] C'est-à-dire en économisant en effet les ressources rares···

[223] P. Viveret, *Reconsidérer la richesse*, Editions de l'Aube, 2003

[224] Voir par exemple A. Sharpe, L. Osberg, " Evaluer le bien-être économique dans les pays de l'OCDE ", Travail et Emploi n°93, janvier 2003.

Tensions révélatrices

Il s'agirait évidemment d'une révolution intellectuelle et politique de grande portée, encore largement hors d'atteinte. Aussi les acteurs du commerce équitable n'ont pas attendu que toutes ces questions soient réglées. Ils tentent dès aujourd'hui de les faire avancer en pratique, à leur échelle réduite. Leurs initiatives, aussi minuscules soient-elles (sans doute pas plus de 0,1% du commerce mondial aujourd'hui), sont précieuses, car la pratique est la meilleure école de démocratie et d'autonomie. Deux objectifs sont simultanément recherchés : l'éducation des consommateurs du Nord aux enjeux du commerce international (échange inégal, domination des transnationales, règles injustes de l'OMC…) ; l'organisation collective démocratique des producteurs indépendants du Sud. Il s'agit de renforcer aux deux bouts de la chaîne le poids politique des associations et des groupements de producteurs ; de peser sur les transnationales pour qu'elles modifient leurs pratiques d'exploitation abusive des travailleurs ruraux du Sud, et sur les pouvoirs publics pour qu'ils édictent des mesures favorables aux petits producteurs.

Comme à propos des règles alternatives pour le commerce international, il existe une diversité d'approches parmi les partisans du commerce équitable. Certes ils acceptent tous l'utilité du commerce Nord-Sud, à la différence des avocats de la relocalisation. Mais des tensions sont apparues entre les deux principales composantes du commerce équitable – représentées notamment en France par Artisans du Monde et Max Havelaar France. Artisans du Monde priorise la sensibilisation et la politisation des consommateurs en commercialisant les produits uniquement dans le réseau de ses " boutiques du monde " tenues par des militants bénévoles de l'association. Max Havelaar, correspondant français du réseau international FLO[225], labellise les productions en fonction des critères définis par FLO, et évalue lui seul la conformité à ces critères. Il n'importe ni ne commercialise rien lui même, mais privilégie la croissance du chiffre d'affaires des producteurs du Sud en passant des accords avec toutes les formes de distribution, y compris et surtout les hypermarchés. Les premiers reprochent au second de galvauder le commerce équitable en en faisant un argument marketing pour les transnationales que sont Carrefour ou Auchan [226]; le second réplique que seule la grande distribution offre des débouchés suffisants pour permettre aux producteurs indépendants du Sud et à leurs fédérations de devenir des acteurs économiques et donc politiques de poids dans leur pays et dans le commerce international. Les premiers veulent d'abord servir d'aiguillon aux politiques pour définir d'autres règles

[225] Fair Label Organization, qui labellise 352 organismes producteurs (regroupant 800 000 familles dans 45 pays), 308 importateurs et 449 distributeurs. Le chiffre d'affaire des produits labellisés FLO a atteint 260 millions d'euros en 2002 et progresse de 20% environ par an (voir http://www.fairtrade.net/sites/impact/facts.htm). Cela ne représente cependant que moins de 0,01% du commerce mondial (6 000 milliards de dollars en 2002 ; dont 1100 milliards du Sud vers le Nord) !

[226] Voire Mac Donald's, avec lequel Max Havelaar Suisse a passé un accord de distribution de café équitable…

du commerce, le second veut " jouer dans la cour des grands " sur les marchés internationaux pour peser sur les transnationales.

Ces tensions montrent que le débat politique est indispensable : il n'y a pas de stratégie intrinsèquement supérieure, tout dépend des objectifs prioritaires. Les deux stratégies sont en fait complémentaires : on peut difficilement à la fois mener ce travail d'information et d'éducation du consommateur, qui suppose du temps et des ressources militantes, et défier les transnationales du café ou de la banane sur leur terrain, le volume et les parts de marché. Les limites du commerce équitable tiennent plutôt au fait qu'il concerne pour l'instant une petite fraction des marchés des produits tropicaux, qui ne représentent eux-mêmes qu'un part minime du commerce international, et même du commerce Nord-Sud. En outre, le développement du commerce Sud-Nord de produits agricoles offre-t-il une perspective crédible de développement équilibré des pays du Sud ? On peut en douter, tant il semble enfermer ces pays dans leur spécialisation traditionnelle déterminée par les besoins des consommateurs du Nord.

C'est pourquoi les ONGs s'efforcent également de soutenir le développement du commerce équitable " Sud-Sud " : ainsi au Mexique ou au Brésil, des réseaux de commercialisation intérieure proposent aux consommateurs locaux des produits labellisés provenant de petits producteurs démocratiquement organisés dans le cadre de " l'économie solidaire ". Le commerce équitable " Nord-Nord " apparaît également, comme dans le cas des AMAP (Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) qui ont pour objectifs d'offrir aux consommateurs des aliments frais, de saison, diversifiés, naturels (souvent bio), au paysan une garantie de revenu, aux deux partenaires un prix équitable. Dans une AMAP, un groupe de consommateurs passe un contrat avec un paysan local : chaque consommateur achète à l'avance une part de la production. Durant la période définie par le contrat, et ce de manière périodique, les consommateurs se rendent sur le lieu de distribution et composent leur panier avec les produits frais du jour. La Confédération paysanne est particulièrement active dans le développement de ces nouvelles relations entre production et consommation.

Le commerce équitable veut devenir un acteur économique significatif, pour faire avancer ses objectifs politiques : il doit donc faire feu de tout bois. Il ne peut pas se contenter de parier sur la croissance spontanée et autonome des boutiques et réseaux militants. La filière labellisée peut développer l'audience du commerce équitable à une large échelle ; c'est alors à la filière intégrée de diversifier son offre, de construire des alternatives pour les consommateurs sensibilisés, y compris en critiquant le côté " toc " ou pur marketing de ce que peuvent faire les enseignes de grande distribution comme Auchan

ou Monoprix avec les produits labellisés par Max Havelaar ou par d'autres labels moins indépendants.

Comme pour la responsabilisation des entreprises, il est décisif que les pouvoirs publics nationaux et internationaux développent un service public de l'information concernant les conditions de production des produits commercialisés. En effet, à partir du moment où l'on met en valeur les conditions sociales et environnementales de la production et des échanges, l'avantage comparatif du commerce équitable peut devenir considérable, y compris en termes d'attractivité pour le consommateur.

Des marques branchées aux produits équitables

Responsabilité sociale des entreprises ou commerce équitable, ces pratiques de résistance citoyenne ou d'économie solidaire misent sur le développement de la " consommation responsable ". Il s'agit de faire prendre conscience au consommateur que l'acte de consommation n'est pas neutre : acheter un produit ou un service c'est aussi acheter – donc soutenir - les rapports sociaux qu'il a incorporé lors de sa production. Peut-on espérer un essor massif et une routinisation de l'achat sélectif en fonction de la qualité sociale ou environnementale des marchandises ? L'idée semble *a priori* irréaliste dans le cadre du modèle traditionnel de l'individu rationnel qui maximise le rapport qualité / prix. Pourtant elle entre en résonance avec les évolutions récentes des marchés capitalistes eux-mêmes.

La théorie économique dominante suppose que pour chaque qualité de bien, le consommateur connaît parfaitement cette qualité et prend sa décision d'achat en fonction du seul prix. Mais qu'est-ce que la qualité d'un bien ? La théorie n'a rien à dire sur ce point pourtant décisif. Si l'on y réfléchit avec un regard critique[227], force est de conclure que la qualité d'un bien est en fait une convention sociale qui résume un ensemble diversifié de caractéristiques du bien, d'ordre matériel (durabilité, facilité d'usage, performance, …) mais aussi d'ordre culturel ou symbolique (esthétique, distinction, marquage identitaire, …). Développer la place des jugements éthiques ou politiques parmi les critères que les consommateurs intègrent dans leur évaluation de la qualité des produits n'est donc nullement saugrenu ou anti-économique. De très nombreux consommateurs consentent aujourd'hui à payer plus cher un produit " branché " ou " de marque " qu'un produit identique mais anonyme. D'autres choisissent de consommer " bio ", en faisant confiance à des labels qui leur garantissent l'absence de pesticides et la soutenabilité écologique des productions. La réputation ou l'aura symbolique des produits prennent une part croissante

[227] J. Gadrey, *Services : la productivité en question*, Desclée de Brouwer, 1996.

dans les décisions d'achat , dans le cadre même du capitalisme : les économistes de la consommation appellent cela le développement des " marchés de croyance "[228]. A condition que des systèmes de certification crédibles émergent, les consommateurs – du moins ceux qui peuvent se le permettre - pourraient préférer demain un produit certifié " éthique ", même plus cher, à un produit similaire non certifié.

Bien évidemment, la remarque sur ceux qui peuvent se le permettre pointe les limites du commerce équitable : dans une société où une large fraction de la population peine à se procurer le minimum socialement nécessaire, le commerce équitable peut apparaître comme un supplément d'âme réservé aux couches aisées. C'est pourquoi une stratégie pour l'économie solidaire ne peut aucunement oublier la lutte sociale ordinaire, l'irréductible conflit de classe entre travail et capital. Le développement des pratiques économiques alternatives ne saurait être dissocié du combat pour la hausse des salaires, les créations d'emploi et la réduction des inégalités[229]. A l'oublier, on tomberait dans le gadget d'une économie solidaire alibi pour les privilégiés.

Cette évidence rappelée, reste le rôle décisif, déjà noté, des initiatives des pouvoirs publics pour promouvoir le développement de systèmes crédibles d'audit et de certification des conditions de production et de commercialisation au regard de critères issus du débat social. A terme, il pourrait être aussi naturel, pour le consommateur qui fait son choix, de se référer aux informations sur le contenu social et écologique des produits qu'à leurs caractéristiques objectives ou symboliques. Le commerce équitable est aujourd'hui encore dans l'enfance, et son faible poids l'empêche de jouer un rôle effectif[230]. Deux conditions au moins sont nécessaires pour qu'il change d'échelle. Il faut d'abord qu'il embraye comme mouvement social – donc qu'il intègre pleinement la dynamique altermondialiste. Ceci est en bonne voie comme l'ont montré les derniers Forums sociaux européens ou mondiaux. Il faut ensuite imposer des changements au niveau des priorités politiques, affirmant le nouveau paradigme de la mondialisation solidaire. Celui-ci ne pourra émerger que si les mouvements sociaux formulent clairement les innovations institutionnelles adéquates – dans les domaines de la finance, du commerce, de la monnaie, de l'emploi, de l'entreprise… Le développement d'un système d'information crédible et accessible sur les pratiques des acteurs économiques fait partie de ces innovations nécessaires.

A terme le commerce équitable pourrait, dans une hypothèse favorable, dépasser le stade des initiatives locales militantes ou caritatives pour devenir un mouvement social du

[228] G. Allaire, "Quality in economics, a cognitive perspective", in Harvey, M., McMeekin, A. and Warde, A. Eds. *The Qualities of Food. Alternative theories and empirical approaches*, 2004, Manchester University Press, Manchester.
[229] Voir le chapitre 1.
[230] Ainsi Artisans du Monde a-t-il courageusement réalisé en 2002 un audit de l'efficacité de ses interventions dans les pays du Sud, qui a conclu à l'absence d'effet d'entraînement au delà des communautés directement concernées.

commerce alternatif, ferment d'une recomposition des règles du commerce international. Pour cela une dialectique est nécessaire entre les initiatives de la société civile et les initiatives publiques. On en est encore loin : aujourd'hui dans les pays où le commerce équitable est le plus développé (Scandinavie, Pays-Bas ou Suisse), il est plutôt conçu comme une alternative privée et ne débouche pas sur une remise en cause des règles générales de la mondialisation. La solidarité reste un antalgique pour limiter les dégâts causés par le système et soulager la conscience des citoyens du Nord. Ainsi FLO ne pose pas la question de la redéfinition des règles du commerce international, mais parie que le commerce équitable va pousser les entreprises à changer lorsqu'elles s'apercevront que l'équité paie. FLO conçoit son travail en termes de pression-démonstration symbolique, non en termes de régulation politique. Ainsi des associations membres de FLO ont passé des accords avec McDonald's Suisse ou Starbucks pour accroître les parts de marché du café équitable, ce qui ne manque évidemment pas de brouiller le message aux yeux des consommateurs...

Du commerce équitable à la consommation responsable

L'essor du commerce équitable représente une composante d'une tendance plus générale vers la consommation responsable. Les ONGs du commerce équitable, conscientes des limites de leur action, cherchent d'ailleurs à diversifier leur activité : ainsi le collectif " De l'éthique sur l'étiquette " (qui regroupe des ONGs et des syndicats) a-t-il lancé une campagne de labellisation des ballons de football fabriqués en Asie, pour certifier le respect des conventions de l'OIT (notamment l'interdiction des " pires formes de travail des enfants ", du travail forcé, et le respect du droit syndical). Les ballons de football certifiés ne sont pas fabriqués par des coopératives ou des petits producteurs mais par des entreprises capitalistes locales ou transnationales. Les organismes de certification s'assurent simplement (mais c'est déjà beaucoup) que des règles minimales sont respectées pour l'exploitation de la main-d'œuvre. Alors que le commerce équitable vise à stimuler le développement d'une production solidaire (non capitaliste), la consommation responsable cherche plus généralement à influer sur les comportements des entreprises, y compris capitalistes. " L'investissement socialement responsable " ressemble bien à une impasse, la politisation des comportements de consommation pourrait contraindre les entreprises à davantage de transparence et de responsabilité sociale et environnementale.

Au Nord, la généralisation de formes d'étiquetage des produits de toutes origines renseignant sur leur qualité écologique et sociale offrirait aux consommateurs les moyens d'élargir leurs critères de choix. On a suggéré par exemple la création d'un code-barre spécifique, qui renseignerait de façon

synthétique sur les performances sociales et environnementales d'un produit, prenant en compte les inputs utilisés, le processus de production lui-même et le mode de commercialisation[231]. Les produits et services seraient tous concernés par cette obligation de transparence, quels que soient leurs lieux de fabrication. Cette perspective semble encore utopique, mais elle ne dépend en fait que du développement d'un mouvement social de consommateurs suffisamment puissant en interaction avec des initiatives des pouvoirs publics. La dynamique actuelle de croissance du commerce équitable, certes impressionnante, demeure insuffisante. Les progrès vers une plus grande transparence des pratiques économiques que le mouvement social réussira à imposer renforceront en retour sa dynamique.

L'économie solidaire : supplément d'âme ou alternative ?

Beaucoup des acteurs de l'économie solidaire prônent une " économie plurielle " où un tiers-secteur jouerait sa partition à côté de l'Etat et du " marché ". En parallèle la pression des mouvements sociaux et des résistances économiques permettrait, comme après la seconde guerre mondiale, la réforme du " marché " et de l'Etat, l'arraisonnement des transnationales contraintes par l'opinion de prendre en compte l'intérêt commun, la démocratisation des institutions publiques nationales et internationales.

Cette stratégie de l'économie plurielle se veut réaliste mais risque de ne pas être à la hauteur des enjeux. L'horizon des mouvements sociaux peut-il être seulement de faire pression sur les pouvoirs et d'occuper les marges ou interstices délaissés par l'Etat et le capital transnational ? A l'époque du néo-libéralisme, Etat et capital ne forment ils pas " davantage un couple fusionnel, quoi qu'en disent les libéraux, que deux pôles séparés entre lesquels l'économie solidaire pourrait se glisser "[232] ? Suffit-il de modérer la loi du profit par des régulations qui lui demeurent extérieures et qu'elle n'aura de cesse de contourner ou de renverser ? Peut-on construire " un autre monde " authentiquement démocratique en négligeant les rapports d'autorité et de soumission (le " despotisme d'usine " de Marx) qui règnent dans l'immense majorité des entreprises ?

Le point de vue " pluriel " ne nie pas la nécessité de la mobilisation sociale et des initiatives économiques alternatives, mais leur impose un horizon indépassable, celui du capitalisme. Il s'agirait là d'une sagesse rendue nécessaire

[231] E. A. Mance, " Consumo solidario ", in Cattani A. (dir.) , *A outra economia*, Veraz Editores, Porto Alegre 2003.
[232] G. Azam, "Economie sociale, tiers secteur, économie solidaire, quelles frontières ? ", in *L'alter-économie. Quelle autre mondialisation ?*, Revue du MAUSS, n°21, premier semestre 2003, pp. 151-161.

par les terribles leçons des utopies du XIXè siècle et notamment l'anticapitalisme marxiste. On ne pourrait " abolir le marché " sans tomber dans le totalitarisme.

Cette position n'est pas sans mérites puisqu'elle ne se résigne pas à l'ordre existant. Pourtant elle néglige que ce n'est pas l'abolition du marché qui a provoqué la catastrophe du communisme soviétique[233]. Elle tend à confondre marché et capitalisme – négligeant ainsi l'hostilité profonde du capitalisme avec la concurrence, ainsi que le caractère parfaitement envisageable d'un " socialisme avec marché " (cf. chapitre 6). Elle surestime les possibilités de développement d'une authentique économie solidaire dans un système économique dominé par les lois du capital. Enfin elle oublie le rôle mobilisateur fondamental de la possibilité d'une alternative. L'un des obstacles majeurs au développement de la résistance et des initiatives économiques alternatives est en effet la croyance diffusée par les élites dominantes et leurs médias, qu'il n'y a pas d'autre rationalité économique que celle du capital. Reconstruire un projet alternatif de société, notamment dans le domaine économique, est donc un enjeu majeur pour inscrire les initiatives partielles ou locales de résistance économique, de contrôle citoyen et d'économie solidaire dans une perspective plus vaste – celle d'un " mode de production solidaire ", comme dit P. Singer[234] -, qui respecte bien sûr leurs rythmes de développement spécifiques, mais éclaire leur contribution à une dynamique d'alternative globale, crédible et mobilisatrice.

Ces initiatives participent du mouvement historique par lequel en même temps que s'imposait le capitalisme, s'affirmaient les aspirations des producteurs à (re)prendre le contrôle de leur activité et de leur vie ; et les aspirations des citoyens à faire rentrer les pouvoirs économiques dans la sphère du contrôle démocratique. Elles doivent et peuvent renouer avec les traditions émancipatrices des mouvements socialistes et communistes, les refonder et les revivifier. Il serait absurde de faire comme si les nouvelles générations militantes et les nouveaux mouvements sociaux pouvaient faire table rase de deux siècles de luttes anticapitalistes et d'élaborations alternatives. Une fois surmonté le choc de l'effondrement du socialisme étatique, et les bilans tirés, on peut reprendre la confrontation entre le patrimoine théorique et historique des mouvements socialistes, communistes, libertaires…, et les stratégies des actuels mouvements sociaux pour une économie solidaire.

---

[233] Il est évidemment impossible de proposer ici une analyse de l'échec du " communisme réel ", mais toute explication sérieuse doit renvoyer selon moi à un triple faisceau de facteurs : les conditions économiques et sociales d'un pays arriéré soumis à une guerre civile et à un isolement total ; la vision eschatologique du projet marxiste (le " sens de l'histoire ", etc) ; aggravée par l'interprétation autoritaire qu'en ont donné les bolcheviks.

[234] P. Singer, " Economia solidaria ", in Cattani A. (dir.) , *A outra economia*, Veraz Editores, Porto Alegre 2003, p. 125.

C’est à quoi on va s’atteler dans la suite de ce livre. Le projet autogestionnaire qui a mûri dans les années 60-70 avant d’être balayé par la crise et le néo-libéralisme, a légué des outils précieux pour mettre en perspective et en cohérence les initiatives éclatées de résistance et d’alternatives (chapitre 4). En se fondant sur la démocratie, la solidarité, l’autonomie et une nouvelle efficacité productive à l’échelle de la société, le projet autogestionnaire permet de lever les ambiguïtés stratégiques de la conception “ résiduelle ” du tiers secteur, et de proposer une conception “ hégémoniste ” de l’économie solidaire, mieux à même de favoriser son développement. La soumission salariale et la concentration capitaliste sont d’irrésistibles dissolvants du lien démocratique (chapitre 5) : on ne pourra mettre la démocratie au cœur du fonctionnement social sans s’attaquer aux rapports sociaux capitalistes, comme on déjà commencé à le faire les actuels mouvements sociaux. En filigrane, au bout du tunnel, s’ébauche déjà une utopie mobilisatrice, la démocratie économique solidaire (chapitre 6).

Chapitre 4

Le nouvel âge de l'autogestion

L'autogestion a mauvaise presse dans la gauche française. Elle est souvent considérée avec un peu de dédain comme " la dernière utopie "[235], ultime avatar des ces croyances totalisantes qui ont débouché au XXè siècle sur tant de désillusions et de crimes. En France, le concept a connu une vogue aussi générale qu'éphémère, tel un " météore qui a traversé le ciel politique français des années 1970 "[236]. En 1979 en effet, la quasi-totalité de la gauche française, du PS au PCF en passant par le PSU et certains courants trotskistes ou libertaires, se réclame du socialisme autogestionnaire ; mais moins de cinq ans après, l'autogestion a presque complètement disparu du discours politique. La mythique autogestion yougoslave cède la place à l'ajustement structurel du pays sous commande du FMI dans les années 80, puis à l'épuration ethnique générale des années 90.

Pierre Rosanvallon, qui annonce " l'âge de l'autogestion " en 1976[237], s'en détourne presque aussitôt pour rêver un " nouveau compromis social-démocrate " visant à échanger " une plus grande flexibilité de l'économie " contre une " autonomie accrue des personnes et des groupes "[238]. On reconnaît là le discours du " recentrage " de la CFDT en 1978 suivi du tournant de la rigueur pris par F. Mitterrand et P. Mauroy en 1982, ouvrant la voie, sous couvert de construction européenne, à l'adaptation permanente des politiques social-démocrates aux exigences insatiables des milieux financiers.

Aujourd'hui, après vingt ans de refoulement sous le poids de la crise, l'aspiration autogestionnaire commence timidement à ré-émerger, par exemple lors des Forums sociaux ou contre-sommets. L'autogestion dans la production connaît une seconde vie au Sud, sous le nom d'économie solidaire ou d'économie populaire (*people's economy*). C'est particulièrement le cas au Brésil: l'essor des

---

[235] F. Georgi (org.), *Autogestion, la dernière utopie ?*, Presse de la Sorbonne, 2004

[236] P. Rosanvallon, *La démocratie inachevée. Histoire de la souveraineté du peuple en France*, Paris, Gallimard, 2000, p. 385.

[237] P. Rosanvallon, *L'âge de l'autogestion, ou la politique au poste de commandement*, Paris, Seuil, 1976.

[238] P. Rosanvallon, *La crise de l'Etat Providence*, Paris, Seuil, 1981, cité par F. Georgi, " Les 'rocardiens' : pour une culture politique autogestionnaire ", in F. Georgi (dir.), *Autogestion, la dernière utopie ?,* Paris, Editions de la Sorbonne, 2003, pp. 201-219.

coopératives ouvrières, des " initiatives économiques populaires ", les réseaux de " couveuses "[239] universitaires, la démocratie économique participative au Rio Grande do Sul, le Forum national de l'économie solidaire, l'expérience en cours du Secrétariat d'Etat à l'économie solidaire de Paul Singer dans le gouvernement Lula, attestent d'une vitalité nouvelle.

Le " météore " est donc plutôt une comète dont les feux sont peut-être loin d'être éteints. C'est que l'autogestion s'enracine dans une aspiration récurrente depuis les débuts du mouvement ouvrier : la prise en charge par les producteurs eux-mêmes, organisés démocratiquement de la base au sommet, de leur travail et de la société. Lors de grandes crises politiques (1848, 1870, 1917, 1936, 1968…) ou économiques (les années 70 en Europe ou 90 en Amérique Latine), des travailleurs renouent spontanément avec l'utopie de la démocratie dans la production.

Quand les recycleurs s'associent…

Novembre 2000, aux environs de Gravatai, ville industrielle proche de Porto Alegre (Rio Grande do Sul). Visite à l'association de recyclage *Resistencia Popular*, créée avec le soutien de la Centrale Unique des Travailleurs [240], qui depuis trois ans achète des détritus aux ramasseurs de la région (les " carroceiros ", du nom de la petite charrette qu'ils tirent toute la journée). Triés et compactés, les déchets sont ensuite revendus aux industriels locaux. Les recycleurs associés se partagent les gains au prorata de leurs heures de travail : en moyenne 3 euros par jour.

Alexandre " Gaucho ", 30 ans, le leader de l'association, explique le tableau noir où ont été minutieusement préparées les actions prévues pour le mois de décembre. La méthodologie transmise par les formateurs de la CUT est rigoureuse : pour chaque action, productive ou militante, objectifs, moyens et responsables sont clairement identifiés et démocratiquement désignés. Trois actions au menu ce mois-ci : installation d'un four à pain dans le local communautaire; participation à une marche de chômeurs sur la capitale Porto Alegre ; campagne de mobilisation des quartiers avoisinants pour convaincre les habitants de trier leurs ordures eux-mêmes, ce qui permettra d'augmenter la productivité des recycleurs et donc leurs gains, aujourd'hui encore dérisoires.

[239] Il s'agit de structures associatives au sein desquelles des spécialistes universitaires proposent aux entrepreneurs collectifs un soutien technique et des conseils en gestion pour mener à bien le lancement de leurs projets.
[240] CUT, la principale confédération syndicale brésilienne, proche du PT (Parti des Travailleurs, fondé en 1980 par Lula, l'actuel président du pays).

Alexandre, fils de paysan pauvre et enfant du quartier, tient un discours de militant politique aguerri, et entrevoit une " autre société, sans exploitation ".

Mais les négociants locaux de déchets ne voient pas du tout l'association d'un bon œil : elle a négocié un " juste tarif " avec les ramasseurs, beaucoup plus élevé que celui des négociants privés. Véritable mafia liée au trafic local de stupéfiants, le réseau des négociants est en cheville avec les grandes usines clientes pour maintenir les prix des déchets à un niveau dérisoire. Les incidents violents ne sont pas exceptionnels… Qui a dit que les prix se fixaient par le libre jeu de l'offre et de la demande ? Heureusement, les recycleurs associés ne sont pas seuls.

Syndicalistes et universitaires s'engagent

L'exemple de Resistencia Popular illustre bien l'orientation nouvelle prise par la centrale syndicale. Les politiques néo-libérales d'ouverture commerciale et financière, menées par les divers gouvernements fédéraux qui se sont succédés depuis 1990, ont causé une chute de l'emploi formel, notamment ouvrier, et une forte aggravation du chômage[241], tout en rendant de plus en plus difficile la débrouille individuelle dans le secteur informel. Car la concurrence des produits importés à très bas prix a déstabilisé les stratégies de survie dans l'artisanat ou la réparation. Face à cet effritement rapide de sa base traditionnelle, la CUT s'est tournée résolument vers l'action en direction des travailleurs informels et des chômeurs, pour favoriser les initiatives économiques alternatives[242]. Elle a développé au plan national un programme novateur de formation pour les chômeurs sans diplômes, " Integrar ", qui vise à conjuguer formation et travail au sein de projets solidaires. Elle a aussi créé, fin 1999, son " Agence de Développement Solidaire ", qui a initié un programme national de " crédit solidaire " (visant au développement d'institutions de micro-crédit et de coopératives de crédit), ainsi qu'un programme de formation et de recherche.

Les universités constituent un autre fort point d'appui au développement de cette économie solidaire. La première initiative date de 1994, à Rio de Janeiro. La Fondation Oswaldo Cruz, une unité de la Faculté Nationale de Santé Publique de Rio, est située à proximité immédiate de la *favela* de la Marée, un des hauts-lieux

[241] Dans les années 90 plus de 3,3 millions d'emplois formels ont été détruits ; la part des salariés formels est passée de 59,5% à 44,7% de la population active occupée ; le taux de chômage officiel est passé de 3,4% à 7,8% . Voir J. Mattoso, *O Brasil desempregado*, Editora Fundaçao Perseu Abramo, 1999

[242] " Sindicalismo e economia solidaria : reflexoes sobre o projeto da CUT ", par R.S. Magalhaes et R. Todeschini, in Singer P ., de Souza A.R., *A economia solidaria no Brasil, a autogestao como resposta ao desemprego*, Editora Contexto, Sao Paulo, 2000

du narco-trafic à Rio. Les balles perdues sifflaient souvent aux oreilles des étudiants, au point que l'administration avait dû blinder les fenêtres. " Les professeurs, en contact avec les favelas, identifièrent la racine sociale de la violence : environ 80% des chefs de famille des favelas étaient sans emplois. Ils demandèrent alors l'aide d'une autre université, celle de Santa Maria, du Rio Grande do Sul, où il y avait un cours de coopérativisme, pour aider à la création d'une coopérative de travail qui puisse proposer des prestations d'abord à l'Université elle-même, puis au marché en général. De cette initiative est née la coopérative de Manguinhos, qui rassemble aujourd'hui environ 1200 familles, et se consacre à la prestation de services et à la production industrielle d'appareils sanitaires " [243]. Le mouvement s'est généralisé dans les universités brésiliennes, puisqu'au cours des dernières années une vingtaine d'entre elles ont créé des " incubateurs de coopératives ", où étudiants et professeurs mettent leurs compétences techniques et organisationnelles au service des projets issus des communautés locales.

Une floraison de coopératives

Le boom de l'économie solidaire au Brésil ne résulte pas d'un projet syndical, politique ou universitaire : il s'agit d'abord d'initiatives dictées par l'urgence de la survie. Mais à la différence d'autres pays du Sud, ces initiatives trouvent des relais dans la société civile et un écho national, grâce à la capacité d'innovation des mouvements sociaux et culturels brésiliens, et à la présence institutionnelle d'une gauche de transformation sociale.

Le Parti des travailleurs, en effet, comporte des courants de gauche d'inspiration chrétienne, guévariste ou trotskiste, qui ont gardé vivante la référence à l'autogestion. Leurs militants soutiennent les initiatives d'auto-organisation économique provenant de la société civile: ils y voient de premiers pas vers une remise en cause radicale de la domination du capital.

Salariés reprenant leur usine en faillite, femmes d'un quartier s'organisant ensemble pour vendre dans la rue des plats préparés à la maison, paysans ayant conquis leurs terres et s'installant collectivement, tous les secteurs de l'économie brésilienne sont concernés. Au total, 3550 coopératives associaient 2,8 millions de travailleurs en 1990 ; elles étaient 5 100 en 1998, employant 4,4 millions

[243] P. Singer, " Incubadoras universitarias de cooperativas : um relato a partir da experiencia da USP ", in P. Singer et A.R. de Souza, op.cit., p. 124.

d'associés, une croissance de plus de 50%, lors même que le volume d'emploi officiel se rétractait. Un nombre certainement important mais impossible à estimer, sont des fausses coopératives, créées par de grandes entreprises pour externaliser certaines tâches et reporter le risque de pertes sur les travailleurs, tout en profitant des faibles charges sociales... C'est notamment le cas dans le Nordeste, la région la plus pauvre du pays, où les mouvements sociaux sont aussi les plus faibles. Mais beaucoup sont d'authentiques initiatives populaires, et recherchent souvent les appuis extérieurs indispensables pour surmonter les obstacles techniques, juridiques ou financiers.

Ainsi de la Cooperleo, cet abattoir de Sao Lourenço, petite ville à 35 km de Porto Alegre, repris par son personnel après une faillite. Il s'agit d'une entreprise rentable, qui n'a dû sa faillite qu'à des malversations. La preuve en est dans les résultats atteints par la coopérative un an à peine après ses débuts. La durée du travail est passée de 50 à 40 heures par semaine, alors que les salaires doublaient (de 200 à 400 Reais, soit 1400 F par mois en moyenne) ! Il a fallu convaincre plusieurs anciens gros clients, négociants en bestiaux, de renouveler leur confiance dans l'entreprise : l'argument décisif a été la motivation et la qualité du travail des coopérateurs, aujourd'hui leurs propres patrons. Vera, 30 ans, ouvrière depuis cinq ans dans l'entreprise, se réjouit : " le travail est beaucoup moins dur ; on n'a plus les chefs sur le dos, cette pression permanente. Le salaire est bien meilleur, et en plus on a maintenant une assistance médicale "[244].

Miracle ? Non : tout simplement, les salaires astronomiques des six directeurs de la précédente gestion et les prélèvements de la famille propriétaire de l'abattoir… saignaient à blanc l'entreprise. Vera continue certes son ancien travail, sale et répétitif, de nettoyage et d'emballage des abats. Mais maintenant, elle prend parfois le poste de collègues absents ou occupés à d'autres tâches ; et surtout, elle suit des cours de gestion pour remplir ses fonctions au Conseil de surveillance de la Cooperleo, chargé de contrôler la direction élue, constituée de trois anciens cadres de l'entreprise dont José Pedro, le charismatique Directeur Président qui a piloté d'une main ferme l'opération. Et si celui-ci venait à quitter la coopérative ? " Personne n'est irremplaçable ", répond Vera, sûre d'elle.

Mais il faut l'admettre, cet exemple florissant est plutôt l'exception : en général, les coopératives ouvrières succédant à des entreprises en faillite rencontrent de sérieuses difficultés, notamment dans l'accès au crédit pour

[244] Entretien avec l'auteur, novembre 2000.

financer le fonds de roulement ou les investissements. L'usine de chaussures Makerly, dans la région de Sao Paulo, était un symbole national, le " Lip " brésilien[245] : reprise par ses 500 ouvriers après une faillite en 1992, sous l'impulsion du syndicat de la chaussure (affilié à la CUT), elle finit par fermer ses portes en 1995 après de nombreuses péripéties. Aujourd'hui encore les faillites ne sont pas rares, et la survie reste souvent précaire.

L'essor de l'autogestion est pourtant réel, et ne se limite pas aux zones urbaines : l'un des principaux mouvement sociaux brésiliens, le Mouvement des travailleurs ruraux sans terre (MST), incite les paysans à développer la production collective quand ils ont conquis le droit à la terre, à la fois pour des raisons économiques (la division du travail est indispensable pour améliorer les conditions de vie de tous) et politiques (le travail communautaire maintient soudé le collectif de l'*assentamento*). Mais l'individualisme demeure souvent le plus fort : seule une minorité des *assentados* est organisée dans les 86 coopératives que compte le MST [246] . " Dans ce monde néo-libéral où tout est fait pour favoriser la compétition, il est difficile d'échanger le moi pour le nous ", résume d'une formule Luiz Zanetti, l'un des responsables de la coopérative Coopan de *l'assentamento* Capela, à 40 km de Porto Alegre.

Economie solidaire et politiques publiques : faire bouger les lignes

Créativité politique et entrepreneuriale d'un côté, précarité économique de l'autre, tel est le bilan contrasté de l'économie solidaire et populaire brésilienne. Les chiffres montrent une croissance remarquable de l'auto-organisation économique des oubliés de la mondialisation capitaliste ; en même temps, l'examen du fonctionnement de ces initiatives au quotidien montre combien il est bien difficile de survivre à la marge de cette mondialisation.

Mais l'économie solidaire est pour la gauche brésilienne bien plus qu'un projet de survie, ou qu'un tiers secteur résiduel. Dans le gouvernement Lula, dont l'orientation globale est plus que timorée, l'un des rares foyers d'innovation est le Secrétariat d'Etat à l'économie solidaire dirigé par Paul Singer. Economiste organique du PT, Singer est respecté par toute la gauche brésilienne et bien au delà. A l'Université de Sao Paulo, il a été à l'origine de la mobilisation des universités brésiliennes en faveur des coopératives ouvrières. Les acteurs de

[245] Voir Anteag, *Autogestao. Construindo uma nova cultura na relacoes de trabalho*, mai 2000.
[246] E. Ferreira, " A cooperaçao no MST : da luta pela terra a gestao coletiva dos meios de produçao ", in P. Singer et A.R. de Souza, op. cit. ; 25 des 86 coopératives du MST sont situées dans l'Etat du Rio Grande do Sul.

l'économie solidaire brésilienne ne craignent pas de poser crûment la question du capitalisme et de l'autogestion. Selon Singer l'enjeu est rien moins que de développer dans le champ économique des alternatives démocratiques au capitalisme, pour poser à terme " la question de la transition à l'économie solidaire "[247].

Les initiatives de l'économie solidaire brésiliennes, encore très minoritaires dans le tissu économique national, ne sont pas une simple juxtaposition d'expériences, mais un véritable mouvement social qui se dote de ses institutions et formes de représentation. L'Association nationale des travailleurs des entreprises autogérées (Anteag), accompagne plus de 200 coopératives et 300 " initiatives populaires " (associations, formelles ou informelles…) où travaillent 30 000 personnes. La plus grande entreprise autogérée du Brésil, l'usine de canne à sucre de Catende dans l'Etat de Pernambouc, emploie 2 000 ouvriers et 10 000 paysans, qui élisent leur Conseil d'administration démocratiquement et obtiennent des performances économiques remarquables. Le gouvernement de l'Etat de Rio Grande do Sul, de 1998 à 2002, a développé avec l'Anteag une politique de soutien et d'incitation à l'autogestion qui a touché 300 entreprises et 11000 travailleurs. Les enseignements de cette expérience régionale sont largement repris par l'équipe de Singer au niveau national, afin d'en démultiplier les effets.

La création d'un secrétariat d'Etat ne faisait pas partie des plans initiaux de la direction du PT. Elle résulte de la pression organisée publiquement par les acteurs de l'économie solidaire brésilienne, regroupés dans un " Forum " national, auquel Lula a répondu positivement. Ce mouvement émergent est riche de sa diversité, depuis l'Agence de développement solidaire de la CUT, jusqu'aux coopératives du Mouvement des sans-terre en passant par la fédération des finances solidaires, les associations de commerce équitable, les ONG catholiques combatives et les réseaux de couveuses universitaires. Pratiquement dénué de ressources budgétaires propres, le Secrétariat à l'économie solidaire veut s'appuyer sur ces réseaux qui couvrent tout le territoire brésilien pour servir d'aiguillon au gouvernement.

Il s'agit par exemple de négocier avec les grandes banques publiques pour dégager des lignes de crédit spécifiques de financement des projets solidaires ; d'inciter le Ministère du travail à créer un statut légal pour les entreprises

[247] Voir la contribution de Singer " Economia solidaria " à l'excellent ouvrage (en portugais…) de A.D. Cattani (dir.), *A outra economia*, Veraz Editores, 2003.

autogérées, qui les distingue des pseudo-" coopératives " officielles ; d'obtenir du Ministère de la Justice une réforme du droit des faillites pour faciliter la reprise des entreprises par leurs travailleurs ; de favoriser le développement de politiques locales pour l'économie solidaire dans les régions et les municipalités de tout le pays, etc…

Au delà même de ces politiques sectorielles, l'ambition de l'équipe de Singer est d'amener le gouvernement à répondre aux besoins pressants des travailleurs informels, qui constituent la grande majorité des travailleurs brésiliens. D'abord, bien sûr, en les incitant à organiser collectivement et démocratiquement leurs activités économiques, en général précaires et de simple survie ; mais aussi en leur conférant les mêmes droits sociaux qu'aux travailleurs salariés officiellement enregistrés. Droit d'organisation, de représentation, de grève, droit à l'assurance maladie et à la retraite, au salaire minimum, à la formation… tous ces droits fondamentaux, aujourd'hui limités aux salariés enregistrés, devraient être étendus à l'ensemble des travailleurs, salariés ou " autonomes ", qui n'ont pas de lien formel avec une entreprise.

" L'apprentissage du socialisme "

Pour Singer, il s'agit de développer une conception stratégique de l'économie solidaire comme un " apprentissage qui permet à des fractions de la classe travailleuse d'assumer collectivement la gestion de l'économie "[248]. Simultanément, il importe de développer l'auto-organisation et la syndicalisation des couches populaires exclues de l'emploi formel, en vue de la conquête de leurs droits. Selon lui, la gauche doit viser un processus de transformation socialiste de la société où le développement de l'auto-organisation jouerait un rôle fondamental, par une démocratisation radicale de l'Etat (via la gestion participative du budget comme à Porto Alegre) et des entreprises (via le droit pour les salariés de participer aux décisions économiques). Pour Paul Singer, les entreprises solidaires constituent de véritables " révolutions locales " : même si l'économie capitaliste brésilienne retrouvait le chemin de la croissance, rien ne dit que leur essor se ralentirait, car comme le disent beaucoup de travailleurs après une expérience autogestionnaire, " on ne supporte plus de travailler pour un patron "[249].

[248] Paul Singer, Joao Machado, *Economia socialista*, Serie Socialismo em discussao, Editora Perseu Abramo, 2000
[249] P. Singer, " Economia solidaria : um modo de produçao et distribuiçao ", in P. Singer et A.R. de Souza, op. cit.

En Argentine également, l'effondrement de l'économie après l'incroyable dose d'ultra-libéralisme de la décennie 90 a donné lieu à des milliers de fermetures d'entreprises, dont plusieurs centaines ont continué à fonctionner sous le contrôle de leurs salariés : concentrées dans la capitale Buenos Aires et la province de Santé Fé, ces entreprises appartiennent aux industrie alimentaire, textile, graphique, à l'hôtellerie ou à la métallurgie… [250]. Des initiatives émergent, visant à fédérer ces expériences pour les constituer en mouvement social cohérent comme au Brésil.

Les pionniers de l'association

L'auto-organisation politique et économique est à nouveau ce " projet qui remonte des profondeurs de la conscience populaire chaque fois que les masses se mettent en mouvement "[251]. Avant de resurgir dans la crise de la fin du XXè siècle, il a pris plusieurs visages : le socialisme associationniste de Saint-Simon, Fourier ou Proudhon et de la Commune de Paris, le conseillisme des communistes libertaires, de Rosa Luxemburg ou de Gramsci, l'autogestion yougoslave. Née en Yougoslavie en 1950 d'une une tentative originale menée par Tito pour rompre avec le modèle stalinien et la planification centralisée, l'autogestion rencontra dans les années 60-70 les aspirations d'une large fraction du mouvement ouvrier européen. En déroulant brièvement cette généalogie, on ne peut que commencer par Robert Owen, l'un des précurseurs les plus étonnants de cette tradition.

Marx et Engels professaient une grande admiration pour Owen, riche philanthrope anglais devenu communiste par dévouement pour le prolétariat, pionnier du socialisme coopératif et du syndicalisme britannique : pour Engels " tous les mouvements sociaux, toutes les conquêtes réelles des travailleurs anglais sont liées au nom de Robert Owen "[252]. Owen a d'abord été un philanthrope très connu et respecté de l'Europe entière. Convaincu que la nature humaine n'était pas immuable, il estimait qu'en changeant son environnement on pouvait changer l'homme. A la manufacture de coton de New Lanark, en Ecosse, qu'il dirigea de 1800 à 1824, les 2500 ouvriers ne travaillaient que 10 h ½ (contre 14 h chez les autres industriels), bénéficiaient de bonnes conditions de travail, d'un système médical, d'une école pour les enfants dès deux ans, de logements bon marché… L'entreprise, fort rentable, était devenue une véritable attraction

[250] E. Lucita, " Brukman: algo más que justicia ", Página 1, 8.11.03.
[251] V. Fay, " L'autogestion peut-elle conduire au socialisme ? ", Le Monde Diplomatique, Avril 1972, reproduit in *L'autogestion, une utopie réaliste*, Syllepse, 1996, p. 13.
[252] F. Engels, *Socialisme utopique, socialisme scientifique*, ref.

touristique, recevant 2000 visiteurs par an, dont des personnalités comme le grand économiste Malthus, le philosophe Bentham, ou Nicolas le futur tsar de Russie. En même temps Owen menait une activité propagandiste qui débouche sur le vote en 1819 par le Parlement de la première loi limitant le temps de travail des enfants.

Frustré des limites mêmes de son système paternaliste (" les gens étaient des esclaves à ma merci ", regretta-t-il *a posteriori*), Owen décide de se lancer dans des expérimentations communistes. Sacrifiant fortune et réputation, il part aux Etats-Unis pour lancer des communautés coopératives. Il fonde en 1825 la communauté de New Harmony, dans l'Indiana ; une quinzaine d'autres communautés apparaissent dans la foulée. Mais New Harmony ne dure que cinq ans, et s'effondre minée par des rivalités internes et un manque de compétitivité. "Beaucoup de travailleurs qui venaient à New Harmony étaient de véritables adeptes de l'Owénisme. Mais d'autres étaient venus pour jouer, chanter et danser "[253]. A son retour en Grande Bretagne Owen poursuit ses activités de propagandiste infatigable ; il crée une bourse d'échange de produits des coopératives (National Equitable Labour Exchange, dotée d'une monnaie spécifique, les Labour Notes), véritable ancêtre du commerce équitable et des systèmes d'échanges locaux. Il fonde en 1834 la première grande fédération de syndicats britanniques, que la répression écrase rapidement.

La coopération ouvrière, " révolution démocratique dans l'ordre économique "

L'essor du prolétariat urbain s'accompagne, sur le continent comme en Angleterre, de sa paupérisation. En France l'interdiction des coalitions (depuis la loi Le Chapelier de 1791) et la répression rendent difficile l'organisation de la résistance ouvrière. Néanmoins les ouvriers les plus qualifiés parviennent à mettre sur pied des sociétés de secours mutuels, qui fournissent à la fois une assurance contre le chômage, la maladie, et une capacité de résistance collective. Dans les années 1830 ils développent " l'association ", aussi bien dans la consommation que dans la production, pour se débarrasser des intermédiaires et employeurs parasitaires. Philippe Buchez, un médecin catholique membre de la Société de Saint-Simon, en jette dès 1831 les fondements théoriques : pour éviter cette " misère (qui) ira croissante jusqu'à être une faim qui n'a pas d'oreilles "[254], les

[253] S. Kreis, " The utopian socialists Robert Owen and Saint-Simon ", Lectures on modern European intellectual history, http://www.historyguide.org/intellect/owen.html

[254] P. Buchez, " Moyen d'améliorer la condition des salariés des villes ", Journal des Sciences Morales et Politiques, 17 décembre 1831 ; reproduit in A. Antoni, *La coopérative ouvrière de production*, CGSCOP, Paris, 1977, pp. 75-84.

ouvriers " se constitueraient entrepreneurs " et " choisiraient parmi eux un ou deux représentants qui auraient la signature sociale ". Ils pourraient, en réservant une part des ventes de leur entreprise, accumuler ainsi un " capital social inaliénable et indissoluble "[255]. Les bases du statut de la coopérative ouvrière sont ainsi posées : gestion démocratique (élection des dirigeants, " un homme une voix "), indivisibilité des réserves.

L'espoir des socialistes associationnistes est de délivrer l'ouvrier non seulement des parasites mais du salariat, pour en faire un homme véritablement libre. " L'Association, c'est exactement dans l'ordre économique la révolution opérée dans l'ordre politique ; c'est la substitution au sein de l'atelier de l'ordre démocratique à l'ordre despotique "[256]. La révolution de 1848 voit une floraison d'initiatives coopératives, rapidement réprimées par la bourgeoisie républicaine puis par le second Empire. L'association reste encore néanmoins longtemps l'horizon du mouvement ouvrier naissant, qui vise à l'extinction du salariat : les coopératives " ont montré que, comme le travail esclave, comme le travail serf, le travail salarié n'était qu'une forme transitoire et inférieure et destinée à disparaître devant le travail associé, apportant à sa tâche un bras ferme, un esprit dispos, un cœur joyeux "[257].

Par la suite, la " matrice associationniste qui (a dominé) si longuement le mouvement ouvrier et socialiste français jusqu'à la fin du siècle "[258] commence à décliner. Ainsi les guesdistes [259] rejettent les coopératives parce qu'elles développeraient un esprit boutiquier chez les militants ouvriers, et Jaurès, malgré son rôle dans la fondation de la Verrerie coopérative d'Albi, n'est pas un grand défenseur de l'association en qui il voit un ferment de division[260]. Le PCF et la CGT n'eurent jamais une grande considération pour le mouvement coopératif, et n'ont guère montré d'intérêt pour l'auto-organisation et l'autonomie populaire.

Cependant la coopération demeure fortement ancrée dans le mouvement ouvrier ; les coopérateurs se recrutent généralement dans les organisations socialistes ou syndicales. " Au début du XXè siècle les fondateurs des coopératives sont des syndicalistes exerçant des responsabilités, la société ouvrière est souvent

[255] Ibid., pp. 78-79.
[256] Anthime Corbon, " L'Atelier ", 28 décembre 1849 ; cité in A. Antoni, 1977, p. 6.
[257] Manifeste de la 1ère Internationale, 1864, cité in A. Antoni, 1977, p. 8.
[258] Ph. Chanial, J.L. Laville, " Economie sociale et solidaire, le modèle français ", http://www.unites.uqam.ca/econos/Chercheurs-Laville-Chanial.pdf
[259] Partisans de Jules Guesde, le principal dirigeant de l'aile marxiste du mouvement ouvrier français avant 1914 (et qui participa au gouvernement d'Union sacrée en 1914).
[260] M. Rebérioux, " De la propriété selon Jaurès ", Regards n°58, juin 2000.

le refuge des syndicalistes licenciés "[261]. Malgré des tensions récurrentes, l'histoire des mouvements ouvrier et coopératif est intimement liée : " dans les époques de progression sociale, lorsque l'initiative appartient aux forces ouvrières, de nombreuses équipes de travailleurs constituent des sociétés nouvelles "[262]. Pour la France, 1848, 1919, 1936, 1945 et les années 70 sont ainsi des moments de floraison de nouvelles coopératives, suivis de longues périodes de stagnation. Au fil des décennies le mouvement coopératif français passe de 40 associations en 1885 à 700 en 1970 et 3000 aujourd'hui (qui emploient 30 000 associés).

L'attitude ambiguë du mouvement ouvrier français par rapport à la coopération trouve en grande part ses racines dans les ambivalence de Marx lui-même.

Marx : étatisme ou coopération ?

Chez Marx coexistent " deux figures de l'appropriation sociale "[263] de l'économie : la figure étatique et la figure coopérative. D'un côté il prône l'étatisation de la production : " le prolétariat se servira de sa suprématie politique pour arracher peu à peu à la bourgeoisie tout capital, pour centraliser tous les instruments de production entre les mains de l'Etat, c'est-à-dire du prolétariat organisé en classe dominante, et pour augmenter au plus vite la masse des forces productives "[264]. D'un autre côté il mise sur la libre association des producteurs : " nous reconnaissons le mouvement coopératif comme une des forces transformatrices de la société présente fondée sur l'antagonisme de classes. Son grand mérite est de montrer pratiquement que le système actuel de subordination du travail au capital, despotique et paupérisateur, peut être supplanté par le système républicain de l'association des producteurs libres et égaux "[265]. Au 1er congrès de l'Association internationale des travailleurs Marx recommande " aux ouvriers d'encourager la coopération de production plutôt que la coopération de consommation, celle-ci touchant seulement la surface du système économique actuel, l'autre l'attaquant dans sa base "[266].

Toutefois - et c'est ce que retiendra la tradition marxiste - il rejette l'idée d'un dépassement progressif de la société capitaliste par la multiplication des

[261] S. Zaidman, " Des associations ouvrières aux Scop de mai ", in F. Georgi, op. cit., 2004, p. 343.
[262] A. Antoni, op. cit., p. 16.
[263] Ce passage s'appuie largement sur H. Maler, " Marx et l'appropriation sociale ", Cahiers de Critique Communiste, n °3, 2003.
[264] K. Marx, F. Engels, *Manifeste du Parti Communiste*, Edition bilingue, Editions Sociales, p. 85, cité in H. Maler, 2003.
[265] K. Marx, " Travail Coopératif ", Résolutions du 1er Congrès de l'Association Internationale des Travailleurs, 1866
[266] ibid.

coopératives : " pour convertir la production sociale en un vaste et harmonieux système de travail coopératif, des changements généraux sont indispensables (…) Donc le pouvoir d'Etat, arraché des mains des capitalistes et des propriétaires fonciers, doit être manié par les producteurs eux-mêmes ".

De la Commune de Paris, Marx retire la conviction de " l'autogouvernement " possible des producteurs par la généralisation du travail coopératif, ce qu'on appellera plus tard l'autogestion : " si la production coopérative ne doit pas rester un leurre et un piège ; si elle doit évincer le système capitaliste ; si l'ensemble des associations coopératives doit régler la production nationale selon un plan commun, la prenant ainsi sous sa propre direction et mettant fin à l'anarchie constante et aux convulsions périodiques qui sont le destin inéluctable de la production capitaliste, que serait-ce, messieurs, sinon du communisme, du très 'possible' communisme ? " [267]

Pourtant, Marx n'a jamais réussi à articuler la figure étatique et la figure coopérative de l'appropriation sociale. Selon Pierre Rosanvallon, Marx " critique Proudhon avec Lassalle et critique Lassalle avec Proudhon. A Proudhon il reproche de ne pas se préoccuper de l'Etat dont il faut conquérir l'appareil pour le briser. A Lassalle il objecte l'insuffisance d'une action de transformation menée à partir de l'Etat (…) Marx ne dépassa pas la contradiction entre ces deux figures " [268].

S'opposant à l'anarchiste Bakounine qui prônait la destruction immédiate de toute forme d'Etat, Marx, puis Engels et la tradition marxiste dominante, privilégieront la figure étatique, la nationalisation des moyens de production et la planification centralisée. Néanmoins – c'est la filière autogestionnaire du marxisme - une tradition minoritaire privilégiait l'autonomie ouvrière à la base. La Commune de Paris l'avait déjà montré, les crises révolutionnaires du XXè siècle ont très généralement suscité l'apparition de formes démocratiques d'auto-organisation populaire à la base, les conseils, qui embrassent des tâches très diverses, depuis la défense contre les propriétaires ou la contre-révolution jusqu'à l'administration de la production.

Si Lénine et Trotski s'appuyèrent sur les soviets, ces conseils d'usine ou de localité démocratiquement élus, qui exerçaient une forme de démocratie directe au début de la révolution russe, ils s'empressèrent de les soumettre à la domination

[267] K. Marx (1871), *La guerre civile en France*, Editions Sociales, 1972, p. 46.
[268] Rosanvallon P. (1976), *L'âge de l'autogestion, ou la politique au poste de commandement*, Seuil, p. 37

politique du Parti bolchévik et de l'Etat dit " soviétique ", interdisant les autres partis, même ouvriers. Au sein du parti bolchevik seule " l'opposition ouvrière " tenta sauvegarder la démocratie ouvrière des débuts de la révolution. Pour Alexandra Kollontaï, dirigeante de cette opposition, les dirigeants bolcheviks " ne croient pas que par les mains calleuses d'ouvriers, non formés techniquement, peuvent être créées ces caractéristiques économiques qui se développeront finalement en un système harmonieux de production communiste "[269]. L'opposition ouvrière exige au contraire une " totale liberté aux ouvriers en matière d'expérimentation, de formation de classe, d'ajustement et de prise en compte des nouvelles formes de production, ainsi que dans l'expression et le développement de leur potentiel créateur ". Cette confiance dans la créativité populaire était partagée par d'autres dirigeant marxistes d'Europe occidentale.

La démocratie directe des conseils ouvriers

Ainsi Rosa Luxemburg prônait l'élection de conseils d'usine pour " contrôler la production et finalement se substituer complètement à la direction de l'entreprise "[270]. Elle réclamait pour eux " tout le pouvoir dans l'Etat ", et critiquait les bolcheviks pour leur mépris de la démocratie : " en étouffant la vie politique dans tout le pays, il est fatal que la vie soit de plus en plus paralysée dans les soviets même "[271].

A la même époque, les conseils d'usine se multipliaient aussi dans les entreprises de Turin et de sa région, en réaction aux lock-outs patronaux et aux fermetures d'usine. Le dirigeant de la gauche du Parti socialiste italien Antonio Gramsci[272] défendait lui aussi l'autonomie de ces conseils, contre l'avis de nombre de ses camarades: " le parti et le syndicat ne doivent pas se poser en tuteurs ou comme superstructures déjà constituées de cette nouvelle institution, dans laquelle le processus historique de la Révolution prend une forme contrôlable "[273]. Pour Gramsci les conseils sont l'école où les ouvriers vont pouvoir apprendre à gérer démocratiquement les affaires de l'entreprise, puis de la cité dans son ensemble. " L'idéologie gramscienne se distingue profondément de celle de Lénine

[269] A. Kollontai, " L'Opposition ouvrière ", Paris, Publico, (sans date, 26 p.). Cf. http://www.marxists.org/francais/kollontai/works/1921/00/akoll_oo.htm
[270] R. Luxemburg, " Que veut la Ligue Spartacus ? ", reproduit in E. Mandel, *Contrôle ouvrier, conseils ouvriers, autogestion* : anthologie, Maspero, Paris 1973, p. 11. Ce texte contient aussi la célèbre phrase : " la liberté c'est toujours la liberté de celui qui pense autrement " (ibid., p. 14).
[271] R. Luxemburg, " La révolution russe ", reproduit in E. Mandel, op. cit., p. 17.
[272] Qui devait fonder le PCI en 1921.
[273] A. Gramsci, " Le conseil d'usine " L'Ordine Nuovo, 5/06/1920. http://www.marxists.org/francais/gramsci/works/1920/06/gramsci_060520.htm

sur deux points : 1. Par la très grande importance qu'accorde Gramsci aux Conseils en tant qu'organes *techniques de* la *production (…*) ; 2. Par son insistance sur les Conseils comme organes d'autogestion politique et économique des producteurs, comme instruments d'auto-libération des producteurs "[274].

Le surgissement de ces conseils d'usine accompagnait les crises révolutionnaires qui ont secoué l'Europe à la fin de la Première guerre mondiale, notamment en Allemagne, en Autriche, en Hongrie et en Italie[275], a donné naissance à un courant " conseilliste " du marxisme, qui voyait dans les conseils ouvriers l'alternative à l'étatisme marxien et au centralisme léniniste[276]. Mais les conseils ne survécurent pas à la défaite des révolutions européennes. Ainsi la faillite des partis et syndicats ouvriers italiens, notamment du Parti socialiste, et l'effondrement des conseils d'usine turinois, laissèrent le champ libre à Mussolini. Même si, des années 50 aux années 80, les révoltes ouvrières dans les pays d'Europe de l'Est virent la résurgence de conseils ouvriers à caractère révolutionnaire, la perspective conseilliste a disparu dans les pays capitalistes développés avec la relative stabilisation keynésienne de l'après-guerre.

L'associationnisme du XIXè siècle s'appuie sur une avant-garde ouvrière dont les compétences économiques et sociales rendent crédible un projet d'autodétermination économique. Les " socialistes utopiques " (Owen, Fourier, Proudhon…) édifient leurs projets de société sur l'idéal de l'artisan maître de son travail et de son produit, ou de la petite coopérative de type artisanal. Evidemment, la concentration capitaliste et l'énorme accroissement de la division sociale du travail ont largement rendu inopérante cette stratégie dès la fin du XIXè siècle. Les marxistes de la IIè et de la IIIè Internationale (à l'exception de figures comme Luxemburg ou Gramsci et des conseillistes) espéraient pouvoir contourner ce problème par le volontarisme politique, et fonder un projet socialiste étatique sur un prolétariat peu qualifié mais discipliné, unifié grâce à une avant-garde politique rassemblée dans le parti révolutionnaire (Lénine) ou par un parti de masse volant de succès électoral en succès électoral (Kautsky).

A partir des années 50, l'expérience yougoslave à l'Est, le développement à l'Ouest de l'automatisation industrielle et d'une " nouvelle classe ouvrière "[277],

---

[274] J.M. Piotte, *La pensée politique de Gramsci*, Editions Parti Pris, Montréal, 1970, p. 160.
[275] La révolution espagnole a elle aussi connu un développement à grande échelle d'initiatives de type autogestionnaire, dans les villes (Barcelone) et la campagne, sous l'influence des anarchistes.
[276] A. Pannekoek, "Les conseils ouvriers", International Council Correspondance (I.C.C). Vol. 2, no 5 – Avril 1936 ; cf. http://bibliolib.net/Pannekoek-conseils.htm
[277] S. Mallet, *La nouvelle classe ouvrière*, Seuil, 1963

permettent l'émergence d'une troisième génération de théories de l'auto-organisation économique du salariat : après l'association et le conseillisme, ce sont le contrôle ouvrier et l'autogestion qui fédèrent les marxistes critiques du stalinisme et de la social-démocratie, en quête d'une troisième voie révolutionnaire.

Le laboratoire yougoslave : du tâtonnement…

En 1948 Tito, le dirigeant yougoslave, refuse de se soumettre aux intérêts de l'Etat soviétique et rompt avec Staline. Les communistes et partisans yougoslaves avaient libéré eux-mêmes leur pays dans de durs combats contre les nazis, et n'avaient aucune intention d'abandonner leur autonomie chèrement conquise. Il faut alors pour les dirigeants yougoslaves " trouver ou élaborer un autre modèle, leur permettant de sauvegarder leur indépendance nationale, tout en ouvrant un autre chemin, plus exaltant et plus libre, pouvant mener au socialisme "[278].

Il n'y a pas en fait un modèle d'autogestion yougoslave mais trois qui se succèdent de 1950 à 1980. Après une période de collectivisation des moyens de production et de planification centralisée de type soviétique, la direction yougoslave lance en 1950 le processus autogestionnaire. L'objectif est de stimuler la productivité des travailleurs en les responsabilisant sur l'organisation de leur travail et la hiérarchie des salaires. Les décisions stratégiques – crédit, investissement, emploi, prix – demeurent cependant largement prises par les autorités centrales. " L'autogestion des années 50 n'accordait aux travailleurs qu'un contrôle limité sur leur entreprise, les limites étant tracées par les objectifs sociaux et économiques d'ensemble " [279] : la croissance, le plein-emploi et la réduction des inégalités régionales.

Cette première phase est un succès qui permet une croissance de plus de 10% par an. Mais dès le début des années 60 cette croissance bute sur des limites économiques – des goulots d'étranglement apparaissent, notamment dans l'agriculture - et politiques : les collectifs autogestionnaires demandent plus de pouvoirs réels, les régions riches (Croatie, Slovénie) renâclent devant l'ampleur des transferts vers les régions pauvres. L'autogestion est " étouffée par le plan "[280]. Faute de vouloir démocratiser la prise de décisions politiques en instaurant une

[278] V. Fay, 1972, ibid., p. 14.
[279] Diane Flaherty, "Self management and the future of socialism : lessons from Yugoslavia", Science & Society, vol.56, n°1, Spring 1992, pp.92-108
[280] C. Samary, *Le marché contre l'autogestion*, La Brèche, 1988, p. 115.

véritable participation populaire et une autogestion généralisée, comme le préconisaient les intellectuels marxistes du groupe Praxis, la Ligue des communistes yougoslaves lance brutalement une réforme libérale en 1966 : large autonomie des entreprises autogérées, concurrence généralisée, ouverture commerciale.

… à l'effondrement

La réforme aboutit rapidement à une flambée d'inflation. Les entreprises autogérées s'accordent d'importantes hausse de salaires et se lancent dans une course à l'investissement, chacune essayant de grossir plus vite que les concurrentes. Les régions les plus pauvres ne sont pas assez compétitives et le chômage y explose. Le déficit du commerce extérieur s'envole. La pression de la concurrence inter-entreprises affaiblit la participation ouvrière et renforce le poids des managers et des experts : c'est " l'autogestion étouffée par le marché "[281].

La direction yougoslave tente alors un tournant à 180° " vers une autogestion sans marché " [282] . De façon à promouvoir la participation ouvrière au sein de petites unités de production autonomes, les entreprises sont découpées en " Organisations de Base du Travail Associé ". Une sorte de planification décentralisée est instaurée : le marché subsiste, mais les rapports entre unités de base, et avec les pouvoirs publics, sont régulés par des contrats négociés, stipulant les principaux paramètres économiques. Les parties prenantes extérieures aux unités de base doivent être associées à la fixation de ces paramètres au sein de " Communautés d'intérêt autogestionnaire ", obligatoires pour les services sociaux, et encouragées pour les autres secteurs : " par exemple les résidents du voisinage d'une usine participaient aux décisions concernant la production et pouvaient imposer à l'entreprise des coûts de dépollution "[283].

La planification autogestionnaire cherche donc à surmonter le corporatisme d'entreprise. Mais faute de démocratie politique permettant d'établir d'un commun accord les priorités sociales, les unités autogestionnaires entreront quand même en concurrence sauvage les uns avec les autres, accentuant le surinvestissement et l'inflation. La crise mondiale aggravera encore la situation de la Yougoslavie, qui abandonne l'autogestion et se rallie au marché et à l'ajustement structurel sous l'égide du FMI dans les années 80.

---

[281] Ibid., p. 163.
[282] D. Flaherty, op. cit., p. 103.
[283] Ibid., p. 103

L'expérience yougoslave, ici très brièvement esquissée, est d'une grande complexité et ses leçons multiples. Le problème de l'autogestion n'est pas tant le sous-investissement prédit par les économistes néo-classiques, ou l'insuffisance de productivité, que la question des rapports entre plan, marché et démocratie. La démocratie sur le lieu de production est menacée aussi bien par la planification autoritaire que par la concurrence sans frein. L'autogestion ne peut pas être conçue au seul niveau de l'entreprise : les mécanismes du marché et du plan, qui demeurent indispensables, doivent eux-aussi être soumis à la logique autogestionnaire. Les rapports marchands doivent être subordonnés à des objectifs et des critères négociés entre tous les acteurs concernés ; les objectifs du plan doivent résulter d'un large débat démocratique, pluraliste, à tous les niveaux, de façon à pouvoir être appropriés par les collectifs autogestionnaires comme étant aussi les leurs ; le contrôle social du respect des objectifs doit s'exercer par la diversité des intérêts représentés dans les conseils d'entreprise et de branche. La leçon majeure de la Yougoslavie, c'est que l'autogestion locale et la démocratie économique ne sont pas viables sans l'autogestion nationale et la démocratie politique. La " dualité de pouvoir "[284], entre le pouvoir économique des producteurs et le pouvoir politique du parti, n'est pas soutenable. Les communistes yougoslaves n'ont pu franchir le pas de la libéralisation politique : ils ont préféré la libéralisation économique, qui a aggravé les inégalités sociales et régionales, et débouché sur l'explosion et la guerre civile[285].

Contrôle ouvrier et autogestion

En même temps que les communistes yougoslaves tentaient d'innover, la gauche européenne cherchait les voies d'un socialisme démocratique. Le thème autogestionnaire a pu fleurir à partir des années 60 parce qu'il dessinait un projet radicalement différent du modèle stalinien : un projet de démocratie socialiste radicale, stimulant la participation directe des populations, dans l'entreprise et la cité, par la généralisation de structures d'auto-organisation dotées des pouvoirs de décision et de gestion. A terme s'esquissait une société socialiste articulant autogestion et planification démocratique à tous les niveaux.

[284] V. Fay, 1972, ibid., p. 16.

[285] Les tensions entre républiques fédérées ont débouché sur l'explosion de la Yougoslavie au début des années 90, à cause de l'instrumentalisation du nationalisme par les élites locales et du fait des politiques des puissances (Allemagne, USA) qui ont encouragé les initiatives de sécession (Slovénie, Croatie, Bosnie). Voir R.G.C. Thomas, "Sovereignty, self-determination and secession: principles and practice", in R.G.C. Thomas (ed.), *Yugoslavia unraveled..Sovereignty, self determination, intervention*, Lexington Books, 2003.

Les théoriciens de l'autogestion ont recherché une stratégie politique qui permette de concrétiser cette perspective. La stratégie formulée par le PSU et la CFDT dans les années 60 consistait à faire converger autour de la problématique transitoire du " contrôle ouvrier " les mouvements et revendications des deux grands pôles de la classe ouvrière, le pôle " professionnel " et le pôle " OS "[286]. Les ouvriers qualifiés et techniciens de l'industrie lourde (chimie, pétrole, sidérurgie, chantiers navals, aéronautique…) forment le cœur de cette " nouvelle classe ouvrière ", porteuse d'une culture de gestion alternative. Ils possèdent un haut niveau de qualification et (parfois) une haute conscience de classe, et surtout une maîtrise collective du processus de travail. Celui-ci est organisé autour de règles techniques et sociales précises, des règles de métier, qui nécessitent une prise d'initiative et des marges d'autonomie au moins officieuses – d'autant que le coût des pannes est exorbitant. Ils disposent donc d'un pouvoir important dans l'organisation du travail.

D'où la possibilité de résister aux tentatives d'intensification du travail, mais aussi de mener des offensives en matière de salaires, de réduction du temps de travail et même de contrôle ouvrier sur les rythmes de travail, la productivité, sinon sur la finalité du travail lui-même[287] : " il s'agit pour le mouvement ouvrier de revendiquer le pouvoir permanent de déterminer contractuellement tous les aspects du rapport de travail et les critères de rémunération, de manière que toute modification dans le processus productif doive être négociée avec lui, et qu'il puisse alors peser sur la politique de gestion de l'entreprise et l'orienter dans un sens voulu "[288]. Ce contrôle ouvrier est l'école de l'autogestion socialiste : comme l'exprimait Serge Mallet, l'intellectuel organique du PSU dans les années 60, " l'avant-garde technologique de la classe ouvrière (est) seule en mesure de se forger, à travers son expérience concrète et sa connaissance scientifique des processus de production modernes, ces organes d'autogestion sociale que la lutte pour le contrôle ouvrier s'emploie à préparer "[289].

Les OS, eux, ne disposent pas de ces ressources : le " contrôle ouvrier " prend pour eux principalement des formes défensives, le refus des cadences infernales, l'égalité dans le mode de calcul des primes de rendement, au mieux l'autorégulation partielle des cadences (comme à la Fiat dans les années 70). La nature même de leur travail, parcellisé et répétitif, ne laisse guère de place à leur

[286] S. Mallet, *La nouvelle classe ouvrière*, Seuil, 1963.
[287] Cf. les expériences de reconversion d'usines d'armement en Grande-Bretagne dans les années 70.
[288] A. Gorz, *Stratégie ouvrière et néocapitalisme*, Seuil, 1964; reproduit in Mandel, op.cit., 1973,p. 118
[289] S.Mallet, *Le pouvoir ouvrier ; bureaucratie ou démocratie ouvrière*, Anthropos, 1971, 246 p. 165.

autonomie créatrice ni dans l'activité de travail ni dans l'activité revendicative. Le pari autogestionnaire suppose la possibilité d'éliminer progressivement ces formes dégradées de division du travail, de développer une stratégie d'enrichissement des tâches, de recomposition du travail parcellisé, de prise de responsabilités face aux incidents, etc.

Pari qui n'avait d'ailleurs rien d'absurde : certaines initiatives patronales des années 60-70 allaient dans ce sens, afin de réduire les résistances ouvrières au taylorisme, les problèmes de qualité et le turn-over. Car " la division du travail et les formes d'autorité constitutives de l'actuelle organisation capitaliste de la production apparaissent comme obsolètes dans la logique de la rationalité capitaliste elle-même"[290] : les capitalistes devaient donc prendre le risque de " libérer " le travail pour rester compétitifs. Dans ce contexte, pour éviter la récupération et accroître l'autonomie des salariés dans la perspective d'un changement de société, condition indispensable d'une stratégie autogestionnaire, la philosophie du contrôle ouvrier est claire : " tout ce qui favorise l'intégration des travailleurs dans le système doit être évité, et à l'inverse, tout ce qui permet d'en exercer le contrôle sans en prendre la responsabilité doit être encouragé "[291].

Le grand malentendu

L'unanimité du ralliement de la gauche au drapeau autogestionnaire dans les années 70 relève d'un évident malentendu. On l'a parfois oublié, mais pour les théoriciens du PSU et de la CFDT – la " deuxième gauche " autogestionnaire par opposition à la " première gauche " étatiste incarnée par le PC et la CGT - il s'agissait bien d'une stratégie révolutionnaire : " l'autogestion n'a pas de sens sans la planification démocratique et la propriété sociale des moyens de production (…). L'autogestion dans l'entreprise n'a de sens que si l'ensemble de la société est autogéré. (…) Il ne peut pas y avoir d'îlots autogérés durables dans une société qui ne l'est pas "[292]. Même Rosanvallon, qui n'avait pourtant rien d'un gauchiste, admettait que " l'expropriation (du capital, TC) est un préalable ", bien qu'elle ne doive " pas faire perdre de vue que la question centrale est celle du mode d'appropriation par les travailleurs et la société de leurs conditions de vie et de travail "[293].

---

[290] D. Pignon et J. Querzola, " Dictature et démocratie dans la production ", in Gorz A., *Critique de la division du travail,* Paris, Seuil, 1973, p. 143.
[291] V. Fay, " Participation ou contrôle ouvrier " (1980), in *L'autogestion une utopie réaliste*, Syllepse, 1996, p. 35.
[292] CFDT, Syndicalisme Magazine n° 1415, Novembre 1972.
[293] P. Rosanvallon op. cit., 1976, p. 116.

En revanche pour les dirigeants du Parti socialiste, le ralliement à l'autogestion à partir de 1974 est une manœuvre tactique, simple concession à l'air du temps. " L'autogestion marque l'identité du Parti socialiste face au Parti communiste " en direction des nouvelles couches moyennes, et devient un vague " traducteur politique des aspirations à un socialisme autre que celui des pays de l'Est "[294]. Quant au PCF, il adhère en 1979 à l'autogestion, alors qu'il avait longtemps polémiqué contre ce qui n'était qu'" un néant, un cri en l'air, un vain bavardage "[295] ; mais c'est seulement pour " limiter un isolement politique et idéologique grandissant " à l'époque de la publication de Soljenitsyne et des " nouveaux philosophes ". Georges Marchais n'était pas un autogestionnaire dans l'âme…

La disparition de la thématique autogestionnaire au début des années 1980 renvoie à l'effondrement du PSU, au " recentrage " de la CFDT et à l'accession au pouvoir des partis de gauche dans un contexte de crise économique et de montée du chômage. Les " nouveaux pouvoirs pour les travailleurs dans l'entreprise " promis par le candidat Mitterrand en 1981 se traduisent par le vote en 1982 des Lois Auroux: en fait d'autogestion, sont instaurés un droit d'expression sur les conditions de travail, en présence et sous l'autorité de la hiérarchie, et un renforcement des prérogatives syndicales. Ces lois ont en fait accéléré l'intégration des syndicats et la réorganisation du travail par les directions d'entreprise [296]. La " deuxième gauche " passe sans étape intermédiaire de l'autogestion au néo-libéralisme, au nom du réalisme économique et de l'adaptation aux contraintes. L'utopie disparaît pendant les années noires de la critique sociale, 1981-1995. Les autogestionnaires rocardiens, oubliant la révolution, ne gardent que l'anti-étatisme. L'adhésion au néo-libéralisme est alors présentée comme une ruse de l'histoire : la construction de l'Europe libérale avec Margaret Thatcher et Helmut Kohl devait à terme fournir les bases d'une contre-offensive keynésienne et progressiste. Cette stratégie, poursuivie dans les années 90 avec les promesses radieuses de l'union monétaire, s'enlise dans la gestion conservatrice des contraintes néo-libérales.

L'aspiration autogestionnaire a-t-elle un avenir ? Peut-elle se réincarner dans un nouveau mouvement social pour la démocratie économique ? Le défi est ardu à relever. Il suffit pour en juger d'observer les limites, voire les impasses, des

---

[294] H. Hatzfeld, " L'autogestion dans la recomposition d'un champ politique de gauche ", in F. Georgy (ed.), *Autogestion, la dernière utopie ?,* Presses de la Sorbonne, 2004, pp. 173-185.

[295] Waldeck-Rochet (secrétaire général du PCF), Rapport au Comité central, Champigny 5-6 décembre 1968, Cahiers du communisme, n°1, janvier 1969, p. 151 ; cité in Hatzfeld, ibid. , p. 176.

[296] L. Boltanski, E. Chiapello, *Le nouvel esprit du capitalisme*, NRF, 1999.

perspectives de démocratisation du capital ouvertes par la participation des salariés à la propriété du capital, l'actionnariat salarié.

Les coopératives de production : embryon ou avorton ?

La forme la plus complète de l'actionnariat salarié est bien sûr la coopérative de production. Dans les années 70 les autogestionnaires, en bons héritiers du marxisme, n'avaient avec le mouvement coopératif que des rapports distants voire hostiles[297]. A l'époque, tout comme aujourd'hui, les SCOP[298] étaient plus occupées à survivre ou à se développer qu'à se poser la question du changement social. Le développement des coopératives, tel qu'on l'observe notamment en Amérique Latine, peut-il être à l'avenir un ferment plus efficace ?

La question n'est pas absurde, car les règles de base de la coopération de production rompent clairement avec les normes du capitalisme : caractère personnel de l'admission (un nouveau coopérateur doit être élu) ; principe de gestion démocratique (élection des dirigeants et souveraineté de l'assemblée générale selon le principe " un homme, une voix ", quel que soit le nombre de parts détenu par chacun) ; caractère collectif des réserves (qui ne peuvent être partagées entre les associés, ni incorporées au capital : ainsi la valeur nominale des parts sociales reste constante au cours du temps, quelle que soit la valeur économique de l'entreprise). Impossible de faire fortune : en cas de dissolution d'une coopérative, la valeur nette des actifs ne peut être répartie entre les associés, mais doit être reversée à d'autres coopératives ou à des œuvres d'intérêt général. Tout ceci fait que les coopératives ne sont pas des entreprises comme les autres : l'esprit de solidarité y est plus fort, le respect mutuel plus présent, les inégalités de salaires moins importantes.

Si les coopératives ne sont pas des entreprises capitalistes, elles ne portent pas spontanément une dynamique de transformation sociale. De fait, les SCOP fonctionnent souvent comme des PME classiques, avec un dirigeant charismatique et une faible participation effective des travailleurs. Prises dans la concurrence capitaliste, confrontées à des difficultés chroniques d'accès au financement bancaire, elles n'ont que peu d'espace, à supposer qu'elles le désirent, pour développer des pratiques subversives, que ce soit dans le domaine de

[297] S. Zaidman, op. cit., 2004, p. 343.
[298] Sociétés coopératives ouvrières de production.

l'organisation du travail, de la démocratie interne, de la gestion participative, ou par la recherche de solidarités plus larges à l'extérieur.

Dans des périodes d'intense mobilisation sociale, lorsque surgissent de nombreuses coopératives, elles peuvent bien sûr embrasser des perspectives plus larges. Ainsi dans les années 70, nombre d'entreprises en difficulté furent remises en marche, voire reprises par leurs salariés, avec l'appui du mouvement syndical et le soutien des autogestionnaires. Le cas de Lip est le plus célèbre en Europe, mais il y en eut des milliers d'autres. Toutefois même chez Lip, expérience phare dirigée par un militant autogestionnaire charismatique (Charles Piaget), un décalage important existait entre les espoirs de radicalité sociale soulevés par l'initiative des ouvriers et ouvrières de Palente, et les aspirations concrètes de ces derniers, beaucoup plus préoccupés par la défense de leur emploi et de leur entreprise que par la thématique générale de la démocratie ouvrière ou de l'autogestion socialiste[299].

Les expériences coopératives ne sont donc pas forcément subversives mais demeurent précieuses. D'abord elles montrent qu'il est possible de gérer démocratiquement une entreprise : la démocratie n'est pas synonyme de gabegie et d'inefficacité, comme l'atteste la durée de vie de nombreuses coopératives. Prenons l'exemple souvent cité de Mondragon au Pays basque : ce réseau de coopératives de production fondé dans les années 1950 emploie aujourd'hui plus de 40 000 travailleurs et démontre une efficacité compétitive indiscutable, tout en restant fidèle à ses principes de départ[300]. Plus généralement de nombreuses études économiques ont démontré que les coopératives avaient en général une productivité supérieure aux entreprises capitalistes[301]. Les travailleurs, qui se partagent les excédents d'exploitation, n'ont pas besoin d'être surveillés ou contraints pour faire de leur mieux ; en outre ils ne craignent pas que les gains de productivité aboutissent à des pertes d'emploi.

D'autre part, lors des montées des luttes populaires, la création de coopératives est une école pour des salariés et des cadres syndicaux qui remettent en cause la gestion capitaliste des entreprises et recherchent des alternatives. Mais la question d'un modèle économique alternatif cohérent demeure posée : en système capitaliste, les coopératives font figure d'anomalies, regardées avec

[299] J. Beurier, " La mémoire Lip ou la fin du mythe autogestionnaire ", in F. Georgy, op. cit., 2004, pp. 451-465.
[300] M.W. Howard, *Self management and the crisis of socialism. The rose in the fist of the present*, Rowman & Littlefield, Llanham, 2000, p. 115-130.
[301] U. Pagano et R. Rowthorn (dir.), *Democracy and Efficiency in the Economic Enterprise*, Routledge, 1996.

méfiance ou dédain par les acteurs économiques (les banques) et politiques (l'Etat). Leur développement est freiné par la rareté des capitaux qu'elles peuvent mobiliser, par la crainte du risque, par la concurrence des autres entreprises pour attirer les meilleurs cadres[302]. L'acceptation par le milieu des affaires se fait le plus souvent par le renoncement à toute perspective de radicalité sociale, comme dans le cas de la Confédération générale des SCOP en France ou de la Lega delle Cooperative en Italie, qui sont davantage des clubs d'entrepreneurs progressistes que des écoles de démocratie socialiste.

Si la propriété ouvrière n'a qu'un impact social limité, l'actionnariat salarié dans les entreprises capitalistes ne pourrait-il pas, lui, contribuer à la démocratisation des décisions économiques ?

L'actionnariat salarié, démocratisation ou cooptation ?

On estime à environ 700 000 le nombre de salariés actionnaires en France, soit moins de 5% des salariés[303]. La plupart sont devenus actionnaires suite à la privatisation de leur entreprise, et l'actionnariat salarié ne connaît pas une dynamique forte ; la croissance des stock-options est resté confinée pourl'essentiel aux cadres dirigeants. Le développement récent de l'épargne salariale se fait surtout en produits financiers et non en actions de l'entreprise : syndicats et salariés rechignent à mettre tous leurs œufs (emploi et épargne) dans le même panier. En revanche l'actionnariat salarié a connu un vrai boom aux Etat-Unis : en vingt ans, le nombre de salariés actionnaires de leur entreprise a été multiplié par cinquante. Aujourd'hui un quart des salariés détiennent des actions de leur entreprise, et 10 millions (12% de la population active) travaillent dans des entreprises dont au moins 4% du capital est entre les mains des salariés. Il y a aujourd'hui plus de salariés actionnaires que de syndiqués[304] ! Pour une faible part, cet essor provient d'un phénomène de rachat d'entreprises en difficulté, soutenu de grands syndicats de l'automobile, de la sidérurgie, du commerce, du textile ou des pilotes. L'AFL-CIO a créé en 1990 un Fonds pour le partenariat salarié (*Employee partnership fund*), destiné à soutenir financièrement les reprises d'entreprises par les salariés (Esops : *Employee share ownership plans*). (L'opération la plus spectaculaire fut celle d'United Airlines, racheté en 1994 par ses salariés en échange d'une baisse de 15% des salaires, avant de finalement faire faillite en

[302] D. Miller, " Market neutrality and the failure of cooperatives ", British Journal of Political Science (11), 1981.
[303] Selon M. Cimmati, le président de la société des actionnaires salariés.
http://www.senat.fr/rap/r98-500/r98-50018.html
[304] M.H. Howard, 2000, p. 131.

2003). Mais pour l'essentiel, les actions ont été attribuées aux salariés par des Conseils d'administration à l'occasion de restructurations ou d'OPA, et surtout lors de réformes des fonds de pension, pour faire passer la pilule d'une réduction des retraites[305].

Là encore les études économiques montrent que l'actionnariat salarié améliore les performances économiques. Ainsi dans les années 80-90, la productivité des entreprises sous Esop a augmenté de 2,3% de plus par an que celle des entreprises à actionnariat classique[306]. Mais quelle est sa contribution réelle à la démocratisation de l'économie ? Pour J. Blasi, un des meilleurs spécialistes de la question, il faudrait remplir quatre conditions : " une coopération complète entre les salariés et la direction, un partage des profits à court terme, une réorganisation du travail qui supprime l'aliénation et stimule les cœurs et les esprits autant que les bras, et enfin un large mouvement politique "[307]. Autant dire que le chemin est encore long. En fait, dans la plupart des entreprises où l'actionnariat salarié est important, il est très concentré dans les mains des cadres, et la participation des travailleurs aux décisions de gestion est tout à fait minime, voire inexistante. Dans 85% des Esops, les actionnaires salariés n'ont pas les pleins droits de vote…

L'actionnariat salarié peut permettre, dans les entreprises où il atteint la minorité de blocage et si les salariés le gèrent collectivement, de faire entendre la voix des salariés lors de décisions stratégiques. Mais dans les faits, les cadres exercent presque toujours une influence déterminante : ils possèdent souvent la majorité des actions détenues par les salariés, et sont généralement proches de la direction. La majorité des salariés n'est en général pas plus impliquée dans la vie de l'entreprise qu'ailleurs. Et quand elle l'est, c'est de façon corporatiste, sans visée de solidarité sociale plus large. Amenés à s'identifier avec leur entreprise du fait de leur participation à son capital, ces salariés s'éloignent des autres segments du salariat, sous-traitants, précaires, chômeurs… Le risque est grand que " l'actionnariat salarié donne naissance à une aristocratie de salariés privilégiés,

[305] En général par le passage de fonds de pension à prestations définies (l'entreprise s'engage sur le montant des retraites versées) vers des fonds à cotisation définie (l'entreprise verse un montant déterminé et les retraités perçoivent des retraites dépendant de l'état des marchés financiers). Ainsi les fonds de pension "401(k)" et les stock-options "à large diffusion" représentent près de 60% de cet actionnariat salarié, les ESOPs en représentant 40%, et les coopératives le reste… Voir J. Blasi, D. Kruse, *The new owners : the mass emergence of employee ownership in public companies and what it means to American business*, HarperCollins, 1991; et le site du National Center for Employee Ownership, http://www.nceo.org/reference/research.html.

[306] D. Kruse, J. Blasi, " Employee Ownership, Employee Attitudes, and Firm Performance ", Rutgers University, 2000; http://papers.ssrn.com/sol3/cf_dev/AbsByAuth.cfm?per_id=98891.

[307] Cité par M.H. Howard, op. cit., p. 132.

peu intéressés à la justice envers les moins favorisés "[308]. Il paraît donc risqué de compter sur le développement de l'actionnariat salarié pour mettre l'économie sous le contrôle de la démocratie. Que les salariés possèdent 100% des actions ou une minorité de blocage, ils ne pourront reprendre collectivement le contrôle démocratique de l'économie s'ils restent enfermés dans un marché capitaliste qui déchire les solidarités. Qui possède les actions compte en réalité bien moins que la logique systémique du capitalisme néo-libéral. Pour sortir par le haut de la contradiction croissante entre capitalisme et démocratie, il faut reposer à nouveaux frais la question de l'appropriation sociale de l'économie, en sortant du cadre étriqué de l'entreprise.

[308] M.H. Howard, p. 141. Risque renforcé, en France, par le fait que l'épargne salariale est massivement subventionnée par des exonérations de cotisations sociales, ce qui contribue à la crise financière de la protection sociale.

Chapitre 5

Le triangle post-libéral

En proclamant la " Fin de l'histoire "[309], Fukuyama exprime, sous une forme certes caricaturale, le consensus occidental : la démocratie libérale est la forme supérieure et définitive des société humaines. Cette analyse postule la convergence inéluctable entre des principes d'organisation de l'économie (le capitalisme), de l'Etat (le libéralisme) et de la souveraineté (la démocratie). Les arguments en faveur de ce triangle d'or sont bien connus : la liberté d'entreprendre, la libre concurrence et le libre marché, bref, le capitalisme, sont des aspects intangibles de la liberté humaine. La démocratie est le seul mode de gouvernement qui suppose et développe la liberté des citoyens. Elle n'est enfin que l'application au marché politique des lois du capitalisme : libre choix du consommateur-électeur, libre concurrence, loi de l'offre et de la demande... La synergie entre les trois sommets du triangle fait du modèle libéral occidental un aboutissement, destiné à gagner l'ensemble de la planète du fait de son dynamisme économique sans équivalent (version Fukuyama) ou à susciter la haine et l'envie des autres " civilisations " (version Huntington[310]).

Le déclin démocratique, l'instabilité chronique de l'économie financiarisée, le recul des solidarités sociales et même des libertés civiles, devraient avoir fissuré ce bel édifice idéologique. Mais, aussi invalidé soit-il par les faits, il reste le seul modèle d'organisation sociale aujourd'hui disponible. Le modèle communiste s'étant effondré, la social-démocratie s'est ralliée, on l'a vu au chapitre 1, au social-libéralisme : l'intervention publique ne vise plus la limitation des pouvoirs du capital et la redistribution, mais l'égalité des chances dans la lutte de tous contre tous.

Pourtant la supériorité de la " démocratie libérale " repose sur des fondations théoriques particulièrement précaires. Dans le discours des idéologues, capitalisme, libéralisme et démocratie sont devenus des synonymes quasiment

[309] F. Fukuyama, *La fin de l'histoire et le dernier homme*, Champs-Flammarion, 1994
[310] S. Huntington, *Le choc des civilisations*, Paris, Odile Jacob, 2000.

interchangeables. En réalité ces trois concepts ont des histoires et des significations très différentes : chacun d'eux est un Janus à deux visages, et leurs rapports mutuels sont traversés de graves tensions dont l'exacerbation explique l'actuelle impasse démocratique.

Capitalisme et liberté

On connaît les deux visages du libéralisme. Sa face politique est séduisante et fait quasiment l'unanimité : qui est contre la liberté d'expression, d'association, de presse ou de religion ? Explicitement, presque personne, même si beaucoup privilégient volontiers d'autres priorités. Sa face économique est plus controversée : les vertus du laissez-faire, de la main invisible du marché, le caractère sacré de la propriété privée, sont des croyances certes ancrées dans l'idéologie dominante mais aucunement consensuelles.

Le libéralisme est une doctrine complexe et évolutive. Historiquement, il affirme la primauté de l'individu par rapport à tous les ordres et pouvoirs qui lui préexistent. Sa première fonction a été de soutenir la lutte de la bourgeoisie contre la monarchie, en réfutant les prétentions royales à incarner ici-bas l'ordre divin, et en exigeant de strictes limitations à l'arbitraire étatique. Il a aussi permis de jeter à bas les divisions sociales traditionnelles reposant sur les liens de dépendance personnelle ou les solidarités communautaires. Il a enfin, sur son versant économique, délégitimé la confiscation arbitraire des biens par le pouvoir politique – ainsi la banqueroute était une technique couramment pratiquée par les souverains trop endettés - , et exalté la liberté d'entreprendre et de commercer sans interférence politique.

Adam Smith est le théoricien par excellence de cette fusion entre capitalisme (bien qu'il n'utilise pas ce terme) et liberté. Sa conception du libéralisme est bien sûr économique – la main invisible comme régulateur infaillible – mais aussi sociologique : le marché est pour lui au fondement du lien social. Smith " conçoit les relations entre les hommes comme des relations entre des marchandises "[311]. Dans sa " société de marché ", nous dit Rosanvallon , " c'est le lien économique qui relie les hommes comme producteurs de marchandises pour le

[311] P. Rosanvallon, *Le capitalisme utopique, histoire de l'idée de marché*, Seuil, 1979, 1999, p. 70.

marché, qui est considéré comme le véritable ciment de la société "[312]. C'est le marché, " le fameux penchant à trafiquer, à faire des trocs et des échanges, qui produit à ses yeux la division du travail "[313]. C'est la concurrence qui va pousser chacun à se dépasser, à donner le meilleur de soi pour les autres.

Plus important encore pour les penseurs libéraux du XXè siècle : par opposition au socialisme centralisateur et étatique, le capitalisme garantit une dispersion du pouvoir économique, condition essentielle du libéralisme. Comme l'écrit Hayek, le plus influent d'entre eux, " le système de la propriété privée représente la meilleur garantie de liberté, aussi bien pour ceux qui sont propriétaires que pour ceux qui ne le sont pas. C'est parce que le contrôle des moyens de production est dispersé entre une multitude de gens agissant de façon indépendante que personne n'a de pouvoir définitif sur nous, et que nous pouvons décider ce que nous voulons faire "[314].

Libéralisme et concentration capitaliste

D'où l'aversion profonde des libéraux authentiques, Smith le premier, pour la concentration du pouvoir économique : c'est dans le monopole " que se trouve la source de tous les maux de la société. Il est à la société économique ce que le despotisme est à la société politique "[315]. Le monopole tord arbitrairement la régulation marchande, manipule les contrats et les règles à son seul profit. Il dépouille les producteurs du fruit de leur propriété, voire de leur propriété elle-même. Il est donc non seulement contre-productif au plan économique, mais contraire à la liberté des citoyens propriétaires, donc moralement inacceptable.

Pourtant – Smith ne l'avait pas vu - une pulsion irrésistible oblige le capital à se concentrer. Marx a décrit mieux que quiconque cette tendance inexorable qui ne s'est pas interrompue une seconde depuis son époque. Polémiquant contre Proudhon, il écrivait déjà en 1847 : " tout le monde sait que le monopole moderne est engendré par la concurrence elle-même "[316]. Loin du " doux commerce " que vantaient les penseurs des Lumières, l'accumulation du capital est une lutte darwinienne où les forts dévorent les faibles et recherchent sans relâche les positions dominantes, à l'écart de la concurrence, qui permettent d'extraire des surprofits. Le " socialisme réellement existant " n'avait que peu de rapport avec les

[312] Ibid., p.69.
[313] Ibid., p. 74.
[314] F. Hayek, La route de la servitude,
[315] P. Rosanvallon, op. cit., p. 72.
[316] K. Marx, *Misère de la philosophie*, La Pléiade, Economie 1, Gallimard, 1963, p. 115.

idéaux de Marx. Mais le " capitalisme réellement existant ", qui ne vit que par et pour la concentration et les rentes de monopole, est bien éloigné de la société de marché faite de petits producteurs, de " bouchers " et de " boulangers ", dont parlait Smith[317]. La main invisible du marché a cédé la place à la main visible des managers [318], des financiers et des transnationales. Deux tiers du commerce mondial se déroulent entre filiales au sein des groupes mondialisés. La libéralisation des marchés, la mondialisation de la concurrence ont certes renforcé la pression concurrentielle dans nombre de secteurs. Mais par le jeu incessant des fusions-acquisitions, sous la pression de la finance, grande amatrice de positions dominantes, le monopoly mondial s'accélère aussi, reconstituant à l'échelle globale les oligopoles un moment déstabilisés par la concurrence. Le libéralisme économique accélère la concentration capitaliste et renforce les féodalités de l'argent. Il sape par là-même les bases du libéralisme politique, l'égalité des citoyens devant la loi et la chose publique.

Quand le libéralisme économique détruit les fondements du libéralisme politique

La dualité entre libéralismes économique et politique est devenue un duel sans merci. En effet le libéralisme " peut vouloir dire la liberté pour le plus fort d'exploiter le plus faible en appliquant la loi du marché. Il peut aussi signifier l'égalité de tous dans l'épanouissement de leurs talents. Les deux conceptions bien entendu sont incompatibles "[319]. Quant l'écart entre " le plus fort " et " le plus faible " n'est pas trop écrasant, l'aspect oppresseur du libéralisme pouvait rester au second plan. Mais la tendance séculaire à la concentration du capital rend sans cesse plus aiguë la contradiction entre les droits des citoyens et ceux des propriétaires, aujourd'hui les actionnaires et leurs chargés de pouvoir. Qu'on pense par exemple à la concentration galopante dans le secteur des médias et de l'édition, ou aux pressions irrésistibles que les transnationales font peser sur les décideurs politiques.

Cette aporie du libéralisme – condamné à s'autodétruire – renvoie à la profonde contradiction entre libéralisme politique et libéralisme économique. " Le libéralisme

[317] Cf. le célèbre " ce n'est pas de la bienveillance du boucher, du marchand de bière ou du boulanger, que nous attendons notre dîner, mais bien du soin qu'ils apportent à leurs intérêts ".
[318] A. Chandler, *The visible hand. The managerial revolution in american business*, Harvard University Press, 1977
[319] C.B. Macpherson, *Principes et limites de la démocratie libérale*, La Découverte, 1985, p. 1.

conçoit l'Etat comme Etat de droit autant que comme Etat minimal "[320], nous dit Norberto Bobbio, le célèbre théoricien de la démocratie. L'Etat de droit est supposé protéger le citoyen de la violence et de l'arbitraire. Mais l'Etat minimal laisse les propriétaires du capital accumuler des pouvoirs illimités ; en même temps, pour les protéger des protestations des opprimés, il use de son " monopole de la violence légitime ", selon la définition que Max Weber donnait de l'Etat. Quand les inégalités s'accroissent et l'insécurité se répand, l'Etat minimal devient autoritaire et commence à mettre à mal l'Etat de droit : en témoignent les réformes " Sarkozy " et " Perben " de 2003-2004, unanimement dénoncées par les professionnels de la justice et les associations compétentes. L'Europe sociale n'est plus à l'ordre du jour mais c'est l'Europe policière et militaire qui avance à grands pas. Sans même parler du Patriot Act aux USA et de Guantanamo... L'autorité, fût-elle " républicaine ", passe avant la justice. Le tournant sécuritaire de la mondialisation était inscrit dans les gènes du néo-libéralisme, qui porte la guerre aux libertés comme la nuée porte l'orage…

Le capitalisme peut-il redevenir compatible avec le libéralisme politique ? Pas s'il maintient ou aggrave la concentration des pouvoirs. Ainsi pour Rawls, le seul régime capitaliste répondant aux critères de la théorie de la justice est la " démocratie de propriétaires "[321], qui suppose une " large dispersion du patrimoine ", voire l'interdiction de l'héritage des grandes fortunes. Rawls refuse l'idée que le capitalisme de laissez-faire ou même d'Etat Providence puissent être justes. L'avènement d'un régime rawlsien semble cependant peu plausible ; il ressemblerait plutôt à la Fédération de petits producteurs associés rêvée par Proudhon... Robert Dahl, l'un des principaux théoriciens actuels de la démocratie, affirme lui aussi que " l'inégalité dans la propriété et le contrôle des grandes entreprises contribue massivement à l'inégalité des ressources politiques et donc à des violations graves de l'égalité politique entre citoyens démocratiques "[322]. Moins utopiste que Rawls, il ne voit quant à lui aucune solution à ce problème : " la tension entre les objectifs démocratiques et l'économie capitaliste de marché va presque certainement continuer indéfiniment "[323]. Il paraît notamment bien illusoire de penser que la responsabilisation sociale des entreprises pourrait compenser la concentration indéfinie du pouvoir économique[324].

[320] N. Bobbio, *Libéralisme et démocratie*, Cerf, Paris, 1996, p. 22.
[321] J. Rawls, *Théorie de la justice*, Seuil, 1997 p. 318.
[322] R. Dahl, *On democracy*, Yale University Press, 1998, p. 183.
[323] Ibid., p. 182.
[324] G. Duval, *Le libéralisme n'a pas d'avenir. Big business, marchés et démocratie*, La Découverte, 2003.

Capitalisme et démocratie : précaires armistices

Depuis les débuts, les rapports entre capitalisme et démocratie sont eux aussi conflictuels. En 1648 le colonel Rich, un officier de Cromwell, s'alarmait des revendications des Niveleurs, ces partisans précoces d'un égalitarisme radical : " si le maître et le serviteur sont électeurs au même titre, qu'est-ce qui empêcherait de faire passer une loi qui promulguerait l'égalité des biens ? "[325] Tocqueville s'inquiétait lui aussi beaucoup de cette contradiction : " pense-t-on qu'après avoir détruit la féodalité et vaincu les rois, la démocratie reculera devant les bourgeois et les riches ? "[326]. Même John Stuart Mill, penseur libéral d'un capitalisme démocratique basé sur des coopératives ouvrières, craignait que " la classe ouvrière ne se serve de l'égalité des votes pour adopter une législation de classe incompatible à long terme avec les meilleurs intérêts de l'ensemble de la société "[327] ; d'où sa recommandation du " vote plural " où les bulletins de vote des citoyens éduqués auraient plus de poids que ceux des ignorants…

Robert Dahl parle de " mariage tumultueux "[328] pour décrire les rapports du capitalisme et de la démocratie. Si tumultueux que les bourgeoisies ont à l'occasion préféré le fascisme, le nazisme, le franquisme et bien d'autres régimes autoritaires, pour sauver le capitalisme en sacrifiant la démocratie… Friedrich von Hayek, en cas de nécessité, n'hésitait guère lui non plus: " personnellement, je préfère un dictateur libéral à un gouvernement démocratique non libéral "[329], déclarait-il en 1981 à un journal du Chili de Pinochet.Néanmoins, depuis la 2è guerre mondiale, capitalisme et démocratie ont longtemps réussi à coexister plus ou moins pacifiquement – si l'on accepte un instant d'oublier les guerres (néo-) coloniales.

Samuel Bowles et Herbert, Gintis, deux des principaux économistes radicaux américain[330], proposent un éclairant aperçu historique sur ces fragiles compromis depuis les débuts du capitalisme[331]. Locke, l'un des premiers théoriciens du libéralisme, réservait le droit de vote aux propriétaires, les autres n'ayant pas un

[325] Phrase citée par S. Bowles, H. Gintis , *La démocratie post-libérale*, La Découverte, 1987, p. 53.
[326] A. de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, Œuvres, La Pléiade, Gallimard, 1992, vol. II, p.7 ; cité par N. Bobbio, op. cit., p. 67.
[327] Macpherson, op. cit., p. 80.
[328] R. Dahl, op. cit., p. 166.
[329] F. Hayek, "En el momento actual nuestra principal tarea es limitar el poder del gobierno" , Interview, El Mercurio, 4 Avril 1981, p. D8-D9; http://mentalspace.ranters.net/quiggin/archives/000023.html
[330] T. Coutrot, " Les radicaux américains, un courant subversif au cœur de l'empire ", in J. Bidet, E. Kouvelakis (dir.), *Dictionnaire Marx Contemporain*, PUF, 2001.
[331] S. Bowles, H. Gintis, *La démocratie post-libérale*, La Découverte, 1987; cet ouvrage (bien que sa traduction française soit médiocre) est une réflexion particulièrement stimulante sur ces thèmes (son titre original est *Capitalism and democracy*).

intérêt ni des compétences suffisantes pour traiter de la chose publique. Mais au XIXè siècle la montée de l'égalitarisme démocratique rend intenable ce " compromis lockien " qu'était le système censitaire. Aux USA, le " compromis jeffersonien " passe par " l'harmonisation de la propriété privée et de la démocratie à travers la généralisation de l'accès à la propriété, au moins pour les chefs de famille de sexe masculin nés libres "[332]. On retrouve l'utopie de la démocratie de propriétaires : " pour Jefferson comme pour Rousseau, la condition essentielle à la démocratie était l'existence d'une société à classe unique "[333].

Mais l'accentuation des divisions de classe brise ce rêve. Le " compromis madisonien " (du nom de Madison, le successeur de Jefferson) prend la relève. Son idée phare : diviser pour régner. " Le petit nombre peut échapper à la mainmise de la multitude, même dans un contexte de démocratie libérale, tant que la société reste affectée par une quantité suffisante de coupures fondamentales (…) garantissant ainsi l'absence d'unité de la part de la majorité. (…) La domination du petit nombre ne pouvait être assurée, pensait Madison, que par la division du plus grand nombre " [334].

Après la Seconde guerre mondiale les luttes sociales imposent le " compromis keynésien ", " une alliance nouvelle et assez éphémère entre démocratie et capitalisme "[335] : les substantielles concessions faites au " plus grand nombre " permettent de redonner une légitimation à un capitalisme aux abois. Mais la crise et l'offensive néo-libérale voient un retour au " compromis madisonien " : diviser le salariat entre chômeurs et travailleurs, autochtones et immigrés, chrétiens et musulmans… Bowles et Gintis, bien avant G.W. Bush et le 11 septembre 2001, évoquaient d'ailleurs un " libéralisme néo-hobbésien ", restaurant " l'autorité hiérarchique dans la famille, dans l'entreprise capitaliste et dans l'Etat, aux dépens et du marché et de la responsabilité démocratique ", avec une " politique étrangère coûteusement interventionniste et militariste "[336]…

Mais c'est surtout la mondialisation libérale qui vide les institutions démocratiques de leur substance, n'en conservant que la forme. La mobilité du capital lui donne un pouvoir coercitif sans équivalent : si les politiques d'un gouvernement ne satisfont pas les exigences des investisseurs, ces derniers le

[332] Bowles, Gintis, op. cit., p. 78.
[333] Mac Pherson, op. cit., p. 23.
[334] Bowles, Gintis, op.cit., p. 83. T. Jefferson (1743–1826) a été le 3ème président des USA, son successeur étant J. Madison (1751–1836).
[335] Ibid., p. 91.
[336] Ibid., p. 272–273.

sanctionnent immédiatement en retirant leurs capitaux. Le développement du chômage finit par démoraliser les couches populaires et convaincre les électeurs de consentir sans violence aux mesures exigées : réduction des dépenses publiques, lutte prioritaire contre l'inflation, privatisation des services publics, flexibilité des contrats et du travail... La " constitutionnalisation " des politiques néo-libérales, sanctuarisant les intérêts de la finance au dessus du politique, s'inscrit dans les traités internationaux (dont le défunt pacte de stabilité et l'ex-future Constitution européenne), dans les statuts des Banques centrales " indépendantes ", dans les autorités " indépendantes " de régulation[337]...

Cette tension entre capitalisme et démocratie apparaît ainsi irréductible et en voie d'aggravation. La démocratie est elle aussi un concept à deux visages. Comme le capitalisme des monopoles contredit l'idéal concurrentiel, comme le libéralisme économique sape le libéralisme politique, la démocratie formelle va dérivant loin de la démocratie substantielle, la souveraineté populaire effective.

Démocratie et libéralisme : l'alliance fragile…

Car derrière la démocratie se cachent au moins deux concepts distincts : le respect des règles nécessaires pour que " le pouvoir fasse effectivement l'objet d'une distribution touchant la majorité des citoyens ", suffrage universel, droits civiques et politiques…; ou bien " l'idéal auquel un gouvernement démocratique devrait aspirer, à savoir l'égalité ". Bobbio juge important de " dissocier la démocratie formelle de la démocratie substantielle "[338]. La démocratie formelle est une condition absolument nécessaire, mais pas suffisante, de la " distribution du pouvoir touchant la majorité des citoyens " : il faut aussi une certaine égalité des conditions économiques, des capacités réelles de compréhension et d'intervention des citoyens, de leurs " capabilités " selon Sen, ou leur " pouvoir faire " comme dit Bobbio, pour parvenir à la démocratie substantielle.

La différence de point de vue entre libéralisme et démocratie est claire : les libéraux sont partisans " d'un Etat qui gouverne le moins possible " et assure la sécurité : c'est la " liberté négative ", ou " liberté des modernes " selon Benjamin Constant, grand idéologue libéral de la Restauration. Les démocrates veulent " un Etat où le gouvernement soit le plus possible entre les mains des citoyens "

[337] S. Gill, "La nouvelle constitution libérale ", L'Economie Politique n°2, 2è trimestre, 1999. G. Duval (op. cit., 2003, p. 33) est bien optimiste quand il qualifie ces instances de " parties intégrantes des pouvoirs publics " (G. Duval, alors qu'elles sont largement contrôlées (" capturées " disent les économistes) par les intérêts économiques qu'elles sont supposées réguler.
[338] N. Bobbio, op. cit., p. 45.

(" liberté positive ", ou " liberté des anciens "[339]). Bobbio avance même une explication fort matérialiste mais convaincante à cette querelle de doctrines : " ceux qui sont en haut préfèrent la première, ceux qui sont en bas préfèrent la seconde "[340].

On comprend alors plus facilement le paradoxe évoqué en introduction, une extension géographique inédite des procédures démocratiques couplée avec une explosion des injustices sociales. Avec la dérégulation et les privatisations, les libertés négatives prennent le pas sur les libertés positives : les capacités d'action des dominants creusent l'écart avec celles des dominés. D'un côté la démocratie formelle progresse, et cela contribue indiscutablement à la légitimité du système ; mais de l'autre la capacité effective des dominés à se faire entendre recule, ce qui affaiblit la démocratie substantielle. Il y a une étroite cohérence entre ce recul de la capacité d'action des dominés et l'indifférence (au mieux) des politiques publiques à la question des inégalités. Car seule la démocratie substantielle produit des orientations politiques qui reflètent la volonté bien informée (la " compréhension éclairée "[341]) de la majorité de la population. Elle seule peut garantir que les orientations retenues seront justes aux yeux de cette population.

Sortir du libéralisme par le haut

Les grands penseurs modernes de la démocratie apparaissent assez lucides sur ces contradictions entre capitalisme et démocratie. Qu'auraient-ils dit alors s'ils avaient pu voir à quel point la mondialisation néo-libérale aggrave ces tensions ! Certains ne sont pas loin d'envisager des alternatives non-capitalistes plus compatibles avec la démocratie. Ainsi Rawls décrit sa " démocratie de propriétaires " mais n'écarte pas une seconde possibilité, plus intéressante pour notre propos : un " régime socialiste libéral ", où " les moyens de production sont propriété publique et les entreprises dirigées par des conseils ouvriers "[342] . Autrement dit, un socialisme démocratique autogestionnaire… Rawls précise clairement que " la théorie de la justice, en elle-même, ne favorise ni l'une ni l'autre de ces formes de régime. La question de savoir quel système est meilleur pour un

[339] "Le but des anciens était le partage du pouvoir social entre tous les individus d'une patrie. C'était ce qu'ils appelaient liberté. Le but des modernes est la sécurité dans les jouissances privées ; et ils nomment liberté les garanties accordées par les institutions à ces jouissances ". B. Constant, *De la liberté chez les modernes*, 1818, Le Livre de Poche, coll. " Pluriel ", 1980, p. 502.
[340] N. Bobbio, op. cit., p. 117.
[341] R. Dahl, op. cit., p. 37.
[342] Ibid., p. 320. (

peuple donné dépend des circonstances, des institutions et des traditions historiques "[343].

Bobbio lui, montre un certain penchant pour l'argument socialiste traditionnel selon lequel " seule la démocratie socialiste permettra aussi la participation populaire à la prise des décisions économique " et " transformera le pouvoir formel de participation en pouvoir substantiel "[344]. Dans cette optique, la démocratie substantielle doit évidemment être conçue non en tension avec, mais comme une extension de la démocratie formelle. Pour Dahl, si la suppression du marché menacerait la démocratie, " en revanche, il est beaucoup moins clair qu'une économie dominée par le marché nécessite des entreprises possédées et contrôlées de façon capitaliste ". En effet " le 'gouvernement' interne des entreprises capitalistes est généralement antidémocratique, et même parfois franchement despotique ", ce qui fragilise le système démocratique dans son ensemble. Il semble d'ailleurs regretter que " les alternatives historiques à la propriété et au contrôle capitaliste (aient) perdu l'essentiel de leurs soutiens ", et que " les syndicats, les partis ouvriers et les travailleurs en général ne défendent pas sérieusement un ordre économique basé sur des entreprises possédées et contrôlées par leurs salariés et travailleurs "[345].

Plus que des raisons théoriques bien fondées, c'est à mon sens le recul de la critique anticapitaliste jusqu'à la fin du XXè siècle qui explique l'actuel discrédit politique du " météore " autogestionnaire. Pendant des décennies de guerre froide, l'opposition frontale entre libéralisme et " communisme " a limité l'espace vital de la pensée socialiste démocratique. L'alternative entre dictature du marché ou dictature du parti unique n'a pu être dépassée, même dans le cas yougoslave (qui s'est contenté d'essayer de marier les deux…). Pourtant, au lieu du triangle incohérent capitalisme-libéralisme-démocratie, l'analyse précédente dégage deux figures assez cohérentes : un " triangle néo-libéral " (capitalisme de monopoles – libéralisme économique – démocratie formelle), auquel s'oppose un " triangle post-libéral " (socialisme autogestionnaire – libéralisme politique – démocratie substantielle). Dans le premier triangle, le libéralisme impulse la concentration et l'interpénétration des pouvoirs économiques et politiques ; la démocratie formelle légitime le tout, s'appuyant sur la démobilisation populaire, la manipulation médiatique et la logique sécuritaire. Dans le second, la répartition égalitaire des

[343] Ibid., p. 321. Voir aussi L. Page, " La radicalité négligée de la théorie de la justice de John Rawls ", Mouvements, n °27, 2002 ; http://www.france.attac.org/a1582
[344] N. Bobbio, op. cit., p. 99.
[345] R. Dahl, op. cit., pp. 182-183.

pouvoirs économiques et politiques s'appuie sur et renforce les libertés positives, à travers la participation directe des citoyens aux affaires de l'entreprise et de la cité.

Post-libéralisme ou socialisme ?

Peut-on alors sauver le libéralisme politique contre le libéralisme économique ? Faut-il empoigner le drapeau du libéralisme authentique abandonné par les néo-libéraux pour viser une démocratisation " post-libérale " radicale de l'économie et de la société ? Ou bien les apories du libéralisme obligent-elles à s'en tenir à la grammaire socialiste – communiste, quitte à la rénover considérablement ?

Bowles et Gintis ont pris la première voie. Ils estiment que le " discours démocratique libéral (est) virtuellement le seul moyen de communication politique dans les sociétés capitalistes avancées ", et que sa " nature profondément contradictoire, malléable et potentiellement radicale "[346] permet de s'en emparer : ils concluent à la nécessité de définir une perspective de démocratie non pas socialiste mais " post-libérale ". Le marxisme leur semble trop identifié aux visions étatistes et autoritaires pour être recyclé. Leur conception est néanmoins " en complète rupture avec la tradition libérale sur au moins deux points ". D'une part, sur la nature humaine : au lieu de la vision libérale de l'homme atomisé et auto-centré, ils posent l'individu comme " un être intrinsèquement social, activement engagé dans une transformation continuelle de ses capacités, de ses attitudes et de ses appartenances, ainsi que dans les capacités, les attitudes et les appartenances d'autrui ". D'autre part ils rejettent le libéralisme économique comme contradictoire avec la démocratie : " le contrôle privé sur les moyens de production n'est pas une barrière salutaire aux prétentions de l'Etat, mais le soubassement de la dépendance économique et un obstacle à la souveraineté populaire "[347].

Ces questions terminologiques sont importantes : le langage n'est pas neutre, il oriente largement la pensée et donc l'action. Même si la grammaire socialiste et communiste est aujourd'hui démonétisée, elle a gardé vivante une flamme anti-autoritaire (chapitre 4) qui pourrait briller de nouveau. Mais on ne cherchera pas ici à trancher un débat qui ne pourra l'être que par les pratiques sociales d'innovation langagière et politique. L'important est dans cette conception

[346] Bowles, Gintis, op. cit., p. 290.
[347] Bowles, Gintis, op. cit., p. 249–250.

fondamentalement marxienne de l'homme comme produit de sa propre pratique (sociale et pas individuelle). Pour sortir par le haut du libéralisme, la démocratie, qu'elle soit socialiste ou post-libérale, doit se radicaliser au sens propre du terme : s'enraciner dans les pratiques quotidiennes, et d'abord dans les pratiques économiques et productives.

La démocratie capitaliste est par nature hémiplégique

Car si la démocratie est usée jusqu'à la corde, ce n'est pas qu'on s'en soit trop servi. Je n'évoquerai pas ici le nécessaire renouveau de la démocratie politique : il est de plus en plus clair que la démocratie représentative, pour indispensable qu'elle soit dans une société complexe, n'est pas en mesure à elle seule d'assurer la mobilisation citoyenne permanente sans la vigilance de laquelle les dérives de la bureaucratisation et de la corruption semblent inévitables.

Mon propos est ici plutôt de rappeler l'indispensable complémentarité entre démocratie politique et démocratie économique. Il est curieux de remarquer que personne n'a aussi bien montré qu'Adam Smith à quel point l'organisation capitaliste de la production était hostile à la vie démocratique. Dans ce passage justement célèbre de la *Richesse des nations*, le père du libéralisme économique portait donc ce jugement sans appel : " les capacités de compréhension des hommes (…) sont nécessairement modelées par leur travail quotidien. L'homme qui passe sa vie à accomplir un certain nombre d'opérations simples dont les effets sont peut-être toujours identiques (…) n'a jamais l'occasion de faire usage de sa compréhension ou d'exercer son inventivité en découvrant des moyens de résoudre des difficultés qui ne se présentent jamais. Il perd donc naturellement l'habitude de ces exercices de l'esprit et devient la plupart du temps aussi stupide et ignorant qu'il est possible à une créature humaine de le devenir (…) (il est incapable) de former le moindre jugement juste même en ce qui concerne les devoirs courants qu'impose la vie privée. Quant aux vastes et complexes intérêts de son pays, il est complètement incapable d'en juger "[348].

Bien sûr, Smith n'en tirait pas une condamnation du capitalisme, mais au contraire la justification du suffrage censitaire : les pauvres sont trop stupides pour voter. Mais sa démonstration n'en demeure pas moins extraordinairement pertinente. Edward Greenberg, politologue spécialiste des liens entre participation au travail et à la politique, résume ainsi l'idée qu'il fait remonter à J.S. Mill : " le fait

[348] A. Smith, *La richesse des nations*

d'être impliqués dans des relations sociales démocratiques au sein de diverses institutions aide les gens à avoir la confiance, la connaissance et les perspectives qui les rendent capables d'être des citoyens efficaces et impliqués au niveau sociétal ". L'entreprise est la plus importante de ces institutions, " à cause de la centralité du travail dans la vie des gens, de la congruence étroite entre les schémas d'autorité qui prévalent dans les entreprises et dans la vie politique, et du rôle de l'entreprise et du travail pour déterminer les perspectives psycho-sociales des individus "[349].

La démocratie productive renforce la démocratie politique

De nombreuses études empiriques ont montré que des pratiques de participation aux décisions dans le travail sont un puissant prédicteur de la participation politique, notamment électorale[350]. Plus généralement, le modèle des " risques psycho-sociaux au travail " proposé par Karasek et Theorell [351] souligne que la soumission à l'autorité hiérarchique dans le travail est non seulement porteuse de risques majeurs pour la santé, mais aussi un facteur de passivité dans la vie hors travail, notamment dans la vie politique et associative. Les personnes auxquelles l'organisation du travail refuse l'opportunité d'utiliser et de développer leur initiative et leur jugement critique sont beaucoup moins enclines à s'intéresser aux enjeux politiques et sociaux généraux. C'est d'une part que ces facultés laissées en jachère tendent à dépérir, comme l'expliquait Smith, mais aussi que l'organisation autoritaire du travail atteint l'estime de soi et inculque un sentiment d'impuissance et de résignation.

On pourrait penser que la " libération du travail " apportée par les nouvelles formes d'organisation qui laissent plus de marges de manœuvre aux salariés, serait alors propice à une plus grande politisation. Ce n'est bien sûr pas si simple[352]. D'une part cette libération de l'initiative demeure étroitement enserrée dans un carcan de contraintes et de contrôles qui ne cessent même de se renforcer. D'autre part et surtout, la menace du chômage et de la précarité pèse sur la conscience des travailleurs et tend à favoriser repli et méfiance. Greenberg et ses collègues ont

[349] E. Greenberg, L. Grunberg, K. Daniel, "Industrial work and political participation: beyond simple spillover", Political Research Quarterly, Vol. 49, no. 2, 1996, pp. 305-330 (p. 306).

[350] R. Karasek, "Job Socialization: A Longitudinal Study of Work, Political and Leisure Activity in Sweden", communication au IX Congrès Mondial de Sociologie, Uppsala, Suède, Août 1978; E. Greenberg, *Workplace Democracy*. Ithaca, New York: Cornell University Press, 1986; R. Sobel, " From occupational involvement to political participation: an exploratory analysis", Political Behavior 15(4): 339-53, 1993; S. Verba, K.L. Schlozman, H.E. Brady, *Voice and equality*, Cambridge Mass., Harvard University Press, 1995.

[351] R. Karasek, T. Theorell, *Healthy work, stress, productivity and the reconstruction on working life*, Basic Books, 1990, 384 p.

[352] T. Coutrot, " Néo-libération du travail et autogestion ", La Pensée, n°330, avril-mai-juin 2002.

ainsi montré que les salariés qui avaient subi au cours des années précédentes une dégradation de leurs conditions de travail ou un licenciement, ou bien dont un collègue et ami proche avait été licencié, développaient un véritable rejet de la politique: ils étaient nettement plus nombreux que leurs collègues à ne pas faire confiance au gouvernement, ou à estimer que les politiciens étaient corrompus[353].

Une menace sur l'emploi ou un sentiment de précarité ont le même effet, qui peut même inverser complètement l'association habituelle entre participation au travail et hors travail. Ainsi Greenberg avait trouvé cette association dans une première étude à la fin des années 70 sur un échantillon d'entreprises de fabrication de meubles en Californie: les membres de coopératives votaient davantage aux élections politiques que ceux des entreprises capitalistes analogues, et s'engageaient plus dans les affaires locales. Mais la même étude menée cinq ans plus tard trouve des résultats quasiment inverses: les travailleurs des coopératives participent moins aux élections politiques que les autres. L'explication est simple : la récession économique a touché le secteur, et plus affecté le moral des coopérateurs que celui des salariés ordinaires. En effet " participer à la direction d'une entreprise en faillite peut être une expérience démoralisante "[354], plus que si c'est un patron qui assume les responsabilités. Cette étude nous rappelle la fragilité de l'autogestion par îlots…

Au total il paraît assez clair qu'une avancée dans la démocratisation des relations de travail serait un puissant facteur de revitalisation de la démocratie politique elle-même. Le renouveau de la démocratie ne pourra se passer d'un mouvement de responsabilisation des individus dans leur activité quotidienne de travail : les citoyens doivent pouvoir peser sur les décisions élémentaires concernant la production, les conditions de travail et de rémunération, l'emploi, les relations de travail, etc. L'autogestion n'est que l'horizon d'un tel mouvement de responsabilisation – mais il importe d'avoir un horizon... Dans les années et décennies à venir, la tâche essentielle est de faire reculer la peur du lendemain, qui bloque l'expression des aspirations à la démocratie économique. Le renouveau syndical, l'action et la négociation collectives sur la base d'un rapport de forces, le développement de nouveaux droits et d'alliances sociales tels qu'esquissés précédemment, sont autant d'objectifs plus immédiats et plus opérationnels pour avancer. Mais la perspective autogestionnaire peut redevenir l'horizon de ces

[353] E. Greenberg, L. Grunberg, J.P. McIver, "Workplace experiences and trust in government", 2003, http://www.colorado.edu/ibs/pubs/pec/pec2003-0002.pdf

[354] E. Greenberg, L. Grunberg, K. Daniel, 1996, op. cit., p. 324. Quand ils coupent leur échantillon en deux, les auteurs de l'étude retrouvent l'effet positif de la participation au travail sur la participation politique pour les salariés des entreprises prospères mais un effet négatif dans celles qui vont mal.

luttes. A condition, comme on l'a vu au chapitre 4, de dépasser le niveau de la seule entreprise, pour offrir à la démocratie politique un projet crédible de maîtrise du développement social d'ensemble. La question reste entière de savoir quel modèle économique et social global peut donner corps à ce triangle post-libéral qui relierait socialisme autogestionnaire, libertés politiques et démocratie substantielle.

Chapitre 6

Refondations

Face à la mondialisation du capital, résistances économiques et économie solidaire commencent à s'affirmer, également à l'échelle mondiale. D'un côté les pressions de la société civile sur les transnationales et les pouvoirs publics se renforcent progressivement pour infléchir les comportements et obtenir de nouvelles régulations publiques. De l'autre les initiatives solidaires élargissent leur champ d'action. Nous avons replacé[355] ces initiatives dans la longue histoire des aspirations populaires à l'autonomie contre l'emprise de l'Etat et du capital ; elles démontrent en même temps l'efficacité d'activités économiques non capitalistes, inspirées par des logiques de solidarité et non de profit. Mais résistances et initiatives dessinent-elles un modèle suffisamment cohérent pour contester à terme l'hégémonie du capitalisme sur l'économie ?

L'" autre monde " en filigrane

Sans grandiloquence, c'est la première fois qu'émerge à l'échelle mondiale un mouvement d'auto-organisation issu de la société civile, intervenant à la fois dans les champs politique et économique. Les aspirations portées par le mouvement altermondialiste progressent dans les consciences et les opinions publiques, même si le tournant sécuritaire de la mondialisation a pour un temps détourné l'attention. Certes le mouvement social mondial pèse encore peu sur les décisions politiques, mais il continue à se développer géographiquement et à s'enraciner politiquement. Sa capacité à proposer des alternatives, partielles mais bien fondées, progresse. Leur éventuelle mise en œuvre résultera de l'action conjointe et conflictuelle des mouvements associatifs et syndicaux, de gouvernements progressistes, d'institutions internationales refondées. Cette action devrait prendre le pouvoir du capital en tenaille entre contre-pouvoirs internes et pressions externes, promouvant ainsi la démocratisation des décisions économiques.

[355] Au chapitre 4.

Aux pouvoirs publics, nationaux et internationaux, incombe de restreindre la liquidité des marchés financiers, de favoriser la stabilité de l'actionnariat et le financement bancaire des investissements, d'inciter fortement les entreprises (par des politiques fiscales, industrielles, et le développement d'un système d'information crédible) à adopter des pratiques responsables en matière sociale et écologique. Et bien sûr, de mener des politiques économiques tournées vers l'emploi, les services collectifs et le développement durable. Aux associations d'orienter l'attention des citoyens et des consommateurs sur les entreprises qui demeurent opaques ou déficientes dans leurs pratiques sociales et environnementales. En positif, les ONGs devraient pouvoir exprimer leurs attentes et propositions au plus près des décisions économiques, au sein de structures disposant de vrais contre-pouvoirs, tels ces Comités d'entreprise élargis que nous avons suggéré (chapitre 1). Aux salariés d'obtenir des pouvoirs nouveaux, dans l'entreprise (droit de regard des CE élargis sur les décisions stratégiques en matière d'emploi et d'investissements) et sur le marché du travail (droit à la sécurité économique et sociale). Et bien sûr, au mouvement altermondialiste de faire jouer les synergies et les alliances entre les niveaux politiques, associatifs et syndicaux.

Cette stratégie peut paraître ambitieuse mais n'a rien d'irréaliste. On l'a vu, elle se dessine déjà en grande partie dans les orientations actuelles du mouvement social mondial. Une stratégie de ce type pourrait rencontrer une large adhésion populaire. Elle ne présuppose pas de rupture catastrophique : pris isolément, aucun de ces objectifs ne remet en cause le capitalisme, ni ne nécessite *a priori* un bouleversement de l'ordre juridique ou des droits de propriété. Il s'agit plutôt d'une restriction progressive des droits du capital : les décisions des investisseurs et des conseils d'administration seraient immergées de plus en plus complètement dans un tissu de règles et de pressions sociales qui leur imposeraient des orientations plus conforme à l'intérêt général.

La perspective dessinée présente plusieurs originalités par rapport aux stratégies socialistes ou communistes classiques. La définition de l'intérêt général résulte de délibérations publiques mais non nécessairement limitées aux institutions politiques classiques[356] ; sa promotion s'opère par un jeu combiné de pressions et d'initiatives certes étatiques mais aussi marchandes (via les citoyens consommateurs) et civiles (via les mouvements associatifs,

[356] Ce qui renvoie aux nouvelles formes de démocratie politique (participative, directe, délibérative…), thème qui dépasse l'ambition de cet ouvrage.

syndicaux et politiques). Aucune force sociale spécifique n'y possède l'hégémonie : le salariat et des organisations y jouent un rôle décisif mais aux côtés et à égalité avec les mouvements paysans, écologistes, féministes, culturels, rassemblés dans une alliance fonctionnant au consensus. Enfin elle comporte d'emblée, et pas à titre secondaire, une dimension mondiale : elle s'inscrit dans la mondialisation de la production et des échanges en cherchant à la remettre sous contrôle social. Les mouvements sociaux sont bien sûr portés par des forces sociales mobilisées d'abord au sein de territoires nationaux, mais qui coordonnent d'immédiat leur action à l'échelle mondiale, par le biais des réseaux thématiques qui se coordonnent eux-mêmes dans les Forums sociaux régionaux ou mondiaux, ou dans les institutions que le mouvement voudra se donner[357].

Dans cette guerre de positions, l'économie solidaire et le contrôle citoyen combinent leurs conquêtes pour brider le pouvoir du capital. Ils pourraient ainsi, par leur action complémentaire, faire émerger progressivement une alternative à l'hégémonie capitaliste sur le champ économique. En ce sens, au delà des réformes immédiatement nécessaires, et même si au stade actuel les acteurs de ces mouvements ne remettent pas en cause les droits de propriété capitaliste, il s'agit bel et bien d'une perspective anticapitaliste. Elle ne se contente pas d'amender sur tel ou tel point le système actuel, mais commence à ébaucher dès aujourd'hui sous nos yeux un mode alternatif de fonctionnement de l'économie et de la société.

Imaginons en effet des avancées importantes dans les directions évoquées : le recul de la finance de marché, la montée d'un financement bancaire orienté par l'intérêt général, la démocratisation du pouvoir de décision dans l'entreprise, associant les salariés et les parties prenantes extérieures, la prise en compte dans ces décisions des externalités sociales et environnementales, la transparence des marchés et la politisation des choix de consommation ... Au total – en mettant pour le moment entre parenthèses la question des droits de propriété – le type d'organisation sociale qui se dessine ainsi n'est pas vraiment une nouveauté au plan théorique : on le voit se profiler clairement dans le débat autour des " modèles de socialisme " qui anime depuis une vingtaine d'années la communauté des économistes d'inspiration

[357] Voir G. Monbiot, *The age of consent*, Verso, 2003 (chapitre 3), pour une stimulante proposition de Parlement mondial élu par les citoyens du monde, lors d'élections auto-organisées indépendamment de toute structure étatique ou inter-étatique. Ce Parlement jouirait d'une autorité purement morale et symbolique mais d'autant plus considérable qu'il résulterait d'une mobilisation massive des sociétés civiles.

marxiste. Cet " autre monde " qu'on peut entrevoir dans les pratiques sociales actuelles, est largement reflété – ce n'est évidemment pas un hasard - dans les modèles d'autogestion avec socialisation des marchés, esquissés par des auteurs attentifs aux réalités contemporaines comme Diane Elson, David Schweickart, Tony Andréani ou Pat Devine[358].

Les " modèles de socialisme "

Depuis la fin des années 60 et plus encore des années 80, les impasses du socialisme étatique et son incapacité à s'amender sont apparue irrémédiables. La coordination par une planification détaillée et centralisée (le Gosplan soviétique) est définitivement discréditée. Les théoriciens d'inspiration marxiste qui n'ont pas renoncé à l'idéal socialiste se sont mis en quête d'alternatives au modèle étatique, qui répudient donc autant l'autoritarisme bureaucratique que la domination du capital. La littérature sur ces " modèles de socialisme " non étatiques est foisonnante, bien que limitée à des cercles académiques relativement étroits du monde anglo-saxon. Les actuels mouvements sociaux, qui entrent en résonance avec certaines de ces réflexions théoriques, pourraient y trouver des outils pour construire des alternatives au capitalisme néo-libéral.

Ecartons d'emblée un malentendu : je parle ici de " socialisme non étatique " par opposition à la conception traditionnelle du socialisme, où l'Etat détient et gère directement à lui seul l'ensemble des moyens de production, de crédit et d'échange. Mais cela ne signifie aucunement que l'Etat n'ait pas un rôle important dans les modèles théoriques qu'on va évoquer. En fait, la plupart de ces modèles attribuent des responsabilités essentielles à la politique économique : fourniture de services publics gratuits, voire d'un revenu minimum de citoyenneté, politique monétaire et budgétaire pour éviter les crises et le chômage, politique du crédit pour orienter les investissements des entreprises, innovation politique permanente pour susciter et adapter des institutions économiques publiques (fonds d'investissement, organismes de protection sociale, bourses d'emplois, instituts de production et de certification de l'information économique, sociale et environnementale…), etc…

[358] D. Schweickart, *After capitalism*, Rowman & Littlefield Publishers, 2002; D. Elson, "Market socialism or socialization of the market", New Left Review, n°172, Nov/Déc. 1988; T. Andréani, *Le socialisme est (a)venir*, Syllepse, Paris, 2001; P. Devine, *Democracy and economic planning*, Cambridge, England: Polity Press; Boulder, Colorado: Westview Press, 1988;

Si le rôle des politiques publiques est décisif, et si nombre d'auteurs préconisent même la propriété sociale des principaux moyens de production, l'Etat n'a plus vocation, pour les socialistes contemporains, à gérer directement les entreprises ordinaires. Même le cas des services publics doit être repensé, avec l'ouverture des conseils d'administration aux usagers et aux salariés dans le cadre d'orientations générales fixées par le pouvoir politique. Je rappelle ne pas traiter ici la question de l'Etat et du fonctionnement de la démocratie politique, ce travail se concentrant sur la sphère économique. J'ai pleinement conscience qu'il est impossible de penser un " autre monde " sans repenser l'Etat ; mais cette tâche ne sera pas entreprise ici …

Parmi ces " modèles " de socialisme non étatique, il est commode de distinguer trois familles : le " socialisme de marché ", le " socialisme électronique " et le " socialisme autogestionnaire "[359]. Elles se distinguent par les places respectives de la propriété privée du capital, du marché et de l'autogestion. Dans la première famille, les institutions de base sont la propriété privée (éventuellement coopérative), la concurrence et le marché, et la rupture avec le capitalisme actuel se fait par l'interdiction ou la limitation drastique de la concentration du capital. Le socialisme se définit alors seulement par un égalitarisme rigoureux. Les modèles " électroniques " imaginent au contraire des économies sans marchés, où la coordination économique est réalisée par la démocratie directe appuyée sur les nouvelles technologies et Internet. La troisième famille (la plus féconde à mon avis) dessine une démocratie économique socialiste caractérisée par l'autogestion des entreprises, leur propriété sociale, la politisation des marchés et la socialisation des décisions d'investissement.

Tout modèle d'organisation socio-économique peut se caractériser, entre autres, par la façon dont il résout trois problèmes fondamentaux : la prise en compte des préférences individuelles (les choix du consommateur) ; l'incitation à l'usage efficace des ressources (les incitations du producteur) ; les choix d'affectation des investissements (les priorités du développement). Le capitalisme a sa manière à lui de résoudre ces problèmes. Pour simplifier, le consommateur exprime ses préférences en choisissant entre des marchandises ; le producteur (le dirigeant) a intérêt à économiser les ressources rares (la main-d'œuvre, les équipements, les matières premières)

[359] Pour une analyse plus fouillée de ces débats théoriques, voir T. Coutrot, " Socialisme, marchés, autogestion : un état du débat ", Séminaire Matisse " Hétérodoxies ", 18/10/2002

pour maximiser le profit de l'entreprise; l'investisseur (le capitaliste) investit en fonction des perspectives de profit. Chacune des familles de socialisme peut elle aussi être caractérisée par ses méthodes spécifiques pour résoudre les mêmes questions.

Le " socialisme électronique " : démocratie et technologie au poste de commande ?

On évoquera ici le travail de M. Albert et R. Hahnel, infatigables promoteurs de " l'Economie Participative " dans les Forums sociaux mondiaux et européens[360]. Ils se rattachent à la tradition marxiste hostile au marché. Comme Marx, ils préconisent une économie socialiste fondée sur le calcul en nature ou en heures de travail, et une allocation directement politique des ressources – la planification. L'hostilité au marché repose sur des arguments déjà développés par Marx: il ne sanctionne qu'*a posteriori* les décisions d'investissement et de production, rendant inévitable les crises de surproduction ou de pénurie ; il oriente l'investissement et donc l'économie en fonction des besoins des riches ; il avive l'individualisme et mine la coopération ; il empêche la délibération collective des priorités … Bref, le marché est un mécanisme aveugle et anonyme incapable de prendre en compte la justice, la solidarité et la démocratie. En outre, le marché n'est même pas efficace sur le plan de l'allocation des ressources : du fait des " effets externes " omniprésents qui affectent la société au delà des seuls acheteurs et vendeurs immédiats, les prix de marché reflètent mal les coûts et avantages sociaux. Ainsi le prix du kilo de porc ne prend pas en compte les énormes coûts de dépollution qu'il faudrait payer pour redonner leur pureté aux nappes phréatiques bretonnes, ce qui n'incite pas les consommateurs à se détourner du porc breton ni les éleveurs à limiter l'épandage de lisier…

Mais s'ils refusent le marché, Albert et Hahnel rejettent également la planification centralisée. Pour eux – comme pour nous - le bilan de l'URSS est clair : quand un organisme central dispose de l'énorme pouvoir d'organiser la production à l'échelle de la société, aussi bien intentionnés soient initialement ses dirigeants, il ne peut que se transformer en l'instrument de pouvoir d'une bureaucratie. L'oppression de l'Etat ne fait dans ce cas que remplacer l'oppression du capital. Ils proposent au contraire un système de " planification participative décentralisée ".

[360] Voir leur site http://www.parecon.org.

Comment leur schéma résout-il les trois problèmes de coordination évoqués ? D'abord, les consommateurs n'achètent pas les biens et services, car leur modèle ne comporte pas de monnaie. Ils expriment leurs préférences indirectement, à travers les souhaits collectifs formulés par des conseils de consommateurs localisés dans les quartiers. Chacun reçoit ensuite un panier de biens et services, compatible avec les demandes faites par le conseil des consommateurs. Ainsi, si le conseil n'a pas demandé de chaînes stéréos, aucun consommateur du quartier ne pourra en recevoir. L'incitation à l'efficacité vient du fait que pour chaque travailleur, la valeur du panier auquel il aura droit est déterminée par le vote de ses collègues de travail, qui doivent le noter en fonction de l'effort qu'il a fourni. Albert et Hahnel estiment que prendre en compte le résultat du travail et non l'effort amènerait des inégalités injustifiées car dûes aux différences innées des talents individuels.

Mais comment sont prises les décisions de produire tels ou tels biens, d'investir tel ou tel montant ? " L'économie participative " repose sur une sorte de jeu de société qui précède la production. Un " Bureau central de facilitation " annonce que les prix des différents biens seront fixés à tel niveau. Les entreprises et les conseils de consommateurs répondent en dévoilant leurs intentions de production ou de consommation si les prix étaient fixés à ce niveau. Supposons par exemple que le Bureau annonce un prix des chaînes stéréo en baisse de 20% par rapport à l'année précédente. Les consommateurs vont en demander davantage, mais les producteurs vont réduire leur production car le nouveau prix ne compense plus les coûts de production. Le Bureau rectifie alors en annonçant une baisse non de 20% mais de 5%. Si à ce prix l'offre rencontre la demande, le jeu se termine, et la production peut commencer. Sinon, le Bureau fait une autre proposition de prix, jusqu'à trouver l'équilibre, c'est-à-dire jusqu'à ce que " la proposition de chaque conseil et fédération ait été approuvée par tous les autres conseils et fédérations "[361].

Selon Albert et Hahnel, le Bureau central n'a donc aucun pouvoir mais un rôle purement technique, au service d'une planification décentralisée. La puissance des ordinateurs et la rapidité des échanges d'information sur Internet permet en théorie des calculs en temps réel et une convergence rapide vers l'équilibre.

[361] M. Albert, R. Hahnel, " In defense of participatory economics ", Science and society Vol. 66, n°1, Spring, p. 10.

La controverse du " calcul socialiste "

Ces auteurs reprennent en fait à leur compte la solution proposée dans les années 1930 par l'économiste marxiste polonais Oscar Lange. Un célèbre débat, dit du " calcul socialiste ", l'opposait alors au très libéral Friedrich von Hayek [362]. Lange proposait un système de planification centralisée qui fonctionne en imitant le marché : en demandant aux entreprises et aux consommateurs ce qu'ils feraient à tel niveau de prix, puis à tel autre, etc…, le Plan central aboutit à un système de prix qui équilibrent les offres de production et les demandes de consommation sur chaque marché. Lange espérait ainsi répondre aux attaques des économistes libéraux de l'école autrichienne (Mises et Hayek) : ces derniers estimaient impossible la planification centralisée des marxistes traditionnels, car le calcul *a priori* par une autorité centrale des milliers de prix nécessaires pour équilibrer les milliers de marchés leur semblait impraticable.

Soixante-dix ans après il faut bien admettre qu'Hayek n'avait pas tort. Car la fonction du marché n'est pas seulement de permettre aux individus de faire valoir leurs préférences. Il leur permet surtout d'utiliser des informations dont eux seuls disposent localement, sur les opportunités et les coûts auxquels ils sont confrontés. Qui mieux que le maçon connaît la dureté des pierres, le temps de séchage du ciment ou les exigences de la clientèle dans sa localité ? Qui, mieux que le directeur d'une usine et son personnel, connaît les moyens et les coûts qu'il faut consacrer à développer un nouveau modèle de chaîne hifi, et le prix que ses clients sont prêts à payer (ou le " coût d'opportunité " puisqu'il n'y a plus de monnaie…) ? Or ces informations ne seront jamais disponibles pour un bureau central (fût-il de " facilitation ") ni pour un " commissaire-priseur " [363] : d'une part parce que les acteurs économiques n'ont aucun intérêt à les révéler gratuitement, d'autre part parce que l'état de l'économie, des préférences, des technologies…, ne cesse de changer alors même que les informations remontent vers le sommet de l'Etat; enfin parce que ces informations, résultant souvent de l'expérience accumulée par chacun, demeurent parfois à l'état tacite et implicite, leur nécessaire formalisation avant transmission supposant des coûts très importants. Le marché, lui, permet à la fois d'adapter les décisions locales au flux permanent

[362] Lange O. (1936), "On the economic theory of socialism", Review of economic studies, vol.4, n° 1, 1936; F. Hayek, " Socialist calculation III: the competitive solution" (1940), in F. Hayek, *Individualism and economic order*, University of Chicago Press, Chicago, 1948.

[363] Hayek réfute ainsi en même temps le modèle d'équilibre général concurrentiel à la Walras et sa variante socialiste développée par Lange.

d'informations (sur les productivités, les coûts, les préférences, les prix… qui ne cessent d'évoluer) ; et d'inciter les agents à révéler (par leurs décisions de production ou d'achat) les informations dont ils disposent sans avoir besoin de les formaliser.

Joseph Stiglitz, l'un des fondateurs de l'économie de l'information imparfaite, reconnaît qu'Hayek a le premier " défendu avec force l'idée qu'un modèle avec information parfaite ne pouvait tout simplement pas rendre compte du rôle central des prix et des marchés pour transmettre et agréger l'information " [364] . En Union soviétique, les travailleurs mettaient systématiquement leur créativité au service de stratégies actives de contournement des règles et de dissimulation des informations stratégiques vis à vis des organes centraux. On sait qu'une des failles majeures du Gosplan était l'impossibilité d'obtenir des informations correctes sur les coûts et les capacités réels de production : managers et salariés avaient un intérêt commun à surestimer leurs coûts et à sous-estimer leur productivité, de façon à obtenir du Plan des objectifs faciles à atteindre et à dépasser. Et empocher ainsi sans effort les primes liés à la réalisation des objectifs du Plan !

Echapper à Hayek ?

Contrairement à ce qu'ils proclament, Albert et Hahnel n'échappent pas à la critique de Hayek. Un conseil de travailleurs sous-déclare systématiquement sa productivité réelle pour pouvoir travailler moins longtemps qu'affiché. Qui s'en rendra compte ? Un événement imprévu vient affecter la réalisation du plan pour une entreprise, et sa production est de moins bonne qualité que prévu. Négligence ou accident ? Qui va décider de sanctionner ou non l'entreprise ? Qui va " bénéficier " des produits de cette entreprise ? Le Bureau de Facilitation de l'Itération attribue un ensemble d'inputs à une entreprise. Qui va les distribuer ? Comment garantir que la qualité des inputs sera la même pour toutes les entreprises ? Qui va trancher les litiges ? Ce Bureau ne profitera-t-il pas de son rôle technique décisif pour s'attribuer un rôle politique occulte ?

Les problèmes d'incitation ne sont pas non plus résolus. Seul l'effort est pris en compte pour la rémunération. Le résultat du travail n'est nulle part sanctionné, ni au niveau de la production ni de la consommation (puisqu'il n'y

[364] Stiglitz J., *Whither socialism ?*, MIT Press, 1994, p. 24.

a pas de concurrence). Il n'y donc pas d'autres incitations à l'amélioration de la qualité, de la diversité ou de l'innovation que des motivations idéologiques ou altruistes. C'est miser exagérément sur l'émergence de " l'homme nouveau "…

Encore plus importante est la question des limites de la passion démocratique. Catherine Samary fait remarquer que l'appel permanent à la démocratie directe pour trancher des questions relativement insignifiantes (comme la couleur des chaussures ou la puissance des chaînes stéréo, leur quantité, leur durabilité…), même s'il était réalisable, serait à coup sûr suicidaire pour le projet autogestionnaire : " de trop nombreuses réunions et votes sur des détails tueraient la participation aux décisions collectives réellement nécessaires sur des choix clés "[365]. L'idée de faire voter sur toutes les spécifications techniques des produits et sur les niveaux de consommation des individus est simplement baroque.

Au total l'économie participative à la Albert-Hahnel, et plus généralement les modèles de " socialisme électronique ", ne paraissent pas crédibles, faute de répondre aux objections maintes fois formulées et confirmées par l'expérience historique contre l'éradication des marchés. Ils ne peuvent guère fournir de repères pour une alternative progressiste. En particulier, la phobie du marché amène à exiger des citoyens qu'ils passent un temps fou à délibérer sur des détails insignifiants, et tuerait presque certainement la passion démocratique au lieu de la stimuler.

Le socialisme de marché : l'égalité sans la démocratie ?

A l'opposé, les tenants des modèles de " socialisme de marché " estiment que les marchés et la concurrence sont des mécanismes neutres, économes en coûts de coordination et en énergie démocratique, et qui peuvent être mis au service d'un projet social radicalement égalitaire. Ainsi au début des années quatre-vingt, Alec Nove, spécialiste marxiste réputé du " socialisme réel " d'Europe de l'Est, tente de tirer les leçons de l'échec de la planification centralisée et de redéfinir de façon pragmatique un modèle de " socialisme réalisable "[366]. Nove se prononce pour une sorte d'économie plurielle, où coexisteraient des formes de propriété privée, étatique, sociale et coopérative.

[365] C. Samary, " Mandel et les problèmes de la transition au socialisme", in G. Achcar, *Le marxisme d'Ernest Mandel*, Collection Actuel Marx Confrontation, PUF, 1999. La critique de C. Samary s'adressait à " l'autogestion articulée " de Mandel, qui écartait elle aussi tout recours au marché et à la monnaie.
[366] A. Nove, *Le socialisme sans Marx. L'économie politique du socialisme réalisable*, Economica, 1984.

Il écarte cependant toute propriété privée des grands moyens de production et d'information, car la concentration des pouvoirs qui en résulte est profondément anti-démocratique, et incompatible avec la maîtrise collective des grandes orientations du développement économique, qui demeure l'*ultima ratio* de l'aspiration socialiste[367].

John Roemer[368] va beaucoup plus loin. Cet auteur marxiste réputé a proposé un modèle de socialisme de marché qui a suscité un important débat dans la gauche états-unienne. Il n'hésite pas à miser sur le marché, la libre concurrence et la propriété privée des moyens de production, à la condition d'une redistribution radicale des droits de propriété. Pour lui, ce sont les inégalités qui constituent le problème central du capitalisme. Car elles favorisent le développement des " maux publics " (*public bads*) : la pollution, les guerres, la publicité pour le tabac, l'intensification du travail, la violation des règles de sécurité, autant de décisions prises par les capitalistes qui " accroissent les profits, et même souvent les salaires, mais réduisent directement le bien-être de la population ". Redistribuer radicalement la propriété du capital permettrait d'éliminer ces effets pervers de la concentration du pouvoir économique sans affecter le dynamisme et l'innovation, supposément favorisés par la concurrence.

Roemer construit un élégant modèle théorique qui, à partir d'une (re)distribution initiale égalitaire des actifs financiers[369], veut échapper à l'irrésistible logique de concentration du capital qui s'enclenche dans un système de marchés libres où les individus diffèrent par le talent, les ressources sociales, politiques et économiques, l'aversion pour le risque et tout simplement la chance. Sa trouvaille est un système de double monnaie, qu'il appelle le " système des coupons ". " Chaque citoyen adulte reçoit du Trésor Public une dotation identique de coupons, qui peuvent être utilisés exclusivement pour acheter des parts de fonds mutuels. Seuls les coupons permettent d'acheter des parts de fonds mutuels, pas l'argent. Seuls les fonds mutuels peuvent acheter les actions des entreprises publiques, utilisant des coupons ". Le marché des capitaux est libre, hormis le fait qu'il utilise une monnaie différente des autres marchés.

---

[367] Yves Salesse (*Réformes et révolution : propositions pour une gauche de gauche*, Agone, 2001) avance des propositions assez similaires, avec une insistance plus grande sur la dimension européenne.
[368] J.E. Roemer, *A future for socialism*, Harvard University Press, 1994; *Equal shares: making market socialism work* (edited by E.O. Wright), Verso, 1996.
[369] Dont il ne dit pas comment elle se produirait…

Une action d'une entreprise donne droit à une part des profits de l'entreprise pour le fonds mutuel, et une action du fonds donne droit au citoyen à une part des revenus du fonds. Il n'y a pas d'héritage ni de donations entre vifs : " quand un citoyen meurt, ses actions de fonds mutuels doivent être vendues et les revenus des coupons retournent au Trésor. " Grâce aux coupons qu'il reçoit de l'Etat, chaque citoyen adulte bénéficie d'une part des profits des entreprises : " puisque les actions ne peuvent être achetées qu'avec des coupons, et que les coupons ne peuvent être vendus par les citoyens contre de l'argent, les riches n'auront en général pas plus d'actions que les pauvres, sauf dans la mesure où ils sont mieux informés des opportunités d'investissement "[370]. Pour Roemer, la propriété publique ou l'autogestion n'ont guère d'intérêt : c'est la concurrence entre les entreprises pour attirer les coupons des fonds mutuels, et entre les fonds pour attirer les coupons des citoyens, qui va donner toute la dynamique du système. Les préférences des consommateurs, les incitations des producteurs et les choix d'investissement seront déterminés comme dans le capitalisme, en fonction de la maximisation des utilités et profits individuels. La démocratie économique n'est pas pertinente dans " l'économie des coupons ", qui vise seulement à fournir un cadre institutionnel se rapprochant autant que possible de la concurrence parfaite. Il s'agit de débarrasser le capitalisme de ses attributs désagréables que sont l'inégalité et ses corollaires, l'exploitation et la domination, sans sacrifier le dynamisme des marchés autorégulés. Bref, de faire advenir un " capitalisme sans pouvoir de classe " [371].

La finance de marché : pire qu'inutile

Malgré la séduction intellectuelle de son modèle, Roemer sur-estime gravement la capacité d'autorégulation des marchés concurrentiels. Pourtant les récents développements de la théorie économique néo-keynésienne montrent l'incapacité des marchés à diriger de façon cohérente le développement économique. Stiglitz a ainsi vigoureusement démonté le mythe smithien de l'optimalité des marchés libres, et plus particulièrement la prétention des marchés financiers à diriger efficacement les capitaux vers les investissements les plus rentables[372].

[370] J.E. Roemer, 1996, p. 20.
[371] F. Block, "Capitalisme sans pouvoir de classe", Actuel Marx n°14, 1993. Des auteurs comme F. Block ou S. Bowles et H. Gintis (*Recasting egalitarianism: new rules for communities, states and markets*, edited by E.O. Wright, Verso, 1998) proposent aussi des modèles de socialisme de marché mais laissent une place à l'autogestion des entreprises.
[372] J. Stiglitz, *Whither socialism*, Harvard University Press, 1994.

D'abord, pour que les marchés financiers soient efficients, il faudrait qu'ils permettent aux décideurs de comparer avec précision la rentabilité des projets d'investissements. Mais pour cela, la théorie économique exige l'existence " de marchés non seulement pour des périodes du futur proche, mais pour toutes les périodes, à un horizon infini "[373]. Comme ces marchés devraient être en nombre infini, en pratique ils ne peuvent pas exister : " les entrepreneurs prennent donc leur décision sur la base de l'intuition et du pari "[374]. On retrouve la filiation keynésienne : l'incertitude radicale qui entoure les choix entrepreneuriaux nécessite une intervention publique pour stabiliser à un niveau élevé les anticipations qui commanderont les décisions d'investissement des agents.

D'autre part, avec le développement des marchés financiers, les propriétaires du capital ont de plus en plus de mal à contrôler les décisions des managers. Comment éviter que les dirigeants des entreprises ne roulent leurs actionnaires dans la farine ? Six ans avant le scandale Enron, Stiglitz se montrait prémonitoire à propos des stock-options : " si les dirigeants sont rémunérés en fonction de l'évolution de court-terme des cours des actions, les entreprises prendront des initiatives visant à accroître ces cours dans le court-terme (…) Les dirigeants essaieront de dissimuler les résultats négatifs dans l'espoir que ces informations sur les résultats deviennent publiques seulement après qu'ils aient pu encaisser leurs options "[375].

Plus généralement, l'économie de l'information enseigne que les imperfections des marchés sont omniprésentes et dans une large mesure inévitables. L'intervention publique doit tenir la main invisible... Plus grave encore pour le néo-libéralisme : Stiglitz, à la suite de Keynes, montre pourquoi le marché des actions est inutile et même nuisible. L'efficience des marchés financiers pour motiver les managers ? Indéfendable : les manipulations des cours de bourse se moquent des critères de bonne gestion. Leur efficience pour estimer les revenus futurs issus des décisions managériales prises aujourd'hui, et donc la valeur des entreprises ? Absurde : les bulles financières et les crises à répétition montrent à quel point l'information véhiculée par les cours de bourse est pauvre et surtout cahotique. Le financement des investissements

[373] En effet, pour décider aujourd'hui de construire une usine plutôt que de placer des fonds sur le marché, il faut anticiper la valeur qu'auront par exemple dans 10 ans l'usine et le portefeuille de titres; cette valeur dépend des autres décisions d'investissements qui seront prises dans les 10 ans à venir concernant les usines et les titres ; ces décisions dépendent elles-mêmes de l'anticipation des décisions qui seront prises dans 20 ans, etc…
[374] J. Stiglitz, op. cit., p. 17.
[375] J. Stiglitz, op. cit., p. 96.

nouveaux ? Très marginal : les statistiques montrent que les marchés financiers ne contribuent pratiquement en rien au financement net de l'activité des entreprises, les actionnaires prélèvant autant, voire davantage qu'ils n'apportent. " Le marché financier est un jeu à somme nulle "[376] qui au prétexte de redistribuer les risques, contribue surtout à les accroître tout en imposant la loi du capital à l'ensemble de la société.

Une chimère théorique

Mais derrière les asymétries d'information, il y a surtout les asymétries de pouvoir. Le socialisme de marché à la Roemer, où le marché des capitaux joue le rôle clé dans le développement économique, serait incapable de bloquer la dynamique de l'accumulation privative du capital. Car les institutions qu'il propose ne favorisent aucunement la solidarité sociale, mais au contraire renforcent les comportements égoïstes et cyniques. Dans une société de marché, qu'elle soit égalitaire ou pas, la logique d'action quotidienne des personnes est la lutte de tous contre tous. Dans l'idée du " socialisme de marché ", la loi, les réglements et le plan indicatif viendraient en permanence corriger les inégalités, freiner la re-concentration des ressources, influer sur les décisions par le jeu des taux d'intérêts ou de la fiscalité. Mais il existe une contradiction insurmontable à terme entre un système productif où jouent à plein la concurrence et la lutte de tous contre tous (même avec des coopératives autogérées), et un système politique imposant l'égalité économique. Quelle cohérence dans une société où les forces du marché omniprésentes poussent à la concentration du capital, et ne sont contenues que par une intervention étatique radicalement égalitaire ? Une telle chimère n'est pas viable : il fait peu de doute que le capital reconcentré finirait par investir l'Etat et renverser les règles qui le brident. L'expérience des rapports conflictuels entre capitalisme et démocratie le montre *a contrario* : c'est dans la dynamique même des rapports sociaux de production et d'échange que doit se construire la démocratie, par l'extension permanente des relations de coopération et de transparence, le dépérissement corrélatif des logiques de concurrence, et, plus fondamentalement, des rapports de production capitalistes. C'est l'objectif des modèles autogestionnaires que de dessiner les institutions cohérentes avec un tel projet.

Le marché n'est pas le diable

[376] Ibid., p. 95.

On l'a vu, la démocratie dans le travail est une composante clé de tout projet d'émancipation humaine. Roemer passe donc largement à côté du sujet. Néanmoins il n'a pas tort de considérer le marché comme incontournable, par l'économie considérable de coûts de coordination qu'il autorise. L'expérience yougoslave a confirmé la tension entre marchés concurrentiels et démocratie autogestionnaire dans les entreprises. Diane Elson, dans une contribution séminale[377], propose une voie pour dépasser cette contradiction et pose des jalons pour surmonter une vision trop simpliste de l'opposition entre marché et plan.

Elle commence par rejeter certaines des traditionnelles critiques marxistes du marché. D'une part les rapports marchands sont peut-être moins conviviaux que les rapports communautaires ou politiques, mais ils sont aussi une " protection de la liberté individuelle et un rempart contre la tyrannie personnalisée "[378] ; je n'ai pas forcément envie de demander l'accord de mes voisins ou du comité de quartier pour changer d'employeur ou pour acheter une voiture… D'autre part, le fait que le marché ne prend en compte que la seule demande solvable n'est pas très grave si l'on " change la distribution du pouvoir d'achat grâce à la fiscalité et aux prestations sociales ". Le problème décisif est en revanche celui du " fétichisme de la marchandise " : les relations entre êtres humains sont dissimulées derrière les relations entre marchandises, laissant la voie libre aux toutes-puissantes " forces du marché " qui orientent inexorablement le sens du développement social. Car " les marchés ne se contentent pas de décentraliser la prise de décision, ils l'atomisent "[379], rendant ainsi impuissante la délibération démocratique.

Peut-on organiser le marché sans laisser régner le fétichisme ? Elson propose à cet effet la " socialisation du marché ". Les consommateurs pourraient toujours, comme dans le capitalisme, affecter librement leur revenu à des achats de biens et services. Mais ils disposeraient d'une information complète et fiable sur les coûts et sur les conditions sociales et environnementales de cette production. Les associations non seulement informeraient les consommateurs de la qualité des produits, mais aussi de " la façon dont les biens et services sont produits, et leurs implications pour l'environnement.(...) Des biens produits dans des conditions de 'bonnes

D. Elson, "Market socialism or socialization of the market", New Left Review, n°172, Nov/Déc. 1988.
[378] Ibid., , p. 12.
[379] Ibid., p. 13.

pratiques' (du point de vue écologique, ou de l'égalité de traitement, ou des conditions de travail décentes), pourraient être mis en évidence. Un syndicat des consommateurs éduquerait les ménages à prendre en considération toutes les implications de leurs achats, au delà de la recherche du meilleur prix pour satisfaire des besoins immédiatement ressentis "[380]. Au lieu de la débauche d'information publicitaire biaisée dont les entreprises capitalistes abreuvent les consommateurs atomisés, ceux-ci disposeraient d'un flux d'informations crédibles concernant les conditions de production et les qualités des produits. La pression des mouvements sociaux les inciteraient à en tenir compte dans leurs décisions d'achat, et à favoriser ainsi les entreprises les plus efficaces socialement et écologiquement.

La " socialisation du marché "

Tout marché, on le sait, est une construction sociale et institutionnelle. Le " marché socialisé " a seulement pour spécificité de privilégier la transparence et la responsabilisation : il est " constitué d'organismes publics, financés par des impôts prélevés sur les ménages et les entreprises (…), où les 'poignées de main invisibles', les relations de bienveillance et de réciprocité auxquelles les économies de marché ont dû dans une certaine mesure recourir, sont transformées en des réseaux publics d'information d'accès libre". Ainsi des " Commissions de prix et salaires " établissent des " places de marché électroniques " qui permettent des " économies d'échelle dans la collecte d'information " et " de plus faibles coûts de transaction " [381]. Elles doivent " rassembler l'information sur les coûts unitaires afin que le public puisse évaluer la relation entre coûts et prix ". Elles établissent des normes de prix, qui servent de référence et par rapport auxquelles des exceptions peuvent être faites mais doivent être justifiées aux yeux des associations de consommateurs.

Quant aux priorités d'investissement, elles sont d'abord déterminées par la politique macroéconomique : un plan national décide " quels secteurs doivent croître et quels autres décroître, quelle part du revenu national doit être investie et quelle part consommée, quels goulots d'étranglement doivent être élargis et quels autres acceptés comme des contraintes ". La démocratie représentative et l'Etat jouent donc un rôle décisif dans la détermination des

[380] Ibid., pp. 40-41. Le commerce équitable était tout à fait embryonnaire au moment ou Elson écrivait.
[381] Ibid., p. 32. Tout ceci est écrit 12 ans avant la " Nouvelle Economie " et le développement des places de marché sur Internet …

priorités d'investissement au niveau national. Ensuite les entreprises peuvent puiser dans des fonds pour financer leurs d'investissement. Par l'échange permanent d'informations sur les coûts, les prix et la demande, les entreprises autogérées peuvent mieux anticiper les évolutions du marché et de la concurrence, réduire l'incertitude et les gaspillages. Dans ce cadre les technologies de l'information permettent de surmonter en grande partie la myopie intrinsèque du marché concurrentiel : " les réseaux d'acheteurs et de vendeurs formeraient la base d'un processus décentralisé de planification où les implications pour les autres des projets d'investissement des différentes unités seraient prises en compte avant que ces plans ne soient réalisés "[382].

Des utopies ancrées dans le " mouvement réel des choses "

Pour utopiques qu'elles aient pu paraître au milieu des années 1980, les propositions d'Elson anticipaient largement sur les débats actuels, et ne sont pas déconnectées du " mouvement réel des choses ". Son " marché socialisé du travail " ressemble fort à la sécurité sociale de l'emploi aujourd'hui au cœur du débat social. La " Commission des salaires " centralise toutes les offres d'emploi et les informations sur les revenus et les conditions de travail, afin d'informer les demandeurs en temps réel ; un " Régulateur des entreprises publiques " agit comme " une sorte de 'maison mère' pour les personnes dont les emplois auraient été supprimés ; en leur payant leur salaire de base, et en fournissant un structure logistique et une formation, jusqu'à ce qu'ils retrouvent un nouvel emploi. Des réseaux entre utilisateurs et vendeurs de force de travail (incluant les ménages et les organismes d'éducation et de formation) pourraient jouer un rôle important en réduisant le coût de ces opérations ". Le projet autogestionnaire s'inscrit à la fois " contre le marché du travail " et " pour la mobilité et la liberté de l'emploi "[383].

Quant à la " socialisation des marchés ", loin d'être une rêverie d'illuminée, ses linéaments se dessinent dès aujourd'hui avec l'économie des réseaux: " ce système en réseaux inter-entreprises se développe dans les économies capitalistes, incluant non seulement des contrats à long terme pour certains produits mais aussi l'intégration de la conception et du développement "[384]. Diane Elson anticipait également sur le développement des

[382] Ibid., p. 35.
[383] C. Samary, "Des buts et des moyens: quel projet autogestionnaire socialiste", La Pensée, 321, janvier-février-mars, 2001.
[384] Ibid., p. 45.

pratiques de consommation responsable que nous avons évoquées au chapitre 3.

Pour elle, une société meilleure serait celle " où les biens sont échangés contre de l'argent mais n'ont pas de vie propre indépendante ; et où les personnes n'existent pas les unes pour les autres en tant que simples représentantes de marchandises ". Bref, une société qui évince le fétichisme de la marchandise sans éliminer le marché. Mais à la différence des modèles de planification électronique qui supposent une éradication des mécanismes marchands, elle prend en compte de façon soigneuse, voire visionnaire, les évolutions réelles et potentielles des marchés capitalistes, pour montrer comment des inflexions importantes dans l'équipement institutionnel de ces marchés pourraient en développer des potentialités encore embryonnaires.

Bien sûr le modèle de Diane Elson n'est pas sans faiblesses. Les incitations des producteurs (les entreprises autogérées) à la productivité et à la qualité viennent du fait que les revenus des collectifs de travail dépendent pour une part des résultats de l'entreprise. Mais elle n'ignore pas le problème récurrent des incitations qu'auraient les entreprises, même (voire surtout) autogérées, à surestimer ou sous-estimer les coûts unitaires communiqués à la Commission des prix. Les remèdes proposés à cet égard ne sont pas forcément convaincants : " plusieurs mesures peuvent être utilisées pour se protéger des possibilités de désinformation : un corps d'inspecteurs bien équipé avec le pouvoir de saisir les comptes des entreprises ; l'exigence que les systèmes informatiques de gestion soient d'accès libre ; une série de mesures visant à rendre trop coûteuse la tenue de deux comptabilités; et des mesures pour faciliter l'entrée de nouveaux producteurs et diminuer les possibilités de collusion "[385].

Toutefois – et c'est fondamental - les institutions de cette économie tendent à réduire les comportements de franc-tireur et à développer les attitudes coopératives : " dans une économie où la possibilité de prendre des initiatives est largement répandue, et où il n'y a pas de marché des capitaux pour vendre et acheter des entreprises, il est plus probable qu'on reconnaisse les bénéfices mutuels du partage de l'information "[386].

[385] D. Elson, op. cit.,p.39.
[386] Ibid., p. 43.

Forces du marché ou échanges marchands ?

Ainsi le marché n'est pas le diable, mais une institution sociale, susceptible à ce titre de recouvrir de multiples dynamiques selon les règles qui le structurent. L'économiste britannique Pat Devine (1988 ; 2002[387]) propose une utile distinction entre " échange marchand et forces du marché " : " l'échange marchand implique la vente / achat du produit des capacités productives existantes. Le jeu des 'forces de marché' est le processus par lequel le capitalisme ou le socialisme de marché coordonnent les changements de la structure des capacités productives résultant de l'investissement ou du désinvestissement "[388]. Le marché socialisé conserve bien sûr " l'échange marchand " mais remplace les " forces du marché " par la " coordination négociée ".

Le point clé, la plupart des auteurs le reconnaissent, est le problème de l'investissement. Comment se décide la part du produit social qui sera affectée à l'expansion des capacités de production de biens et de services ? Quels secteurs et quelles entreprises bénéficieront de ces investissements ? Le capitalisme oriente les ressources vers les secteurs qui offrent des perspectives de profit maximal, indépendamment de leur utilité sociale. Le socialisme de marché, avec ou sans autogestion, ferait la même chose. Comment le socialisme autogestionnaire pourrait-il concilier l'orientation démocratique des choix d'investissements avec la liberté d'autogestion des collectifs de travail ?

Devine prolonge les propositions d'Elson en ébauchant une procédure de " plan participatif " qui répond à la question clé du contrôle social des décisions d'investissement. Les paris nécessairement hasardeux et contradictoires des entrepreneurs sont remplacés non par un plan central détaillé, mais par un processus délibératif articulant grandes décisions nationales (et internationales) et décisions locales concernant non pas l'ensemble des paramètres économiques, mais seulement les investissements nouveaux. Il n'est donc plus question, comme chez Albert et Hahnel, de référendum sur la couleur des chaussettes - le consommateur dispose d'un revenu qu'il affecte librement à l'achat des modèles qu'il souhaite -, mais d'un débat annuel, entre les parties-prenantes concernées, portant sur la répartition des fonds

[387] P. Devine , " Participatory planning through negotiated coordination ", Science and society Vol. 66, n°1, Spring 2002.
[388] Ibid., p. 76.

d'investissement destinés par le plan global aux entreprises (établies ou souhaitant entrer sur le marché) du secteur de l'habillement.

La " coordination négociée " de Devine peut se résumer par la façon dont les trois problèmes de coordination évoqués sont traités.

1) la prise en compte des préférences des consommateurs : ces derniers peuvent affecter librement leur revenu monétaire dans des échanges marchands. Leurs choix informent les entreprises et les planificateurs sur l'adéquation des productions et de la demande et sur l'efficacité des différentes entreprises.

2) les incitations des producteurs : la propriété des entreprises est publique et inaliénable, mais leur contrôle est entre les mains des diverses parties prenantes concernées par leurs activités : les travailleurs, les fournisseurs, les clients et usagers, les autres entreprises du secteur (représentés ou non par leurs associations professionnelles ou de consommateurs), les collectivités locales, l'Etat le cas échéant. Les travailleurs voient leur rémunération dépendre pour partie des résultats financiers de leur entreprise.

3) la détermination des priorités d'investissement : un plan national démocratiquement élaboré fixe la part du PIB réservée à la consommation collective, à l'investissement dans chaque secteur…. Les entreprises doivent amortir leur capital mais ne peuvent financer elles-mêmes de nouveaux investissements ; elles payent une taxe sur le capital qui finance les fonds d'investissement nationaux et régionaux. L'attribution de financements pour les investissements des entreprises est décidée au niveau d'un secteur par des " organismes de coordination négociée " qui prennent en compte les priorités des plans nationaux et sectoriels, les informations publiées et les " connaissances tacites " [389] des parties-prenantes (représentants des entreprises du secteur, collectivités territoriales, organismes de planification).

Contre le corporatisme autogestionnaire

Cette conception du contrôle et du mécanisme d'investissement répond à une lacune du modèle d'Elson : l'intégration des parties prenantes extérieures

[389] Allusion à la critique hayékienne de la planification.

à l'unité de production dans le cercle des gestionnaires réduit la possibilité de rétention d'information par les producteurs au détriment de la société, et affaiblit le corporatisme autogestionnaire. Les droits de propriété obéissent au principe de subsidiarité : " la propriété sociale devrait être définie et les décisions devraient être prises au niveau le plus local et le plus décentralisé compatible avec la participation de tous ceux, et seulement ceux, qui sont affectés par l'usage des actifs, à la prise des décisions concernant ces actifs "[390]. Car – c'est l'une des leçons de l'autogestion yougoslave - " la propriété sociale ne peut se gérer efficacement qu'à divers niveaux combinés " [391]. Cette conception m'apparaît cohérente avec l'émergence actuelle de mouvements sociaux favorables à la responsabilité sociale de l'entreprise ; ces mouvements, qui rassemblent des acteurs très divers, exigent en effet des entreprises qu'elles associent à leurs décisions importantes les acteurs sociaux directement concernés par les impacts de ces décisions[392].

Bien sûr le modèle proposé par Pat Devine comporte lui aussi des faiblesses. La principale tient à la tentation pour les travailleurs de ne pas prendre assez soin des équipements et du capital de l'entreprise dans la mesure où ils n'en sont pas propriétaires et où une faillite ne leur ferait pas forcément très peur. Le risque existe d'une sous-évaluation des amortissements nécessaires pour maintenir la valeur du capital productif, d'où une décapitalisation progressive. Dans cette situation il pourrait être difficile pour les fonds d'investissement de décréter la faillite de l'entreprise, et ils préféreraient peut être la renflouer pour des raisons politiques et sociales. La participation au Conseil d'administration de parties prenantes extérieures à l'unité de production pourrait atténuer ces risques mais pas les éliminer.

" L'appropriation sociale "[393] des moyens de production est incompatible avec la planification centralisée, et nécessite au contraire l'autogestion : tel est, me semble-t-il, l'enseignement de l'expérience historique et des débats théoriques récents. Mais l'autogestion ne doit aucunement être comprise comme la souveraineté des collectifs de travail. Ce n'est ni au marché, ni aux cheminots de décider de la politique des transports. Ce n'est ni au marché, ni aux joueurs de football de déterminer les ressources affectées au sport, ni même l'échelle des revenus entre vedettes et sans-grades. Ces décisions

[390] Ibid., p. 75.
[391] Samary, 2001, op. cit..
[392] La " démocratie économique " de D. Schweickart décrit un modèle assez proche de celui de Devine (D. Schweickart, *After capitalism*, Rowman & Littlefield Publishers, 2002).
[393] Fondation Copernic, *L'appropriation sociale*, Syllepse, 2002.

doivent et peuvent être l'objet de délibérations démocratiques associant l'ensemble des parties concernées aux différents niveaux pertinents, à partir d'une formulation claire des principaux choix possibles. Ainsi pour les productions nécessitant un plan national du fait des interdépendances, des effets de réseau ou des externalités (les transports, l'énergie…), le contrôle doit s'exercer au plan national : l'autogestion signifie le pouvoir des travailleurs et des usagers dans le cadre des orientations politiques nationales. Pour des productions d'envergure moindre, l'autogestion peut prendre un caractère plus local.

Démocratie économique et " homme nouveau "

Si aucun modèle théorique ne peut prétendre à la perfection, il apparaît néanmoins possible de concevoir une économie démocratique qui combine le jeu du marché et la souveraineté populaire. Dans une économie autogestionnaire, les principaux facteurs d'efficacité liés aux mécanismes marchands sont conservés: le libre choix des consommateurs, la concurrence des producteurs, leur motivation par la rémunération de leurs efforts. La différence avec le capitalisme est double: l'interdiction de l'autofinancement et de l'appropriation privée du capital, afin de socialiser les décisions d'investissement; l'interdiction du salariat. Personne ne peut accumuler à titre privé des pouvoirs économiques exorbitants: les riches peuvent percevoir des intérêts sur leur patrimoine ou louer leurs châteaux, mais non utiliser leur richesse pour décider du sort de milliers de salariés. La socialisation de l'investissement signifie que la société peut décider démocratiquement d'orienter ses gains d'efficacité économique vers les fins qu'elle se donne collectivement : la réduction du temps de travail, l'amélioration des conditions de travail et la protection de l'environnement plutôt que le productivisme et l'accumulation de biens. Quant à l'interdiction du salariat, elle signifie que, quand une entreprise recrute, elle doit donner aux nouveaux travailleurs le même statut qu'aux plus anciens; c'est-à-dire partager avec eux le pouvoir de décision (" une personne, une voix ") et le fruit du travail commun. L'égalité des statuts et des droits, on l'a vu, est un puissant stimulant au développement de l'implication et de la créativité de chacun.

La nature des innovations institutionnelles pertinentes sera déterminée par la propre dynamique du mouvement social, et il est évidemment vain de

vouloir dessiner en chambre des maquettes détaillées. Des institutions économiques post-capitalistes doivent d'abord permettre d'orienter le développement social en fonction des choix démocratiques. Elles doivent aussi favoriser le déclin des comportements opportunistes et égoïstes, pas par la répression mais en valorisant les comportements coopératifs par une grande transparence des marchés et par un équilibre des pouvoirs en permanence négocié entre les acteurs concernés – les fameuses " parties prenantes ". Comme le dit Stiglitz de façon suggestive, " la nature humaine est endogène "[394] : de même que le libéralisme économique contribue à faire advenir les comportements cyniques qu'il présuppose, la démocratie économique devra stimuler les pulsions coopératives des hommes et des femmes. Sans jamais toutefois présupposer l'avènement de " l'homme nouveau ", car nous le savons maintenant : qui veut faire l'ange fait la bête. Ni étatisme, ni abolition du marché : la perspective résumée par les idées d'autogestion, de coordination négociée et de socialisation des marchés peut sans doute servir de boussole pour guider les stratégies de la démocratisation économique. Elle semble en tout cas en phase avec les pratiques sociales émergentes en ce début de siècle altermondialiste.

[394] J. Stiglitz, op. cit., 1994, p. 272.

Conclusion

Le pari participatif

Au fil de ce travail une stratégie possible d'émancipation économique et sociale a émergé, bien qu'en ordre dispersé, de l'examen des pratiques du mouvement social contemporain. Cette stratégie repose d'abord sur les leçons du passé. Le mouvement socialiste s'est divisé sur la place à réserver à l'Etat (le plan) ou au marché dans la société future. L'histoire du XXè siècle a tranché : il faudra faire avec les deux. Bien sûr, contrairement au credo néo-libéral, l'Etat est un instrument clé de toute régulation économique et sociale. Le néo-libéralisme réellement existant fait d'ailleurs un usage immodéré de l'intervention étatique, surtout bien sûr au profit des élites financières et de leurs alliés. Mais on ne peut plus faire de l'Etat le vecteur principal d'une stratégie de transformation sociale : la verticalité du pouvoir, la logique de délégation sont porteuses de démobilisation populaire, de dépolitisation, de dérives autoritaires et bureaucratiques. On ne peut pas non plus chercher à réaliser la coordination économique par la seule vertu d'un plan même " démocratique ", qu'il soit centralisé ou décentralisé : l'élimination du marché aurait un coût insurmontable, politique dans le premier cas, informationnel dans le second[395]. Pour une gauche de transformation, l'Etat est désormais un problème (pour la participation démocratique), autant qu'une solution; le marché, lui, est une solution (pour la coordination économique), autant qu'un problème.

Si l'ère de l'étatisme s'est terminée en 1989 avec la chute du mur de Berlin, le libéralisme doit encore être dépassé. Les acquis du libéralisme politique – les droits civils et politiques – doivent bien sûr être préservés et renforcés [396]. Mais ils ont été largement vidés de leur substance par le libéralisme économique, qui a ouvert la voie à une concentration sans précédent des richesses et des pouvoirs. Les libertés négatives – la protection contre la violence étatique ou privée – sont précieuses, mais elles ne pourront s'accomplir réellement que complétées par les libertés positives : le droit d'agir et de participer effectivement pour l'ensemble de la

[395] Voir la critique de la planification participative au chapitre 6.
[396] C'est pourquoi l'étiquette " antilibérale " dont se réclament nombre de mouvements sociaux ou politiques " à gauche de la gauche " française me semble malencontreuse.

population. Avec la concentration croissante du capital et du pouvoir, la liberté sans l'égalité a fini par se réduire à la liberté des privilégiés. Le capitalisme mondialisé est devenu antinomique de la participation démocratique. C'est désormais la visée de l'*égaliberté*, comme dit Etienne Balibar[397], qui doit guider tout projet transformateur.

Développer les libertés positives dans la sphère économique : tel a été le critère qui nous a guidé en passant en revue les grands enjeux des luttes sociales actuelles. Ces luttes, qui s'inscrivent dans une tradition multiséculaire, réfutent le fatalisme qui inspire nombre de penseurs de la modernité, de Max Weber à Hannah Arendt, et plus près de nous, Jurgen Habermas, André Gorz ou Dominique Méda. Pour ces auteurs " la sphère de l'économie et de l'échange ne peut être régulée que par un espace public en surplomb, protégé et séparé du reste de la société "[398] : le système économique est inéluctablement gouverné par une logique instrumentale que rien ne peut contester de l'intérieur. Pour nous, au contraire, la démocratie ne pourra se régénérer qu'en faisant irruption au cœur de l'économie. La réflexion théorique comme les faits montrent qu'on ne peut pas couper les individus en deux : d'un côté un(e) salarié(e) soumis(e) à l'autorité despotique de la technique et du capital dans la production, de l'autre un(e) citoyen(ne) autonome et engagé(e). La contamination est inévitable entre l'économique et le politique : mieux vaut qu'elle soit démocratique qu'autoritaire. C'est le fondement du pari participatif : la " loi d'airain de l'oligarchie "[399], qui affirme que la participation populaire s'étiole nécessairement, peut être invalidée si les individus sont insérés dans des institutions cohérentes qui stimulent constamment leur participation tout comme les institutions capitalistes stimulent leur passivité.

Plutôt que de miser sur le rôle émancipateur de l'Etat à la manière léniniste ou social-démocrate, ou de l'individu à la mode libérale, la stratégie démocratique participative parie sur les initiatives de résistance et d'auto-organisation populaire, tant dans la sphère étatique que dans l'économique. L'intervention publique, dans cette optique, ne prend véritablement un sens émancipateur que si elle renforce et étend ces initiatives de la société civile sans les confisquer. Il faut bien sûr se garder de subordonner le politique au mouvement social : le politique doit rester un lieu de confrontation et d'arbitrage entre les intérêts et les aspirations forcément divers qui émanent des groupes et mouvements sociaux. Il y a bien une spécificité

[397] " 'Droits de l'homme' et 'droits du citoyen'. La dialectique moderne de l'égalité et de la liberté ", *Actuel Marx*, n° 8, 1990.
[398] L. Fraisse, " Economie solidaire et démocratisation de l'économie ", Hermès 36, CNRS, 2004, p. 142.
[399] R. Michels, *Political parties*, The Free Press, 1966

de l'instance politique, lieu de construction de l'intérêt général. La démocratie participative ne peut se substituer à la démocratie représentative. Mais les représentants du peuple devraient constamment chercher à renforcer et à faire monter en généralité l'activité populaire, à s'appuyer sur et à stimuler la mobilisation et la participation démocratique de la population, bref, l'autogestion politique et économique. La démocratie participative est la stratégie politique globale cohérente avec l'idéal de l'égaliberté.

Ainsi dans la sphère économique deux mouvements nous ont semblé décisifs : les résistances contre l'emprise des transnationales et de leurs relais politiques ; l'émergence d'une économie solidaire, exprimant l'aspiration populaire à l'autogestion. Droit à l'information et au contrôle, droit à l'initiative collective et solidaire : le mouvement social est à la recherche de droits nouveaux, susceptibles d'affaiblir le pouvoir du capital et d'accroître l'autonomie populaire.

Dans ces luttes les acteurs sociaux se heurtent aux droits de propriété capitaliste. Les actionnaires exigent la liberté de circulation et d'investissement de leurs capitaux, donc le droit de prélever une fraction croissante des fruits de l'activité commune. Ils poussent les privatisations et les déréglementations, refusent les contrôles, les taxes et les règles d'intérêt public. Les élites financières et étatiques, étroitement liées, cherchent à préserver et approfondir leur domination, en cooptant certains acteurs du mouvement social et en soumettant la société à la stratégie de la tension sécuritaire. Il n'y a pas d'autre réponse pour le mouvement social que d'approfondir les exigences de démocratie dans tous les domaines, y compris l'économie. C'est pourquoi j'ai ici argumenté en faveur de l'appropriation sociale des principaux moyens de production et de la définition démocratique des priorités d'investissement ; c'est-à-dire d'un projet socialiste. Le socialisme me semble plus que jamais actuel et nécessaire pour satisfaire les aspirations exprimées par le mouvement altermondialiste : refouler la marchandisation et généraliser la démocratie.

Mais le projet socialiste doit être profondément renouvelé à la lumière de l'expérience des luttes actuelles et passées. Paul Singer nous propose une pratique et une réflexion fondées sur l'histoire du mouvement ouvrier international et les avancées de l'économie solidaire au Brésil et en Amérique latine. Il n'est pas qu'un rêveur utopiste, c'est aussi un homme d'action, qui a pris le risque d'un poste ministériel dans le gouvernement de Lula (dont les débuts n'ont pourtant été tournés ni vers l'action ni vers l'utopie…). Sa conception d'une stratégie de

" transition à l'économie solidaire " mérite réflexion : " la conquête d'une économie socialiste sera probablement le fruit de l'avancée du mouvement ouvrier et socialiste sur plusieurs fronts : l'extension de la démocratie du domaine politique au domaine économique et social ; la participation de la population organisée à l'élaboration de budgets publics et à la gestion d'équipements scolaires ou sanitaires ; la conquête de gouvernement locaux et régionaux par des coalitions de gauche qui mettent en pratique immédiatement des politiques socialistes, notamment d'appui et d'incitation à la création d'entreprises autogérées ; de nouveaux droits pour la représentation ouvrière sur le lieu de travail, comme le droit à l'examen des comptes des entreprises et à la participation aux centres de décision ; et enfin (mais pas après…), la construction d'un secteur d'économie solidaire à la ville et à la campagne, notamment sur des terres conquises par la réforme agraire, où la production, la distribution et la consommation, le crédit et l'assurance, forment un ensemble harmonieux dont les divers éléments se renforcent mutuellement "[400].

J'ai essayé de le montrer dans ce travail, cette stratégie participative ne peut cependant être confinée dans le seul cadre national ni dépendre du seul " mouvement ouvrier et socialiste ", mais doit avoir d'emblée une visée internationale et une assise sociale large. Dans le capitalisme mondialisé, ce n'est pas la seule " représentation ouvrière " qui peut conquérir de nouveaux droits dans les entreprises, mais l'ensemble des parties prenantes internes et externes, salariés, associations, usagers, collectivités territoriales… Ce n'est pas le seul mouvement ouvrier qui peut être le moteur, mais le mouvement altermondialiste dans son ensemble, au cœur duquel le mouvement ouvrier peut trouver toute sa place.

Emerge ainsi une véritable " stratégie participative " pour sortir du capitalisme et construire un socialisme démocratique. Je n'ai développé ici que le volet économique de cette stratégie, tout en sachant pertinemment que l'aspect politique sera aussi décisif.

La démocratie économique participative est un processus qui marche déjà sur deux jambes : les résistances économiques citoyennes et l'économie solidaire. Elle ne suppose aucunement une abolition des marchés, mais leur politisation. Les échanges marchands sont nécessaires au fonctionnement d'une économie

[400] P. Singer, " Economia socialista ", in P. Singer, J. Machado, *Economia socialista*, Editora Fundaçao Perseu Abramo, 2000.

décentralisée. Mais ils peuvent être investis de contenus éthiques et solidaires. Le marché a toujours été une construction sociale lourde d'enjeux symboliques. Tout comme aujourd'hui " l'image de marque " est un enjeu central dans la concurrence, demain " l'image sociale et environnementale " pourrait déterminer en partie les comportements d'achats. Cette politisation - ou socialisation - des marchés émerge aujourd'hui avec le " commerce équitable " et la " consommation responsable " : elle se renforcera dans la mesure où les pouvoirs publics mettront en place des systèmes d'information crédibles sur les comportements des entreprises, et où les alliances entre consommateurs et syndicats accroîtront la pression sur les transnationales.

La résistance économique citoyenne devra déboucher sur de nouvelles régulations publiques contraignant le pouvoir du capital. On a ainsi proposé l'édification d'une " Sécurité sociale de l'emploi ", qui éliminerait le chômage et l'insécurité sociale, rééquilibrant les rapports de force sociaux, et débouchant sur un contrôle démocratique des décisions d'emploi et d'investissement. Les propositions de taxation des transactions financières et des investissements directs à l'étranger vont dans le même sens, et visent à dégonfler la bulle financière permanente qui donne son pouvoir au capitalisme néo-libéral. De nouvelles régulations politiques multilatérales du commerce international, subordonnant les échanges commerciaux au respect des droits humains sociaux, ont également été suggérées. Le développement des activités non marchandes, de services publics rénovés et démocratisés, de la gratuité des services essentiels (éducation, logement, transports en commun, santé…), participera au recul de la marchandisation du monde.

En parallèle, le développement des pratiques économiques solidaires – c'est-à-dire autogérées démocratiquement et solidairement – renforce la capacité d'initiative populaire et affaiblit la prétention du capitalisme au monopole de la rationalité économique. Il faudra faire feu de tout bois pour renforcer l'auto-organisation économique de la population : socialisation d'entreprises en faillite ou lâchées par leurs actionnaires, entreprises sociales, finance solidaire, commerce équitable, au Nord comme au Sud. Des politiques publiques incitatives devront émerger au plan territorial, national et international, pour viabiliser des structures forcément fragiles dans la jungle capitaliste.

La stratégie de démocratie participative vise, dans le champ économique, à prendre en tenaille les transnationales entre les contrôles internes (les droits des

travailleurs) et externes (les droits des consommateurs, des riverains, des usagers et des autres parties prenantes) ; dans le champ politique, à contraindre les élus à rendre des comptes précis, à se rapprocher de leurs mandants, à multiplier les lieux de prise de décision par les personnes directement concernées. A terme il s'agit, à travers le développement de nouvelles alliances sociales, notamment entre le mouvement altermondialiste et le mouvement ouvrier, de forger un nouveau bloc hégémonique à l'échelle mondiale[401] : une alliance entre le salariat et les couches les plus précarisées de la société pour un projet alternatif au capitalisme néo-libéral, et à terme au capitalisme tout court.

Le mouvement altermondialiste est le creuset où cette alliance pourrait se forger à l'échelle internationale. Déjà s'y retrouvent chômeurs, sans-logis, paysans sans terre, syndicalistes ouvriers, travailleurs intellectuels, écologistes, féministes, défenseurs de minorités, militants des droits de l'homme…, qui apprennent à travailler et à élaborer ensemble. Le mouvement a commencé à construire des pratiques communes à travers le processus des forums sociaux et des initiatives comme les manifestations anti-OMC ou anti-guerre. Une idéologie commune a commencé à émerger autour du refus de la marchandisation et de l'exigence démocratique, sociale et écologique. Manque encore un processus d'élaboration programmatique commune : les Forums sociaux, par exemple, n'ont jamais souhaité adopter des propositions ni même des déclarations finales qui pourraient constituer un embryon de programme. C'est compréhensible pour éviter le risque de division et d'éclatement d'un mouvement encore fragile. Mais s'il ne s'engage pas dans l'élaboration de propositions à caractère programmatique, le mouvement ne pourra dépasser le stade d'un sympathique lieu de rencontres conviviales et de manifestations colorées mais impuissantes. Il faudra d'ailleurs non seulement élaborer des programmes et des projets, mais trouver des formes d'intervention sur la scène politique qui permettent de commencer à investir l'Etat.

Le risque de division et d'éclatement existe mais ne devrait pas être surestimé. Prenons par exemple la question du commerce international. On l'a vu, des sensibilités très diverses coexistent: les uns proposent la relocalisation de l'économie et la décroissance du commerce international, d'autres préconisent une sorte de " libéralisme équitable ", où les pays riches s'ouvriraient aux exportations des pays pauvres. Les présupposés philosophiques ou idéologiques sont très différents... Toutefois un accord devrait pouvoir se dégager autour de propositions concrètes : par exemple, reconnaître aux pays moins développés le droit de

[401] Au sens de Gramsci ; voir l'introduction.

protéger leurs activités vitales (agriculture) ou leurs industries naissantes ; réguler le commerce international de façon à éviter la spirale vers le bas des salaires et des systèmes de protection sociale. L'opposition entre tenants d'une libéralisation maîtrisée et partisans d'un protectionnisme multilatéral tempéré n'est peut-être pas aussi irréductible qu'on pourrait le craindre. Les ultras-libéraux et les ultras-nationalistes se retrouveront sans doute pas dans de tels compromis, mais ils sont peu nombreux dans le mouvement…

Celui-ci fourmille bien sûr d'autres contradictions : entre écologistes et syndicalistes défenseurs de l'emploi, entre partisans du développement durable et tenants de la décroissance, entre partisans et adversaires des délocalisations, etc… Mais l'expérience tend à prouver que ces divergences n'ont en pratique rien d'insurmontable. Prenons les délocalisations : si au lieu de s'y opposer avec des arguments nationalistes (" produisons français " ou " européen "), les syndicats et mouvements sociaux du Nord s'unissaient avec leurs homologues du Sud[402] pour exiger le respect des droits syndicaux et la hausse des salaires chez les sous-traitants, le rapport des forces serait considérablement amélioré au Nord comme au Sud, et l'enthousiasme patronal pour les délocalisations serait sans doute refroidi. D'autant plus que la Sécurité sociale de l'emploi imposerait aux capitalistes européens de recycler ou de rémunérer les salariés dont l'emploi aurait été supprimé du fait des délocalisations… et que les consommateurs prendraient en compte pour faire leurs choix les conditions de travail dans les usines du Sud.

C'est toute la richesse de l'altermondialisme que de rendre possible la multiplication, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, de telles alliances internationalistes. De même que le " choc des civilisations " est une impasse sanglante, le protectionnisme unilatéral des pays riches serait une catastrophe politique qui briserait le mouvement social mondial. Sa démocratie interne et son fonctionnement au consensus lui permettront peut-être d'éviter cet écueil fatal et de construire des alternatives vraiment profitables à tous.

La stratégie de la démocratie participative amène une remise en cause inévitable des institutions centrales du capitalisme : le despotisme dans l'entreprise, la liberté (pour le capital) de gérer la main-d'œuvre et de faire régner chômage et précarité, la liberté (pour le capital) de circuler et de s'investir où il l'entend. Elle s'attaque donc aux rapport de propriété capitalistes eux-mêmes. C'est donc une stratégie révolutionnaire. Mais il s'agit aussi et d'abord d'une

[402] Dans la mesure où ils existent, le cas de la Chine posant évidemment un problème spécifique…

stratégie réformiste. Aucune des avancées démocratiques évoquées n'est par elle-même une rupture de l'ordre existant. La démarchandisation et la démocratisation de l'économie résulteront d'abord d'une série d'avancées démocratiques partielles affaiblissant le pouvoir du capital. Jusqu'où le capitalisme pourra-t-il s'adapter ? Jusqu'où les élites économiques supporteront-elles de voir leur pouvoir désarticulé, encerclé, contrôlé de l'intérieur et de l'extérieur, du dessus et du dessous, par des mouvements sociaux et des acteurs politiques déterminés à faire valoir le jeu démocratique dans toutes les sphères de la société ? Il est (malheureusement…) bien trop tôt pour se poser ce genre de questions. C'est pourquoi le clivage traditionnel entre réformistes et révolutionnaires n'est pas opératoire dans la période actuelle. Le seul clivage pertinent, dans la gauche internationale, sépare ceux qui veulent aménager l'actuel ordre néo-libéral sans contester le pouvoir de la finance, de ceux qui visent de nouvelles avancées démocratiques recherchant la participation active des citoyens aux décisions qui les concernent dans tous les domaines. Néo-libéralisme ou démocratie participative, tel est le clivage de court et moyen terme. A long terme, si la stratégie participative s'approfondit, elle obligera probablement l'humanité à choisir entre capitalisme et démocratie.